JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA PRESSE 532 85

22ME ANNEE—No 263 MONTREAL, MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1906 14 PAGES—UN CENTIN

Re. El Paradis 102 Seminaire

TRIPLE DEMONSTRATION HIER A SHERBROOKE

L'inauguration du nouveau palais de justice du district de Saint-François, l'intronisation de M. le juge Philippe Demers et le banquet offert à l'hon. Lomer Gouin donnent lieu à de brillantes et mémorables manifestations.

Adieux du barreau de Saint-François à M. le juge Lemieux, — Bienvenue au successeur de ce dernier. — Le banquet Gouin obtient un plein succès, — Eloquents discours, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — La fête de l'inauguration du nouveau Palais de Justice si brillamment ouverte hier après-midi, a été jusqu'à la fin, une manifestation grandiose.

Le magnifique programme préparé pour la circonstance fut exécuté dans ses détails les plus minutieux et chaque partie, notamment les réceptions, la démonstration publique et le banquet eut un succès complet.

A l'adresse du Barreau qui lui fut présentée par le bâtonnier C. W. Cate, l'Hon. Premier et Procureur Général répondit d'abord en langue anglaise et remercia le Banc, le Barreau et le public, de la chaleureuse et cordiale réception qui lui était faite ainsi qu'à ses collègues et pour la manière digne dont ils avaient voulu célébrer l'ouverture officielle de ce nouveau monument destiné aux choses judiciaires.

En langue française,

LE PREMIER MINISTRE

dit sa satisfaction de présider une aussi importante fonction; et parlant du Barreau associé du District de Saint-François, l'orateur ne put qu'en faire l'éloge, bien méritée d'ailleurs par la haute position qu'il s'est acquise dans l'estime du public et du Banc. L'honnête courtoisie si intime au barreau de Saint-François a contribué sa large part de figures imminentes dans la société légale. Il est heureux de l'en féliciter et lui souhaite en retour un succès toujours grandissant.

Un magnifique Palais de Justice vient d'être donné à ce district; c'était un besoin pressant, considérant l'importance supérieure et du district de Saint François et de son Barreau et du peu de confort offert par l'ancienne Cour de Justice.

SIR ALEXANDRE LACOSTE

juge en chef de la Cour d'Appel, est le second orateur. Il rappelle en quelques mots, le concours des circonstances qui l'ont appelé lui et ses confrères visiteurs à prendre part à cette belle démonstration; puis, traitant des choses légales il fait l'éloge des honorables juges, ses collègues du Banc du District de Saint-François et déplore le fait devenu presque général parmi les plaideurs d'en appeler des jugements rendus aux Cours Supérieures; il termine par un souhait de succès à l'adresse du Banc et du Barreau de ce district.

SIR MELBOURNE TAIT,

juge en chef de la Cour Supérieure, traite ensuite brièvement des qualités, prérogatives et devoirs du Banc et du Barreau. Ainsi que son collègue, il est écouté avec le plus grand intérêt et excite des applaudissements prolongés.

L'HON. JUGE WHITE

parle aussi quelques instants. Il est heureux de se retrouver parmi d'anciens collègues sur le Banc et au milieu de ce Barreau qu'il a bien souvent rencontré autrefois dans la salle du vieux Palais de Justice, de ce bon vieux monument dont il a regretté un moment le superbe site abandonné. Mais, il s'en console maintenant, à la vue de cette nouvelle construction qui s'élève belle, majestueuse, monumentale sur le magnifique site actuel. Il ne voit plus, il est vrai, sa vue lui ayant été retirée il y a déjà plusieurs années, mais il entend et comprend qu'ainsi localisé le Palais de Justice offre des avantages que le vieux monument et son site éloigné devaient nécessairement refuser.

Au nom du Barreau de Saint-François, M. C. W. Cate, le Bâtonnier, lut alors une belle adresse à l'Hon. F. X. Lemieux, félicitant ce dernier de sa récente promotion sur le Banc judiciaire. Aux félicitations il ajoute l'expression des sentiments de regret qu'éprouve la population de Sherbrooke en perdant un juge aussi distingué.

REPONSE DE L'HON. F.-X. LEMIEUX

Monsieur le Bâtonnier,
Messieurs les Conseillers et membres du Barreau,

Cette adresse d'adieu et de séparation comporte pour moi des éloges tels que la plupart en devraient être mis au compte de la bienveillance qui est un des traits caractéristiques de ce Barreau.

J'accepte, va sans dire, comme gage de succès dans la continuation de ma carrière sur un nouveau théâtre, vos souhaits de bonheur et j'accepte aussi avec orgueil le titre gracieux de "remarquable mère de famille" que vous avez décerné à la compagne de ma vie.

Il y a, monsieur le Bâtonnier, une expression, un mot dans votre adresse, qui domine et éclipse tous les autres, c'est le mot "impartial" que vous m'appliquez.

Si par ce mot "impartial" vous avez voulu dire que, dans les multiples fonctions judiciaires qui m'ont été dévolues pendant huit ans, j'ai été indépendant; si, par ce mot, vous comprenez que le juge doit faire de constants efforts pour enseigner aux riches que la justice n'est pas un objet de commerce et n'a à vendre, pour faire croire aux pauvres que la justice se donne mais à celui à qui elle appartient, et pour démontrer aux puissants et aux tenants des pouvoirs que le juge est trop orgueilleux pour monter la garde autour de leurs sourires et pour danser auprès de l'arche souvent pernicieuse et trompeuse de la politique; si c'est bien là le sens et l'interprétation que vous donnez au mot "impartial," croyez-moi, je n'ai pas, dans mon vocabulaire, d'expressions assez énergiques pour vous exprimer ma gratitude.

A ces conditions, votre adresse est pour moi un parchemin d'honneur que je conserverai pieusement comme étant la plus durable de toutes les récompenses pour les travaux, troubles et anxiétés inhérents aux devoirs du magistrat consciencieux.

Lors de mon arrivée à Sherbrooke, en 1898, vous avez vous-même, monsieur le Bâtonnier, formulé deux voeux: la continuation des rapports cordiaux entre le banc et le barreau et pour moi un séjour agréable au milieu de vous.

Ces souhaits étaient corollaires, car la réalisation de l'un dépendait de l'accomplissement de l'autre, tant il est vrai que la douce et sainte confraternité entre les membres de la grande famille judiciaire est le critérium du bonheur de l'avocat et du respect et de la considération envers le juge.

Vos souhaits ont été, pour ainsi dire, des prédictions, car, pendant huit ans, j'ai joui d'une paix inaltérable qu'aucun nuage sérieux n'est venu troubler et dont le souvenir me servira d'asile, plus tard, aux jours peu ensoleillés de la vieillesse, dont je commence à entrevoir, à travers les brumes de l'avenir, l'aube vacillante.

Il y a d'autres éléments qui ont contribué à me rendre la vie agréable, surtout la vie judiciaire.

Ainsi, ce été ma bonne fortune d'agir sous la juridiction de deux juges en chef, sir Alexandre Lacoste et sir Melbourne Tait, qui non seulement ont la dignité et la longue expérience pour les rendre intéressants aux yeux des justiciables, mais qui, de plus sont, envers leurs collègues et le barreau, des rivaux dans l'art si gracieux de la courtoisie.

Puis, lorsque je mis le pied pour la première fois comme juge à Sherbrooke, un homme de coeur est venu spontanément me tendre une main loyale et pleine de sincérité. Cet homme c'est mon digne ami, M. le juge White que tout le monde aime et admire pour la patience de chrétien et le courage de philosophe qu'il apporte dans sa triste affliction. Il est bien de ceux dont parlent les livres bibliques qui enseignent que Dieu visite avec ses tourments ceux qui ont le coeur solide et les reins d'acier.

De plus, j'ai eu, comme collaborateurs efficaces dans le maintien de la justice, deux hommes dont la valeur est réelle et toujours apparente malgré leur modestie. Je veux parler de mes amis, MM. les juges Hutchinson et Mulvena.

Pendant huit ans, les justiciables de ce district ont sollicité la justice et fait la revendication de leurs droits par un barreau absolument conservateur, oui, conservateur de belles et nobles traditions du passé, traditions de savoir, d'honneur, de cette politesse dont l'illustre Grand Président, Achille Harley, disait: "L'homme de robe et la politesse vont de pair."

La nomenclature de ceux envers lesquels j'ai contracté une dette de reconnaissance serait loin d'être complète si je n'accordais une mention toute spéciale aux officiers de cette cour, shérif, protonotaire, greffier de la couronne, pour l'aide généreux et la coopération bienveillante qu'ils m'ont accordés et sans lesquels nous n'aurions pas pu, pendant longtemps, accomplir toute notre tâche. Je suis heureux de déclarer en présence du premier ministre qui est aussi procureur-général qu'il n'y a peut-être pas, dans la province de Québec, d'officiers de cour plus compétents que ceux attachés au palais de justice de Sherbrooke.

Enfin, j'en ferai l'aveu, j'ai vécu à Sherbrooke, dans un atmosphère constant de respect de la part des justiciables de ce district parce que le peuple ici n'est pas seulement "a law-abiding people", mais il a de plus le culte du respect de l'autorité sous quelque forme qu'elle s'exerce.

Voilà les choses et les hommes que je quitte. Aussi mes regrets sont presque inexprimables!

Si je pars, c'est parce que les sentiments paternels l'emportent et parce que la commission que l'exécutif m'a octroyé me permettra d'embellir davantage la vie de ceux qui me sont chers. Car, voyez-vous, aux jours du passé, pendant les multiples emplois professionnels et au milieu de mes inutiles enthousiasmes de la vie publique, j'ai oublié de cotoyer les rives dorées du Pactole.

Je vous dis donc adieu, M. le Bâtonnier, adieu, mes amis, MM. les membres du Barreau, adieu Mesdames et Messieurs, conservant l'espoir que cet adieu, pour la plupart d'entre nous, ne sera pas éternel.

BIENVENUE AU NOUVEAU JUGE

M. C. W. Cate, le Bâtonnier du Barreau de Saint-François, lut ensuite une adresse de bienvenue à M. Philippe Demers, le nouveau juge appelé à remplacer M. le juge Lemieux, à Sherbrooke

REPONCE DE M. DEMERS

M. le Bâtonnier,
Messieurs les membres du barreau de Saint-François,

Vous vous félicitez, je suis sûr et je me félicite particulièrement du concours de circonstances qui m'a permis de venir aujourd'hui dans ce superbe édifice que vient d'inaugurer le premier ministre de la province, l'hon. juge en chef de la Cour d'Appel, l'hon. juge en chef de la Cour Supérieure, l'hon. juge Lemieux, mon prédécesseur regretté, et mon aimable collègue, l'hon. juge Hutchinson.

C'est évidemment une journée qui sera mémorable dans les annales de notre district, je dis notre district, car depuis hier je suis un des vôtres. La réputation de notre barreau est solidement établie. Sir Melbourne Tait me l'écrivait il y a quelques jours: Votre association possède des hommes habiles, des auxiliaires respectueux de la magistrature.

Inutile de vous dire comme je suis touché par l'accueil sympathique que vous me faites.

Sous l'égide de mon hon. collègue, je m'efforcerai de suivre la trace de mes devanciers; je connais les difficultés de la profession et je veux me souvenir toujours que moi aussi j'ai formé partie de votre noble association.

Je vous remercie pour les bons souhaits que vous formulez pour les miens, et j'espère que vous serez tous heureux dans vos travaux de l'année judiciaire que nous venons de commencer, sous des auspices si favorables.

M. LE JUGE HUTCHINSON

prend ensuite la parole et, dans quelques mots très appropriés, il fait un éloge chaleureux du juge Lemieux et de ses travaux sur le Banc du district de Saint-François; il regrette vivement son départ tout en le félicitant sur sa promotion.

L'orateur souhaite ensuite la bienvenue à son nouveau collègue, M. le juge Demers, qu'il connaît déjà depuis longtemps et rend un hommage public à sa science et à ses hautes qualités du coeur.

M. le juge Hutchinson, ayant repris son siège, M. le Bâtonnier C. W. Cate demande l'ajournement de la Cour en vue de permettre la visite du nouveau Palais de Justice.

A 6 heures, réception intime chez le Dr Pelletier, M. A. L., en l'honneur du premier ministre, ses collègues et les autres visiteurs distingués.

AU MONUMENT NATIONAL

La fête cependant n'était pas encore complète et le clou de l'événement fut un somptueux banquet en l'honneur du premier ministre et de ses collègues, tribut des citoyens de Sherbrooke.

Cet événement de clôture, présidé par M. le Dr Pelletier, M. A. L., eut un succès monstre. Plusieurs centaines de personnes prirent place autour des nombreuses tables chargées à profusion d'un riche et succulent menu.

A la table d'honneur, à droit du président, avaient pris place l'hon. L. Guoin, sir Melbourne Tait, M. le juge Hutchinson, l'hon. Henry Aylmer, Dr Worthington, M. P., l'hon. Roy, M. le juge Mulvena, et l'hon. Kaine; à la gauche du président, étaient placés sir Alexandre Lacoste, M. le juge Lemieux, M. le juge Demers, le maire de Sherbrooke, M. E. W. Tobin, M. P.; M. Savoie, M. P., Mégantic, l'non. M. Allard et l'hon. M. Weir.

A la table voisine venaient M. le Bâtonnier du Barreau, C. W. Cate, P. S. G. McKenzie, M. A. L., Geo. Smith, M. A. L.; l'honorable Gilman, l'Islet; Dr Daigneault, M.P.P., Maurice Perreault, M.P.P., Montréal, P. A. Bissonnette, M.A.L., Stanstead; Paul Tourigny, M. A. L., Arthabaska; P. Roy, M.A.L., et MM. J. E. Genest, McManamy, Charest, architecte du gouvernement; le Dr Bachand, G. A. LeBaron, P. Hackett, R. A. Biron, W. H. Lovell, C. D. White, J. Leblanc, C. Millier, D. O. E. Denault et E. O. Grundy. Etaient aussi au nombre de la foule des convives, les Drs Bélque, Goyette et Bowen, Magog; J. G. Penny, H. Jasmin, A. L. Désève, Magog; O. L. Désève, L. E. Dastous, W. S. Dresser, A. Edward, M. Echenberg, Dr Ethier, Dr Gadbois, R. H. Gooley, Coaticook; Alf. Gendron, P. Gauvin, Dr Lamy, J. W. Grégoire, H. Langlois, J. H. Lefebvre, Dr Forest, Jos. Fréchette, M. Yon, Jos. Lacombe, W. B. LeBaron, M. Lainé, J. Léonard, Alf. Lanctôt, J. D. Kennedy, A. Joncas, E. Huard, B C. Howard, Alf. Hudon, Richmond; Alf. Gagnier, F. C. Gingras, St-Camille; J. J. Griffith, A. Ames, Dr Al'en, P. D. Authier, R. Armitage, S. E. Adam, Disraëli; A. E. Henderson, Olivier Bégin, L. A. Bayley, J. A. et J. E. Bégin, Ern. Bélanger, M. Brien, O. Bégin, P. Boucher, C. Beauchesne, C. Brown, Ayer's Cliff; T. Bélanger, J. E. Bégin, C. Bernier, S. Bachand, Coaticook; M. Brassard, Montréal; J. Beaulne, Coaticook; Louis Couture, Ed. Codère, Dr Camirand, L. E. Charbonnelle, C. C. Cabana, J. H. Crépeau, St-Camille; Dr Chagnon, T. M. Craig, Geo. Delorme, F. R. Darche, Dr Darche, G. De Lottinville, H. Lovell,

A suivre sur la page 9

L'Hon. M. Gouin, premier ministre de la Province de Québec qui a été l'objet d'une mémorable démonstration à Sherbrooke hier.

L'HON. M. BRODEUR DANS ROUVILLE

Le ministre de la marine parle à Rougemont des progrès constants

DANS L'AGRICULTURE

Il recommande fortement aux cultivateurs de ne pas négliger l'instruction agricole.

CONSEILS PRATIQUES

L'exposition agricole du comté de Rouville, qui a eu lieu hier a Rougemont, est une des plus belles que ce comté ait eues depuis longtemps. Tous les cultivateurs du comté s'étaient donné la main pour en faire un succès, et ils ont parfaitement réussi.

L'hon. M. L. P. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries, et député du comté de Rouville, les en a chaudement félicités, hier après-midi.

L'HON. M. BRODEUR

a adressé la parole vers quatre heures, au retour du champ de l'exposition.

"Cette exposition", a-t-il dit, "a été aussi bonne que celles que nous avons eues jusqu'ici. Elle est aussi une leçon de choses, et elle nous montre bien les progrès qu'a faits l'agriculture dans le comté. Je constate que le comté de Rouville peut rivaliser avantageusement avec beaucoup de comtés de la province de Québec.

"L'agriculture a fait partout beaucoup de progrès. Cependant, la classe agricole semble se plaindre quelquefois, dès qu'elle n'est pas aussi bien traitée que les autres classes. Je connais votre situation, vos peines et vos misères; mais si nous jetons un regard en arrière, on ne peut s'empêcher de constater que la situation du cultivateur d'aujourd'hui est autrement meilleure que celle des fermiers défricheurs qui ont eu à coloniser ce territoire. Il vous appartient d'imiter le courage de ces pionniers et de continuer à marcher vers le progrès.

L'hon. M. Brodeur met le cultivateur en garde contre l'émigration vers les Etats-Unis.

Il conseille au cultivateur qui ne pourrait trouver place dans le comté de se diriger plutôt vers l'Ouest Canadien, si la région du nord lui semble trop difficile pour ses forces. "Travaillons pour notre pays", a-t-il dit, "et ne nous inquiétons pas de la république voisine; elle se développera bien sans nous et conservons notre sang, nos forces et notre labeur pour notre beau pays.

L'un des principaux moyens de faire progresser l'agriculture, selon l'opinion de l'hon. ministre,

C'EST L'INSTRUCTION.

"Voyez à ce que vos enfants reçoivent une bonne instruction. La situation a changé aujourd'hui. Nos produits ne sont pas seulement consommés sur les marchés locaux; ils doivent se répandre sur les marchés étrangers, en Angleterre et ailleurs. Là, ils rencontrent les produits des autres pays: c'est le blé de l'australie, le fromage du Danemark, etc. Par conséquent ils doivent rencontrer une concurrence considérable. Et nos produits auront la supériorité, si nos producteurs savent produire. Pour cela il faut de l'instruction. Instruisons donc nos enfants.

"Dernièrement, lors d'un concours à Toronto, nous avons vu ce que peut

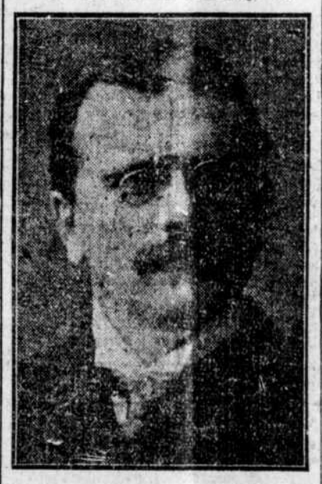

L'honorable M. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries qui a adressé la parole hier à Rougemont, à l'occasion de l'exposition du comté de Rouville.

faire un Canadien instruit. Un élève de l'école industrielle de Saint-Hyacinthe, M. Gélinas, n'a-t-il pas battu tous ses concurrents du Canada en obtenant le premier prix?

Le collège industriel de Saint-Hyacinthe n'est pas le seul. Il s'est fondé à Ottawa un collège agricole par les religieux du Saint-Esprit et je vous conseille, vous cultivateurs qui en avez les moyens, d'envoyer vos enfants à ce collège.

Sir William McDonald vient de fonder lui-même à Sainte Anne, un collège qui sera ouvert l'an prochain, et dernièrement je recevais une lettre du directeur m'informant qu'il serait heureux de recevoir des enfants de Rouville et d'ailleurs.

Le président de cette école vient encore de m'écrire qu'il ne chargera que la pension aux élèves et que ceux-ci n'auront rien à payer pour l'instruction qui leur sera fournie.

Profitons donc de ces avantages.

L'hon. M. Brodeur constate que la Province d'Ontario a fait plus que nous; mais ceci ne veut pas dire que nous ne pouvons pas faire autant et même plus.

Nous avons remplacé la culture du blé par l'industrie laitière et nous avons bien fait. A ce sujet, sur le témoignage des experts à l'exposition, M. Brodeur fait remarquer que la petite vache canadienne bien soignée, et parfois croisée avec la vache Jersey, n'est pas battue. Sans vouloir détourner les enfants

A suivre sur la page 8

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

A l'importante assemblée d'hier soir on constitue les différents comités pour l'année 1906-1907 --- Il est aussi question des salaires des professeurs n'ayant pas de diplome académique.

Le nombre des élèves aux écoles cette année est de 21 seulement plus élevé que l'année dernière. — Les raisons qui ont amené ce résultat. — Refus de nombreux enfants.

L'assemblée de la Commission des Ecoles Catholiques qui a été tenue hier soir à l'école du Plateau, dans les salles de la Commission, a été bien intéressante, et, à certains moments, assez vive et animée. C'est la première assemblée de la commission depuis la rentrée des classes. Et le rapport du secrétaire sur le nombre des élèves inscrits pour l'année courante dans les différentes écoles sous le contrôle de la Commission fait voir un bien pénible état des choses; c'est qu'il n'y a pas assez d'écoles dans Montréal, ou que les écoles déjà existantes sont trop petites, car nombre d'enfants — des centaines, peut-être plus — ne peuvent suivre l'école, faute de place.

L'assemblée était présidée par le chanoine Dauth, président. Etaient présents: l'hon. juge Piché, M. le chanoine Adam, M. l'abbé O'Meara, MM. Semple, Vallières, Payette et Gallery.

La première question sur l'ordre du jour était la formation des comités. Cette question a soulevé une piquante discussion entre M. l'abbé O'Meara et MM. Piché et Semple.

M. Vallières a proposé que les comités soient composés des mêmes membres que l'an dernier, M. l'échevin Payette remplaçant M. Laporte dans les comités où siégeait ce dernier.

En amendement, M. le juge Piché propose que M. Semple soit nommé au comité des écoles et que M. Gallery soit nommé aux Finances. Le but de l'amendement Piché était de remettre M. Semple dans son ancien comité, suivant son désir.

M. l'abbé O'Meara propose un sous-amendement qu'il retire ensuite. Par son sous-amendement, M. O'Meara voulait mettre dans chacun des trois comités un représentant du gouvernement, un représentant de la ville et un du clergé.

M. le juge Piché fait remarquer que M. Semple s'était plaint

QU'UNE INJUSTICE

avait été commise à son égard en l'écartant des Ecoles. M. O'Meara se défend d'une pareille idée. M. Semple retorque que l'on avait été dur pour lui et que systématiquement M. l'abbé O'Meara l'éloignait des Ecoles.

M. le juge Piché dit qu'il ignore le motif de ceux qui éloignent M. Semple de son ancien comité, mais que M. O'Meara est prêt à toutes les formations possibles, pourvu que M. Semple n'aille pas au comité des Ecoles.

Finalement l'amendement Piché est mis aux voix, et perdu sur la division suivante: pour—Semple, Piché, Payette; contre—Vallières, Adam, O'Meara.

La motion principale est adoptée à l'unanimité, M. Semple refusant de voter.

LES COMITES

se composent donc comme suit:

Finances, — MM. Payette, Adam, Temple.

Ecoles, — M. le juge Piché, chanoine Dauth et Gallery.

Travaux, — MM. Martineau, Vallières, O'Meara.

Aussitôt après, M. Temple propose que la question des assurances contre le feu pour les immeubles de la Commission soit déclarée comme étant de la juridiction du comité des Finances. M. le juge Piché fait remarquer qu'il serait plutôt préférable de ne pas décider la question dans ce sens là, mais d'attendre que les assurances viennent devant le bureau, qui, suivant le cas, les référera au comité qui sera dans chaque espèce, plus en mesure d'y voir.

C'est alors que M. Lacroix, secrétaire de la Commission des Ecoles, annonce que les polices d'assurances données en garantie pour le remboursement d'un prêt consenti à l'ancienne commission scolaire de la paroisse Sainte-Brigide, qui aujourd'hui fait partie de la commission, expirent demain et que le prêteur en donne avis et désigne en même temps la compagnie d'assurance où il désire que des renouvellements soient faits, Vu que le taux de ces compagnies est plus élevé que la compagnie où la Commission fait affaires, la question est référée aux Finances avec instruction de voir le contrat et de s'enquérir si la Commission est forcée d'aller où le prêteur le veut.

L'on passe ensuite aux assurances sur les nouvelles écoles en construction et sur les anciennes écoles en cours de réparation.

M. l'échevin Vallières fait motion que M. Temple soit chargé de voir à ce que

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

qui ont assumé des risques sur les anciennes écoles soient notifiées des réparations qu'on y fait et qu'elles émettent une nouvelle police pour le risque de l'ouvrier durant les travaux. Le défaut de ce faire entraînerait la nullité des polices existantes et si le feu prenait, la Commission essuierait une perte totale.

M. l'échevin Payette propose que le comité des Travaux reçoive instruction de demander à l'architecte qu'il exige des entrepreneurs que ces derniers assurent leurs travaux et transportent leurs polices à la Commission au fur et à mesure de leur émission afin que si le feu éclate, la commission soit couverte des sommes avancées aux entrepreneurs.

Ces deux motions sont adoptées à l'unanimité.

MM. O'Meara, Adam et Temple font alors part à leurs collègues de leur crainte quant à la solidité de

L'ECOLE OLIER

en voie de réparation et d'agrandissement. L'entrepreneur a enlevé les deux pignons du toit de l'école, il a fermé l'ouverture par une cloison de bois. Ces messieurs craignent que dans une tempête ou tourmente, le vent ne renverse cette cloison, ne pénètre sous le toit qu'il soulèverait comme un fétu de paille mettant ainsi la vie des enfants et du public en danger.

M. Adam dit qu'il a été terrifié par ce danger lorsqu'il a visité l'école Olier. On fait aussi remarquer que le fait de planter des pilotis en terre a fait vibrer le sol et fait diminuer la solidité de la vieille bâtisse.

D'ailleurs on se plaint que M. Lacroix a laissé l'entrepreneur ouvrir l'école aux deux bouts. Le comité des travaux est chargé d'y voir au plus tôt.

Mais M. l'échevin Payette et M.

M. le chanoine Dauth, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Vallières calment les craintes de leurs collègues. Ils sont experts en matière de construction et déclarent que jusqu'à présent le danger n'est pas grand. M. Vallières a visité les travaux avant-hier; il a fait une inspection minutieuse et le mur n'offrait aucune fissure, indice d'un danger quelconque. M. Payette fait remarquer que les cloisons élevées aux deux extrémités sont d'habitude solides et n'offrent aucun danger. Toutefois il sera prudent que l'architecte, M. Lacroix, fasse la visite quotidienne des lieux.

Sur proposition de M. le juge Piché, le comité des travaux reçoit instruction de veiller à la sécurité des professeurs et des élèves.

M. Vallières propose de mettre en vente le terrain situé au coin des rues Mance et Ontario. Le juge Piché demande d'attendre à l'an prochain afin d'obtenir un prix plus élevé.

M. l'abbé Adam dit qu'on peut l'annoncer en vente sans s'engager à accepter les prix offerts et fait motion dans ce sens-là. M. l'abbé O'Meara propose de ne pas parler de vendre maintenant et sa motion est adoptée sur division.

Ce terrain a une superficie de 35,000 pieds, et l'on désire attendre que la valeur soit d'a peu près $1 le pied. La commission possède ce terrain depuis 40 ans.

Vient ensuite la partie la plus intéressante de l'assemblée. La Commission est apelée à se déjuger sur

L'ECHELLE DES SALAIRES

des professeurs fixée avant la vacance.

M. Semple présente la motion, dont il a donné avis avant les vacances, à l'effet de porter à $1,200 le salaire maximum des cinq plus anciens professeurs de la Commission des écoles.

Ces professeurs, MM. Fitzpatrick, Leroy, La Trémouille, Gélinas et Roch, sont dans l'enseignement depuis 26 à 38 ans. Ils ont actuellement un salaire de $1,000 et ne peuvent prétendre à plus puisque la Commission, par un règlement passé avant les vacances, réserve le salaire maximum de $1,200 aux seuls porteurs du diplôme académique.

M. Semple estime qu'il est injuste de refuser à de vieux professeurs, qui ont passé leur vie au service de la Commission, une récompense qu'on est prêt à accorder à leurs collègues plus jeunes. Ils ne sont, il est vrai, porteurs que du diplôme modèle, mais leur enseignement n'en a pas été moins bon, ni leur dévouement moins constant et il n'est guère raisonnable de venir, après une quart de siècle de bons et loyaux services, leur demander de passer un nouvel examen pour obtenir une augmentation de salaire, que justifie amplement la cherté actuelle de la vie.

M. le juge Piché s'objecte à cette motion. Il explique que le comité des Ecoles a longuement étudié la question, mûrement délibéré à deux reprises et que d'ailleurs aucune injustice n'a été commise, à venir jusqu'au printemps, le maximum du salaire était de $1,000 et nulle différence n'était faite, quant aux certificats élémentaire, modèle et académique.

Afin de promouvoir les intérêts des écoles, d'élever le niveau de l'enseignement et d'améliorer les classes, le comité des Ecoles a adopté le principe suivant. Le salaire maximum des professeurs porteurs de diplômes élémentaires est fixé à $800, celui des professeurs ayant un certificat d'école modèle est fixé à $1,000 et les porteurs de certificat académique pourront atteindre $1,200.

Afin de ne pas commettre d'injustice, ceux qui ont dix ans d'enseignement, bien que n'ayant que le certificat élémentaire, auront, comme par le passé, droit au maximum de $1,000. Il serait injuste de les priver de ce droit et de les forcer à passer des examens. Tous d'ailleurs peuvent passer des examens et obtenir le certificat académique. "Il n'y a pas eu d'injustice commise envers qui que ce soit. Tous ces messieurs quand ils sont entrés sous notre contrôle savaient que la maximum à espérer était $1,000; ils n'attendaient pas plus. On ne change pas leur condition. On a créé seulement la classe académique dont ils peuvent faire partie. La question a été résolu deux fois et ce serait un mauvais précédent à créer que de se déjuger dans l'espace de deux mois."

M. Lacroix, lit la requête des cinq professeurs et après discussion le vote est pris sur l'opportunité d'entendre les requérants. MM. Piché, Payette et Adam votent contre, MM. Temple, Vallières, Gallery et O'Meara pour.

Ils sont admis dans la salle et font valoir leurs raisons qui se résument à ceci: les principaux ont été augmenté, pourquoi ne le serions nous pas. La vie coûte plus cher, nous nous sommes dévoués, nos notes sont bonnes, etc.

M. Leroy a 35 ans d'enseignement, 8 enfants, pas d'autre revenu; M. Roch, a 26 ans de service, 8 enfants, dont un à Laval, et un à l'école Polytechnique. Il n'a reçu aucun héritage; il s'est fait sa fortune tout seul, il possède des propriétés qu'il doit à ses talents financiers.

M. Gélinas, a 38 ans de service; il peut faire n'importe quelle classe, s'il n'a pas son diplôme académique, c'est que dans le début de sa carrière, on lui a dit que ce n'était pas nécessaire. Il a enseigné le dessin, le chant, la musique dans les écoles sans rémunération supplémentaire, tout simplement par dévouement.

Ces messieurs se retirent, et la commission siège

A HUIS CLOS.

M. Semple propose d'accorder la requête et d'accorder $1,200.

M. Piché dit que le règlement est sage et juste et propose le renvoie de la requête. M. l'abbé Adam propose que la question soit ajournée à la prochaine séance, vu l'absence de M. P. G. Martineau. Adopté.

M. Lacroix soumet le cas du gardien de l'école Olier; il est engagé à raison de $400 par année, la commission lui fournissant le logement. Comme l'école est en voie de réparations, le gardien a dû déguerpir temporairement. Il demande une indmenité pour payer son loyer ailleurs. Vu que le gardien de l'école Murphy est dans le même cas et qu'on lui a voté $100.

M. Vallières propose qu'on donne autant à celui de l'école Olier, soit $8.50 par mois. MM. Gallery, Piché et Payette se demandent s'il pourra avec $8.50 par mois trouver un logement convenable, près de l'école, à cette époque de l'année. M. Piché fait remarquer toutefois qu'on ne peut donner plus à celui de l'école Olier qu'à celui de l'école Murphy.

"Si une injustice a été faite à l'un, nous ne sommes pas tenus de la répéter pour l'autre, dit l'échevin Gallery. Cet homme ne peut se loger pour $8.50, et on doit le loger. Le gardien de l'école Murphy est Irlandais; mais si on a été injuste pour un Irlandais, est-ce une raison pour être injuste pour un Canadien-français. Je ne crois pas".

Les $8.50 sont tout de même voté, malgré que les commissaires trouvent juste les remarques de M. Gallery.

LE NOMBRE DES ELEVES

M. Lacroix fait rapport que les élèves inscrits cette année sont au nombre de 3,292 contre 3,271 l'an dernier, soit une augmentation de 21. Cette bien petite augmentation est due au fait que les écoles sont trop petites et que l'on a été forcé de refuser des élèves. "A la seule école Plessis, dit le curé Adam, on a refusé 100 enfants la semaine dernière".

Le comité des travaux ira visiter l'école Plessis pour voir à installer de nouvelles classes à même la salle de récréation.

La commission accepte l'invitation du comité d'hygiène et de statistique de la cité de Montréal et ira rencontrer ce comité vendredi prochain à 4 heures, pour discuter l'inspection médicale des écoles. MM. Dauth, Piché et Payette feront partie de la délégation de la commission scolaire.

M. Lacroix lit une lettre de M. Robb, trésorier de la Cité, déclarant qu'aux termes de la loi, la ville paiera à la commission scolaire les sommes perçues pour taxes scolaires, le premier janvier et le premier de juillet.

M. Payette déclare que si la commission a toutefois besoin d'argent avant ces dates, la ville lui en avancera pourvu que la commission paie l'intérêt que la ville aura elle-même à payer pour l'obtention de ces argents.

Et la commission s'ajourne.

LE FEU SOUS TERRE

New-York, 12 — On mande de Pottsville, Penn., que le feu qui a éclaté il y a 37 ans, dans la mine "Anchor", de la compagnie Reading, fait rage encore aujourd'hui.

On a constaté ce fait, hier, lorsqu'on a voulu commencer à pomper l'eau avec laquelle on avait cru noyer l'incendie.

LA PRESSE

No 1 rue Saint Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
8 SEPTEMBRE

LUNDI	FETE
MARDI	91,889
MERCREDI	91,880
JEUDI	91,926
VENDREDI	91,952
SAMEDI	115,525
TOTAL	483,172
HEBDOMADAIRE	49,813
	532,985

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,634

COMMISSION DE L'AQUEDUC

La commission de l'aqueduc a tenu hier après-midi une séance à laquelle ont été expédiées plusieurs affaires courantes.

Une somme de $300 sera consacrée à la pose de bornes fontaines dans ces nouveaux quartiers.

Une demande officieuse de $300 pour conduire l'eau au bassin du monument Young a été transmise à la commission par le surintendant. L'échevin Lévesque s'est opposé à ce que la commission vote cette somme. Il y a dans son quartier, comme ailleurs, des familles qui n'ont pas d'eau depuis des années et il vaut mieux dépenser cette somme pour leur donner une des choses nécessaires à la vie. L'échevin Gadbois est du même avis, d'ailleurs, dit-il, nous n'avons pas d'argent.

La commission n'a rien promis au comité du monument, dit le président et cette demande est laissée de côté.

M. Larivière, gardien de l'aqueduc écrit à la commission que les voitures envoyées par la Montreal Light, Heat and Power, pour faire des réparations à ses commutateurs et à ses fils détérioreront les berges de la prise d'eau. M. Janin a fait faire les réparations urgentes et la compagnie sera priée d'en payer le coût.

La commission approuve M. Janin qui a demandé au juge Choquet de se montrer très sévère pour ceux qui ont volé des tuyaux de plomb. Hier matin M. Janin a fait arrêter, par les détectives Demers et Guérin, trois personnes impliquées dans un de ces vols.

Il a été résolu de demander des soumissions au montant de $3,557, pour des tuyaux en acier destinés à recueillir et transporter ailleurs les eaux de plusieurs ruisseaux qui se déversent à l'heure actuelle dans la prise d'eau.

QUARTIER OUEST

M. Max Goldstein refuse d'être candidat à la succession de feu l'échevin Carter.

M. Max Goldstein a déclaré, hier après-midi, qu'il ne pouvait accepter la candidature dans le quartier Ouest ; à cause de ses nombreuses occupations, il ne pourrait donner assez de temps aux questions municipales.

Une autre assemblée aura lieu au Board of Trade, jeudi prochain à 3 heures et les autres candidats seront invités à y venir expliquer leur attitude sur le programme choisi par le comité des citoyens.

LE RHUMATISME

est une maladie constitutionnelle. Elle se manifeste sous formes de douleurs locales, — d'articulations enflammées et de muscles raides, — mais on ne peut le guérir au moyen d'applications locales.

Il faut, pour cela, un traitement constitutionnel, et il n'y en a pas de meilleur que le grand remède tonique et purificateur du sang.

Hood's Sarsaparilla

qui neutralise l'acidité du sang et rétablit tout l'organisme.

N'acceptez pas de substitutions, mais exigez que l'on vous donne, aujourd'hui celle de Hood. 100 doses $1.00. (291) wB

CHRONIQUE

L'INFERNAL PHONOGRAPHE

Je ne me hasarderai jamais à prétendre qu'Edison n'est pas un grand homme, un inventeur génial, car j'ameuterais contre moi les deux Amériques et une bonne partie du vieux monde, et un homme seul aurait évidemment tort contre une telle coalition. Mais c'est égal, je pardonnerai difficilement à Edison son phonographe, et je maudis le jour où il inventa cette mécanique à répétition.

Je me souviens des premiers phonographes que des barnums promenaient de place en place. Ces phonographes rudimentaires étaient d'honnêtes machines, qui disaient papa et maman et dont on tirait avec peine certains sons imitant une décharge d'artillerie, le bruit des vagues, le bugle, le cri de la chouette, ou la voix de polichinelle.

Et les curieux allaient en foule écouter avec intérêt l'instrument parlant ; ils s'en amusaient fort, car ils ne se doutaient pas, les pauvres, de ce que leur réservait l'avenir. Depuis cette époque lointaine, le phonographe s'est perfectionné, si on peut ainsi dire ; il s'est surtout multiplié, popularisé ; c'est par milliers d'exemplaires que les usines américaines le jettent chaque jour sur le marché, à des prix doux, hélas! qui ne contribuent pas peu à sa diffusion. Les citoyens de la grande république de M. Roosevelt en ont sans doute assez ; ils en ont fait un article d'exportation que nous avalons avec une inexplicable gloutonnerie.

L'engouement aidant, le phonographe nous envahit ; il pénètre partout ; il n'est pas possible d'échapper à son obsession tyrannique, ni à ses redoutables conséquences.

J'aime, après le labeur de la journée, le calme et la tranquillité ; c'est pourquoi je me suis réfugié aux confins de la ville, dans un quartier paisible, tout neuf, mi-rural, mi-urbain, où j'ai la joie d'un jardin en formation, entouré d'autres jardins projetés, une illusion de parc et d'espace.

C'est là que je comptais couler des jours et surtout des veillées paisibles, en rêvant doucement dans le calme des beaux soirs, loin du bruit des tramways, des sirènes d'automobiles et des chants cacophoniques de la belle jeunesse en ribote. Eh bien, il me faudra renoncer à cette constante villégiature "intra muros", quitter le home, rompre mon bail ou devenir enragé.

Car tous mes voisins ont un phonographe ; la place n'est plus tenable.

Dans la paix du soir, toutes les fenêtres ouvertes vomissent des mugissements, des bruits stridents, des fanfares guerrières, des refrains bachiques, des bouffées de musique bizarre, car j'ai la malechance de me trouver dans un centre où la musique américaine fait florès.

Souza et sa bande font rage ; je connais une douzaine de pas redoublés et de marches, qui passent comme autant de tourbillons, de tempêtes, de cyclones. On a l'impression d'être emporté par un typhon. J'entends aussi de la musique de cirque, évidemment écrite pour faire danser des phoques, puis les numéros à succès de tous les music halls possibles, des cris d'animaux, des vaudevilles, des chansons de nègres, la gigue, le "cake walk" et un inépuisable répertoire de fantaisies de ce genre plus délicieuses les unes que les autres.

Ce que je vous raconte là n'est pas seulement mon histoire—ma triste histoire—c'est la vôtre, c'est celle de tout le monde.

Aussi cela ne peut durer et il faudra bien qu'on trouve le moyen de mettre un terme au supplice et de réduire le phonographe au silence. Le phonographe muet, le phonographe de tout repos, voilà l'idéal à poursuivre.

Ah! Edison, si au lieu d'enfanter ce machin-là, tu avais simplement inventé une serrure incrochetable, un dentier à ressort, ou seulement un bouton de faux col ou un crochet à bottine pratique, quel autre service tu aurais rendu à l'humanité et combien celle-ci te devrait de gratitude et de reconnaissance!

Mais voilà, tu as préféré le désagréable à l'utile.

Il faut donc en finir. Mais comment? L'histoire ne nous enseigne pas par quels moyens on peut venir à bout de semblables calamités.

Quelle croisade efficace et vengeresse faut-il entreprendre pour combattre cette folie nouvelle?

Et notez que ceux qui mettent en mouvement un phonographe muni d'un pavillon gigantesque qui porte ses bruits insupportables à un demi-mille de distance, se plaignent des appareils de leurs voisins, dont la marche frénétique atténue la suavité de leur enragée musique.

Que les hommes de bonne volonté se lèvent et cherchent ensemble un expédient. Comme on a formé des ligues antialcooliques, des ligues pour le repos dominical, des ligues pour la protection des oiseaux, des ligues contre la traite des blanches, des ligues contre le tabac, contre le corset, contre l'immoralité, faisons une ligue formidable, internationale, universelle, contre cet instrument de supplice: le phonographe!

LAURENT BART.

LE CONSEIL DE ST LOUIS

A LA SEANCE D'HIER SOIR, LES EDILES SE SONT OCCUPES DE LA "MONTREAL WATER & POWER COY." ET DE LA QUESTION DE CONSTRUCTION.

Il y a eu, hier soir, réunion des membres du conseil de Saint-Louis du Mile-End, sous la présidence de Son Honneur le maire Gélinas. Etaient présents : MM. les échevins Jubinville, Turcot, Godon, Grignon et Desjardins.

M. l'échevin Turcot présente à l'assemblée une délégation des citoyens des rues Waverley et Saint-Urbain qui ont à se plaindre des règlements de constructions, où plutôt, qui voudraient que ces règlements fussent mis en vigueur.

Cette délégation se composait de MM. L. H. Brown et A. Eaton.

M. Eaton, qui parla le premier, dit qu'il se passe de drôles de choses sur la rue Waverley, près de la rue Bernard. On y construit des hangars qui servent d'habitation à de nombreuses familles.

On prétend que des Hébreux après s'être acheté un lot de terre vont à l'hôtel de ville demander un permis de construction et que, forts de ce permis, ils se construisent des remises, en arrière de l'endroit où doit s'élever leur maison, et y élisent domicile.

On voit, a déclaré M. Eaton, des hangars occupés par de si nombreuses familles que, le soir, il n'y a pas de place pour tout le monde à l'intérieur, on doit préparer des lits de camp à l'extérieur.

Les citoyens des rues Waverley et Saint-Urbain voudraient qu'un temps limité soit fixé pour la construction, après que le permis est accordé, car, disent-ils, il n'est pas juste que leurs propriétés pour lesquelles ils paient de fortes taxes, soient dépréciées par ces constructions qui devraient être temporaires, mais qui resteront si l'on ne remédie pas à la chose.

M. Brown qui parle après M. Eaton abonde dans le même sens.

M. Turcot appuie fortement les délégués et le conseil décide de voir à faire cesser tout abus.

M. Godon présente ensuite au conseil, M. Bell, un citoyen de la rue Clark qui a à se plaindre d'une manufacture des environs, dont les accommodations laisseraient à désirer. M. Bell prétend que la bouilloire de la manufacture est dangereuse, parce qu'elle provient d'une fabrique qui a été détruite par le feu. De plus, la cheminée serait défectueuse. Les voisins se plaignent de la fumée et les ménagères ne peuvent faire sécher leur linge, car la suie salit tout.

M. Turcot demande que le propriétaire de la manufacture dont il est fait mention, soit tenu de produire un certificat de l'inspecteur des bouilloires.

Un règlement proposé par l'échevin Lesjardins concernant l'enlèvement des vidanges, subit sa première lecture. Un autre règlement autorisant la ville à prolonger la rue Villeneuve, subit sa seconde lecture.

Le maire Gélinas est autorisé à tenter un grand effort pour amener la Montreal Water Power Coy à donner un meilleur service à la ville, tant sous le rapport de la pression de l'eau que sous celui de sa pureté.

M. l'échevin Jubinville dit que dans son quartier, l'eau est réellement impotable.

Les échevins ont aussi reçu un grand nombre de plaintes individuelles contre la compagnie. Le tout sera soumis à celle-ci par le maire et l'aviseur légal.

La séance est ajournée à vendredi prochain.

Maladie des Rognons chez la Femme

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est Particulièrement Heureux dans la Guérison de cette Fatale Maladie.

De toutes les maladies connues, dont les femmes sont affligées, la maladie chronique des rognons est la plus fatale. De fait, à moins qu'un traitement prompt et opportun ne soit appliqué, la patiente inquiète survit rarement.

Sachant parfaitement cela Mme Pinkham, au début de sa carrière, a étudié à fond ce sujet, et en préparant son grand remède pour les femmes — le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham — elle eut grand soin de voir à ce qu'il contienne l'exacte combinaison d'herbes nécessaires à la guérison de cette affection ; la maladie des rognons chez la femme. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham agit en harmonie avec les lois de tout le système féminin, et quoique tant de prétendus remèdes pour maladies des rognons soient annoncés, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est le seul préparé spécialement pour les femmes, et des milliers ont été guéries par lui de sérieux dérangements des rognons. Les dérangements des organes féminins affectent rapidement les rognons, et quand une femme éprouve des symptômes tels que douleurs ou pesanteurs dans les lombes, mal de reins, urine fortement colorée et abondante produisant des sensations de brûlures ou des dépôts ressemblant à de la poussière de brique; qu'elle a une soif inusitée, enflure des mains et des pieds, enflures sous les yeux et douleurs aiguës aux reins, elle peut être certaine que ses rognons sont affectés et ne doit pas perdre un instant pour combattre la mal par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, le remède féminin pour maladie de femme.

Les lettres suivantes montrent comment il réussit merveilleusement.

Mme Samuel Frake, de Prospect Plains, N.J., écrit :

Chère Mme Pinkham :—

"Je ne puis assez vous remercier de ce qu'à fait pour moi le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Quand je vous écrivis pour la première fois, je souffrais depuis des années de ce que les médecins appellent maladies des rognons et congestions des organes. J'avais de terribles douleurs dans le dos et je souffrais tellement de pesanteurs que je pouvais à peine marcher. Je ne prenais aucun bien, aussi je décidai de ne plus me faire soigner par le médecin et de prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en suis heureuse, car il m'a complètement guérie. Je fais tout mon travail, je n'ai plus de douleurs de reins et tous symptômes alarmants sont disparus.

"Je ne puis assez louer votre remède et je conseille à toutes les femmes souffrant de maladie de rognons de l'essayer."

Mme J. W. Lang, 626 Troisième Avenue, New-York, écrit :

Chère Mme Pinkham :—

"J'ai cruellement souffert de maladie des rognons. J'avais continuellement des douleurs dans le dos et j'étais découragée. L'on me dit que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pouvait guérir la maladie des rognons et je commençai à en prendre, et il m'a guérie quand tout le reste avait échoué. Je l'ai recommandé à un grand nombre de personnes qui l'ont loué hautement."

Invitation Permanente de Mme Pinkham.

Les femmes qui souffrent de maladie des rognons ou de faiblesse féminine quelconque sont priées de communiquer promptement avec Mme Pinkham, à Lynn, Mass. Mme Pinkham d'aujourd'hui est la bru de Lydia E. Pinkham, et pendant vingt-cinq ans elle a donné ses conseils gratuits aux femmes malades. Sa grande expérience lui a vraisemblablement donné les connaissances qu'il faut pour vous guérir. Les conseils sont gratuits et toujours utiles.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham : Le Remède d'une Femme pour Maladies de Femmes. yw

EDIFIANTES REVELATIONS

Ce que les commissaires des assurances apprennent, à Toronto.

Toronto, 12 — La commission des assurances a siégé tout le jour, hier, écoutant les détails de la fusion des compagnies "Home Life" et People's Life." Cette transaction a été organisée par l'hon. J. R. Stratton et M. A. J. Pattison. Ce dernier, gérant de la "Home Life" a reçu $80,000 pour la résiliation de son contrat. Ce fait était entièrement ignoré des directeurs qui, eux, reçurent divers montants et boni pour leur part.

M. John Firstbrook, pour consentir à abandonner son poste de président du bureau des directeurs, s'est fait payer $11,500.

Plusieurs témoins ont été entendus, hier, par les commissaires.

NOUVELLES DE BUCKINGHAM

Exposition agricole — L'eau baisse toujours — Accident du travail — Pauvre bûcheron.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, 12 — Le cercle d'agriculture de Buckingham a fixé la date de son exposition annuelle à jeudi et vendredi, les 27 et 28 du courant. Une somme de $450 a été souscrite pour des courses de chevaux.

La société Bernardin et Cunningham, propriétaires de l'hôtel populaire "Alexandra", de notre ville, est dissoute, et M. Joseph Bernardin reste seul propriétaire.

—L'eau de la rivière du Lièvre est tellement basse que la compagnie McLaren s'est vue dans l'obligation d'arrêter une de ses scieries, le flottage des billots étant devenu très difficile.

—M. Cyrille Tourangeau s'est fait frapper par une grue mécanique tandis qu'il était à l'ouvrage à la mine Tomkin et a eu l'épaule disloquée. Peu s'en est fallu qu'il ne reçût le choc sur la tête et que l'accident ne fût fatal.

—Un vieillard qui était parti depuis quelques semaines pour aller hiverner dans les chantiers, a été ramené dans sa famille, souffrant d'une large blessure infligée à un pied par la hache avec laquelle il abattait un arbre. M. Odile Renaud, qui est la victime de ce triste accident, a été mis dès son retour, sous les soins d'un médecin qui a constaté l'empoisonnement du sang. L'état du blessé est très critique.

PRESCRIPTION FAVORITE DU DR PIERCE (b) POUR FEMMES FAIBLES

OUVERTURE DU "SURPRISE"

M. Isidore Greenberg, l'importateur de chapeaux et de modes dont toutes les dames de Montréal ont appris à estimer et à considérer le bon goût en la matière, vient d'ouvrir au No 52 ouest de la rue Sainte-Catherine un magnifique établissement qui s'appelle "La Surprise".

L'ouverture de ce magnifique magasin aura lieu le 13, 14 et 15 septembre. Ce sera un magasin à surprises. Surprises dans les magnifiques modèles, uniques et sans rivaux, surprises dans les prix de ces confections des meilleures modistes. L'installation est absolument supérieure. Les vitrines magnifiques attirent l'attention du public.

La renommée de M. Greenberg est de plus un garant de l'excellence des marchandises qui seront vendues au "Surprise". Nous ne pouvons faire mieux que de conseiller au public d'aller visiter l'ouverture de ce nouveau grand magasin de modes et de chapeaux.

M. H. CARSCALEN

Hamilton, Ont., 12 — Il n'y a aucun changement dans la condition de M. Henry Carscalen, C.R., M.P.P.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte r.

VETEMENTS POUR GARÇONNETS

Nous vendons, ces jours-ci, des lots d'habillements pour garçonnets; c'est maintenant l'époque de l'ouverture des classes. Nous avons un assortiment très considérable de tous les plus nouveaux styles, tels que: —

Habillements Buster Brown pour garçonnets, dans de jolis mélanges d'Oxford gris et brun, ainsi qu'en serge et en cheviote bleu marine, à $4.50, $5.00, $5.50 et $6.00.

Habillements-blouse, style russe, pour garçonnets, en tweed anglais et écossais, en homespuns, en worsteds et en serges; ce sont des nouveautés dans le vrai sens du mot. Les prix varient de $3.75 à $6.50.

Habillements Norfolk, style matelot, pour garçonnets, en tweed à carreaux unis et de fantaisie, très bien confectionnés, de $3.00 à $5.00.

Habillements Norfolk, pour garçonnets, tout laine, en serge et en cheviote bleu marine, aussi en tweed brun et gris, à rayures et à carreaux de fantaisie; ils auront une excellente durée. Prix variant de $3.00 à $7.50.

Habillements à trois articles, pour garçonnets, en belles serges, en worsteds et en tweeds, anglais, écossais et canadiens, dans de jolis carreaux et rayures, aussi en tweed mélangé, à parements simples ou doubles, à $4.50, $5.00, $5.50, $6.00, $6.50, $7.00 et $7.50.

Reefers de garçonnets, en serge et en cheviote marine, avec boutons en cuivre, à $2.25, $2.75 et $3.00.

Reefers d'automne et d'hiver, pour garçonnets, en drap poilu, en beaver, en frise, etc, doublures en laine à $3.50, $4.50 et $5.00.

Pardessus courts, pour garçonnets, en drap couverte et en whipcord, dans tous les plus nouveaux styles à $4.50, $5.00, $5.50 et $6.00.

Pardessus en caoutchouc fini mat, pour garçonnets, justement ce qu'il faut pour l'école; dans toutes les grandeurs, $2.25.

Imperméables pour garçonnets, en drap à double texture, gris et fauves, de $3.00 à $5.00.

Venez voir notre assortiment.

Allans

Angle des rues Craig et Bleury et 401 rue Sainte-Catherine Ouest.

Magasins ouverts jusqu'à 9 heures tous les soirs; le samedi jusqu'à 11 heures.

Une Grande Découverte—L'HYDROPISIE

GUERIE avec des remèdes végétaux, absolument inoffensifs enlève tous les symptômes d'hydropisie dans l'espace de 5 à 20 jours; la guérison radicale s'obtient dans l'espace de 20 à 40 jours. Traitement d'essai fourni gratis à chaque malade; rien de plus franc. Pour circulaires, témoignages et traitement gratuit, écrivez au Dr H. H. GREEN'S SONS, Boîte N, Atlanta, Ga. MnK

BRASSERIE VS LA CITE

La cause en dommages de la Montreal Brewing Company contre la Cité de Montréal et la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien est commencée ce matin devant l'hon. juge Fortin. La demanderesse réclame $6,000 de dommages pour la fermeture de certaines rues, notamment de la rue St Timothée, dans l'Est de la ville, au sud de la rue Notre-Dame. La demanderesse s'est opposée à ce que la ville passe un réglement accordant au Pacifique la fermeture et l'usage de ces parties de rue.

Mtres N. K. Laflamme, C.R., et Martin Honan sont les avocats de la Montreal Brewing; Mtre J. L. Archambault, C.R., défend la Cité, et Mtre Charles Archer, C.R., représente le Pacifique.

TOUS LES GRANDS ARTISTES DE PARIS A MONTREAL

Les premiers du monde se font entendre dans le Phonographe "Pathé", le roi des phonographes.

Voyez nos Pianos et Orgues avant d'acheter ailleurs. Choix insurpassable. Hurteau et Cie, Ltée, 316 rue Sainte-Catherine-Est, (Entre Saint-Denis et Berri). (1) r

Le Vin St-Michel

N'EST PAS

Une Drogue,

NI UNE

Médecine patentée, c'est un VIN FRANÇAIS embouteillé au château du comte Jean de St-Michel, à Bordeau, France.

Ce tonique est un usage dans tous les principaux Hôpitaux de l'univers et prescrit par tous les principaux médecins, dans les cas de

Faiblesse, Anémie, Débilité, Dyspepsie, Pâles couleurs, Manque d'appétit, Insomnie, Diarrhée.

Le Nettoyage des Costumes

De ville ou de promenade Robes de soirée ou de bal, Manteaux, Gilets, Blouses ou Châles de Dames,

peut être fait à la perfection, d'après notre procédé de nettoyage à la française. Pour ce travail nos édifices, nos machines et nos employés sont entièrement séparés de nos ateliers de teinture.

Tout travail garanti aussi bon que s'il était fait en France.

BRITISH AMERICAN DYEING CO.

Bureaux et agences dans toutes les parties de la ville.

8,10,12

Ed. Silver, de la rue Ottawa, a été condamné à trente dollars d'amende et aux frais pour vente de boisson le dimanche.

Faulleton de LA PRESSE

GINETTE

La Fille du Forçat

79 Suite

Intrigué, cédant à une curiosité où il y avait peut-être du pressentiment, il se mit à l'observer à la dérobée.

Soudain, il poussa un cri.

La retraite aux flambeaux terminée, la foule s'était répandue sur la plage, entourant une énorme pyramide d'aiguilles de pins qui commençait à flamber en crépitant. En un instant, ce n'avait été qu'un brasier, d'où jaillissaient, dans tous les sens, des langues de feu bizarrement tordues par le vent et des gerbes d'étincelles. A la lueur intense qui en rayonnait dans un pourtour d'une centaine de verges, Pierre avait reconnu, dans la promeneuse solitaire, la comtesse de Tréfontaine.

Il se rapprocha d'elle vivement.

—Madame ?

—Vous! murmura-t-elle, en portant la main à son coeur... vous?... ici?..

—Le hasard, un hasard heureux m'a conduit de ce côté, où, certes, je n'espérais pas la joie de cette rencontre.

—Mes pauvres bonnes n'ont guère de distraction; je les savais si désireuses de voir la fête que je ne me suis pas cru le droit de les priver de ce plaisir et que je me suis décidée à les accompagner; elles ont trouvé des amies et les voici entrées, là-bas, dans une ronde.

—Si vous les y laissiez? suggéra-t-il, d'un ton de supplication respectueuse, et si vous m'autorisiez à vous reconduire jusqu'à la porte de "Ker-Souvenir?"

—Y pensez-vous, Senor?

—J'ai des choses d'une extrême importance à vous communiquer.

Comme elle ne répondait point, il insista.

—Je vous ai guettée tout la journée pour vous le dire, n'osant retourner chez vous.

Il ajouta:

—Je repars demain.

—Demain! fit-elle avec un sursaut de surprise où, malgré elle, perçait un regret, votre villégiature aura été plus courte que vous ne l'annonciez...

—Ce n'est point de mon propre gré que je l'abrège; je suis rappelé à Paris pour une affaire qui se rattache à celle dont je sollicite la permission de vous entretenir.

—Mais pourquoi pas ici ?

—Voyez...

Il montrait des groupes de baigneurs qui commençaient à envahir la jetée.

—Soit-dit-elle, se décidant tout à coup... venez !

Ils descendirent de l'estacade et gagnèrent la plage, en évitant la farandole rustique qu'un biniou entraînait autour du feu de joie.

Bientôt ils se retrouvèrent dans l'ombre et le silence.

Le vent de l'Ouest emportait vers l'intérieur des terres les dernières clameurs de la fête; pas d'autre bruit que la caresse mouillée de la vague s'effrangeant mollement sur le sable... nulle autre clarté que les furtives lueurs de punch de la mer phosphorescente.

Ils allaient côte à côte, dans la direction du chalet, guidés par le petit feu rouge du Pouliguen, suivant la lisière humide que le jusant découvrait, et qui offrait un sol élastique et ferme, moelleux aux pieds comme un tapis.

Pénétrés par la douceur infinie de l'heure et du lieu, ils se taisaient, soit qu'ils craignissent de rompre le charme de cette solitude à deux, soit que l'angoisse de la séparation prochaine les oppressât l'un et l'autre, et plus encore l'attente d'une explication grosse de conséquences pour l'avenir.

Cette explication redoutable, annoncée par lui, à laquelle il ne lui était plus permis de se soutraire, Pierre maintenant, n'osait plus l'aborder, et, non plus que lui, Mme de Tréfontaine ne semblait soucieuse d'en provoquer l'ouverture.

Déjà, ils apercevaient confusément sur la dune la silhouette de "Ker-Souvenir". Plus que quelques minutes, et ils auraient laissé échapper, l'un et l'autre, l'occasion inespérée, unique, que leur avait ménagée le hasard bienveillant; c'en serait fini de ce tête-à-tête sans lendemain, à la faveur duquel, dissipé le mystère qui les faisait étrangers l'un à l'autre, ils pourraient encore rejoindre leurs destinées !...

A ce moment une voix s'éleva dans la nuit.

Voix de quelque matelot du pays qui, marchant invisible devant eux, chantait sur un mode lent, monotone, impressionnant, cette ballade, très populaire au long des côtes de l'Ouest et si navrante dans sa sobre résignation, qui a nom, "le Retour du Marin."

Quand le marin revient de guerre,
Tout doux.
Tout mal chaussé, tout mal vêtu :
Pauvre marin, d'où reviens-tu ?
Tout doux.

Madame, je reviens de guerre,
Tout doux.
— Qu'on apporte ici du vin blanc,
Que le marin boive en passant
Tout doux.

Brave marin se mit à boire,
Tout doux.
Se mit à boire et à chanter,
Et la belle hôtesse a pleuré,
Tout doux.

—Ah ! qu'avez-vous, la belle hôtesse ?
Tout doux.
Regrettez-vous votre vin blanc,
Que le marin boit en passant ?
Tout doux.

— C'est point mon vin que je regrette,
Tout doux.
C'est la perte de mon mari.
Monsieur, vous ressemblez à lui.
Tout doux.

La comtesse tressaillit violemment, et, d'un mouvement involontaire, se rapprocha de son compagnon. Tous deux, après n'avoir prêté qu'une oreille distraite au début de la cantilène, en écoutaient, maintenant, avec une attention passionnée, se développer le thème mélancolique, avertis par un secret pressentiment que le drame qui se déroulait là, couplet à couplet, n'était autre que le drame de leur propre vie.

Après une pensée, la voix reprit anxieuse, non sans une pointe de raillerie amère

— ! dites-moi, la belle hôtesse,
Tout doux.
Vous aviez de lui, trois enfants ?
Vous en avez six à présent,
Tout doux.

Nouvelle pause ; l'hôtesse a-t-elle entrevu l'affreuse vérité ?

On m'a écrit de ses nouvelles,
Tout doux.
Qu'il était mort et enterré,
Et je me suis remariée
Tout doux...

Enfin, la voix conclut, assourdie, avec des inflexions graves, désolées, tragiques comme le dénouement

Brave marin vida son verre,
Tout doux.
Sans remercier ; tout en pleurant,
S'en retourna-t-au régiment
Tout doux !...

Le chanteur invisible se tut, et lorsque le vent eut emporté la dernière note de la complainte, il n'y eut plus dans l'étendue noire, que le murmure des flots...

La comtesse s'arrêta. Pierre crut entendre le bruit d'un sanglot étouffé ; il se retourna et vit qu'elle chancelait.

Plus prompt que la pensée, il la saisit dans ses bras, et l'étreignant follement contre sa poitrine, sans qu'elle songeât à le repousser :

—Suzanne !... murmura-t-il.

Un cri de joie surhumaine, qui vibra jusqu'au plus profond de ses entrailles:

—Pierre !...

—Ma Suzanne !...

—C'est vous ! c'est bien vous !... mon coeur ne m'avait donc pas trompée ?...

—Oui, dit-il, la mangeant de baisers, c'est moi, ma Suzanne, ma bien-aimée — toujours aimée !...

—Oh ! répétez que vous m'aimez encore ?

—Je n'ai jamais cessé de vous aimer !

—Que vous me pardonnez, malgré les apparences qui me condamnent ?

—Tout le passé s'efface devant la félicité de l'heure présente.

—Bien vrai.

—Je vous le jure.

—Hier, pourtant...

—Hier, je doutais encore de votre amour ; aujourd'hui, je ne doute plus.

—O ami, comme vous fûtes cruel à mon égard !

—J'avais tant souffert !...

—Si vous saviez ?...

—Mais je veux savoir ; il faut que vous me disiez la vérité...

—Ce soir ?

—Oui, ce soir ; je repars demain, et le temps presse ; la lettre qui me rappelle à Paris me laisse espérer que le moment d'agir est proche.

Elle réfléchit une seconde.

—Allons au chalet.

—Vous ne craignez pas ?...

—L'opinion du monde ? Eh ! que m'importe ! fit-elle avec une souveraine indifférence, venez !

Il la suivit, et quelques instants après, ils se retrouvaient en tête-à-tête dans le petit salon où elle l'avait reçu la veille.

Seulement, il y avait quelque chose de changé entre eux, depuis la veille ; un mot avait suffi pour renouer la douce chaîne de tendresse, rompue depuis tant d'années.

Ils n'étaient plus deux étrangers s'observant mutuellement avec réserve, hostile chez l'un, défiante chez l'autre, que leur dictaient leurs griefs ou leurs remords, ils se retrouvaient deux amants, aussi ardemment épris qu'au jour où nulle barrière ne s'élevait entre eux.

Ainsi que l'avait solennellement affirmé Pierre, tout le passé était effacé, et il ne dépendait point de lui, certes, qu'aucun nuage n'assombrit encore l'horizon de leur avenir.

Ce fut à lui, le premier, de retracer sommairement la série d'événements qui s'étaient déroulés depuis leur dernière entrevue, rue Notre-Dame-des-Champs, et l'irruption brutale, du père de Suzanne, savoir sa visite nocturne à l'hôtel Charron, le piège odieux qu'il soupçonnait avoir été tendu à sa crédulité, son désespoir à l'annonce du mariage de celle qu'il pouvait considérer comme sa fiancée, enfin, après la disparition mystérieuse de Jean et la mort de sa pauvre mère, se voyant seul au monde, son expatriation, puis la rencontre de Corentin, autre victime de leurs communs ennemis, et les incroyables aventures à la suite desquelles ils revenaient en France, riches, triomphants, disposant d'une même inlassable volonté de retrouver les êtres chers qu'ils avaient perdus et de punir impitoyablement les misérables qui les en avaient séparés.

(A suivre)

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

UNE GRANDE JOUTE POUR SAMEDI A WESTMOUNT

CULTURE PHYSIQUE

CONSEILS POUR SEPTEMBRE

LES JOURS DE PLUIE

Les journées pluvieuses pendant ce mois sont souvent aussi froides qu'ennuyeuses. Comme il est important de garder toujours une bonne circulation si l'on veut bien se porter, il faut pendant ces journées désagréables augmenter les combustions internes en prenant plus d'exercices. Ces exercices nécessairement doivent se prendre en chambre ou dans un gymnase.

Les haltères, le punching bag, la lutte, sont admirables pour fouetter la circulation ; pour ceux qui manquent de vigueur, les exercices sans appareils, la gymnastique suédoise, les mouvements rythmés, etc., remplacent avantageusement tous les autres exercices.

Chez les bébés et les invalides, il faut remplacer les exercices actifs par l'exercice passif, comme le massage, ou par la chaleur artificielle.

Comme la saison n'est pas encore assez avancée pour commencer le chauffage des maisons, le moyen le plus pratique d'entretenir une bonne circulation chez les invalides et les bébés, consiste à mettre aux extrémités un arc d'eau chaude. C'est un admirable moyen de ramener la circulation aux extrémités, et il ne faut jamais le négliger quand le froid saisit ces parties.

Souvent un bébé pleure des heures entières, et la mère aux abois lui donne du lait quand l'enfant crie parce qu'il a froid. Regardez si ces pieds sont chauds, avant de chercher toute autre cause de ses pleurs. Si vous négligez cette précaution, l'enfant toussera bientôt, car à cette saison les affections du poumon remplacent la diarrhée comme maladies courantes chez les enfants.

Chez les invalides, il faut suivre les mêmes précautions de ne jamais laisser les extrémités se refroidir.

Encore une fois, les personnes en bonne santé ne doivent pas négliger d'augmenter pendant les journées froides la somme d'exercices qu'ils prennent tous les jours s'ils veulent garder constamment une circulation parfaite.

Dr J. P. GADBOIS.

LUTTE

LE TOURNOI DE VIENNE

STEURS, PREMIER — AIMABLE DE LA CALMETTE SECOND—ANTONITCH TROISIEME

UNE REPONSE DE BOTHNER A TREMBLAY

Le tournoi de Vienne, qui avait réuni tous les plus forts lutteurs d'Europe, à l'exception de deux ou trois, vient de se terminer par la victoire finale de Steurs, le champion Belge.

Aimable de la Calmette, que tout le monde considérait comme l'égal de Raoul le Boucher, a dû céder devant son jeune rival après une lutte sensationnelle. Aimable a garde la seconde place.

Antonitch, le géant Autrichien, est arrivé troisième grâce à sa taille gigantesque et à sa force herculéenne.

Antonitch mesure sept pieds un pouce de hauteur et pèse plus de 300 livres !

STEURS, LE FUTUR CHAMPION DU MONDE

Steurs, qui vient de gagner ce championnat, est un beau type athlétique, tout jeune encore, 28 ans, et qui n'a commencé à percer que l'hiver dernier, lors du tournoi de Paris, pour la coupe de France, où il arriva cinquième.

Steurs fit alors une lutte extraodinaire à Raoul le Boucher. Ce fut le clou du tournoi. Il fallut deux soirs pour décider du vainqueur. Le premier soir, Steurs fut bien

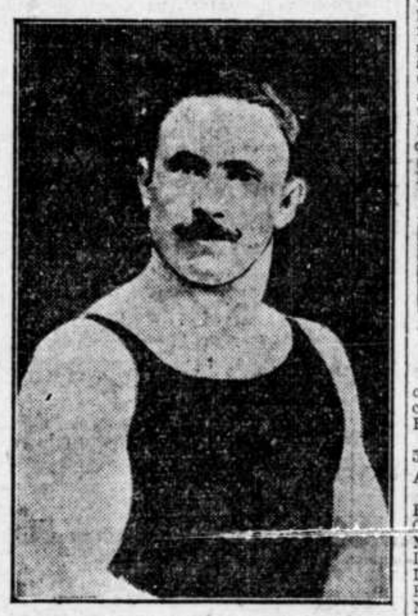

Steurs le lutteur, vainqueur du tournoi de Vienne — A fait partie nulle avec Raoul Le Boucher et a tombé Aimable De La Calmette.

près de tomber Raoul. D'une prise de corps debout, Steurs amena Raoul presque sur les deux épaules, et pendant cinq minutes, il le tint dans cette position dangereuse, où tous les spectateurs s'attendaient voir les deux épaules de Raoul toucher au tapis d'un instant à l'autre. La force énorme du jeune prodige le sauva du danger, et la lutte fut déclarée nulle après quarante minutes.

Le lendemain soir, les deux rivaux se reprirent devant une salle comble, et Raoul furieux de son échec de la veille, fit un assaut formidable et finit par triompher, ce qui lui assura la coupe, emblème du championnat.

MESURES DE STEURS

Hauteur, 5 pieds 11 pouces.
Poids, 230 livres.
Tour de poitrine, 50 pouces.
Tour de bras, 17¼ pouces.
Tour, avant-bras, 15 pouces.
Tour cuisses, 28 pouces.
Age, 28 ans.

UNE REPONSE DE BOTHNER

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que Bothner a envoyé une réponse à Tremblay. Dans cette lettre, le champion américain dit qu'il consentirait à faire la lutte au Canadien, mais il mentionne des conditions tellement extraordinaires que l'on peut douter de son désir de venir à Montréal.

NOUVELLE VICTOIRE DU NAPOLEON

Le club Napoléon s'est affirmé une fois de plus dimanche en battant les Harmonie par un score de 20 à 12. Le pitcher Duckett joua une grande partie, retirant 16 hommes au bâton.

Noms des vainqueurs :

Le clerc, Duckett, Bachand, Léger, Vadeboncoeur, Malouin, Rochon, Walsh et Villeneuve.

Le club lance un défi aux Canada, Irènes, Stars, etc. Informations chez A. Galarneau, 15 rue Mitcheson, Tél. Est 3615.

Les Capitals se préparent avec rage à leur partie avec les Shamrocks. --- Partie pour dimanche entre le National et les Pointe St Charles.

LE CLUB MONTRÉAL EST DE NOUVEAU ÉCRASÉ PAR NEWARK.

LACROSSE

LA JOUTE MONTREAL-NATIONAL

Le club Montréal est encore loin d'être champion en dépit de sa victoire facile de samedi. Il a encore à faire face aux National, et malgré leur assurance apparente, les joueurs du Montréal sont loin de se sentir à l'aise. Ils sont très inquiets dans leur for intérieur, car ils savent que le National est de taille à leur ravir les lauriers qu'ils ont conquis la semaine dernière.

Les directeurs de l'équipe canadienne française sont déterminés à faire tous les sacrifices possibles pour gagner la partie de samedi. Ils recompenseront généreusement les joueurs s'ils triomphent du Montréal. La direction considère actuellement deux moyens de prouver sa reconnaissance aux joueurs s'ils sortent victorieux dans leur rencontre avec le Montréal. On peut s'attendre à une grande joute de crosse.

LES CAPITALS SONT FURIEUX CONTRE EUX-MEMES.

Ottawa, 12. — Les Capitals ont commencé hier à se préparer à leur partie de samedi avec les Shamrocks. Ils paraissent animés d'un farouche sentiment de rage. Dix d'entre eux étaient au terrain et s'exercèrent à la course. Pas un mot ne fut échangé. Ce fut l'une des plus curieuses pratiques vues ici. Il est évident que les Capitals sont extrêmement désappointés de la triste figure qu'ils ont faite à Montréal, et qu'ils vont faire un effort désespéré pour reprendre le terrain perdu.

Petie Green qui avait abandonné la charge d'instructeur a immédiatement repris sa position et il va préparer les joueurs à leur joute de samedi.

JOUTE DE CROSSE, DIMANCHE, AU TERRAIN DU NATIONAL

Une joute de crosse a été arrangée pour dimanche, à Maisonneuve, entre le club Pointe Saint-Charles, qui a triomphé de l'équipe de la ville, le 9 du courant, au Mile-End, et le National. Les Pointe Saint-Charles, fiers de leur succès de dimanche dernier, se prétendent de taille à vaincre tous les clubs de la ville, et ils se préparent à infliger une râclée au National. Ce dernier ne l'entend pas de cette façon et espère bien infliger aux Pointe Saint-Charles une de ces défaites qui rendent un club plus modeste.

OTTAWA PROTESTE

La rivalité qui règne depuis longtemps entre les clubs de Montréal et ceux d'Ottawa a porté l'un des journaux de la capitale, le "Free Press," à écrire un violent article dans lequel il dénonce les procédés des sportsmen de la métropole. Il dit que le public de Montréal ne manque jamais de porter les accusations les plus mensongères contre les athlètes d'Ottawa, et de les décrier en toute circonstance. Il mentionne particulièrement la joute de crosse de samedi dernier, alors que des milliers de personnes sans raison aucune, dit-il, lançaient à tout moment aux joueurs le cri "Dirty Ottawas." Il prétend que c'est là une conduite injustifiable, et que les athlètes d'Ottawa n'ont rien fait pour mériter ce reproche. Il ajoute que cette même foule acclamait avec enthousiasme les joueurs montréalais lorsqu'ils tentaient d'assommer leurs adversaires.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES DU GRAND CIRCUIT

Syracuse, 12 — Quinze mille personnes ont assisté hier aux courses du Grand Circuit, et ont vu Allie Jay gagner le Prix Empire Stake, de $10,000. Sommaire :

Empire Stake, classe de 2,14, trot, 3 dans 5, bourse de $10,000 :

Allie Jay, Jay Hawker Lois, Kenny	1	1	1
Prince Edward, Eldridge	0	2	3
George Dawson, McCargo	2	4	6
Morone Gerrity	6	5	2
Imperial Allerton, Snow	4	3	4
Lord Quex, Baker	3	9	9
Ed. Bryan, Robinson	5	8	5
Nickel Grattan, Putman	7	10	8
Bowcatcher, McCarthy	8	13	7
Kenneth Mac., Nickols	12	7	10
Charlie T., Curry	10	6	d
Flexe, Demarest	11	11	d
Black Patchen, Rathbun	13	12	d
Ann Direct, McHenry	d		

Temps — 2.09¾, 2.09¼, 2.09¾.

Classe de 2,10, amble, 2 dans 3, prix de $1,200 :

Argot Boy, par Argot Wilkes, Cox	1	1
My Star, McHenry	2	2
Schermerhorn, Weeks	6	3
Young Pat, Applebe	3	6
Missouri Chief, McEwen	4	4
Stilleto C., Flowler	5	5
The Judge, Dickerson	7	7
Long John, Hayden	8	d

Temps — 2.04¼, 2.03½.

Classe de 2.08, trot, 2 dans 3, prix de $1,200 :

Nut Boy, par Nut Pine, Grace Sluggler, McHenry	1	1
Turley, Geers	3	2
Chase Benyon	2	3

Temps — 2.07½, 2.07¼.

Classe de 2.14, amble, prix de $1,200, 3 dans 5 :

Owassia, par Bingen-Improvidence Tuter	4	1	1	1
Miss Gay, McDonald	1	5	5	2
Tommy H., Moody	2	2	3	3
Country Boy, Cox	3	3	2	4
Coldie Rilard, Hayden	5	4	4	r

Temps — 2.07¼, 2.06¾, 2.08¼, 2.09¼.

Le club Saint-Pierre jouera dimanche avec le Longueuil. Le Longueuil II voudrait arranger des parties avec le Jeune Sainte-Hélène le Saint-Irénée, le Saint-Georges II, etc. Inf. chez Ch. Laurin, Longueuil.

Le National Ind. lance un défi aux Van Horne, Harmonie, Royal Canadien, etc. Inf. chez V. Beausoleil, 348 avenue Laurier.

Le Balmoral Ind. a défait le Canadien de Saint-Henri, par 11 à 1. Le pitcher Dupars retira 10 hommes au bâton.

Le Balmoral Ind. voudrait jouer avec les clubs Arlington, Terrebonne, etc. Inf. chez Eugène Bélanger, 287 rue Dufresne.

BASE-BALL

MONTREAL ECRASE UNE SECONDE FOIS PAR NEWARK

Le club Montréal a été écrasé une seconde fois par Newark hier après-midi. Le club local a été battu par un score de 6 à 0. Les visiteurs frappèrent la balle en temps opportun, et, aidés par trois erreurs des joueurs locaux, triomphèrent sans peine. Les Montréal ne firent que cinq hits, et chacun d'eux fut fait dans une inning différente. A la neuvième inning, le club local mit trois hommes sur les buts, mais ils ne purent entrer au home. Score :

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	3	0	0	2	0	0
Connor, 1b.	4	0	1	12	2	0
Phelan, c.f.	4	0	0	1	1	0
Huelsman, r.f.	4	0	2	1	0	0
Simons, 2b.	4	0	0	1	0	0
Ruhland, 3b.	3	0	0	1	5	0
Hartman, s.s.	4	0	1	1	7	2
Raub, c.	4	0	0	5	0	0
Herbst, p.	3	0	1	3	1	1
Total	33	0	5	27	16	3

NEWARK

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Cockman, 3b.	4	1	0	0	3	0
Engle, c.f.	5	0	0	0	0	0
Mahling, 2b.	3	1	1	2	1	0
Jones, l.f.	4	0	1	2	0	0
Gatins, r.f.	4	1	3	0	0	0
Brown, 1b.	3	0	0	18	2	0
Wagner, s.s.	3	2	1	3	4	1
Shea, c.	0	0	0	1	0	0
Stanage, c.	4	1	2	4	0	0
Carrick, p.	4	0	0	2	5	0
Total	34	6	8	27	15	1

Score par innings :

Montréal .000000000— 0
Newark .000002211— 6

SOMMAIRE

Coup pour 3 buts, Stanage. Double jeu, Herbst à Ruhland à Connor. Buts volés, Phelan, Cockman, Gatins, Wagner, Carrick. Frappé par le pitcher Herbst, Wagner ; par Carrick, Joyce. Struck out, par Herbst. 2 ; par Carrick, 3. Buts sur balles, par Herbst, 4 ; par Carrick, 2. Laissés sur les buts, Montréal, 8 ; Newark, 3. Umpires, Kerin et Conahan.

A Rochester :

Première partie :

		R.	H.	E.
Baltimore	.100330200—	9	7	0
Toronto	.000001200—	3	6	3

Batteries — Adkins et Hearne ; Mitchell et Slattery.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Baltimore	.000010000—	1	8	0
Toronto	.1000000001—	1	8	0

Partie arrêtée par l'obscurité.

Batteries — Ramsay et Byers ; McCafferty et Woods. Umpires, Buckley et Finneran. Assistance, 1,820.

A Buffalo :

		R.	H.	E.
Buffalo	.02102002x—	7	14	1
Providence	.001000000—	1	10	0

Batteries — Greene et McManus ; Cronin et Higgins. Umpire, Moran. Assistance, 1,812.

A Rochester :

		R.	H.	E.
Rochester	.000030000—	3	9	3
Jersey City	.000000122—	5	15	3

Batteries — McLean et Steelman ; Foxen et Butler. Umpire, Kelly.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Buffalo	78	51	605
Jersey City	74	52	587
Baltimore	72	53	576
Rochester	67	61	523
Newark	63	66	488
Providence	58	69	461
Montréal	53	75	414
Toronto	43	81	347

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Newark à Montréal.
Baltimore à Toronto.
Jersey City à Rochester.
Providence à Buffalo.

LIGUE NATIONALE

PARTIE NULLE DE 15 INNINGS A PITTSBURG

Pittsburg, 12 — La plus longue partie de baseball jamais vue à Pittsburg, a été jouée hier, entre Pittsburg et Cincinnati. Les deux clubs ont lutté pendant 15 innings sans pouvoir compter un seul point. La joute fut arrêtée par l'obscurité. La plus longue partie avant celle d'hier, avait été de 14 innings. Score :

		R.	H.	E.
Pittsburg	.000000000000000—	0	8	6
Cincinnati	.000000000000000—	0	10	3

Batteries — Willis, Phillippe, Phelps et Gibson ; Ewing et Schlei.

A Boston :

		R.	H.	E.
New-York	.010000200—	3	9	1
Boston	.000000000—	0	6	4

Batteries — Mathewson et Bresnahan ; Young et Needham.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.000012011—	5	10	1
Brooklyn	.000102000—	3	6	4

Batteries — Ritchie et Dooin ; Stricklett et Bergen.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	100	32	758
New-York	84	45	651
Pittsburg	81	48	628
Philadelphie	60	70	462
Cincinnati	56	76	424
Brooklyn	51	77	398
Saint-Louis	48	84	364
Boston	42	90	318

LIGUE AMERICAINE

New-York, 12 — A la septième inning, Hayden et Ferris, des visiteurs, en sont venus aux coups. Ferris accusa Hayden de n'avoir pas couru aussi fort qu'il aurait pu après un hit. Hayden riposta en frappant Ferris. Ce dernier suivit Hayden jusqu'au banc, et comme ce dernier allait s'asseoir, Ferris lui porta un coup de pied à la bouche. Ferris fut arrêté, et après la partie, Hayden alla se faire panser par un médecin. Score :

		R.	H.	E.
Boston	.200000001—	3	9	1
New-York	.03103400x—	11	11	5

Batteries — Barry et Armsbruster ; Clarkson et Thomas.

A Chicago :

		R.	H.	E.
Chicago	.200000010—	3	9	1
Saint-Louis	.300200011—	7	14	1

Batteries — Smith, Owen et Roth ; Powell, Jacobsen, O'Connor et Rickey.

A Détroit :

		R.	H.	E.
Détroit	.00000010201—	4	10	1
Cleveland	.02000100000—	3	12	0

Batteries — Donovan et Schmidt ; Berner et Clark.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Washington	.010000000—	1	8	2
Philadelphie	.000120101—	4	5	0

Batteries — Kitson et Wakefield ; Waddell et Shreck.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
New-York	78	49	614
Chicago	78	51	598
Cleveland	69	55	556
Philadelphie	70	56	556
Saint-Louis	66	61	520
Détroit	58	67	464
Washington	49	79	383
Boston	41	80	336

LES MASCOTTES A VALLEYFIELD

Les Mascottes se préparent activement à leur dernière partie de la saison, qui aura lieu dimanche prochain, à Valleyfield. Le club tâchera de prendre une revanche de sa défaite du 9 du courant. Il a organisé une grande excursion, et un train spécial partira de la gare Bonaventure à 9 heures 15 a.m. Il n'y a aucun doute qu'une foule nombreuse profitera de l'occasion de visiter Valleyfield, surtout lorsque le prix du billet n'est que de 80 cents.

ENCORE UNE VICTOIRE POUR CHAMBLY

Le club Chambly a défait dimanche le club Longueuil, sur le terrain de ce dernier, par un score de 7 à 0.

Score :

CHAMBLY

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Drapeau, l.f.	5	0	4	2	0	0
Guertin, 1 b.	5	0	3	3	0	0
Jeuntôt, r.f.	5	0	1	0	0	0
Meilleur, c.	5	0	0	13	0	0
Dumaine, c.f.	5	1	2	0	0	0
Larose, p.	4	2	3	2	0	0
Charon, 3b.	4	2	2	1	0	1
Collette, s.s.	4	2	2	0	2	0
Galipeau, 2b.	4	0	1	1	0	2
Totaux	41	7	18	22	2	3

LONGUEUIL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Picard, l.f.	5	0	0	0	0	0
Stafford, 2 b.	4	0	1	4	4	2
Denicourt, c.	4	0	1	11	1	0
David, c.f.	4	0	2	1	0	0
Racicot, p.	4	0	3	0	8	0
Trahan, 1 b.	4	0	1	10	0	0
Roy, r.f.	4	0	1	0	0	0
Kerwin, s.s.	4	0	2	0	0	0
Delvecchio, 3 b.	4	0	0	0	0	0
Totaux	37	0	11	26	13	2

Score par innings :

Chambly .000301030—7
Longueuil .000000000—0

SAINT-DENIS vs CHAMBLY

Le club Saint-Denis recevra dimanche la visite du club Chambly au Parc Saint-Denis. Le public aura l'occasion de revoir le pitcher Larocque qui a si bien fait dimanche dernier.

Les deux clubs donneront certainement une bonne exhibition du jeu de baseball.

JOLIETTE BAT BORDEAUX

Joliette, 12 — Le Bordeaux est venu ici avec sa fameuse équipe, mais n'a pu interrompre la marche triomphale du club local. La partie fut fort intéressante. Joliette triompha par 8 à 5, grâce à son jeu effectif au bâton. Score :

JOLIETTE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Sasseville, s.s.	4	2	2	3	2	1
Robitaille, r.f.	4	0	0	0	1	0
Manny, p.	4	1	2	4	1	0
Dubeau, 1 b.	4	1	2	12	3	1
Gravel, c.	4	1	1	2	2	0
Desaulniers, c.f.	4	1	2	1	0	0
Lépine, l.f.	4	1	0	0	0	0
Hétu, 2 b.	8	1	2	3	2	1
Montfils, 3b.	3	0	0	2	1	0
Totaux	36	8	11	27	12	3

BORDEAUX

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Richer, c.	4	0	0	3	1	0
Price et Bourassa, p	4	0	0	4	2	0
Picard, 1 b.	4	1	0	1	0	0
Ménard, 2 b.	4	1	1	13	0	1
Gauthier, s.s.	4	0	1	4	2	0
Gary, 3b.	4	0	1	2	3	0
Deslauriers	4	1	0	0	2	1
Gary, J., c.f.	4	1	0	1	0	4
Major, l.f.	4	1	0	0	1	0
Totaux	36	5	3	28	11	6

Score par innings :

		R.	H.	E.
Joliette	.20040101x—	8	11	3
Bordeaux	.000011111—	5	3	6

SOMMAIRE

Coups bons pour trois buts, Desaulniers, Sasseville, Gravel. Coups bons pour deux buts, Manny, 2; Dubeau, 2; Lépine, Sasseville, Desaulniers, Gary A. Sacrifice hits, Lépine. Buts volés, Manny, Montfils, Hétu, Frappé par les balles du pitcher, Price, Major. Premier but sur quatre balles, Manny, 3; Bourassa, 2; Price, 4. Struck out, Manny, 10 ; Bourassa, 1; Price, 4. Temps, 1.50. Umpire, Price.

Le Joliette est prêt à jouer avec le Bordeaux le 16, pour un enjeu de $25. Prière de téléphoner à E. Hétu, Phone 1.70, Lachine Locks, ce soir, entre 6 et 7 heures, autrement, le Joliette arrangera une partie avec Arlington.

LES MASCOTTES A VALLEYFIELD

Les Mascottes organisent une grande excursion pour dimanche, à Valleyfield, à l'occasion de leur partie avec les nouveaux champions. Un train spécial du Grand-Tronc partira de la gare Bonaventure, à 9 heures 15. Le prix du billet ne sera que de 80 cts.

Ce sera là la dernière partie des Mascottes cette saison, et ils feront par suite un grand effort pour gagner. On s'attend à ce qu'une foule nombreuse accompagne le club.

LE TIR

LE TIR A WINDSOR MILLS

Richmond, 11. — Voici le résultat du concours de tir tenu à Windsor Mills.

"NURSERY MATCH."

Georges Libby	28
W. Greenley	25
J. N. Cushing	25
E. L. Sleeper	20
A. W. McCabe	20
G. P. Anderson	19
Dr W. J. McCabe	17
J. W. Quinn	16
R. Healey	16
R. Witty	13
G. Witty	8
H. Bourque	5

Tournoi de la "Hamilton Powder Co."

	200 vgs.	500 vgs.	600 vgs.	Total
M. H. Healy	29	34	28	91
B. E. Converse	32	31	27	90
A. C. Hanson	30	28	29	87
J. N. Cushing	28	31	25	84
J. Learmonth	27	32	24	83
J. W. Stevenson	21	32	27	80
G. A. Witty	27	28	25	80
Dr M. McKay	18	31	27	76
R. J. McHarg	25	19	28	72
G. Libby	19	29	24	72
A. W. McCabe	23	22	20	65
E. L. Sleeper	23	23	19	65
J. R. Hébert	28	18	17	63

Tournoi de l'association :

	500 vgs.	600 vgs.	Total
B. E. Converse	48	44	92
M. H. Healey	46	42	88
M. McKak	42	44	86
E. L. Sleeper	43	39	82
G. A. Witty	46	30	76
J. R. Hébert	38	33	71
A. C. Hanson	41	29	70
J. A. Addison	35	34	69
J. W. Cushing	39	30	69
J. W. Learmonth	41	27	68
A. W. McCabe	40	26	66
R. J. McHarg	34	29	63
J. N. Stevenson	40	22	62
Geo. Libby	35	23	58

Concours spécial à 500 verges — G. A. Witty 47 ; B. E. Converse 24 ; J. N. Stevenson 24 ; A. C. Hanson 23 ; J. N. Cushing 23 ; Geo. Libby 23 ; Dr M. McKay 23 ; E. L. Sleeper 22 ; M. H. Healey 22 ; J. A. Addison 20 ; A. W. McCabe 18 ; R. Healey 15 ; W. Greenley 13 ; Jos. Astell 12.

RICHMOND VS. MELBOURNE

Richmond, 11. — Samedi dernier, avait lieu à Richmond la première partie de football de la saison. Elle fut jouée entre les clubs de Melbourne et de Richmond.

Tous deux semblaient d'égales forces. Ce ne fut que dans les dernières minutes que Richmond réussit à compter un point, qui lui donna la victoire.

Joueurs — Richmond : Kinlow, Davis, Stewart, Fynnan, Cooke, Duncan, R. Hepburn, H. Hepburn, R. Wyatt et Leonard.

Melbourne — Robothom, Hamel, F. Wadleigh, Magon, Hall, W. Burrell, A. Burrell, M. Wells, W. Davis, Atkinson et Randall. Score, 1 à 0 pour Richmond.

LIGUE SOUVERAINE

DUNHAM vs STANBRIDGE

Richmond, 11 — Une des plus intéressantes parties de baseball de la Ligue Souveraine a été jouée entre les clubs de Dunham et de Stanbridge, sur le terrain de ce dernier.

Le score a été de 7 à 3 en faveur du club de Dunham.

Voici la position des joueurs :

Dunham — McCabe, p. ; Wanantwerpt, c. ; Miltimore, 1 b. ; Bell, 2 b. ; O. Bérard, 3 b. ; J. McCabe, s.s. ; Selby, l.f. ; H. Bérard, r.f. ; Sears, c.f.

Stanbridge — Brendeon, p. ; C. Soles, c. ; Crawford, 1 b. ; Vorce, 2 b. ; Bockus, 3 b. ; Boucher, s.s. ; Martindale, l.f. ; W. Sales, r.f. ; Smith c.f.

Arbitre — Goodhue.

Dunham .010201111—7
Stanbridge .200001000—3

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE SOUVERAINE

	Gag.	Perd.	A jouer
Freilighsburg	8	1	3
Dunham	5	5	2
Stanbridge	4	6	2
Bedford	3	8	1

LE GOLF

SHERBROOKE vs WATERVILLE

Richmond, 11 — Une joute de golf a été jouée samedi à Sherbrooke, entre le club local et celui de Waterville. Les Sherbrooke ont remporté une victoire bien méritée. Voici le score :

Sherbrooke		Waterville	
R. MacDonald	3	D. Johnston	0
R. A. Right	2	W. Edgecomb	0
T. P. MacDonald	3	C. Swanson	0
C. C. Fraser	0	G. H. Craik	0
J. M. O'Halloran	2	J. Little	0
G. Woodward	0	F. W. Bean	1
J. M. Jencks	0	W. Edwards	3
A. F. Fraser	0	H. Fowler	1
	10		5

La partie terminée, un magnifique goûter fut servi par Mesdames McBain, C. Bobson, G. H. Howard et Bradford, aux visiteurs et aux membres du club local.

HILSIDE vs DUNBORO

Richmond, 11 — Une belle partie de baseball a été jouée entre les clubs de Hillside et de Dunboro, à Farnham Corner. Une victoire très contestée a été remportée par le club de Hillside. Le score fut de 11 à 10.

Position des joueurs :

Hillside — C. Clark, p. ; E. Handy, c. ; D. Therrien, 1 b. ; R. Harvey, 2 b. ; H. Larocque, 3 b. ; D. Ingalls, s.s. ; H. Shooer, c.f. ; D. Nudgett, l.f. ; C. Chalifoux, r.f.

Dunboro — E. Westover, p. ; W. Soles, c.; J. Bussell, 1 b. ; W. Laflamme, 2 b. ; A. Buchanan, 3 b. ; H. Royston, s.s. ; A. Dandlin, c.f. ; H. Dandlin, l.f. ; F. Knost, r.f.

Arbitre, A. Hardwood.

LA COURSE A PIED

UNE LETTRE DE COSTE

QUE REPONDRA HARDY ?

Nous recevons d'Eugène Coste la lettre suivante :

Coste est le coureur à pied qui devait courir contre un cycliste, dans une course qui ne fut pas décidée.

Les coureurs canadiens comme Hardy et plusieurs autres auront probablement un mot à dire au coureur français.

Voici la lettre :

Montréal, 30 août, 1906.

Monsieur le rédacteur du sport,
"La Presse,"

Monsieur,

Dans "La Presse" de lundi dernier, en donnant le compte rendu de la journée du dimanche au Parc Delorimier, vous avez fait une critique du match que j'avais eu avec le cycliste Chazotte.

Lorsque vous dites que je n'ai pas marché à une vitesse extraordinaire et que plusieurs coureurs à pied auraient pu me suivre en s'amusant, peut-être avez-vous raison, car il est absolument vrai que je n'ai pas fourni le maximum de vitesse que je pouvais donner, mais dans ce match il n'était pas question pour moi d'établir un record sur une vitesse de deux milles et demi, distance trop courte pour être appelée course de fond. Cette course était un simple handicap que le cycliste aurait gagné en couvrant la distance de cinq milles en moins de temps que le coureur à pied ne mettrait à couvrir la moitié, soit deux milles et demi.

Il y a une chose essentielle omise dans votre critique, c'est de faire savoir que lorsque la course a été arrêtée, le speaker annonçait quatre tours à mon actif et seulement 6 tours et demi à M. Chazotte, qui, pour être à ma hauteur, aurait dû avoir couvert huit tours de piste.

Si la course n'avait pas été arrêtée, il était indiscutable que je gagnais le match avec deux tours presque complets d'avance.

Que fallait-il de plus pour me montrer à la hauteur de ma réputation comme vous dites ; devais-je marcher aussi vite que le cycliste? On le sait, c'est une chose impossible, l'homme n'est pas une machine et je le répète, tout coureur sentant une course gagnée, ne donne jamais le maximum de l'effort qu'il pourrait faire dans une course contestée.

Maintenant, je le sais, il y a de bons coureurs à Montréal. J'ai fait moi-même mon possible pour lancer la course à pied, l'an dernier, avec la protection de M. le docteur J. P. Gadbois, donc rien ne sert de discuter. Il y a eu assez de polémique sur cette question et comme je l'ai fait il y a quelques mois, je lance un défi à tous les coureurs du Canada pour un match de cinq milles ou plus, à courir sur une piste de Montréal et pour laisser le champ libre je ne mets aucune condition à ce match, mon adversaire les établira, pourvu que le défi soit relevé avant le 15 septembre prochain.

J'espère, cette fois, réussir à obtenir un match sérieux qui pourra rencontrer l'approbation de tous les sportsmen.

En vous remerciant de la faveur que vous me feriez en publiant cette lettre, je reste, monsieur,

Votre tout dévoué,
EUGENE COSTE,
805 Saint-Denis.

Le club Yale a triomphé du McCready dans une partie de 10 innings. Score :

		R.	H.	E.
McCready	.0100301311—10	11	5	
Yale	.0200032022—11	13	4	

DEFIS

—Napoléon aux Stars, Arcola, Canada, Mont St Louis, etc.

—Davidson au Royal Canadien, de Ste Cunégonde.

—Harmonie au Van Horne.

—Jeune Mile-End au Strathcona. Inf. chez Léonard, 1024 rue Sanguinet.

—Yale aux Arlingtons, pour un enjeu de $25., et Richmond, pour un enjeu de $10. Inf. chez C. Désautels, 1350 avenue de l'Hôtel de Ville, Ville Saint-Louis.

—Jeune Davidson à tous les clubs. Inf. chez E. Poliquin, 65 rue Darling, Hochelaga.

Le Canada, du Mile-End, a triomphé du Cherrier Ind., par un score de 10 à 8.

Le Montréal Amateur II a défait le Balmoral II. Score :

Montréal Amateur II .122301— 9
Balmoral II .002003— 5

Le club Montréal Amateur II a joué 16 parties pendant la saison, et n'en a perdu qu'une.

Voici les noms des clubs battus : Papineau Ind., Montagnard II, Terrebonne, Delorimier Ind., 2 fois, Tailors, 2 fois, Hutchison, Boyers Ind., Jeune National, Springfield, Montagnard, Admiral, Balmoral II.

Deux parties de balle canadienne ont été jouées ces jours derniers, à Châteauguay, entre les Chapeaux Rouges et les Chapeaux Bleus. Les Chapeaux Bleus ont gagné la première partie par 10 à 5, et les Chapeaux Rouges ont pris la seconde par 11 à 10. Noms des joueurs : U. Gauthier, C. Gauthier, B. Gauthier, R. Guérard, U. Guérard, J. Coupal, L. Despatie, N. Gauthier, C. Guérard, F. Guérard, Jos. Despatie, J. Larin, N. Despatie.

Le Yale lance un défi au Richmond, pour un enjeu de $10. Informations chez C. Désautels, 1350 avenue de l'Hôtel de Ville.

DOUBLE VICTOIRE DU MAISONNEUVE

Le Maisoneuve a de nouveau affirmé sa supériorité sur les clubs de sa taille, en battant les Indépendants II et le Montréal Amateur.

Dans la première partie, les Maisonneuve déclassèrent leurs adversaires, les battant par un score de 15 à 3. La deuxième fut plus contestée, mais de nouveau les Maisonneuve sortirent victorieux par un score de 3 à 1.

Les pitchers Turner et Lafrance se firent une lutte sans merci du commencement à la fin.

Score par inning :

Maisonneuve .001000020—3
Montréal Amateur .000100000—1

Noms des vainqueurs : Allaire, Turner, Emard, Miron, Ouellette, Desjardins, Gourdeau, Kirlin et Sauvé.

Desjardins et Turner firent chacun un home run. Miron frappa un coup bon pour trois buts.

Tremblay compta l'unique point de son club.

Les vainqueurs lancent un défi aux Van Horne, aux Châteauguay, Canada du Mile-End, Union, etc.

La préférence aux Union ou aux Van Horne, pour dimanche prochain.

Téléphone : C. Sauvé, Est 1523 ; Marchands, 1523.

Le club Saint-Gabriel II a défait le Jacques-Cartier par un score de 14 à 4. Le club lance un défi aux Saint-Georges, du Patronage Saint-Georges, aux Jeunes Queen's Park, aux Jeunes Saint-Louis et aux Jeunes Canada, pour dimanche, sur le terrain des Saint-Gabriel II, au coin des rues Bélanger et Amherst. Pour toutes informations s'adresser à R. Lajeunesse, 131 ouest Lagauchetière, ou par téléphone, Main 1630, entre 6 et 8 heures p.m.

Le club Amherst a défait le club Ontario dimanche, par 24 à 17.

Le Saint-Georges a triomphé du Saint-Gabriel par 13 à 12.

Pour la deuxième fois le Jeune Wild Rose a défait les Orioles par 8 à 7. Il a aussi battu le Montcalm. Scores :

Jeune Wild Rose .11200031x— 8
Orioles .300001021— 7

Batteries — A. Dagenais et E. Roy ; Masson et H. Ménard.

Jeune Wild Rose .06115x—22
Montcalm .00 100— 1

Batteries — A. Dagenais et L. Métayer ; Senécal et Gohier.

Noms des vainqueurs — A. Dagenais c., L. Métayer p., Jos. Clément 1b., A. Leduc s.s., A. Mallette 2b., O. Lefour 3b., Cousineau r.f., Gorman c.f., R. Mallette l.f., E. Roy p.

Le jeune Davidson, d'Hochelaga, lance un défi à tous les jeunes clubs amateurs de 13 à 15 ans, pour le championnat. Sur 22 parties, ce club n'en a perdu qu'une. Inf. au No 64 Darling, Hochelaga.

Le club St Gabriel II aimerait à jouer avec les clubs suivants : Sweet Caporal, Jeunes Amherst, Jeunes St Louis, Queens Park, etc. Pour informations, s'adresser à M. Roméo Lajeunesse, 131 Lagauchetière Ouest, ou par téléphone, 1630.

Le club de baseball Springfield lance un défi au club Harmonie, pour une partie qui serait jouée le 16 du courant.

Pour informations, s'adresser à Fred. Soly, 982 St André, entre 7 et 8 p. m.

Le club de baseball Thistles, de la ligue des Amateurs de Montréal, qui n'a perdu qu'une partie cette année, désire jouer avec les clubs de la province, les St Eustache, les Joliette, les Ste Thérèse, les St Jérôme, les Terrebonne, les St Jean, ou les St Hyacinthe. Pour toutes informations, s'adresser à Robert Fortier, 210 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Le Wild Rose a triomphé des Orioles, par 8 à 7, et du Montcalm, par 22 à 1. Le Jeune Wild Rose aimerait à arranger une partie avec le Boulevard Saint-Paul. Inf. chez Alex. Mallette, écluse de Lachine.

Le club Saint-Gabriel aimerait à jouer une partie avec le club Van Horne ou avec le Canada de l'Ile Sainte-Hélène, pour dimanche prochain. La partie serait pour le championnat des jeunes clubs, et aurait lieu sur le terrain des Saint-Gabriel. Pour informations s'adresser à 131 Lagauchetière ouest.

Le club Saint-Gabriel a joué dimanche avec le Balmoral Indépendant. A la septième inning, les spectateurs intervinrent et l'umpire accorda la partie au Saint-Gabriel par un score de 12 à 7.

Le club de la Montreal Light, Heat and Power est prêt à jouer avec tout club amateur de Montréal. Il aimerait à se mesurer dimanche avec le M. B. C. S'adresser à W. Gilbert, sec. du club.

Le National II a défait les Jeunes Longueuil par 4 à 0. Noms des joueurs : H. Lalonde, buts ; A. Paul, point ; B. Verville, couvert ; A. Desnoyers, G. Clark et T. Royal, défense ; O. Landry, centre ; A. Perry, D. Carbonneau et F. Demers, attaque ; A. Gagnon, extérieur, et M. Lapointe, intérieur.

W. Paul, capitaine.

Le National III est prêt à jouer avec tous les jeunes clubs de crosse de Montréal. Inf. chez O. Verville, 105 rue Désery.

L'EXPOSITION DU COMTE DE RICHMOND

Tout permet d'augurer un complet succès — L'hon. M. Fisher en fera l'ouverture.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Richmond, 12 — La grande exposition du comté de Richmond, qui aura lieu à Richmond, mercredi et jeudi, 19 et 20 du courant, sera ouverte le 19 du courant à 10 heures de l'avant-midi, par l'hon. M. Fisher, ministre de l'Agriculture à Ottawa.

Plusieurs députés fédéraux et provinciaux seront aussi présents.

Rien n'a été épargné pour faire de cette exposition la plus belle qui ait été tenue dans le comté de Richmond.

Les entrées sont nombreuses et les exhibits des plus intéressants.

La population de Richmond chômera durant ces deux jours de fête et nos principaux établissements industriels seront fermés, afin de permettre à la population ouvrière de visiter l'exposition.

Des centaines d'étrangers en profiteront pour visiter notre petite ville durant ces deux jours.

Il y aura des courses au trot et une foule d'attractions extraordinaires durant les deux jours de cette exposition, qui est tenue sous les auspices de la Société d'Agriculture du comté de Richmond, l'une des plus anciennes et des plus prospères des cantons de l'Est.

Le bureau de direction de cette société qui opère avec tant de succès et qui a déjà fait tant de bien à la classe agricole du comté se compose comme suit:

Officiers, MM. lt.-col. E. S. Bernard, président; A. T. Lyster, vice-président; W. J. Ewing, secrétaire-trésorier.

Des prix pour un montant considérable seront accordés pour les plus beaux exhibits des différentes races de bétail. Entr'autres pour les chevaux croisés, chevaux canadiens enregistrés, race Ayreshire enregistrée, bétail canadien enregistré, bétail croisé, cochons et toutes races enregistrées, moutons Leicester enregistrés, moutons Shropshire enregistrés, moutons Scotswold enregistrés, gallinacées, et pour tous les plus beaux produits domestiques agricoles et manufacturiers et toutes sortes d'ouvrages de fantaisie, etc.

Des arrangements ont été faits pour donner tout le comfort possible aux visiteurs étrangers et des repas seront servis sur le terrain même de l'exposition, ainsi que des rafraîchissements, etc.

L'organisation est parfaite et tout donne lieu de croire que des milliers de personnes visiteront notre exposition, qui sera l'une des plus belles des Cantons de l'Est.

BASEBALL
DEMAIN
BALTIMORE VS MONTREAL
wC La partie commencera à 4 hrs p. m.

Ce que les hommes doivent à la Fit-Reform

L'auteur au Canada des vêtements confectionnés à la main, complètement finis.

La première à l'œuvre, et la première dans l'estime des Canadiens

Quand on demandait à Turner, l'artiste, comment il mêlait ses couleurs pour obtenir ses effets saisissants, il répondait "avec discernement."

Il en est de même de Fit-Reform. Un tailleur peut copier un complet Fit-Reform. Mais les vêtements Fit-Reform sont plus qu'un simple composé de drap, de fil et de boutons. L'expression, le ton, l'individualité, le style indéfinissable, la grâce et l'exclusivisme des Fit-Reform font défaut dans les vêtements copiés.

Parce que Fit-Reform crée

Et plus que cela.

Parce que Fit-Reform a des ouvriers intelligents, de même que des machines perfectionnées, pour parfaire ses créations.

Fit-Reform inventa les vêtements confectionnés à la main, complètement finis, au Canada. Fit-Reform démontra ce qu'elle pouvait retirer de cette méthode de confection.

Système des Spécialistes

Fit-Reform fut la première à adopter le système des spécialistes pour confectionner ses vêtements. Elle dressa ses hommes sur une partie individuelle du vêtement jusqu'à ce qu'ils devinssent aptes à la faire parfaitement. Aujourd'hui, dans les ateliers Fit-Reform, ces spécialistes font chacun leur partie de chaque vêtement— les manches, collets, revers, épaules, etc., entièrement à la main. Il n'y a donc pas d'exagération à dire que ses ouvriers sont les plus compétents du genre au Canada.

C'est encore Fit-Reform qui a produit le système auquel chaque homme est redevable d'avoir des vêtements seyant à la perfection: les gros hommes comme les petits, les grands comme les courts, aussi bien que ceux de taille moyenne. Le système Fit-Reform est si parfait — la gradation d'une taille à une autre est si bien suivie — qu'on peut dire sans exagération qu'il n'est personne qui ne puisse trouver les vêtements qui lui conviennent exactement à la Fit-Reform.

Les complets et pardessus sont faits de telle manière que, si, toutefois, un léger changement s'imposait, il pourrait être fait promptement et correctement. Les vêtements Fit-Reform sont entièrement finis afin de permettre aux hommes de voir s'il faut y apporter quelques modifications.

Fit-Reform a inventé

le système de Garde-robe qu'ont copié, depuis, et sur lequel ont tant brodé un si grand nombre d'imitateurs canadiens, l'appelant de différentes manières, la meilleure appelation étant celle de Fit-Reform, qui lui a été donnée par un fabricant des Etats-Unis.

Un des plus grands facteurs du succès de la Fit-Reform, c'est l'excellente qualité de draps qu'elle fait entrer dans la confection de ses vêtements. La qualité et la valeur vont de pair avec Fit-Reform.

Fi-Reform, depuis sa naissance, est toujours allé grandissant et, dès son apparition, a été regardée comme le meilleur établissement du Canada pour la confection des vêtements d'hommes.

Attention à l'étiquette Fit-Reform

On confond quelquefois Fit-Reform avec ceux qui prennent un nom à peu près semblable. On devrait être sur ses gardes en achetant des complets et pardessus, et s'assurer que ce sont bien des Fit-Reform. L'étiquette Fit-Reform est, ainsi que le prix, dans la poche intérieure de gauche de chaque véritable vêtement Fit-Reform. Qu'on ne l'oublie pas.

yC

2 DANS 1

CIRAGE A CHAUSSURES
NOIR ET BLANC

Frotter ses chaussures avec "2 dans 1" c'est faire un travail d'amour : d'amour du travail et de ses effets. Il n'y a rien de semblable pour chaussures de dames.

Noir en Boites de 10c et 25c.

Blanc en Bouteilles de 15c.

Ka C

DEUX ACCIDENTS A STE THERESE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Thérèse de Blainville, 12—M. A. Delorme a failli se faire tuer en traversant la voie du C. P. R. près de la station de Sainte-Thérèse. Le public réclame l'établissement d'une barrière à cet endroit dangereux.

Mlle V. Lamothe s'est infligée des blessures en sautant d'un train en mouvement.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r.

Il n'est pas possible,

dans les colonnes restreintes d'un journal, de peindre l'élégance et les dessins exclusifs des nouvelles chemises d'automne. Les artistes les plus habiles ont contribué à les faire plus belles que jamais. Leur mérite tout spécial peut se résumer à ceci : Prix raisonnables, confection supérieure et le plus beau choix.

R. J. TOOKE, 177 RUE SAINT-JACQUES. 493 RUE STE CATHERINE OUEST. 473 RUE STE CATHERINE EST.

LA PRESSE

MONTREAL, 12 SEPTEMBRE 1906

FINI LE BLUFF !

On se rappelle la campagne de dénigrement, d'accusations, aussi gratuites que virulentes, faite p.. le "Herald" contre "La Presse," recommandant, à défaut de municipalisation du gaz, l'adoption du système de l'échelle mobile comme en Angleterre et à Boston ou celui de la participation aux bénéfices appliqué avec succès à Toronto.

Si le sujet en valait la peine, nous reproduirions une partie des choses désagréables que notre aimable confrère décochait à tous les partisans d'un arrangement équitable avec la compagnie.

Mis au pied du mur par " La Presse," le "Herald" formula son programme : 85c les mille pieds pour un contrat de dix ans.

Ces conditions sont évidemment très avantageuses et " La Presse " les approuva, laissant à son confrère le soin d'indiquer comment on pouvait contraindre le Trust de les accepter.

Après avoir bien brouillé les cartes, après avoir monté et démonté l'opinion publique pendant les vacances du Conseil, le "Herald" fait la culbute que nous avions annoncée en publiant hier l'article que nous reproduisons ci-dessous, en entier. Résumant tout ce que " La Presse " a dit sur la question cet article pourrait, si l'alternative de la municipalisation y était mentionnée, être sorti de notre rédaction.

Notre confrère a jugé sa volte-face d'une importance telle qu'il l'a publiée en première page, sur deux colonnes, avec des blancs tout autour ; manifestation typographique de l'intérêt que l'auteur reconnaissait à sa déclaration. Nous citons :

PAS DE CONCURRENCE, MAIS UNE TRANSACTION EQUITABLE

" Le "Herald" est fortement d'opinion que Montréal ne demande pas la concurrence dans la fourniture du gaz et de l'électricité, mais UNE TRANSACTION EQUITABLE avec la compagnie existante. Il n'y a certainement rien dans la tentative de propositions faite au Conseil de nature à changer cette opinion.

Messieurs Vipond et Vipond demandent à la ville d'accepter une proposition de la plus haute importance, comportant la fourniture du gaz pendant trente ans, entraînant l'expropriation de la présente compagnie, tout en refusant de donner les noms des hommes pour lesquels ils agissent et de l'habileté desquels dépendra en grande partie l'exécution du contrat avec la ville.

" Nous le répétons, LA CONCURRENCE N'EST PAS DESIRABLE ; mais si elle l'était, la première chose à faire avant la prise en considération d'une offre de concurrence serait de s'assurer de la bonne foi des offrants et de leur possibilité à remplir leurs engagements. La proposition maintenant devant le Conseil ne permet pas à la ville de se renseignr sur ces points..

" PAS DE CONCURRENCE, MAIS UNE TRANSACTION EQUITABLE. Que signifie : une transaction équitable? Cela veut dire que les citoyens ne paieront qu'un prix raisonnable pour leur gaz — et que la compagnie ne recevra qu'un profit raisonnable sur son capital. L'irraisonnable commence quand les citoyens demandent le gaz à un prix ne donnant pas un revenu équitable sur le capital honnêtement investi et administré économiquement ou quand la compagnie demande un prix devant donner des profits nets extraordinaires.

" Une transaction équitable implique la reconnaissance par la compagnie du principe que la ville et la compagnie ont des intérêts communs ; qu'elles doivent travailler de concert ; qu'elles doivent, dans un sens être associées. La proposition implique que la cité a le droit de savoir ce qu'est un prix raisonnable, et elle implique L'OBLIGATION DE LA PART DE LA VILLE DE DONNER A LA COMPAGNIE UN MONOPOLE ET PRATIQUEMENT UNE FRANCHISE PERPETUELLE.

(Note de la Rédaction de " La Presse " : Oh !)

" Le système le plus équitable et le plus satisfaisant qui ait encore été trouvé pour arriver à cette transaction équitable pour le public consommateur et les capitalistes producteurs est celui en opération à Londres et à Boston. D'après ce système, la ville paie pour le gaz un taux devant donner à la compagnie un certain dividende. Ce dividende, à Londres, est basé sur le coût de la fabrication plus un certain percentage d'intérêts sur le stock original et un autre et plus faible percentage sur le stock majoré . De plus un autre percentage est indiqué pour le capital pouvant être investi dans l'avenir. Prenant ces montants ainsi définis, le taux du gaz nécessaire à la production du dividende fixé est facile à déterminer.

" Ce système comprend de plus une échelle mobile pour le dividende et le prix du gaz. C'est-à-dire que si la compagnie est en position d'augmenter ses dividendes, elle ne peut le faire sans réduire en même temps le prix du gaz.

" Maintenant si la L. H. & P. Co. désire une transaction équitable pourquoi ne propose-t-elle pas l'adoption de ce système? D'après lui un dividende raisonnable et une franchise sont garantis pendant qu'elle se conduira bien. Que peut-on espérer de plus raisonnable ?

(Note de la Rédaction de "La Presse" : Il y a quatorze mois que "La Presse" a proposé cette solution que le "Herald" a couvert de ridicule et appréciée avec le langage qui lui est familier).

" Mais si la compagnie jouissant de privilèges spéciaux par autorité de la Législature provinciale refuse une transaction équitable à Montréal, l'intervention de la Législature sera peut-être nécessaire afin d'obtenir pour la ville ce qu'elle ne pourra obtenir volontairement de la compagnie. En Angleterre et dans le Massachusetts on a fait appel à la législation pour obtenir une transaction équitable. Si d'autres moyens font défaut, on pourra agir de même à Québc."

× × ×

Nous l'avions prévu ; nous avions prédit qu'au moment psychologique le "Herald abandonnerait sa campagne déplorable des vacances pour alors aborder sérieusement la question.

C'est ce qu'il fait.

RESPECTEZ LES PIÉTONS !

Norman Atkinson, chauffeur d'automobile, a été convaincu d'homicide et doit recevoir, demain, la sentence qu'il mérite.

C'est la première fois qu'un chauffeur subit un procès de ce genre, dans la province de Québec ; c'est la première fois qu'un tribunal punit les excès de vitesse, l'imprudence, l'imprévoyance et l'indifférence coupables d'un automobiliste.

Espérons que ce sera la dernière.

Le président de la Cour des Sessions Spéciales, au cours du résumé des plaidoiries, a fait certaines remarques qui s'adressent non seulement aux automobilistes, mais aux conducteurs de véhicules de toutes sortes, tramways, voitures de promenade, de livraison, bicyclettes, etc. C'est l'affirmation des droits toujours méconnus que les malheureux piétons ont d'avoir la priorité sur les bêtes et les machines, lorsqu'ils ont à passer dans une route de province ou dans une rue de la ville.

Il se produit des milliers d'infractions à cette loi, tous les jours, dans les villes et les campagnes ; mais personne jusqu'ici n'ose réclamer par ignorance de nos statuts provinciaux et de nos règlements municipaux.

La vitesse des automobiles est limitée, dans la ville, à six milles à l'heure, entre les rues transversales, et à quatre milles à l'heure, aux traverses de chemins, de ruelles ou de rues. Une automobile allant à cette vitesse peut facilement être arrêtée sur-le-champ, en cas de nécessité ; les accidents comme ceux du 11 août dernier sont alors impossibles.

Le devoir de tout conducteur d'un véhicule quelconque est d'arrêter au passage d'un piéton. Les statuts provinciaux et les règlements municipaux l'ordonnent. Il y a trop de cochers, de charretiers, d'automobilistes ou de cyclistes qui l'oublient ou qui transgressent ces lois par mauvaise volonté. Combien de fois n'avons-nous pas vu, aux coins des rues, des processions de tombereaux passer au nez des piétons. Les chevaux ont les naseaux collés sur la voiture qui précède et les piétons attendent que dix, vingt, trente voitures aient passé avant de pouvoir traverser la rue. Ou encore, les charretiers, par leurs processions incessantes et souvent malicieues, font manquer le tramway à des gens pressés.

L'honorable juge Choquet le disait hier, en prononçant le jugement dans l'affaire Atkinson :

" La rue, les routes, appartiennent d'abord aux piétons ; et les conducteurs de véhicules de toutes sortes ne doivent pas l'oublier. Le premier devoir du conducteur est d'arrêter, ou de ralentir son allure, de façon à laisser passer le piéton."

L'affaire Atkinson sert donc de leçon, non pas seulement aux maniaques de la vitesse, mais à tous ceux qui ont charge de conduire des voitures.

Respectez les piétons !

LE SIROP D'ERABLE

D'après des analyses chimiques faites au laboratoire du ministere du revenu, à Ottawa, 58 pour cent des échantillons de sirop et de sucre d'érable seraient falsifiés. Il est cependant heureux, fait-on remarquer, que cette falsification n'exige pas l'emploi de substances nocives.

C'est heureux pour notre santé, certes, mais ce n'en est pas moins déplorable.

Voici une industrie qu'on pourrait à juste titre appeler nationale. Le sirop d'érable est un produit bien canadien. Il nous semble donc que nous devrions ne pas compromettre son bon renom par des falsifications qui ne peuvent pas rapporter grand'chose. Le sucre granulé dont on se sert coûte assez cher, dans tous les cas il faut payer pour s'en procurer, tandis que pour avoir l'eau d'érable, il suffit d'entailler un arbre et de recueillir la sève.

Il est vrai qu'en certains printemps, par suite de conditions climatériques défavorables, l'eau d'érable est plus rare, mais les falsifcations sont généralement trop faciles à découvrir pour qu'elles ne finissent pas par causer un mal irrémédiable. La rareté du sirop d'érable en telle ou telle année est un accident, la falsification tuera l'industrie.

Il y a un remède assez simple à cet état de chose, c'est une organisation systématique de la fabrication, une exploitation intensive des érablières. Le coût nul de la matière première, les frais peu considérable d'une exploitation même perfectionnée seraient facilement couverts par la production énorme des bonnes années et celle plus faible, mais encore suffisante des mauvais printemps. D'ailleurs, nous le répétons, la falsification est encore trop grossière pour tromper beaucoup et son coût doit être assez élevé pour qu'elle ne paie pas tant que cela.

L'ECOLE ET L'ENFANT

L'autre jour, "La Presse" faisait appel à tous les pères de famille de notre province et les conjurait de s'imposer même des sacrifices pour faire instruire leurs enfants. Nous avons démontré l'impérieuse nécessité pour une race qui veut prospérer et grandir de répandre jusque dans le plus pauvre des foyers les bienfaits de l'éducation. Nous avons fait comprendre que là est la force et le succès de la race canadienne-française. L'éducation est l'unique clef de l'avenir, et le peuple qui la possède peut aspirer aux plus grandes destinées. Nous sommes en Amérique les représentants de la race latine et comme tels nous devons tenir en nos mains le flambeau de la civilisation et avoir à honneur d'être les premiers dans l'échelle sociale.

Parents et enfants ont compris leur devoir. Tous ont frappé à la porte de nos écoles. Surpris par des légions d'enfants désireux de s'instruire, nos commissions scolaires ont eu le regret de ne pouvoir répondre à la demande. Et faute de place dans nos écoles, des centaines d'enfants dans chaque paroisse se sont vu refuser l'entrée des classes

Les commissaires ne sont pas à blâmer ; ils construisent des écoles partout. Mais cet état de choses est bien triste. Que feront ces enfants ? Rester à la maison ou aller au travail en attendant leur place, c'est perdre le goût de l'étude.

Mais si l'école est trop étroite, il y a des salles publiques que l'on peut louer, des maisons qu'on peut aménager ; il y a surtout l'église.

Les soubassements de nos temples ne pourraient-ils servir de classes à ces tout-petits ?

La question pourrait être étudiée par qui de droit.

L'EPIDEMIE REVOLUTIONNAIRE

La république cubaine suit la destinée du Centre et du Sud-Américain. Elle a sa révolution, elle en aura d'autres.

N'est-il pas en effet curieux d'étudier la vie de ces pays créés par des Européens et qui, à peine nés au soleil de la liberté, deviennent la proie de l'émeute, du pronunciamento, de la guerre civile ?

Le Mexique, avant la présidence de Porfirio Diaz, le Vénézuéla, la Colombie, le Pérou, la Bolivie, la Brézil, depuis la chute de Dom Pedro, tous ont été ensanglantés, durant des années et des années, pour satisfaire à l'ambition de quelque raté politique.

Peuplés par les Espagnols et les Portugais, ces pays ont donné naissance à une race qui semble n'avoir gardé que les qualités extrêmes de leurs pères. Les révolutions qui ont fauché tant de têtes et accumulé tant de ruines, semblent n'y laisser que des impressions fugitives chez l'homme et dans les choses. Ne cherchez pas les ruines vous ne les verrez pas ; ne croyez pas qu'on se regarde avec des regards haineux, on s'embrasse à propos de rien et de tout. Les peuples ne semblent avoir d'autre souci que de s'amuser et de se battre ; cependant, les pays jouissent d'une prospérité qui n'est pas tout simplement de surface. Mais qu'on ne croit pas qu'on veuille à tout prix garder intacts ces beaux moments et ces grasses haciendas.

Pour une élection ratée, pour une place perdue, un homme trouvera toujours cinq mille, dix mille mécontents qui appuieront ses revendications.

Cuba paraît ne vouloir pas échapper au sort général. A peine âgée de deux ans elle se paie sa petite révolution. Mais sa situation, comme celle du Mexique, ne la protègera pas contre la convoitise yankee. Le Mexique a pu perdre la Californie, le Nouveau-Mexique, le Texas, sans trop souffrir. Mais Cuba ne peut rien perdre, sans perdre son indépendance même, et les Etats-Unis, sous couleur d'intervention, se l'annexeront tout simplement. A moins que Cuba n'ait un Porfirio Diaz à la place d'Estrada Palma.

Votre Langue est Chargée !

REGARDEZ en dessous du boîtier de votre montre et voyez.

C'est une mauvaise affaire.

Qu'est-ce que vous avez mangé ?

Qu'est-ce que vous avez bu?

Dans quelle espèce de siège de paresseux avez-vous pris de l'exercice ?

Maintenant, n'allez pas croire que cela ne tire pas à conséquence !

C'est parce que ce sont vos intestins qui parlent maintenant, chaque fois que vous ouvrez la bouche.

Cela ne sert pas votre popularité, ni vos aptitudes à gagner.

De plus, un homme qui a de mauvais intestins est sur une pente dangereuse.

Et une langue chargée ou une mauvaise haleine sont des signes certains de mauvais intestins et d'une pauvre digestion.

× × ×

Allez faire une marche de dix milles, comme exercice !

La meilleure chose au monde contre la constipation, l'indigestion, la dyspepsie, c'est une marche de dix milles.

Vous n'en avez pas le temps ?

Vous êtes trop paresseux ?

Bien — il y a un autre moyen.

Prenez de l'exercice artificiel pour vos intestins.

Les CASCARETS sont cet exercice.

Ils stimulent les muscles intestinaux, tout comme le bain froid rafraîchit les muscles athlétiques.

Ils les réveillent, les renforcent, font se contracter et se détendre les boyaux et les intestins, de façon active et salubre.

Telle est la manière dont ces muscles travaillent à faire circuler la nourriture, à travers vos trente pieds d'intestins, jusqu'au bout.

C'est ainsi qu'ils répandent le suc gastrique sur la nourriture, pour la digérer.

C'est ainsi qu'ils font extraire, par les millions de petites pompes des intestins, l'alimentation de la nourriture et la transforment en sang, en tissus, en cerveau et en os.

Les Cascarets ne purgent pas, parce qu'ils n'inondent pas les intestins avec un amas de précieux suc digestif, comme le font les sels, l'huile de ricin — les "drogues", etc.

Les Cascarets opèrent comme l'exercice — ils sont inoffensifs, plaisants, simples, appropriés, mais aussi sûrs que le tir.

La mince petite boîte de dix cents, portée constamment dans votre poche de gilet, est une protection certaine contre les résultats des

—Soupers tardifs,
—La Marche lente.
—Les Plaisirs trop enthousiastes.
—Les Exercices dans la chaise de repos.
—Le Manger trop rapide.
—Le Foie paresseux.

Une tablette prise quand vous soupçonnez que vous en avez besoin, vous protégera contre 90 pour cent de toutes les autres maladies qui probablement vous atteindront. Parce que 90 pour cent de ces maladies commencent dans les intestins ou existent par une pauvre nutrition.

Les Cascarets ne purgent pas, n'affaiblissent pas, n'irritent pas et ne dérangent pas votre estomac.

Les Cascarets sont garantis pour guérir la constipation, l'indigestion, ou votre argent est remboursé.

Dix cents, chez tous les pharmaciens.

Assurez-vous que ce sont les véritables, fabriqués seulement par la Sterling Remedy Company, et jamais vendus à la mesure. Chaque tablette portant les lettres "CCC".

Un échantillon et le fameux livre "Curse of Constipation", gratis sur demande. Adressez : Sterling Remedy Company, Chicago ou New-York. (703) yw

REGARDEZ-VOUS DANS VOTRE MIROIR

Votre peau est-elle aussi douce et aussi fraiche que vous le voulez ? L'usage d'un savon impur contribue à rendre la peau dure et rude ; au contraire, le savon "Baby's Own Soap," le meilleur savon que l'on puisse faire, aidera beaucoup à rendre votre peau meilleure et conserver votre teint frais. Son parfum délicieux et sa douceur en font le favori pour la toilette.

BABY'S OWN SOAP

ALBERT SOAPS LIMITED, MFRS.,

MONTREAL.

9-1-06

BEECHAM'S PILLS

(PILULES BEECHAM)

sont le meilleur remède contre le dérangement d'estomac. Elles sont un laxatif sûr et agréable ; un remède recommandable contre la constipation obstinée, les attaques bilieuses, le mal de tête et tous les désordres dus à la mauvaise digestion, à l'indolence du foie ou aux intestins obstrués. Les Pilules Beecham

SOULAGENT PROMPTEMENT

et sont un remède d'une renommée universelle pour la guérison de ces maux qui sévissent. Leur coût est une bagatelle ; leur usage — un devoir. Pour l'amour de votre santé, insistez et demandez les Pilules Beecham. Elles feront plus pour votre corps que n'importe quel autre remède. Connues et employées par des centaines de milliers par toute la terre.

Préparées seulement par Thomas Beecham, Ste Hélène, Lancashire, Angl. En vente chez tous les pharmaciens du Canada et des Etats-Unis d'Amérique. En boîtes de 25 cents. (13) k

LECTEURS DE LA PRESSE

Avez-vous demandé par lettre mon Livre sur les Mystères de l'existence humaine, que j'offre à tous absolument gratis ? Ce livre est absolument indispensable dans toutes les familles pour en chasser à tout jamais toutes les maladies et absolument sans aucune drogue. Envoyez votre nom et votre adresse écrits très lisiblement, et mentionnez si vous avez déjà demandé ce livre et pourquoi vous ne l'avez pas encore reçu. Adressez à J. LORDET, 26 SAINTE-ELISABETH, Montréal. 202—5

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais Tonique et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste.

The Wood Medicine Co, Toronto, Ont. 2k

DONAT GAREAU- DENTISTE

905 St Denis, Montréal, Tél. E. 3431. 155-ned

Le gâteau se conserve frais lorsqu'il est fait avec la

Poudre à Pâte

COOK'S FRIEND

Pureté, Force, Perfection

VENDUE PARTOUT (4)

L'ame d'un Piano, c'est le mécanisme

Insistez pour avoir le mécanisme

'OTTO HIGEL' (2)

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 143-n

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Fourrures pour Dames

Le rayon des fourrures pour dames est maintenant ouvert pour la saison, et nous exposons un très grand assortiment de belles fourrures, consistant en

MANTEAUX, ARTICLES DE COU ET MANCHONS AUSSI FOURRURES POUR ENFANTS.

Rayon de la Quincaillerie

Moules à rosettes avec mode d'emploi pour faire de croustillantes et délicieuses rosettes pour déjeuner, lunch ou thé de l'après-midi, avec la pâte la plus mince. Toute personne peut en faire 40 en 20 minutes, pour 10 cents. Prix 50c, avec un livret de recettes.

Gaufriers pour poêles ordinaires ou à gaz.

Tubes à glacer et décorer les pâtisseries, moules à gelées, gâteaux, poudings et entrées.

Rayon de la Soie

Velveteens chiffon, fini soie, dans toutes les plus nouvelles couleurs, très élégants pour robes, prix $1.00 et $1.25 la verge.

Velours à côtes dans les plus nouvelles nuances, pour costumes, prix 75c et $1.15 la verge.

Un assortiment complet des principales soies pour robes, en louisines, paillettes, soies radium, poplinettes, messalines.

Ligne spéciale de taffetas chiffon à rayures très fines. Fini brillant, pour costumes blouses, prix 65c la verge.

RAYON DU PAPIER-TENTURE ET DE LA DECORATION

Ce qu'il y a de plus nouveau en fait de papiers-tentures anglais, français, allemands et américains.

Tentures murales en papier, en tapestry, en soie et autres tissus.

Peintures avec tous les accessoires.

Toutes les commandes promptement exécutées par un personnel expérimenté.

Estimations fournies.

Sur demande un de nos représentants ira vous voir avec des échantillons et vous donnera des conseils.

HENRY MORGAN & CO. LTD, MONTREAL.

EGOUTS

Département de la Voirie

Avis Public est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir:

Rue Fullum, de la rue Amity vers le Nord.

Rue Sherbrooke, de la rue Guy vers l'Est.

Rue Langlois, de la rue Fullum vers l'Est.

Rue St Rémi, de la rue Ste Marie à la rue Dagenais.

Rue Ste Marie, de la rue St Rémi au chemin de la Côte St Paul.

Rue Dagenais, de la rue St Rémi au chemin de la Côte St Paul.

Rue Ropery, de la rue du Grand Tronc à la rue Chateauguay.

Rue Selkirk, du chemin de la Côte-des-Neiges vers l'Ouest.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans lesdites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout suivant le règlement No 298, concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Ville.

Bureau de l'Inspecteur de la Ville,
Hôtel de Ville.
Montréal, 8 septembre 1906.

LE NOUVEAU REMEDE FRANÇAIS.

MARQUE DE THERAPION FABRIQUE

Ce remède efficace et populaire, au succès consacré, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Rostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement dans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires ; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires, et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles ce n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc., au détriment des dents du malade et de sa santé que ces médicaments ruinaient. Cette préparation purifie le sang et par suite toute l'économie et élimine complètement du corps tous les poisons.

THERAPION No. 3 s'emploie dans l'affaiblissement nerveux, l'insomnie, l'incapacité pour les études ou les affaires et dans toutes les affections pénibles résultant des soucis, du surmenage, de la dissipation et des excès, du séjour dans les pays chauds et malsains etc. Il possède un pouvoir récupérateur surprenant pour les malades débilités.

THERAPION est en vente chez les principaux pharmaciens. Prix en Angleterre 2 shillings 9 pence et 4 shillings 6 pence. En commandant, il faut indiquer quel numéro de Therapion l'on désire. La marque de fabrique ci-dessus est le facsimile du mot " THERAPION " tel qu'il apparaît sur le timbre du Gouvernement Britannique (lettres blanches sur fond rouge) fixé par ordre des autorités *sur chaque paquet*, les paquets qui ne porteraient pas ce timbre *sont des contrefaçons.*

Vendu par Lyman Bros., Ld, Toronto, et E. Fougera et Co., New-York. Prix $1.00, frais de poste 4 cents. 37—Ms-n

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTÈGENT

ETTE ERSTONAUGH & CIE

Charles H. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal. Chambre 29. 4fd-IMvm

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une loyauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ — Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

Le prix d'enregistrement est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès quelle excède $10,000.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. —Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 159-n

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

SOUMISSION

Les soumissions scellées et adressées au soussigné, avec l'indication suivante sur l'enveloppe : "Soumission pour atelier de machines à Charlottetown," seront reçues jusqu'à SAMEDI, LE 22 SEPTEMBRE, 1906, inclusivement, pour l'érection d'un atelier de construction pour les machines et forge, à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Les plans et devis pourront être examinés au bureau de l'ingénieur résident, à Charlottetown ; au bureau du secrétaire du ministère des chemins de fer et canaux, à Ottawa, Ont., et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N. B., où l'on pourra se procurer les formules des soumissions.

Toutes les conditions des devis devront être observées.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B.
4 septembre 1906. 261—10

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 10209. — Montreal Light, Heat and Power Co vs Joseph Cooke. — Le 21ième jour de septembre, 1906, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, rue Montréal Ouest à Montréal Ouest, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. Joseph Roy, H. C. S. Montréal, 11 septembre, 1906. 263—1

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

LA SAISON DU PATIN A ROULETTES EST COMMENCEE

FANFARE TOUS LES SOIRS (y compris le Dimanche) aussi les Samedis et Dimanches après-midi.

Pour ceux qui ne sont pas membres, admission 10c. Patins à roulettes, 15c de l'heure. Instructeurs et vestiaire gratis.

Commençants (dames et messieurs), membres et ceux qui ne sont pas membres, enseignés gratuitement tous les jours, de 10 à 12 a.m. et de 2 à 5 p.m. Admission—15c, y compris l'usage des patins.

ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE MONTAGNARD. 244—n

PARC DOMINION

Les Ours Dressés de Wintherman | TOUTE CETTE SEMAINE FEUX D'ARTIFICES | La Fanfare Vander Meerschen

ADMISSION: 10 cents. ENFANTS, 5 cents.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS 1440 Ste Catherine. Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 520. Semaine du 10 Septembre THEODORA Prix, Matinées 10, 15, 20, 25 et 35c. " Soirées 10, 25, 35, 40 et 50c. Semaine prochaine: LES AVENTURES DE "JOE" LACHANCE. 261-5

THEATRE DES NOUVEAUTES—Comédie Française. Tél. Bell Est 1895. Semaine du 10 Septembre: "LE BERCAIL" Pièce en 3 actes, par Henry Berstein. Intermèdes spéciaux Lundi soir. Matinée Samedi. Semaine prochaine: Le Reveil, par Paul Hervieu. 261-6

Ouimetoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 10 Sept. Reouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2¼ hrs; soir à 8¼ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 261-6

HIS MAJESTY'S — Toute cette semaine Montgomery et Stone dans the RED MILL 261—6

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinée: Mercredi et Samedi. ME, HIM and I 261-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et soirs cette semaine, QUEEN OF THE CIRCUS. Prix 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine: THE SMART SET. 261—6

ROYAL.— Toute cette semaine. Matinée tous les jours. THE TIGER LILIES. Prix: 10c, 20c, 30c et 50c. 261-6

KENETOSCOPE COIN VISITATION ET ONTARIO. Vues animées. Admission: Matinée 5-10c. Soirée 10-15c. 261-6

PARC RIVERSIDE Toute cette Semaine Vaudeville et Vues Animées. Admission 10c. Tous les sièges gratis. 262—4

ARENA CE SOIR

Jeudi et Vendredi A 8.15 HEURES

Concerts.—Tournée d'adieu de la FAMEUSE FANFARE DES LIFE GUARDS

Ne manquez pas cette opportunité d'entendre la fanfare favorite de la maison royale.

Sièges réservés actuellement en vente au bureau du "Star" de la rue Ste Catherine. Prix, 25c, 50c, 75c et $1.00.

Ordres du Lieut.-Col. Mackay,

Commandant.

Il y aura parade du 65e Régiment, C.M.R., mercredi, le 12 courant, à 8 h. p.m., en vue des exercices préparatoires aux manœuvres du jour d'Actions de Grâces. Uniforme: Petite Tenue.

Par ordre,

LOUIS H. ARCHAMBAULT, Capitaine. 262-2 Adjudant pro tem 65e Régt.

PROFESSIONNEL

DR P. E. BOUSQUET Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. ASSISTANT-MEDECIN à L'HOTEL-DIEU 28 rue St Denis, Montréal. 12,15 E Tél. Bell Est 779.

DEMENAGEMENT

Le dentiste Franchère a maintenant ses bureaux au No 144 Saint-Denis. Tél. Est 1591. 287-1Mj-nE

A LOURDES

UNE JEUNE FILLE EST RESSUSCITEE AU PASSAGE DU ST SACREMENT.

Le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, en France, attire sans cesse les malades du monde entier. Ceux qui souffrent et que la science abandonne à leur sort, y viennent avec confiance demander sinon la guérison, du moins le soulagement à leurs maux.

Rien de plus pathétique que de voir ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants se grouper autour du sanctuaire de la Reine du Ciel. La foi qui opère des miracles rayonne dans leurs yeux et les prières qui s'élèvent ferventes sont souvent exaucées

Cette année, on rapporte que des nombreux miracles se sont opérés à Lourdes. L'un des plus pathétiques dont les dépêches fassent mention depuis quelque temps, vient de se produire.

Une dépêche de Paris nous apprend qu'une jeune fille de 18 ans, qui souffrait de maladie du coeur, venait d'être apparemment rayée de la liste des vivants, emportée par le mal qui la faisait souffrir. Au passage du Saint-Sacrement, cependant, elle se leva soudain sur sa couche et se mit à marcher.

A l'heure actuelle, il y a plus de 40,000 pèlerins à Lourdes, et ces manifestations de la volonté divine sont bien faites pour activer leur foi.

LA GARDE REPUBLICAINE

Le fameux corps de musique qui a visité Montréal il y a deux ans est aujourd'hui à Milan.

(Par cablogramme spécial à "La Presse.")

Milan, 12 — La musique de la garde républicaine, qui va participer à un concours international de musique, est arrivée à Milan.

Elle a été reçue à la gare par le comité du concours, la musique municipale de Milan, les musiques militaires et les autorités.

Une foule nombreuse assistait à l'arrivée, acclamant la garde républicaine et criant: "Vive la France!" Les gardes répondaient par le cri de "Vive l'Italie!"

Les musiques ont joué la "Marseillaise".

Le cortège s'est rendu en voiture au palais de l'exposition permanente, où les autorités municipales et diverses musiques, notamment celle de la marine italienne, ont souhaité la bienvenue aux musiciens français. Au champagne, le syndic a prononcé un toast et salué la garde au nom de la ville. Le chef de la garde a remercié de la réception chaleureuse qui avait été faite à celle-ci.

La garde républicaine a donné son premier concert dans la salle des fêtes de l'Exposition.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 2

UN ETRANGE ACCIDENT

ON EST OBLIGE DE SE SERVIR D'UNE HACHE ET D'UNE PINCE EN FER POUR RETIRER UN JEUNE HOMME D'UNE POSITION DANGEREUSE.

Alfred Trudel, âgé de 17 ans, domicilié au No 405, rue Cadieux, a été, hier après-midi, victime d'un accident bien étrange.

Le jeune Trudel, qui est à l'emploi de Boulter, Waugh et Cie, au No 491 rue St Paul, reçut l'ordre d'aller porter quelques fourrures à l'étage inférieur.

Voulant être de retour plus vite, le jeune garçon se dirigea vers l'ascenseur dont la cage était en ce moment ouverte.

Le jeune Trudel glissa et sa jambe gauche se trouva prise entre le mur et la toiture de l'ascenseur.

S'apercevant que le jeune employé était grièvement blessé on appela une voiture d'ambulance de l'Hôpital-Général.

Le docteur Hunter, le médecin ambulancier, demeura interdit lorsqu'il constata qu'il lui était impossible de retirer le jeune garçon de sa position.

Ce n'est qu'après avoir employé une pince de fer et une hache qu'on réussit à dégager le jeune Trudel de sa dangereuse position. Le blessé fut ensuite transporté à l'hôpital, où on constata qu'il ne s'était heureusement infligé aucune blessure grave.

Le jeune Trudel devra cependant garder le lit durant quelques jours afin de se guérir de nombreuses contusions qu'il s'est infligées à la jambe.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 12—L'eau est extrêmement basse dans la rivière Saint-Maurice, à tel point que la descente des billots est très lente, pour ne pas dire impossible. Une compagnie a 900,000 billots en bas de Grand'Mère, qui ne peuvent être flottés jusqu'ici, à moins que nous ayons de fortes pluies qui fassent monter le niveau de la rivière Saint-Maurice.

—L'assemblée régulière convoquée pour procéder à l'élection annuelle des officiers de l'Association Médicale du District des Trois-Rivières, a été tenue à la salle des sociétés de secours mutuels, rue Saint-Joseph. On procéda aux élections, avec le résultat suivant: Président honoraire, Dr J. E. Hétu; vice-président honoraire, Dr L. P. Fiset, M.P.P.; président actif, Dr E. F. Panneton; 1er vice-président actif, Dr Henri Marchand; 2e vice-président actif, Dr M. E. Gervais; secrétaire-trésorier, Dr J. A. Saint-Pierre; comité de direction: Drs O. Milot, C. J. Gélinas, J. A. Belisle, O. Elie et tous les médecins de Trois-Rivières.

—L'enquête dans la cause de Bouchard a été ajournée au 19 de septembre courant.

NOURRITURE PURE

Le nom de "Clark" sur les boîtes de conserves est un signe de nourriture saine et parfaitement pure. (30) r

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Désormais la "BIBLIOTHEQUE POUR TOUS" ne répondra plus aux consultations portant sur la médecine. Cette réserve lui est commandée par le danger qu'il y a de prescrire un traitement quelconque sans autre diagnostic que celui qui résulte des renseignements fatalement incomplets fournis par le correspondant sur l'affection particulière dont il se plaint.

Il en est de même des questions de droit auxquelles on ne peut répondre qu'après examen des titres qui servent de base aux prétentions des correspondants.

2297. DEMANDE. — Chasseur. — Connaissez-vous un remède prompt et facile contre les piqûres de guêpe?

REPONSE. — Vous avez bien dit piqûre de guêpe et non pas piqûre d'abeille; trop de gens confondent ces deux appellations.

Le meilleur remède pour engourdir, pour annihiler même tout effet venimeux d'une piqûre de guêpe est de frotter vigoureusement le point touché avec un quartier d'oignon frais coupé. A défaut d'oignon, on peut employer un poireau écrasé ou du jus de cerfeuil. L'ammoniaque ou, plus exactement l'alcali, interviendra pour des piqûres déjà anciennes et qui se sont envenimées.

2298. DEMANDE. — Numismatique. — Quelle est la valeur approximative de la médaille-souvenir de la Confédération et connaissez-vous quelqu'un qui voudrait en acquérir une?

REPONSE — Les médailles dites de la Confédération — pourvu naturellement qu'elles ne soient pas en or — s'obtiennent facilement à Montréal pour un dollar. Nous ne connaissons personne, en dehors des collectionneurs, qui ait quelque raison d'en acheter.

2299. DEMANDE. — Lachine. — De quand date la construction du chemin de fer de Montréal à Lachine?

REPONSE. — Cette ligne a été établie en 1847.

2300. DEMANDE.—Philatète.—On offre, paraît-il, toute une fortune pour un timbre-poste d'Annapolis; savez-vous au juste combien c'est? Par la même occasion, dites-moi donc quelle est la forme de ce timbre?

REPONSE — On annonce en effet qu'un riche collectionneur américain offre $50,000 poru un timbre d'Annapolis de 1847, pourvu qu'il soit adhérent à l'enveloppe. Ce timbre ou plutôt ce cachet est circulaire et porte au centre un aigle aux ailes déployées, tenant dans son bec un rameau d'olivier.

2301. DEMANDE. — Explorateur. — Où est situé le plus grand terrain marécageux, près des lignes de chemin de fer, dans la province de Québec.

REPONSE — Le dos d'âne qui sépare le bassin de la baie d'Hudson de celui du Saint-Laurent, est un immense marécage, le plus grand assurément qui soit en notre pays. Le chemin de fer du Grand Tronc Pacifique va le traverser, sinon par sa voie principale, du moins par ses tributaires ou embranchements.

La savane de l'Assomption, qui s'étend de l'embouchure de la rivière de ce nom jusqu'à Batiscan, est aussi un immense marécage que cotoie le chemin de fer du Pacifique, qui va de Montréal à Québec.

2302. — DEMANDE.— Térésien.—Existe-t-il quelque part des documents ou régistres donnant le nom, l'âge et la provenance des premiers colons du Canada, de 1600 à 1700, et capables de combler les lacunes du Dictionnaire Généalogique de l'abbé Tanguay?

REPONSE: — C'est dans les régistres de l'état civil que l'abbé Tanguay a puisé les éléments de son dictionnaire. Or, des régistres sont conservés, partie dans les différentes paroisses de la province et partie dans les greffes des différents districts judiciaires.

2303. DEMANDE. — Mécanicien. — De quand date pratiquement le premier chemin de fer?

REPONSE: — C'est le 25 juillet 1814 que George Stephenson a pour la première fois attelé une locomotive à des wagons de chemins de fer à Killingworth.

2304. DEMANDE. — Ménagère. — Comment faut-il s'y prendre pour cristalliser des objets en fil d'archal, corbeille, porte-allumettes, porte-montre, etc.?

REPONSE: — On enveloppe la carcasse de fil d'archal avec du coton non tors, pareil à celui avec lequel on fait les mèches de lampe; on prend une demi-livre d'alun que l'on fait cuire dans de l'eau; on met cette dissolution dans une terrine creuse, dans laquelle on suspend l'objet que l'on veut cristalliser de façon qu'il ne touche aucunement les parois de la terrine, et qu'il soit entièrement couvert par le liquide dans lequel on le laisse pendant 36 heures.

Si l'on veut obtenir une cristallisation bleue ou rose, on emploie, dans le premier cas, du sulfate de cuivre au lieu d'alun; dans le deuxième cas, on enveloppe le fil d'archal avec du ruban rose au lieu d'employer du coton.

2305. DEMANDE. — St Hubert. — Peut-on savoir ce que la chasse donne de revenus à la France — j'entends à l'Etat et aux communes — et de profits aux particuliers.

REPONSE: — Les seuls renseignements que nous ayons pu trouver à cet égard portent sur l'exercice de 1903-1904. Cette année-là, les permis de chasse, en France ont atteint le nombre de 484,627, et ont rapporté $1.740,000; le monopole des poudres, $2,000,000; les adjudications des droits de chasse à courre dans les forêts de l'Etat, $400,000; l'impôt sur les chiens courants ou couchants $2,000,000.

Ce sont encore des millions que l'Etat et les communes en France retirent des droits de douane, d'enregistrement et de timbre, frais de justice, frais d'actes pour les locations, les procès de chasse, etc., etc. Les particuliers n'en retirent pas moins, au chapitre des armes et munitions, engins de chasse, vêtements particuliers, etc., etc.

Bref, de toute source, l'Etat, les communes et les particuliers retirent de la chasse, en France, un milliard de francs par année, soit, $200,000,000.

2306. DEMANDE. — Politico. — Quelle est la date exacte des élections générales qui ont été faites au Canada en 1884?

REPONSE: — Les élections générales de cette année-là ont eu lieu le mardi, 29 janvier.

ECOLIERS PEU COMMODES

Les élèves d'une maison d'éducation font sauter l'institution qu'ils fréquentent.

New-York, 12 — On mande au "World" que les élèves de l'école "Prospect Hill" ont fait sauter l'institution qu'ils fréquentaient, parce qu'ils voulaient avoir de plus longues vacances.

Les dommages sont peu considérables.

Les écoliers ont été logés dans des quartiers temporaires.

COMPARAISON FAVORABLE

Mlle Mathison, surintendante, depuis 1900, de l'hôpital pour les contagieux de Toronto (Toronto Isolation Hospital), est à Montréal depuis jeudi dernier et a visité les hôpitaux Saint-Paul et Alexandra. Mlle Mathison ne cache pas son admiration pour la façon dont sont administré ces deux hôpitaux. Elle a été surprise de voir combien peu de contagieux nous avons. Quand elle partit de Toronto, il y avait 60 malades à l'hôpital et ici elle n'en a trouvé en tout que 20.

LE PACIFIQUE A WINNIPEG

Winnipeg, 12. — Le maire Shape ainsi que le trésorier et le contrôleur de la cité ont signé l'arrangement intervenu entre la cité et le Pacifique Canadien, concernant les taxes de l'hôtel Alexandra, le pavage de l'avenue Higgins et les taxes sur les terrains appartenant à la compagnie dans les limites de la cité.

LES LISTES ELECTORALES

Le délai pour l'inscription des noms sur les listes électorales dans la province de Québec, à l'exception des villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières, expirera samedi prochain, le 15 septembre courant.

MAISONS D'EDUCATION

Cours LEBLOND DE BRUMATH ET DE BOISSIEU 122 Saint Denis.

Le plus ancien cours fondé au Canada pour la préparation à tous les examens: Droit, Médecine, Art Dentaire, Pharmacie, Ecole Polytechnique, etc. Etudes classiques rapides. Succès constant.

S'adresser 476 Rue Dorchester Est. 257-13

The Montreal Business College

46 rue Université, coin Ste-Catherine

CINQ PROFESSEURS DE STENOGRAPHIE.

Trois pour la dernière méthode de sir Isaac Pitman et deux pour le français et l'anglais, d'après le même système. Clavigraphie au clavier et semi-vue, comptabilité par les systèmes "Budget" et à feuilles détachées et toutes les entrées faites d'après les documents commerciaux; calcul rapide et exact et calligraphie courante.

Le progrès est la base la meilleure et la plus solide du succès dans l'enseignement et ce collège en a été la preuve depuis 42 ans.

Venez, écrivez ou téléphonez Uptown, 151, pour avoir un prospectus.

Adresse: J. D. DAVIS, principal. 261-26

BEAUX ARTS

Les Classes de l'ASSOCIATION DES ARTS, 23 squares Phillips, pour 1906-07, seront ouvertes comme suit:
MODELE VIVANT, ANTIQUE et COMPOSITION, 15 octobre.
PEINTURE, d'après modèle drapé, 2 novembre.
MODELAGE, en glaise, 2 novembre.
CROQUIS, dessin en plein air, 14 septembre.
CLASSES ELEMENTAIRES, 2 octobre.
Pour détails, s'adresser au secrétaire. 241-25

R. Octave Pelletier, Romain Pelletier, PROFESSEURS DE PIANO

Victor Pelletier, PROFESSEUR de VIOLONCELLE

23 RUE MANSFIELD. 10 12,14

Les Cours Anglais et Français

Dirigés par MESDEMOISELLES BARTLEY, s'ouvriront le 5 septembre.

Classe spéciale pour les jeunes filles françaises désirant apprendre l'anglais.

220 rue Sherbrooke Ouest. 8,10,12

JOYEUX "SEND OFF"

LES CONFRERES ET AMIS DU Dr HENRI TAUPIER LE FETENT AVANT SON DEPART POUR L'EUROPE.

Les amis du Dr Henri Taupier, interne à l'Hôtel-Dieu, a été lundi soir l'objet d'une démonstration toute spontanée de la part de ses amis, à l'occasion de son départ pour l'Europe. Le "send off" a été joyeux et cordial. Une adresse spirituelle et folichonne a été présentée au docteur, avec accompagnement d'un bouquet unique en son genre. Cette marque d'estime de la part de ses confrères et amis a touché profondément le héros de la fête, qui a répondu à l'adresse dans des termes heureux dans lesquels on sentait son âme vibrer à l'unisson de ceux qui l'avaient préparée.

Comme il est d'occurence en pareille occasion on sabla quelques verres de champagne tout en dégustant de délicieux havanas, au milieu d'une conversation amicale, pétillante d'esprit et rappelant d'anciens souvenirs pleins de saveur.

Le Dr Taupier partira jeudi, pour Paris, en compagnie des Drs T. Masson et G. Archambault pour continuer ses études médicales, spécialement la chirurgie et les maladies des voies génito-urinaires.

Le Dr Taupier a été l'un des présidents les plus populaires des étudiants en médecine de Montréal, et était médecin interne de l'Hôtel Dieu depuis un an et demi.

Etaient présents à la fête: les docteurs Bousquet, Lonergan, Ethier, Meunier, Robichon, Harry, Handfield, Bourgeois, Corriveau, Archambault, Guénette, Martel, Hamelin, La Rose; MM. Dufresne, A. de Tilly, R. Duquette, Gadbois, Lecours, Lafrenière, A. Vallée, E. Montpetit, E. Barolet, P. E. Lamarche, Z. Monté, L. Rondeau, A. Ecrément, R. Beaulieu, L. Rondeau, G. Hémond, T. Valiquette, U. Leclair, A. Hébert, R. Dufresne, G. Gadbois, E. Thibaudeau, C. Larocque, J. Boulanger, E. LePailleur, E. Poliquin, G. Lanctôt, L. Ponton, W. E. Hayes, J. A. Roussin, J. A. Champagne, E. Castonguay, C. Desjardins, etc.

A SAINT-HYACINTHE

La Fête du Travail ne sera pas célébrée, cette année — Reconstruction.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 12. — Le comité d'organisation de la Fête du Travail vient de décider de ne pas chômer cette fête cette année.

La mauvaise température qui a sévi le 3 septembre dernier a empêché la célébration de cette fête ce jour-là.

Le comité avait d'abord décidé de remettre la célébration à dimanche prochain, le 16 septembre. A sa dernière réunion il a cru préférable de ne pas la fêter cette année.

L'argent perçu pour cette fête sera remis aux souscripteurs moins un léger percentage qui a été appliqué au paiement des dépenses qui ont été faites.

—Les Soeurs de la Métairie ont décidé de construire immédiatement les bâtiments qui ont été détruits par l'incendie de la semaine dernière.

TOUJOURS LA BOISSON

Le juge Choquet a condamné un jeune garçon, ce matin, à cinq jours de prison pour vol d'une montre. Le bijou fut immédiatement remis, mais le juge Choquet voulait faire un exemple du prévenu, afin de donner aux jeunes gens adonnés à la boisson, une leçon salutaire qui les empêche de boire. L'accusé, dans le cas actuel, était ivre lorsqu'il a commis le vol. Il avait vendu la montre de $25.00 pour $4.00, afin de s'enivrer avec des amis.

CHEMINS DE FER

NAVIGATION

LIGNE ALLAN

SERVICE POSTAL DE PAQUEBOTS. MONTREAL A LIVERPOOL

VICTORIAN. . . . . vendredi 14 sept.
IONIAN. . . . . vendredi 21 sept.
VIRGINIAN . . . . vendredi 28 sept.
TUNISIAN . . . . . vendredi 5 oct.

Vapeurs neufs à turbine, triples hélices. Prix de passage, 1ère classe $70.00 et au-dessus; 2ième classe, $42.50 et au-dessus.

Montréal au Havre — Service direct

SARMATIAN . . . . . Samedi, 15 sept.
SARDINIAN. . . . . samedi, 29 sept.
POMERANIAN. . . . mercredi 10 oct.

Une seule classe de cabine, savoir 2ième. Le Havre, $40; Paris, $43.65. 3ième classe, Le Havre, $27.50; Paris $30.00.

S'adresser pour billets et d'autres renseignements à L. J. RIVET, 5 Côte St Lambert, Montréal. Ou, H. & A. ALLAN, 2 rue St Pierre, Montréal. 98-1Mvn

LIGNE DOMINION

MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE. PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.

S.S. Canada. 1re cabine..... $75.00; 2me cabine..... $42.50
S.S. Dominion. 1re cabine..... $70.00; 2me cabine..... $40.00
S.S. Ottawa, une seule classe. . . . $45.00
S. S. Kensington, une seule classe. $42.50
S. S. Southwark, une seule classe... $42.50

Pour plus de renseignements s'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St Laurent, Tél. M. 4097.

Dominion Line, 17 St Sacrement. 112-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 heures a.m.

*LA LORRAINE. . . . . septembre 13
*LA TOURAINE . . . . septembre 20
*LA SAVOIE . . . . . septembre 27
*LA PROVENCE. . . . . octobre 4
*LA LORRAINE. . . . . octobre 11
*LA TOURAINE. . . . . octobre 15

*Paquebots à deux hélices.

Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame ouest, ancien numéro, 1670, Montréal. 146-n

R & O RICHELIEU ONTARIO NAV. CO. Voyages Superbes sur l'Eau

Santé, Repos et Distraction

Ligne Montréal-Toronto—Via Mille Iles et Rochester, N.-Y. Les bateaux partent tous les jours, le dimanche excepté, à 2.15 p.m.

Ligne Montréal-Toronto-Hamilton — Via les Mille Iles et la Baie de Quinté. Les bateaux partent les lundis, mercredis et vendredi, à 2.30 p.m.

Ligne Montréal-Québec. — Les bateaux partent tous les jours à 7 p.m.

Ligne Saguenay—De Québec, mardis, mercredis, vendredis et samedis à 8.30 a.m.

BUREAU DES BILLETS, EN VILLE, 128 rue St Jacques, en face du bureau de poste. 177—n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

EXPOSITION D'OTTAWA $2.50

Billets bons pour aller du 6 au 13 du courant; limite du retour, 17 septembre.

Excursion à Carillon $1.00

SS. "Duchess of York". Magnifique voyage. On prend le train à 8 heures, le matin, pour Lachine, et l'on revient en passant par les rapides.

Billets aux Nos 128, 137 et 178 rue Saint-Jacques; aux bureaux de la Compagnie du Grand-Tronc et à l'hôtel Windsor. 256—9

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA

1906 AVIS—1906

Changement d'horaire. Rapides Lachine. Str "Duchess of York". Le 7 septembre, et jusqu'à nouvel ordre, le bateau partira du quai de Lachine vers 4.50 p.m., pour Montréal. Les passagers prennent le train de 4.21 p.m., du G.T.R., pour Lachine. 258-10 R. W. SHEPHERD, Gérant-général.

OTTAWA RIVER NAV. Co

Fête du Calvaire

A OKA, $1.00. LE 14 SEPT. 1906

Prenez le train de Lachine à 8 a.m. pour prendre le Duchess of York qui quitte Oka pour le retour, à 3.45 hrs. p.m. 262-3

BELLE TORTUE

M. Arthur Picard, demeurant au No 46 de la rue Amherst, a fait une fructueuse promenade à la Longue-Pointe, dimanche dernier. Il allait à l'aventure, admirant les beautés que la nature s'est plu à semer dans la banlieue de Montréal, lorsque tout à coup il aperçut une superbe tortue. Il résolut aussitôt de la capturer, mais il

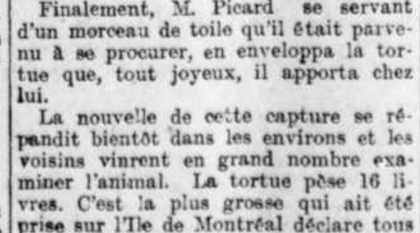

Tortue trouvée dans les champs de la Longue-Pointe, par M. A. Picard, de la rue Amherst.

dut se servir de ruse car l'animal se défendait bravement, menaçant de mordre celui qui tentait de lui ravir sa liberté.

Finalement, M. Picard se servant d'un morceau de toile qu'il était parvenu à se procurer, enveloppa la tortue que, tout joyeux, il apporta chez lui.

La nouvelle de cette capture se répandit bientôt dans les environs et les voisins vinrent en grand nombre examiner l'animal. La tortue pèse 16 livres. C'est la plus grosse qui ait été prise sur l'Ile de Montréal déclare tous ceux qui la voient, et ils sont nombreux.

L'AFFAIRE DALE

L'enquête dans l'affaire George Dale, accusé de tentative de vol à la tire dans les goussets de M. Denis R. Perreault, se poursuivra vendredi matin

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS

20, 21 et 22 septembre. Bon pour revenir jusqu'au 8 octobre 1906 PRIX DE MONTREAL

DETROIT, Mich., - $15.00
BAY CITY, Mich. $17.25
SAGINAW, Mich. $17.15
GRAND RAPIDS, Mich. . . . $18.95
CHICAGO, Ill., - - $18.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn $34.00
St PAUL ou MINNEAPOLIS, aller et retour via Owen Sound et Sault Ste Marie . . . $37.50

Expositions

MONTREAL A OTTAWA ET RETOUR

Sept. 12, 14. . . . . . . $2.60
Sept. 13, 15. . . . . . . $3.50

Limite de retour, 17 septembre 1906.

MONTREAL A HALIFAX ET RETOUR

Sept. 21, 28. . . . . . $12.50
Sept. 19, 23, 25, 30, Oct. 1er. 18.50

Limit de retour, 9 octobre 1906.

ST ANDREW au BORD DE LA MER

SERVICE DE WAGONS-LITS. — Jusqu'au 14 septembre. — Wagons-lits directs quittant la gare Windsor à 7.25 p.m., les mardis, mercredis, jeudis et vendredis pour St Andrew, N.-B. Au retour, quittant Saint-Andrew les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, arrivant à Montréal à 8.05 a.m., le lendemain.

Service de Wagons-lits et Salons ENTRE Montréal et Portland, Me.

Un wagon-lit direct quittera la gare Windsor, tous les jours, à 7.45 p.m., pour Portland, Me. Un wagon-salon partira tous les jours, excepté le dimanche, pour les Montagnes Blanches, et Portland, Me., à 9.00 a.m.

Le train du samedi pour le lac Brôme, partant de Montréal à 1.40 p. m., pour Sherbrooke, et au retour, partant de Sherbrooke les lundis à 5.47 et arrivant à la gare Windsor à 9.15 a.m., a été retranché pour la saison.

LES CONVOIS D'OTTAWA

7—trains par jour dans chaque sens—7 QUITTENT LA GARE WINDSOR

†8.45 a.m. *9.40 a.m. §10.00 a.m.
†4.00 p.m. *9.40 p.m. *10.15 p.m.

Wagons-salons ou wagons-lits sur ces trains.

QUITTENT LA GARE VIGER

†8.25 a.m. †5.45 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche. §Le dimanche seulement.

$48.90 ..POUR..

Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Portland | Jusqu'au 31 Oct. 1906. Seconde classe de Montréal.

Prix réduits sur plusieurs autres points.

Excursions des Récoltes, Classe de Colons, au Nord-Ouest Canadien SEPTEMBRE 25—1906.

Bon pour revenir dans les 60 jours.

Winnipeg, M.	$32.00	Brandon, Man.	$33.55
Mowbray, M.	33.50	Moosomin, Sk.	34.20
Deloraine, M.	33.50	Lipton, Sk....	35.75
Lyleton, Man	34.00	Regina, Sk....	35.75
Estevan, Sk..	35.00	Saskatoon, Sk	37.25
Souris, Man..	33.50	Moosejaw, Sk	36.00
Arcola, Sk. .	34.50	Pr. Albert, Sk	38.00
Lenora, Man..	34.00	N. Battleford	39.00
Miniota, Man	34.00	Macleod, Alb.	40.00
Binscarth, M.	34.25	Calgary, Alb.	40.50
Yorkton, Sas.	35.00	Red Deer, Alb	41.50
Sheho, Sk.....	35.50	Edmonton. . .	42.50

Taux réduits proportionnément pour tous les autres endroits.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

ELLE MEPRISE LA MORT

Une insensée se promène sur l'étroit rebord du pont de chemin de fer érigé au-dessus de la gorge des chutes Niagara — Elle est sauvée grâce à la présence d'esprit d'un agent collecteur

Une pauvre insensée du nom de France Huth, qui s'est évadée de l'asile de l'Etat de Buffalo, s'est promenée sur le rebord de l'arche du pont qui est au-dessus de la gorge des chutes Niagara, et a causé toute une sensation. A un moment donné elle s'est mise à genoux, les mains levées vers le ciel, sur une étroite passerelle, entre le bureau du chemin de fer "International" et le bord du précipice.

Grâce à la présence d'esprit d'un agent collecteur, la malheureuse que le moindre mouvement aurait précipitée dans l'éternité, a pu être recueillie dans les bureaux de la compagnie, d'où elle a été reconduite à l'asile.

ECHOS DE RICHMOND

Travaux importants — Vols — Accident — Mort subite.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Richmond, 12—L'Académie de Richmond, qui est sous la direction des Frères du Sacré-Coeur, vient de subir de grandes réparations.

Il y a trois mois à peine, tout était en ruine; depuis on en a fait surgir une maison des plus modernes, tant éducative qu'hygiénique.

On y a installé un ameublement nouveau et un système de chauffage à l'eau chaude, de lumière électrique, etc.

—MM. Chester Cleveland et David Bishop sont de ceux qui ont été victimes des filous durant la semaine de l'exposition de Sherbrooke. Tous deux ont été soulagés de plusieurs billets de banque.

—Ces jours derniers, la ville de Richmond eut l'honneur de compter parmi les siens un dignitaire de haute renommée dans la personne de l'honorable Wm. R. Taft, secrétaire de la guerre aux Etats-Unis.

Après son séjour à Richmond, l'hon. Taft est parti pour Québec.

—Le télégraphe nous annonçait, hier, la mort de M. A. Cussick, anciennement de Richmond.

Le défunt est mort des suites d'une chute sur le mont Washington.

—Mme F. Delisle, de Cookshire, a été victime d'un accident qui va l'obliger à garder la chambre pendant plusieurs semaines.

Mme Delisle a fait une chute de quinze pieds et en tombant elle s'est brisé deux côtes.

NICOLET

Samedi, dans la nuit, un véritable ouragan, tonnerre formidables, s'est fait sentir ici. La foudre est tombée à plusieurs endroits, entr'autres dans l'Ile à La Fourche où quatre vaches appartenant à M. Emmanuel Lemira ont été tuées en plein champ.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions de l'Ouest

PARTANT LES 20, 21, 22 SEPTEMBRE Bon pour revenir jusqu'au 8 Octobre 1906.

PORT HURON, Mich. - $14.85
DETROIT, Mich. - - - 15.00
BAY CITY, Mich. $17.25
SAGINAW, Mich. 17.15
GRAND RAPIDS, Mich 18.95
CHICAGO, Ill. - - - . 18.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn., tout le trajet par chemin de fer. $34.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, (via Upper Lakes et Sault Ste Marie). 37.50

Expositions OTTAWA

SEPTEMBRE, 12, 14 - - $2.60
SEPTEMBRE, 13, 15 - - $3.50

Limite de retour, 17 Sept. 1906.

QUITTE MONTREAL †8 a.m., *9.40 a.m., †4.10 p.m., *7.30 p.m.

ARRIVE A OTTAWA †11 a.m., *12.40 p.m., †7.10 p.m., *10.30 p.m.

PLATTSBURG, N.Y.

SEPT. 12, 13, 14............ $2.70

Limite de retour jusqu'au 15 septembre, 1906.

TAUX REDUITS

JUSQU'AU 31 OCTOBRE, 1906.

Billets de colons de seconde classe de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER et PORTLAND. . . $48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE $46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE. . . . $45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO.. . . . . $45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES.. . . . . $49.00
VILLE DE MEXICO.. . . . $48.00

Taux bas pour plusieurs autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Quittent Montréal les Lundis et les Mercredis à 10.30 p.m., pour l'accommodation des passagers qui ont un billet de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST et de là jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE. Prix modique pour lits qui peuvent être réservés à l'avance.

POUR LE CONFORT VOYAGEZ par le CHEMIN de FER du GRAND TRONC.

MONTREAL-PORTLAND

Des wagons-lits palais circulent maintenant entre Montréal et Portland attachés aux trains, partant de Montréal à 8.01 p.m., tous les jours, et de Portland à 8.30 p.m., tous les jours.

Les wagons-restaurants palais quittent Montréal à 8 a.m., tous les jours pour Portland et de Portland à 8.15 a.m., tous les jours pour Montréal.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue Saint-Jacques, Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

CHEMIN DE FER RUTLAND GARE WINDSOR A BOSTON et NEW-YORK

Quit. Montréal	†9.35 a.m.	†7.10 p.m.
Arr. à Boston,	8.00 p.m.	7.00 a.m.
Arr. à New-York	9.00 p.m.	7.18 a.m.

*Tous les jours †Tous les jours, excepté le dimanche.

Wagons-salons et wagons-lits directs.

Bureau des billets de la ville, 130 rue St Jacques.

T. M. FALLON, agent des passagers de la ville.

F. E. BARBOUR, agent général.

Chemin de Fer Delaware & Hudson Pour New-York

Les trains quittent la gare Bonaventure: 7.21 a.m., dimanche excepté, arrivent à New-York à 8 p.m. Wagon-palais pour Albany.

A 10.15 a.m., dimanche excepté, arrivant à New-York à 9 p.m. Char-palais direct jusqu'à New-York.

A 6.45 p.m., tous les jours, arrivant à New-York à 7.18 a.m., char restaurant de Rouse's Point jusqu'à Plattsburg. les jours de semaine. Wagons-lits pour Albany.

A 8.10 p.m., tous les jours; arrivent à New-York à 7.18 a.m. Wagons-lits directs jusqu'à New-York.

Pour billets, horaires, réserves et toute information, s'adresser aux bureaux du Grand-Tronc, en ville, et à ceux de la gare.

A. A. HEARD, G.P.A., Albany, N.Y.
W. W. BURDICK, gen. agt traf. des pas. 210-1Ms-n

LA REVOLUTION A CUBA

LE PRESIDENT SE CROIT TRAHI PAR TOUS CEUX QUI L'ENTOURENT.

La Havane, 12. — Le président Palma soupçonne depuis quelques jours des membres du comité de la paix de faire le jeu des insurgés.

Le général Pino Guerra se déclare prêt à considérer toutes conditions de paix auxquelles le gouvernement aurait souscrit.

Le congrès adoptera bientôt des mesures rigoureuses pour le rétablissement de l'ordre.

LES ETATS-UNIS INTERVIENNENT

Washington, 12. — La rumeur circule dans les cercles officiels que le croiseur américain "Des Moines", parti hier pour Norfolk, se rendra dans les eaux cubaines pour surveiller les intérêts des Américains établis à Cuba.

NOUVEAU THEATRE

Les plans ont été déposés hier matin au bureau de l'inspecteur des édifices du nouveau théâtre qui se construira à l'angle des rues Ste Catherine et des Conseillers.

"Ce sera, dit M. Chaussé, le premier théâtre entièrement construit en conformité avec les réglements municipaux. Il sera entièrement à l'épreuve des incendies et contiendra 1,500 sièges."

BEAU TRAIT D'HONNETETE

La semaine dernière, une dame de la Pointe-aux-Trembles perdait un porte-monnaie contenant de l'argent, des billets de passage pour le "Terminal", et quelques papiers. Heureusement pour cette dame que la bourse fut trouvée par MM. Malo et Hébert, ce dernier agent du "Terminal". Ils s'empressèrent d'aller porter l'objet à la propriétaire. Cette dernière nous prie de les remercier publiquement pour ce beau trait d'honnêteté.

UNE HISTOIRE CONTREDITE

Dan McCoy, de la rue du Bassin, a été arrêté par le constable Beausoleil, la nuit dernière, sous prévention de vol d'un harnais appartenant à M. McDermott. Enquête jeudi prochain. McCoy se dit innocent et racontait que c'était M. McDermott junior, qui lui avait donné le harnais. M. McDermott n'a pas de fils.

TARIF

[Invariablement payable d'avance]

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande, quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons pas aux livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

COMMIS de bar ayant été cet été gérant d'un hôtel de place d'eau, demande emploi. Premières références. S'adresser 908 Saint-Laurent, ou téléphoner Est 3592. 261—3

COMMIS de bar, sobre et honnête, demande place, bonnes références. Ecrire H. P., 1327 Demontigny Est. 263—2

COUPLE âgé de 45 ans, demande emploi dans restaurant, hôtel, chez un médecin ou autres, pour ouvrage général. S'adresser 452 Ontario Est. 262—3

COUTURIERE demande emploi, pouvant faire toutes sortes d'ouvrage. S'adresser par lettre à B. C., 569 "La Presse". 262—3

CUISINIERE — On trouvera une cuisinière de restaurant ou d'hôtel au No 2 Stadacona, Hochelaga. 263-1

COMPTABLE — Vingt ans d'expérience, connait parfaitemnt les deux langues, a été pendant plusieurs années comptable en chef d'un des principaux établissements de la ville. Ecrire à D. E., 598 "La Presse." 263—3

DAME désire se placer dans un ménage; prendrait soin de la maison en échange du loyer. Donnera bonnes références. S'adresser 410A Parc Lafontaine. 262—2

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée en s'adressant 21 Saint-André. 261—3

FRANCAIS nouvellement arrivé, bonne éducation, cherche écritures ou autre travail, quelques heures par jour. Ecrire à B. C., 565 "La Presse". 261—3

FEMME — Vous trouverez une bonne femme de journée, pouvant faire tout sorte d'ouvrage, prendra lavages à domicile. S'adresser 58 avenue Mercier, près Ontario. 262—3

HOMME SERIEUX, très connu dans le lac Saint-Jean, désire représenter maison de gros, acheter ou soit vendre ses articles. Ecrire Cam., 822 "La Presse," ou prendre adresse bureau du journal. 256—12

JEUNE homme, de 22 ans, Belge, parlant français, cherche place. Prétention modeste et bons certificats. Ecrire Nepanik, V. B., 59 Hôtel de Ville. 262—3

JEUNE HOMME, 30 ans, marié, désirant position comme voyageur dans les chaussures ou épiceries, ayant expérience dans les deux lignes, pouvant fournir références exigées, connaissant les deux langues. Ecrire Cam., 492 "La Presse." 260—6

JEUNE HOMME — 5 années d'expérience dans commerce d'épiceries, désire entrer dans bonne maison, gros ou détail, expérience dans l'expédition. Ecrire Y., 565 "La Presse." 262—2

JEUNE homme de 22 ans, sobre, instruit, laborieux, demande position pour travail du soir, comme copiste, correspondant ou autres positions. S'adresser A. M., 1459 Saint-Laurent. 263—1

MODELEUR statuaire pouvant faire figures caractéristiques, et tout autre modelage, demande emploi, position permanente préférée. Ecrire B., 477 "La Presse." 261—3

MODISTES — Deux modistes d'expérience demandent de l'emploi, 322 Ste Catherine Est. Costumes tailleur, toilettes de dames faits avec goût, coupe américaine, française. Aussi engagement à domicile privé. 263—3

SERVANTE — Vous trouverez une bonne servante comme cuisinière ou fille de chambre ou fille générale, si vous préférez, pouvant donner de bonnes références, au No 934 Saint-Denis, entre les rues Rachel et Duluth. 263—1

ELEVES DEMANDES

ELEVES demandés pour piano, cinq années d'expérience comme professeur. Madame L. Boivin, née Vander Heyden, 11 avenue Laval. 246—26

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 835 rue St Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire royal de Liège (Belgique). 256—24

ELEVES DEMANDES — M. O. A. Beaudry, ci-devant de Boston, professeur de violon, 446 Sainte-Catherine Est. Prix modéré. Succès garanti. 256—24

ELOCUTION — Commencez un cours profitable et agréable, pour vie publique ou privée, à "The Montreal School of Elocution", angle des rues Université et Dorchester. J. P. Stephen, principal. Venez, écrivez ou téléphonez Up 2474, pour avoir une circulaire. 258—6

ELEVES DEMANDEES — Jeune fille le donnerait leçons de piano, mandoline, violon chez elle et à domicile. Pourra donner des références. S'adresser 922 Sainte-Catherine Est. 260—6

ELEVES DEMANDES — Anglais et sujets commerciaux enseignés privément par le professeur Brennan, 137a rue Montcalm. 260—6

ELEVES DEMANDEES — Jeune fille graduée, possédant lauréat de piano de l'Académie de Musique de Québec, donnerait des leçons chez elles ou à domicile. Pour informations s'adresser Mlle Eva Geoffrion, 994 Hôtel de Ville. 261—6

ELEVES DEMANDES par étudiante du Conservatoire McGill, pour piano. Leçons données à domicile ou chez elle. Ecrire à V. W., 568 "La Presse." 262—3

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous savoir l'anglais ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise ; Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, dans 30 jours, ou bien votre argent vous sera remboursé. Voulez-vous être un teneur de livres de première classe ? Nous pouvons vous garantir une position dans 3 mois. Désirez-vous une haute position dans la télégraphie ? Nous pouvons vous placer dans 3 mois. Nous enseignons tous les systèmes modernes. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest. Prof. W. T. Moon, princ. 263—6

ELEVES DEMANDES

LECONS d'anglais, de lecture, d'écriture, de conversation, de clavigraphie, de correspondance commerciale, douze leçons privées par mois, $1.50. Professeur Cooke, 476A Drolet. 261—3

MADAME A. THERIEN, 152 rue Saint-Denis, leçons de grammaire, sténographie française et anglaise, clavigraphie, arithmétique. Cours le jour et le soir. 263—3

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 261—24

HOMMES,GARCONS DEMANDES

APPRENTI bijoutier demandé, ayant quelques années d'expérience. S'adresser immédiatement H. Senécal et Cie, 599 Sainte-Catherine Est. 263—2

APPRENTI barbier demandé, avec ou sans expérience. S'adresser 1217 Sainte-Catherine Est, coin Parthenais. 263—1

APPRENTI — On demande un apprenti tailleur, place permanente et bons gages. S'adresser immédiatement à 58 St Gabriel, 3e étage, chambre No 5. 263—1

APPRENTI d'expérience demandé pour la fabrication des poêles en acier. A. Galarneau et Cie, 322 Mont-Royal et Boyer. 263—1

BARBIER — On demande un barbier d'une couple d'années d'expérience, place permanente, chez N. Sicard, 1237 Berri, Montréal. 263—1

BARBIER — On demande un jeune compagnon barbier, deux ou trois ans d'expérience. S'adresser E. Juneau, 1261 Saint-Laurent. 263—1

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser chez Beaudoin et Frère, 61 Saint-Gabriel. 263—1

BOURREURS — On demande des bourreurs. S'adresser spécifiant expérience et gages attendus à la Dominion Furniture Mfg. Co. Ltd., Sainte-Thérèse, Qué. 263—6

BOUCHERS — On demande deux bons bouchers. S'adresser No 619 Sanguinet, avant 7 heures. 263—1

BLOQUEUR de fourrures d'expérience, demandé, engagement à l'année. S'adresser 647 Saint-Laurent, près Sherbrooke. 263—2

COUTURIER — On demande un couturier pour habits d'hommes, ayant le moins 3 ou 4 années d'expérience, bons gages. S'adresser à J. Beaunoyer, marchand-tailleur, Marieville. 259—5

COUTURIER, APPRENTIS — On demande un compagnon couturier de première classe et deux apprentis, avec ou sans expérience, bons gages. S'adresser Hudon, 59 Saint-Charles-Borromée. 260—6

COUTURIER et couturière demandés, bon couturier et une bonne faiseuse de boutonnières dans les habits de pratiques pour hommes. Aussi deux jeunes filles apprenties. Bons gages, 112 Saint-Pierre, 3e étage. 261—6

COUTURIER — On demande un bon couturier. S'adresser à W. Millette No 6, 18ième avenue, Lachine. 262—6

COUTURIER — On demande immédiatement un jeune couturier pour les réparations, et un apprenti, bons gages. S'adresser 4226 Sainte-Catherine, Westmount. 263—1

COUTURIER DEMANDE — Un jeune homme pour aller à Shawinigan Falls. Ouvrage à la pièce ou à salaire. S'adresser à 196 McGill. 263—2

COUTURIER — On demande un couturier chez O. Deschamps, Sainte-Anne de Bellevue. Ouvrage permanent. 263—2

CHAUFFEUR demandé pour conduire un moteur stationnaire. S'adresser à l'angle des rues Bréboeuf et Laurier. W. M. Hendershot. 263—1

COMMIS DE BAR bien recommandé demandé. Hôtel Péloquin. Tél. E. 4711. Sonnez deux coups. 261—3

COMMIS — On demande 2 bons commis d'expérience dans la marchandise sèche, chez Eug. Desjardins, coin Notre-Dame et Sainte-Marguerite, Saint-Henri. 261—3

COMMIS demandé, un ayant un peu d'expérience préféré dans un magasin général. Références exigées. S'adresser ou écrire J. A. Chicoine, Saint-Charles, rivière Richelieu. 262—6

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans l'épicerie, bons gages pour un garçon compétent. S'adresser Z. Colbron, 162 Atwater. 263—1

COMMIS de bar demandé. S'adresser 397 Wellington. 263—1

COMMIS — On demande un commis d'expérience en épicerie, références exigées. S'adresser 771 Lafontaine, coin Plessis. 263—1

COMMIS demandé dans la marchandise sèche, ayant trois ou quatre ans d'expérience, trouvera un emploi immédiat en s'adressant au magasin départemental Alfred Fecteau, coin Saint-Laurent et Fairmount. 263-1

COMMIS — On demande des commis. S'adresser avec références, au No 293 rue Saint-Paul. 263—1

CRAVATES DERBY

On demande un finisseur de cravates capable de se charger d'une table. S'adresser chez Tooke Bros, Ltd., 300 rue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 262—6 F

CLIMEURS DEMANDES — (Hommes de ligne). Une vingtaine de bons climeurs auraient de l'emploi immédiatement pour jusqu'à l'hiver en s'adressant aux soussignés, bons gages, et frais de route payés. La Compagnie de Téléphone de Bellechasse. No 1 rue Eden, Lévis, P. Q. 256—9

COUPEUR de fourrure de première classe demandé pour mouton de Perse et vison. Bons gages, ouvrage permanent. S'adresser McComber et Cummings, 516 Saint-Paul. 259—6

CUISINIER — On demande un cuisinier de nuit pour les "short orders." S'adresser au No 75 Sainte-Catherine Ouest. 263—1

CUISINIER demandé dans une maison de pension d'environ soixante employés de moulin. S'adresser 412 édifice Coristine. 263—1

CHARRETIER DEMANDE — Charretier pour faire la livraison dans une maison de gros, et aussi un jeune homme pour ouvrage général dans le magasin avec références. Larivière et Frère, 1387 Notre-Dame Est. 263—1

CHARRETIERS — On demande des charretiers de grosses voitures. S'adresser Lortie, 348 Papineau. 263—1

CHARPENTIERS menuisiers demandés. S'adresser avenue Western, près du chemin de la Côte Saint-Luc, ou 16 Notre-Dame Est, après 6 heures p. m. 263—2

COMPTABLE et employé général de bureau demandés. Devront parler les deux langues. Salaire $10 par semaine au choix. Ecrire, spécifiant âge, expérience et certificat, à R. R., 525 "La Presse." 263—1

CHAPELIER — On demande, un bon ouvrier pour travailler dans les chapeaux de feutre pour dames. S'adresser Maranghi, 96 Est, Sainte-Catherine, Montréal. 263—1

CORDONNIER demandé, un cordonnier gagnera facilement sa vie à Bouchette, comté de Wright, paroisse de 300 familles. S'adresser à Herménégilde Bédard, Bouchette, comté de Wright, Qué. 263—1

DISTRIBUTEUR de pâtisseries demandé, avec expérience. Immédiatement chez M. W. J. Scott, 248 Saint-Denis. 263—1

ELECTRICIENS — On demande 2 ou 3 électriciens pour poser des fils à l'intérieur, aussi, deux ou trois apprentis d'une couple d'années d'expérience. S'adresser 3456 Notre-Dame, U. Fauteux. 263—1

FAISEURS DE BONBONS DEMANDES. — S'adresser Lang Manufacturing Co. Sainte-Henri, Montréal. 258—6

FERBLANTIERS couvreurs demandés. S'adresser Grenier Frères, 217 rue Sainte-Catherine Est. 263—1

GARCONS demandés dans le département des bonbons et des biscuits. S'adresser Lang Manufacturing Co, Saint-Henri, Montréal. 258—6

HOMMES,GARCONS DEMANDES

FAISEURS d'habits demandés, de première classe. Emploi permanent garanti. Gages de $12 à $18 à la personne compétente ; aussi, un jeune pour apprendre la coupe. S'adresser 406 rue Sainte-Catherine Ouest. 261—6

GARCON — On demande un garçon de 16 à 17 ans, pour travailler dans une épicerie licenciée, garçon de campagne préféré, nourri et logé si désiré. S'adresser immédiatement, 721 Lafontaine. 261—6

GARCON DEMANDE — On demande un garçon de 14 à 15 ans pour faire les commissions pour un magasin de gros et se rendre utile. S'adresser le matin à 749 Saint-Denis. 261—3

GARCONS actifs deux demandés. S'adresser Wm. St Pierre, 41 et 43 avenue Union. 262—2

GARCON fort compétent demandé pour servir d'aide à un garde-magasin. Devra parler l'anglais. $3.00 par semaine. S'adresser à l'instant 345 rue Saint-Jacques. 262—2

GARCON d'environ 14 ans demandé dans le bureau d'un magasin de ferronnerie en gros. Il devra parler les deux langues. S'adresser à The James Robertson Co. Ltd., 144 rue William. 262—2

GARCON demandé pour faire les commissions. Jetté et Lemieux, 342 Saint-Laurent. 263—1

GARCON — On demande un jeune garçon capable d'adresser les lettres au clavigraphe. Machine Empire. S'adresser par lettre, J. J., 580 "La Presse". 263—3

GARCONS — On demande des garçons, planteurs de quilles. S'adresser au gérant, 68 Saint-Hubert. 263—2

GARCON — On demande un jeune garçon pour avoir soin d'un cheval, ayant de bonnes références. 1338 Sainte-Catherine Est. 263—1

GARCON de bureau demandé, parlant les deux langues, sachant lire et écrire. Chambre 412, bâtisse New York Life, Place d'Armes. 263—1

GARCON actif demandé pour travailler dans une boulangerie et apprendre à faire des gâteaux. S'adresser W. J. Logan, 35, Ontario Ouest. 263—1

GARCON fort demandé, recommandable pour livrer les commandes. S'adresser à Desmarais et Fils, 19 et 21 Notre-Dame Ouest. 263—1

GARCONS de 17 ou 18 ans demandés pour apprendre le métier. Belles chances d'avenir pour garçons intelligents, dans une boutique plaisante. Adresse : Chalmers, 340 rue Sainte-Catherine Ouest. 263—1

GARCON DEMANDE — On demande un garçon ayant quelques années d'expérience dans le métier de boucher. S'adresser immédiatement 348A Rachel. 263—1

GARCONS demandés. S'adresser à E. N. Heney Co., Ltd., 333 Saint-Paul. 263—1

GARCONS — On demande deux garçons pour travailler au département des presses, à "La Presse." S'adresser au contremaître de ce département. 263—2

GARCON messager parlant le français et l'anglais. S'adresser au Boston Shoe Store, angle des rues Sainte-Catherine et Mansfield. 263—2

HARNACHEURS et faiseurs de colliers demandés. S'adresser à The Great West Saddlery Co, Winnipeg, Man. 261—10

HOMMES demandés pour les chantiers, West North Bay, Wahnapital, Sudbury et Blind River. Les plus hauts gages payés. A. Hudson and Co., 14 rue Bonsecours, Montréal. 252—12

HOMMES demandés pour apprendre le métier de barbier. Nouveau système. Huit semaines seulement suffisent. Gages payés le samedi. Outils fournis. Nourris. Positions garanties à la fin. Catalogues envoyés gratuitement. Moler's Barber College, 131 rue Prince, ville de New-York. 260—6

HOMMES — On demande 10 hommes pour travailler à la Terra Cotta Lumber Co., haut de l'avenue Lasalle, bons gages payés. S'adresser H. Desjardins. 10,12,15

HOMMES demandés dans un atelier de construction : des riveteurs — riveters — des poinçonneurs, des boulonneurs —bolters,—et des poseurs—laying out men. —Seuls des ouvriers de première classe devront se présenter. Pour réponse, s'adresser au No S. F. 4, The Locomotive and Machine Co., of Montreal, Limited, Montréal. 257—1,M,s—n

HOMMES — On a besoin de 100 hommes Canadiens-français pour les chantiers d'Ontario, gages, $28 à $37. Satisfaction garantie. L. E. Charlebois, 567 Saint-Paul. 260—6

HOMMES — On demande des hommes pour les chantiers, engagement tous les jours, plus hauts gages payés. S'adresser Nap. Mathieu, 22 rue Bonsecours. 258—6

HOMMES — On demande 10 jeunes hommes ou des vieillards, pour conduire des tombereaux. S'adresser 667 Ontario, Maisonneuve. 262—2

HOMMES — On demande 12 hommes, journaliers. S'adresser 2838 Boulevard Saint-Laurent, Ville Saint-Louis. 262—2

HOMME de voiture pouvant se rendre utile dans un étal de boucher. Napoléon Gendron, 745 rue Saint-André. 263—1

HOMME — On demande un homme pour travailler aux chevaux, dans une écurie de pension. S'adresser 45 Bonsecours. 263—1

HOMMES demandés pour les chantiers, West North Bay, Wahnapital, Sudbury et Blind River. Les plus hauts gages payés. A. Hudson and Co., 14 rue Bonsecours, Montréal. 263—6

HOMME — On demande un homme étant bien honnête, sobre et travaillant, pour faire la collection et la livraison dans une des principales manufactures de biscuits de Montréal. Mentionnez le salaire que vous désirez avoir, aussi nous exigeons des références. S'adresser à D., 1130 Ontario. 263—1

HOMME — On demande un homme ayant de l'expérience pour conduire un ascenseur et parlant les deux langues. S'adresser au gérant, La Cie S. Carsley, Limitée. 263—1

HOMME — On demande un homme pour couler du mortier. S'adresser à Archibald F. Byers B. Se contracteur, Banque de Montréal, St Henri, rue Notre-Dame. 263—2

HOMME — On demande un bon homme comme charretier pour l'express, parlant anglais, doit être poli, sobre et honnête. S'adresser 4120 Sainte-Catherine, Westmount. 263—1

HOMME — On demande un homme pour prendre soin des chevaux. Place permanente et bons gages, pour un homme d'expérience. Henry Smallwood, 324 Beaudry. 263—1

JEUNE homme demandé, sachant l'anglais et le français, pour se rendre généralement utile dans une épicerie. S'adresser 420 avenue Colonial, coin Duluth. 262—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 16 ans, sortant du collège, connaissant la sténographie et clavigraphie. Inutile de faire application si on a pas une bonne main. Ecrire à D., 571 "La Presse." 263—1

JEUNE homme demandé, entendu dans l'épicerie et la livraison. S'adresser à l'English Provision Co., 681 Sainte-Catherine Ouest. 263—2

JEUNE homme demandé pour ouvrage général dans le commerce d'épicerie. S'adresser 351 avenue Hôtel de Ville. 263—1

JEUNE HOMME fort demandé, ayant un peu d'expérience dans le commerce de viandes ; devra être sobre, honnête et muni des meilleures références. Inutile de se présenter si on n'a pas les conditions requises, 564 Saint-Denis. 263—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour faire les commissions et se rendre utile à l'épicerie. D. V. Duclos, No 700 Mont-Royal. 263—1

JEUNE HOMME actif demandé pour un rayon d'articles de messieurs, dans une maison de gros. S'adresser Tooke Bros, Limited, 302 rue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 263—3

JEUNES GARCONS demandés, de 15 à 17 ans, intelligents et ayant une certaine connaissance de l'anglais, pour établissement de marchandises sèches en gros. S'adresser boîte 2323, B. P., en ville. 263—3

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 49

PHARMACIE

J. L. ROBERGE

999 ST LAURENT

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme pour l'épicerie, sachant l'anglais et bien recommandé. S'adresser E. Sansregret, 84 Berri. 263—1

JEUNE GARCON demandé, parlant anglais et français, pour apprendre le commerce de vaisselle. Cie Cuddy et Brodeur, 533 Sainte-Catherine Est, rue Amherst. 263—1

JEUNE homme demandé pour ascenseur à passagers, ainsi que jeune homme comme portier. S'adresser chez W. H. Scroggie, Limited. 263—1

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme pour laver la vaisselle. Se présenter immédiatement au restaurant 45 Craig ouest. 263—1

JEUNE homme demandé, connaissant la ville et prendre soin des chevaux. S'adresser à 44A Garnier. 263—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour s'occuper de collection et se rendre généralement utile dans un bureau. S'adresser par lettre à C. C., 574 "La Presse." 263—1

JEUNE HOMME demandé pour un restaurant, ouvrage général, anglais et français. 1294 Boulevard Saint-Laurent. 263—1

JOURNALIERS

On demande des journaliers à la nouvelle maison du pouvoir de la Montreal Street Railway, pour ouvrage de nuit. S'adresser au surintendant de la Canadian White Coy Ltd, à l'ouvrage, 1561 rue Notre-Dame Est. 262—3 F

JOURNALIERS

On demande de bons journaliers. S'adresser au contremaître, coin Roslyn et Sherbrooke, Westmount. 263-1 F

JOURNALIERS — On demande deux bons journaliers habitués à servir les briquetiers. S'adresser ce soir à 782 rue Saint-Urbain. Tél. Est 3412. 263—1

JOURNALIERS demandés pour travaux de pont. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, Sainte-Anne de Bellevue, ou 232 rue McGill, Montréal. 263—1

MOULEURS en cuivre, ou mouleurs en fer demandés pour travailler le cuivre, aussi des "core-makers." Position stable et les meilleurs gages. Boutique libre, S'adresser à la Robert Michell Co., Ltd., avenue Bel-Air, Saint-Henri. 258—n

MONTEUR et tôlier pour poêle en acier demandés, ouvrage permanent, bons salaires. John Hoolahan, 689 rue Notre-Dame Ouest. 261—6

MENUISIERS demandés, hommes de banc. V. E. Traversey, 15 rue Josaphat, avenue Papineau. 259—6

MENUISIERS — On demande des menuisiers machinistes. S'adresser Larose, 694 Alma, le soir, 713 Alma, ville Saint-Louis. 262—6

MENUISIERS — On demande un ou deux bons menuisiers de boutique. S'adresser immédiatement, à J. A. Job, 5 rue Sainte-Monique. 263—1

MENUISIERS ET JOURNALIERS — On demande quelques menuisiers pour le banc, aussi deux journaliers. H. Fauteux, manufacture de portes et châssis No 10 avenue Fauteux, Sainte-Cunégonde. 263—1

MENUISIERS — On demande quatre ou cinq menuisiers charpentiers, 3 avenue des Pins. 263—1

MACONS demandés pour travaux de pont. S'adresser à D. G. Loomis and sons, Sainte-Anne de Bellevue, ou 232 rue McGill, Montréal. 263—1

OPERATEURS expérimentés et garnisseurs demandés. Travail constant, les plus hauts gages. Fermé le samedi après-midi. McGee Shirt Factory, Saint-Louis du Mile-End. 260—6

OPERATEUR MONTEUR — On demande un bon opérateur sur la machine à monter Negger-Lead, chez Daoust, Lalonde et Cie, 264 rue Saint-Paul. 260—6

OPERATEURS, quatre expérimentés de machine demandés. S'adresser à 393 rue Saint-Paul, The North Western Fur Mfg. Co. 263—6

ORGANISATEURS demandés par tout le Canada pour établir des succursales. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et manufacturier d'épices, London, Canada. 259—6

OUVRIERS — On demande de bons ouvriers en bois, pour voitures, à la St Lawrence Waggon Co., 44 rue des Soeurs Grises. 262—2

PLOMBIERS et assistants demandés immédiatement, au No 55C rue Metcalfe, près rue Sainte-Catherine. 262—2

PLOMBIER d'expérience demandé au No 232 Maisonneuve. L. Delcourt. 263—1

PLOMBIER — On demande un plombier au No 1959 Saint-Hubert. Ouvrage permanent et bon salaire à un homme sobre et compétent. 263—1

PEINTRES — On demande immédiatement des peintres de maisons. S'adresser à G. Taillefer, 820 Albert, Saint-Henri. 263—1

PEINTRES — On demande des peintres chez Pierre Lalongée, 593 Lafontaine, Maisonneuve. 263—1

PRESSEUR — On demande immédiatement un presseur dans les manteaux. M. Marchand, 305 rue Notre-Dame Ouest. 263—1

POSEURS d'appareils à chauffage demandés. S'adresser 1022 Notre-Dame ouest. 263—2

REMBOURREURS — On demande des rembourreurs de première classe. S'adresser à M. Howard, Castle and Son, 615 rue Beaudry. 263—1

STICKERMAN — On demande un bon "stickerman", ainsi que cinq hommes pour travailler aux bancs. Bons gages payés, ouvrage permanent. S'adresser immédiatement à A. Dorais, père, manufacturier de portes et châssis, ville Saint-Laurent. Tél. Bell Uptown 3914, ring 3. 263—1

SELLIERS — On demande deux selliers. S'adresser à Jos. Légaré, Côte Saint-Michel, comté Laval, Qué. 263—6

TENEUR de livres demandé, assistant teneur de livres, ayant 3 à 4 ans d'expérience, possédant les deux langues, références exigées. Ecrire à D. E., 570 "La Presse". 262—6

TOURNEUR — On demande un tourneur pour manufacture de portes et châssis. Place permanente, H. Fauteux, 10 avenue Fauteux, Sainte-Cunégonde. 263—1

TAILLEURS demandés. Seuls des hommes capables de faire des habits—coats—de première classe doivent se présenter. Wm. Currie, drapier, 423 Notre-Dame Ouest. 263—n

TAILLEURS de chemises demandés immédiatement. A. H. Sims Co, Ltd., 54 rue Latour. 263—2

TAILLEURS de pierre demandés pour travaux de pont. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, Sainte-Anne de Bellevue, ou 232 rue McGill, Montréal. 263—1

$12.00 par semaine, pension et dépenses à des personnes énergiques et de bon caractère, pouvant parler et écrire l'anglais. The John C. Winston Co., Ltd., Toronto, Ont. 192—Ms—n

HOMMES,GARCONS DEMANDES

VOYAGEUR — On demande pour une épicerie licenciée en gros, un voyageur avec expérience pour la ville. Mentionnez où employé. Ecrire à C., 756 "La Presse." 23,29,5,12,19

VOYAGEUR — On demande pour une maison d'épiceries et liqueurs en gros, un voyageur avec expérience pour la campagne. Mentionnez où employé. Ecrire à B., 755 "La Presse." 23,29,5,12,19

VENDEURS demandés dans un magasin de vêtements et d'articles pour messieurs. Une bonne position pour un homme actif. Wm. Currie, drapier, 423 Notre-Dame Ouest. 263—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE demandée pour prendre soin d'un garçon de 6½ ans. Elle devra savoir coudre et avoir une bonne éducation. S'adresser immédiatement, Mme H. S. Holt, 297 rue Stanley. 263—2

BLANCHISSEUSE — On demande une femme pour prendre un lavage chez elle. S'adresser 396 Saint-Denis. 263—1

CAISSIERE — Jeune fille demandée comme caissière. Elle devra parler les deux langues. Boston Shoe Store, angle Sainte-Catherine et Mansfield. 262—2

CHECKEUSES demandées ayant beaucoup d'expérience. Emploi permanent, très bons gages payés. Bell Tél. E. 2486. The Globe Laundry Co, 477 avenue Laurier. 262—6

COUTURIERES demandées, dans les pantalons de pratiques, place permanente, bons gages payés pour de bonnes mains, aussi une apprentie. S'adresser à D. Trottier, 392 Saint-Jacques, 4e étage. 259—6

COUTURIERE — On demande immédiatement une couturière de première classe, pour travailler dans les habits, avec un tailleur. Bons gages et ouvrage à l'année, chez Mulcair Bros., 376 Notre-Dame Ouest. 261—6

COUTURIERE — On demande une bonne couturière sachant faire les boutonnières, dans les habits. S'adresser 564 Saint-Paul, Montreal Custom Tailoring. Le soir, 26 Demontigny Est, A. Dorion. 263—1

COUTURIERE de premier ordre demandée. S'adresser à D. J. Farmer, 233 Saint-Jacques. 263—1

Contremaîtresse

On demande une opératrice d'expérience pour prendre charge de notre atelier des vestes de fantaisie. Elle devra parler anglais et français. S'adresser à M. Powers, The Standard Shirt Co., avenue Delorimier. 263—1 F

CUISINIERE demandée pour restaurant. S'adresser 23, 25 Côte Saint-Lambert. 263—2

DEVIDEUSES d'expérience demandées, aussi quelques filles pour apprendre le dévidage. S'adresser à The Canadian Spool Cotton Co., 293 rue Visitation. 12,15

EXAMINATRICES de jupes expérimentées demandées pour une fabrique. S'adresser à Thos. May and Co., Ltd., 10 rue Sainte-Hélène, ville. 12,14,15

FAISEUSES de remplis et ourlets d'expérience demandées, aussi opératrices de blouses et de chemises, et jeunes filles pour plier les blouses. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. A. H. Sims and Co., Limited, 54 Latour. 262—6

FEMME DE JOURNEE — On demande une femme pour faire le ménage. S'adresser 396 Saint-Denis. 263—1

FEMMES — On demande des femmes pour faire le ménage des bureaux. S'adresser à Mme A. Leprohon, 97 Saint-Jacques. 263—1

FILLES demandées pour le département de la confiserie. S'adresser Lang Manufacturing Co, Saint-Henri, Montréal. 258—6

FILLE — On demande une fille vive et propre pour la table. S'adresser 200 rue Peel. 259—6

FILLE demandée pour faire relief et étampage au coin. S'adresser à B. Plow and Co., 100 rue St Antoine. 259—6

Filles Demandées

On demande 25 opératrices pour faire des chemises molles ; on ne charge rien pour le fil et on paie les meilleurs gages. S'adresser immédiatement à Mlle Parent, 3e étage. No 4 rue Lemoine. 6,8,10,12,15 F

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre, No 398 Saint-Denis. 261—3

FILLES demandées pour laver les planchers. S'adresser à l'entrée des dames, à l'Hôtel Windsor. 261—3

FILLES — On demande dix filles de 18 ans ou plus, pour apprendre un métier facile, $3.00 à $5.00 par semaine pendant un an d'apprentissage, de là $10 à $15. S'adresser J. M. Fortier, Ltd, 414 Notre-Dame Ouest. 262—6

FILLE — On demande une jeune fille pour servir dans un magasin et se rendre généralement utile. Références exigées, 538 rue Saint-Denis. 262—3

FINISSEUSES de manteaux imperméables pour dames demandées. S'adresser 83 Saint-Laurent. Albion Rubber Co. 262—6

FILLES DEMANDEES — Trois bonnes filles sachant travailler dans les boîtes de carton, fantaisie, $5.00 par semaine, 4ème étage, Montréal Optical, 29 Notre-Dame Ouest. 262—6

FILLES

On demande des filles fortes. Emploi permanent. Bons gages. S'adresser à The Thos. Davidson Mfg Co, Ltd., 187 Delisle. 12,14 F

FILLES demandées, 3, parlant les deux langues, pour vendre dans une confiserie et un salon de crème à la glace ; aussi 2 pour travailler la nuit. Pulos Bros., 340 rue Sainte-Catherine Ouest. 263—1

FILLES — On demande tout de suite deux filles d'expérience pour servir la table. Place permanente. Bons gages. S'adresser hôtel Russell, 532 rue Saint-Jacques. 263—1

FILLES — On demande des filles de moulin pour les chaussures. 202 Saint-Paul, Montréal. 263—6

FILLE active parlant les deux langues demandée pour travailler dans un salon de crème à la glace et bonbons. Bons gages, 481 rue Saint-Laurent. 263—1

FILLE — On demande une fille de cuisine au No 75 Sainte-Catherine Ouest. 263—1

FILLE, une bonne demandée, pour les travaux généraux du ménage. S'adresser 35 Ontario Ouest. 263—1

FILLES — On demande de bonnes filles de table et de bonnes poseuses d'empeignes, chez Bonin, 467 Panet. 263—1

FILLES — On demande deux filles pour laver la vaisselle. S'adresser Star Dining Room, 24 Craig ouest. 263—1

FINISSEUSES — On demande des finisseuses dans la fourrure. S'adresser chez Mme André Roy, 344 Rachel. 263—1

FINISSEUSES en fourrures demandées, et des bloqueurs. S'adresser à Trudel et Graham, 107 Bleury. 263—6

FITTEUSES D'EMPEIGNES — On demande 25 fitteuses, poseuses d'empeignes, etc., chez Daoust, Lalonde et Cie, 264 rue Saint-Paul. 260—6

FRANCAISES — Il y a à l'Union Nationale Française, 55 avenue Viger, de nombreuses demandes pour des servantes françaises. Les Françaises qui désirent se placer n'ont qu'à s'adresser à l'Union Nationale Française. 258—6

GOUVERNANTE demandée, elle devra avoir de bonnes références et parler français et anglais. S'adresser 6 avenue Oxenden, entre 9 et 10 a.m. et 7 et 8 p.m. 262—3

INSTITUTRICES — On demande deux institutrices, possédant diplômes français et anglais. Ecrire en anglais, spécifiant salaire, à J. A. Latimer, sec. trés., Fort Coulonge, Qué. 257—8

INSTITUTRICE — On demande une institutrice d'expérience, possédant diplômes français et anglais, pour village. Salaire $200.00. S'adresser à Alexandre Mathieu, Bouchette, comté Wright, P. Q. 263—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

INSTITUTRICES — On demande deux institutrices diplômées, salaire $125 par année. S'adresser à Jos. Lépine, secrétaire-trésorier, Saint-Georges de Windsor. 262—2

INSTITUTRICES — On demande, au Parc Amherst, comté d'Hochelaga, une institutrice et une assistante diplômée anglais et français, pour école élémentaire. S'adresser à M. Ed. Trudel, président, 1120 rue Boyer, Parc Amherst, ou à J. I. Nadon, secrétaire-trésorier, Sault au Récollet. Les commissaires s'assembleront dimanche, le 16 du courant, à 2 heures p.m., à la maison, pour prendre en considération les applications. 10,12

INSTITUTRICE — On demande une institutrice avec brevet, école élémentaire. S'adresser au secrétaire-trésorier, commission scolaire Saint-Stanislas de Kotska. 260—12

JEUNE FILLE de 16 où 17 ans demandée pour travaux légers du ménage dans une famille anglaise. Bons gages. S'adresser à 916 rue Sainte-Catherine Ouest, entre les rues du Fort et Mark. 258—6

JEUNE FILLE demandée, sachant les deux langues et la clavigraphie ; pas d'objection pour une commençante intelligente. S'adresser Johnson et Grace, 62 St Jacques. 262—3

JEUNE FILLE demandée pour l'entretien d'un bureau, la porte, le téléphone. Elle devra coucher chez elle. Dimanche et soirs libres. Dentiste Franchère, 144 Saint-Denis. 263—1

LAVEUSE et repasseuse demandée pour buanderie privée. Bons gages. S'adresser 221 Sanguinet. 263—1

MAINS demandées pour travailler dans les chemises et overalls, sur machine électrique. S'adresser immédiatement à la Royal Shirt and Overall Co. 324 Notre-Dame Ouest. 263—2

MODISTES DE CHAPEAUX — On demande des préparateuses et des apprenties modistes. S'adresser à Mme K. Smith, 15 avenue du Collège McGill. 263—2

NOURRICE — On demande immédiatement une nourrice, au No 4114 avenue Western. 263—1

OUVRIERES demandées dans les départements d'overalls chemises et pantalons. Ouvrage à l'année. Bons gages. Aussi une faiseuse de boutonnières. Montreal Shirt and Overall Co. 1446 Hôtel de Ville. 18,20,22,25,27,29,1,5,8,10,12,15

ON DEMANDE une employée d'expérience dans les voiles et garnitures de robes. On paiera un bon salaire à une personne compétente. La Cie Hamilton Co., Limitée. 232—n

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 ru. Vitré. 255—n

OPERATRICES

demandées pour jupes, blouses de dames, salopettes — overalls — et pantalons. Position stable et les plus hauts gages. Pas de travail le samedi après-midi. S'adresser à la Standard Shirt Coy, Limited, rue Delorimier. 252—1Ms—n F

OPERATRICES demandées, des filles d'expérience dans les blouses de soie. Ouvrage à l'année. Plus haut salaire payé. S'adresser à The Moderne Blouse Co., 791 Chaussé. 263—4

OPERATRICES chemisières expérimentées demandées, ainsi que filles voulant apprendre. S'adresser chez Tooke Bros., Ltd., 300 avenue Sainte-Elizabeth, Saint-Henri. 251—26

OPERATRICES et faiseuses de remplis demandées. Emploi permanent et bons gages. S'adresser à Salem Co., Ltd, 323 rue Saint-Jacques. 261—3

OPERATRICE demandée pour pantalons, aussi petite fille pour apprendre. Bons gages. S'adresser à Green, 324 rue Notre-Dame Ouest. Prenez l'ascenseur. 260—6

OPERATRICES demandées pour blouses de soie. Emploi permanent et bons gages. Venez immédiatement. I. Mishkin et Co, 423 rue Saint-Jacques. 258—6

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience dans les blouses de soie. S'adresser à Nap. Prévost, 156 rue Notre-Dame Ouest. 261—3

OPERATRICES

$7.00 à $10 par semaine peuvent facilement être faits dans la lingerie pour dames. Nous payons les meilleurs gages de la ville. Les commençantes sont payées à la semaine tout en apprenant. Nous fermons le samedi à 1 heure p.m. John P. Black and Co, Ltd., 123 Vitré Ouest. 261—12 F

OPERATRICES demandées immédiatement, sur machine à fourrure. Bons gages. Ouvrage permanent. M. Vineberg et Cie, 532 Saint-Paul. 263—1

OPERATRICES expérimentées demandées pour les blouses de soie. Ouvrage constant et bons gages. S'adresser immédiatement à American Silk Waist Co., 30 rue Saint-Georges. 263—6

OPERATRICES — On demande 5 bonnes opératrices pour costumes et manteaux, ouvrage de tailleur. Sadresser Adam Lamy, 3555 Notre-Dame. 262—1

REPASSEUSES — On demande des repasseuses de linge de famille. S'adresser 347 Chambord. 261—2

STENOGRAPHE demandée, sachant l'anglais et le français, avec expérience de bureau. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse "La Presse". 263—1

SERVANTES DEMANDEES

BONNE servante générale demandée. S'adresser à 475 avenue Argyle. Thos. Forde, Montréal. 261—3

SERVANTE demandée, bons gages, pas de lavage. S'adresser au No 45 avenue Esplanade. 256—n

SERVANTE générale demandée, bons gages, dans une famille de 3 grandes personnes. S'adresser 424 Sherbrooke Est. 258—6

SERVANTE — On demande une bonne servante avec références, lavages en dehors, bons gages. S'adresser après 11 heures du matin, au No 820 rue Saint-Denis. 258—6

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale, 957 rue Saint-Denis, coin Rachel. 258—n

SERVANTE générale demandée, avec références. Pas de lavage, ni repassage. 312 rue Pince Arthur. 259—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavages ni repassages, références exigées. 150 Cherrier. 261—6

SERVANTE générale demandée, devra parler anglais, 87 rue Hutchison. 261—3

SERVANTE demandée au No 489 Mont-Royal, coin Pontiac. Famille de 3 enfants, pas de lavage. 261—6

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage. S'adresser de midi à 2 heures, 263 Sainte-Catherine Est. J. B. Dupont. 259—n

SERVANTE — On demande une fille générale, sachant faire la cuisine, ou une cuisinière. Pas d'enfant, pas de blanchissage, références exigées. S'adresser au No 862 Saint-Denis. M. Eugène Lafontaine. 262—3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale pour une petite famille. Bons gages. S'adresser Mme J. Larivière, 398 Delorimier. 262—2

SERVANTE générale demandée pour une petite famille. S'adresser 62 Letourneux, Maisonneuve. 262—2

SERVANTE demandée pour travail général dans une famille américaine. Se présenter au No 4093 rue Tupper, près de l'Arena, Westmount. 263—6

SERVANTE — On demande une servante générale, bons gages à quelqu'un qui veut travailler, 538 rue Saint-Denis. 262—3

SERVANTE générale demandée, pour petite famille, pas de lavage, pas d'enfants, un plain-pied. Bons gages. No 436 rue Saint-Hubert. 262—3

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Bon salaire. S'adresser 291 Saint-Denis. 262—2

SERVANTE — On demande, au No 80 Shuter, une servante générale, avec bonnes références. 263—1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une bonne servante générale dans une famille, à Ottawa. Recommandations exigées. S'adresser au No 226 rue Sherbrooke Ouest, Montréal. 262—6

SERVANTE — On demande une servante générale, seulement deux personnes, pas de lavage, ni repassage. S'adresser 686 rue Cadieux. 263—1

SERVANTE demandée pour une petite famille, pas de lavage ni repassage, bons gages, au No 254 rue Saint-Denis. 263—1

SERVANTE demandée. Jeune fille d'une quinzaine d'années. Trois grandes personnes. Devra coucher chez elle. No 208 Saint-André. 263—1

SERVANTE, fille de chambre demandée, avec de bonnes références, connaissant le service de table, famille de quatre grandes personnes. S'adresser 84 Cherrier. 263—6

SERVANTE — On demande une servante recommandée pour aider dans une petite famille, chambre seule, peu d'ouvrage, bons gages. 1137 Delorimier, près Rachel. 12,14

SERVANTE — On demande une servante au No 121A avenue Laval; petite famille, pas de lavage. 12,15

SERVANTE — Jeune fille demandée, orpheline préférée, pour une famille de deux personnes, 902 rue Sainte-Catherine Est. 263-6

SERVANTE générale demandée pour une famille de quatre personnes, résidant à la campagne, près de Montréal, bons gages. S'adresser jeudi avant-midi, au No 83 avenue du Parc. 263—1

SERVANTE demandée, avec références. S'adresser le jour, 878 Lafontaine Est, après 6 heures p. m., 718 Saint-André. 263—1

SERVANTE — On demande une jeune servante bien recommandée. S'adresser à Madame J. E. Fournier, 433 Sherbrooke Est. 263—1

SERVANTE — On demande une servante générale, ou une cuisinière, au No 447 rue Rachel. 263—1

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général dans une petite famille, bons gages. S'adresser 942 rue St Denis. 263—1

SERVANTES — On demande deux servantes, une pour servir la table, l'autre pour la cuisine. Pas de lavage et pas d'enfants. S'adresser 182 Berri. 263—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour se rendre utile au ménage et prendre soin des enfants. Une fille de campagne préférée. S'adresser à 169 Atwater. 263—1

SERVANTE demandée, pas de lavage, bons gages. S'adresser 193 McCord. 263—1

SERVANTE — On demande une femme pour aider au ménage de deux personnes. S'adresser 1292 Iberville, coin Mont-Royal. 263—1

SERVANTE — On demande une servante générale capable de faire la cuisine ordinaire, dans famille de deux. Bons gages à la personne compétente. S'adresser après 8 p. m., 108 rue Sainte-Famille. 263—3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas de lavage ni repassage, au No 386 rue Saint-Hubert. 263—1

SERVANTE demandée. Bons gages, pas de lavage. S'adresser à Mme Thibodeau, 103 Christophe Colomb. 263-1

SERVANTE demandée au No 674 avenue Hôtel de Ville. Plain-pied. Petite famille. Peu d'ouvrage. 263—1

SERVANTE demandée, bons gages. S'adresser 580 Parc Lafontaine. 263—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, ni repassage, S'adresser à Mme Payette, 11 Bonsecours, 2e étage. 263—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille. S'adresser 396 rue Saint-Denis. 263—1

SERVANTES — On demande une fille sachant faire la cuisine, ainsi qu'une fille de chambre, 405 rue Saint-Hubert. Références exigées. 263—6

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage ni repassage. Bons gages, références exigées. S'adresser 765 Ontario Est. 263—1

SERVANTE — Bonne fille de chambre demandée aussi pour servir à la table. Bon salaire payé à une personne d'expérience. Références exigées. 259 Sherbrooke Est, près Saint-Denis. 263—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. S'adresser 502 Saint-Denis. 263—1

SERVANTE générale demandée. Bons gages. 355 Drolet. 263—1

SERVANTE demandée pour petite famille, aussi une jeune fille pour aider, bon salaire payé à des personnes recommandées, plain-pieds. S'adresser 141 Saint-Christophe. 263—1

SERVANTE générale demandée ou une jeune fille, pour aider à la maison. Ni lavage, ni enfants. S'adresser 251 Dorchester Est. 263—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande des représentants spéciaux, bien recommandés, pour la vente de l'appareil du "The Paul Automatic Gas Co., Ltd.", pour les villes, villages et campagnes. Production du gaz d'éclairage, chauffage, cuisson et pouvoir, à 36c le 1,000 pieds. Situation lucrative et rémunératrice. Entrevue personnelle aux bureaux, entre 8 et 10 a.m. Par correspondance, à Harrison A. Demers, gérant, 965 Sainte-Catherine Est, Montréal. Pamphlets sur demande. 258—6

AGENTS demandés pour l'"Ideal Duster" et laveur de vitrines. Un nouvel article superbe. Equivalent à une servante dans une maison, un bureau ou magasin. Une circulaire en montre les différents emplois. Echantillon, 25 cents. Tarbox Bros., Toronto. 261—6

AGENTS demandés partout à la Campagne. De $3 à $10.00 par jour de commission aux travailleurs. Les gens sérieux seuls sont acceptés. Ecrivez aujourd'hui. Adressez Dépt. A., Boîte 912 Montréal. 262—24

AGENTS recommandables demandés à l'instant pour vendre arbres fruitiers et arbrisseaux qui fleurissent. Arbres garantis formellement à l'épreuve du froid. Salaire hebdomadaire, accessoires de vente gratuits, territoire exclusif, correspondance en français. Pour conditions, écrire à Pelham Nursery Company, Toronto. 173—1Ms—n

AGENTS — On demande dix agents, dès aujourd'hui, avec salaires de $25 à $30 par semaine. S'adresser à G. David, 54 Saint-Jacques. 263—1

AGENTS LOCAUX

LE PREMIER dans chaque localité qui achète un brûleur de lampe A. B. C. "IDEAL," produisant la lumière Auer avec du pétrole, obtiendra le contrôle de la vente pour sa localité. The General Agencies Co., 30 rue Saint-Jean, Montréal. 263—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE actif demandé avec $5,000 pour une publication mensuelle, très progressive, établie depuis 2 ans. S'adresser le soir à M. Aug. Charbonnier, 56 Parc Lafontaine. 259—6

ASSOCIE demandé, ayant capital de $300 pour manufacturer nouvel article breveté. Pour informations, écrire W. W., 526 "La Presse." 263—6

ASSOCIE — Jeune homme de campagne, comme associé sans capital, pour vendre "Le complet pour homme." S'adresser par lettre, Boîte D., Longueuil. 262—6

ASSOCIE demandé avec trois cents dollars pour prendre un demi-intérêt dans un bon commerce payant. Ecrire à E. F., "La Presse." 263—1

ASSOCIE DEMANDE — Pour l'exploitation plus en grand d'un article de toute valeur déjà sur le marché, la demande augmente tous les jours. S'adresser de 12 à 2 p.m., 30 rue Saint-Jean, chambre 17.

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, chambres meublées doubles, bon chez-soi, famille privée, pas d'affiche, lumière Auer. Tél. Est 3221. 402 rue Saint-Denis. 261—6

BELLES chambres meublées à louer, dans une famille privée, 3 personnes, localité tranquille. 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 259—6

BELLE grande chambre, très bien meublée, étage du bain, améliorations modernes, beau confort, déjeuner si désiré. 309B Saint-Denis. 261—3

CHAMBRES meublées à louer, plain-pied moderne, bain, etc. Giroux, 164 rue Saint-Denis, près Sainte-Catherine. 261—3

CHAMBRE meublée, superbement aménagée, confort du chez-soi. S'adresser 22 Sainte-Famille. 261—6

CHAMBRE meublée à louer, convenable pour petit ménage, sans enfant. 102 rue Ontario Est. 262—6

CHAMBRE meublée à louer, pour couple avec poêle à gaz, et une petite chambre, $1.50 par semaine, 113 Dorchester Est. 261—3

CHAMBRES meublées à louer, double et simple, lumière Auer, grande garde-robe, superbe bain, famille privée, pas d'enfants, messieurs seulement. 378 Craig Est, près gare de l'Est. 262—3

CHAMBRES MEUBLEES — Chambres à louer, meublées ou non, bien confortable. 155 rue Mance. 262—3

CHAMBRE MEUBLEE — A louer, magnifique grande chambre meublée, tout le confort désirable, dans famille privée, sans enfants. 23 Mentana, près Cherrier. 262—3

CHAMBRE — Grande chambre double à louer sur le devant, magnifiquement meublée, pour deux messieurs. 13½ rue Berthelet. 262—3

CHAMBRES — Chambres garnies à louer, grand salon, chambres doubles et simples très confortables, pour couples mariés ou jeunes gens; maison très propre et très tranquille avec tout le confort du chez-soi. Prix raisonnables. 325 rue Cadieux. 262—3

CHAMBRES salon à louer, meublées de première classe, ménage fait en neuf, bibliothèque, lits corniche, chaise Morris, confort désiré pour homme d'affaire, famille privée, pas d'enfants. 223 Berri, près Sainte-Catherine. 262—2

CHAMBRE meublée à louer, avec tout le confort du chez soi, chauffée par la vapeur, bain orage, usage du téléphone. No 312 Dorchester Est, près Saint-Denis. 263—1

CHAMBRE MEUBLEE — A louer sur le devant, magnifique chambre meublée, avec usage de la cuisine. S'adresser 71 Hôtel de Ville. 263—3

CHAMBRE — Jolie grande chambre très bien meublée, deux garde-robes eau chaude et eau froide, bon bain, téléphone. 818 Saint-Denis, près Emery. 263—3

CHAMBRE à louer dans une famille respectable, pas d'enfant. $1.25 par semaine. S'adresser à 340 Saint-Laurent, ancien numéro, 260. 263—1

CHAMBRE à louer, richement meublée, dans une famille strictement privée, sans enfant, pour dame ou demoiselle seulement. 112 Champ de Mars. 263—1

DEUX jolies chambres, — double salon, — meublées ou non meublées, famille privée. Prix modéré. 495 Saint-Hubert. 261—3

GRANDE chambre bien meublée, gaz, cheminée de marbre, chambre de bain, au premier étage, famille privée anglaise. 351 Saint-Denis, près Ontario. 263—1

GRANDE chambre meublée ou non, famille sans enfants, une minute des chars, $5.00 par mois, 1206 Berri, près Mont-Royal. 263—1

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, grande chambre en avant, avec lit double, ou deux lits simples, garde-robe, famille privée. 333 Saint-Denis. 262—3

BELLE chambre simple très confortable avec lumière Auer et eau chaude dans une famille privée, 303 Saint-Denis. 262—3

BELLES chambres à louer sur le devant, famille privée, pas d'enfant, eau chaude, bain, lumière Auer. Adresser au No 343 rue Dorchester Est, près de Saint-Denis. 262—6

BELLE chambre avec deux garde-robes, pas d'autres pensionnaires, pension si désirée, famille privée. 341 Saint-Denis. 263—1

BEAU grand salon à louer, couple marié ou deux messieurs, aussi petite chambre, avec pension, famille privée. 1 Montée du Zouave. 263—3

CHAMBRES NON MEUBLEES A LOUER — Trois chambres chauffées pour tenir maison, aussi une suite de 6 pièces, loyer de $15 à $25 par mois. S'adresser Prince Rupert Apartment House, 106 Notre-Dame Est. 258—6

CHAMBRE-SALON non meublée à louer, couple marié, aussi, petite chambre meublée, pour messieurs, chauffage à l'eau chaude, éclairage à l'électricité. 916 Saint-Denis. S'adresser cette semaine, le soir, de 6 à 10. 261—6

CHAMBRES à louer, un étage, quatre chambres, plate-forme, bain et cabinet, 475 rue Dorchester Est, $9.00 par mois. 261—3

CHAMBRE à louer, dans famille française privée; étage du bain, lumière électrique, garde-robe, possession immédiate. 476 rue Saint-Denis. 262—3

CHAMBRES doubles et simples à louer, sur le devant, avec balcon, eau chaude, lumière Auer, avec déjeuner, souper. 436 Est, Lagauchetière. 262—2

CHAMBRES — A louer, chambres doubles ou simples, meublées, avec ou sans pension. S'adresser 490 rue Craig Est. 262—3

CHAMBRE A LOUER — Jolie grande, sur devant, non meublée, pour couple sans enfants, lumière Auer, bain, usage cuisine si désiré. 405 Demontigny Est. 261—3

CHAMBRE à louer, 742 rue Sherbrooke, coin Panet, le plus beau site de la ville; louera à un monsieur seulement et devra avoir les meilleures références. 261—3

CHAMBRES très propres à louer immédiatement, famille respectable, pas d'enfants. Chambres doubles pour couples. S'adresser 36A rue Sanguinet. 261—3

CHAMBRE — A louer, belle grande chambre sur le devant, à l'étage du bain, avec grande garde-robe, entre Dorchester et Sainte-Catherine. S'adresser 140 Saint-Denis. 263—1

CHAMBRE double avec boudoir sur le devant, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer, 314 Dorchester Ouest, 2e porte de la rue Saint-Denis. 263—1

GRANDE CHAMBRE A LOUER dans famille sans enfants, messieurs préférés. 5¼ Sainte-Julie, près Saint-Denis. 262—3

GRANDE CHAMBRE sur le devant, avec porte-manteaux, chambre bains, usage de la cuisine, 211 Champlain, possession immédiate, $7.00 par mois. 263—1

MAGNIFIQUE grand salon, eau chaude, eau froide, lavabo dans la chambre famille sans enfants. Tél. Est 4119. 400 St Denis. 261—6

UNE JOLIE chambre à louer, confort du chez-soi, dans maison moderne. S'adresser 176 Saint-André, près Sainte-Catherine. 263—1

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez excellente pension avec chambres de première classe, améliorations les plus modernes, usage téléphone. 259 Sherbrooke Est. 254—24

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique chambre simple et double, cuisine soignée, aussi pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 994 Saint-Denis. 259—6

CHAMBRE PENSION — Belle grande chambre, lumière Auer, bonne pension pour deux messieurs. $3.50 par semaine chacune. 307 rue Saint-Denis. 261—3

CHAMBRE ET PENSION — Salon-chambre, double et simple, pension de table, pour messieurs ou couples mariés distingués, pour les 15 et 18 septembre. 93 Hôtel de Ville. 262—3

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRES ET PENSION — Chambres spacieuses, pension de première classe, tout le confort du chez-soi, dans des plus belles localités. S'adresser à Mme Lucas, 492 Saint-Denis, 2e porte du square Saint-Louis. 262—3

CHAMBRES ET PENSION — A louer, magnifiques chambres doubles meublées à neuf, avec toutes les améliorations modernes. Pension de première classe. 71 Sherbrooke Est, coin Cadieux. 262—3

CHAMBRE et pension dans une famille privée, pas d'enfants. S'adresser 550 Saint-André. 263—3

CHAMBRE ET PENSION — Belle grande chambre, à l'étage du bain, lumière Auer, près de l'église, bonne pension. Possession immédiate. Prix modéré. S'adresser 781 Saint-Denis. 263—1

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert. — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 260—6

CHAM. PENSION DEMANDEES

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Une jeune fille tranquille demande chambre et pension dans une bonne famille privée. 431 Hôtel de Ville. Immédiatement. S'adresser le soir. 263—1

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Demoiselle désire salon ou grand boudoir dans famille privée, entre Roy et Mont-Royal, Saint-Laurent et Saint-Hubert. S'adresser O. F., soin du maître de poste, Saint-Jean-Baptiste, Montréal. 263—1

PENSION D'ENFANTS

PENSION D'ENFANTS—On prendrait enfants en pension, dans famille privée sans enfants, parlant les deux langues. 5½ Sainte-Julie, près Saint-Denis. 262—3

PENSION D'ENFANTS — Une personne âgée demande à prendre un bébé en pension. S'adresser au No 306 avenue de l'Hôtel de Ville. 263—3

PENSIONS DEMANDEES

PENSION de première classe demandée dans une famille française, par un monsieur anglais désirant apprendre le français. Ecrire à D. D., 575 "La Presse." 263—1

A LOUER

A LOUER — Nouvelle maison de pension à la campagne. Beaucoup de pensionnaires assurés. Beaucoup d'ouvrage en dehors pour les membres de la famille, hommes ou femmes. S'adresser N. S. P. R. et N. Co., 15 ruelle Bells, Québec. 262—6

A LOUER — Salle à manger de première classe à louer, très bien achalandée. S'adresser à A. Robert, coin Bonsecours et Saint-Paul. 263—1

CAVE A LOUER — Cave pour légumes et entrepôt, au-dessus à louer, situés No 9 Bonsecours, peuvent contenir de 10 à 12 chars de provisions. S'adresser à l'Hôtel Richelieu, 48 Place Jacques-Cartier. 263—1

ENTREPOT à louer, sur la rue Notre-Dame, près Bonsecours 3 étages, 100 pieds par 45 chacun, bâtisse neuve, loyer bon marché. S'adresser immédiatement, 41 Bonsecours. Bell Main 2265. 258—6

ECURIE — A louer, bonne écurie, 3 stalles, lumière électrique, 229 rue Bleury. 261—6

MAISONS A LOUER

A LOUER, 1020 rue Esplanade, coin Saint-Viateur, Annexe, un plain-pied moderne, 7 pièces. Grande salle de bain, bon marché d'ici au 1er mai. Possession immédiate. S'adresser 1020B ou 32 Chambord. 261—6

A LOUER, 590, 592 avenue Esplanade, 5 magnifiques plain-pieds, 8 et 9 pièces, gaz et électricité. Conditions faciles jusqu'au 1er mai. Sadresser à 58 Mackay, téléphone Up 3875. 263—6

BEAU LOGEMENT à louer, neuf et moderne, rue Saint-Dominique, voisin Sherbrooke, 6 pièces. Prêt à être occupé, $20.00. 63 Sherbrooke Est. Tél. Est 1902. 12,14

HAUT de maison à louer, 135 Chambord, 6 pièces, bain, w.c., etc., prix $12.00 par mois. 262—2

PLAIN-PIED à louer, 1637 Saint-Denis, plain-pied avec améliorations modernes. S'adresser 449 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 2695, après 6 heures, 1685 Saint-Denis. 260—6

MAISON A LOUER, plain-pied à louer à bonnes conditions, 6 pièces, bain, gaz, électricité et système de chauffage, 857 rue Saint-Denis. 261—6

MAISON à louer, 35A rue Rose de Lima, Saint-Henri, cinq pièces et corridor, possession immédiate, logement très chaud et confortable. $10. S'adresser 48 rue Lacroix, Saint-Henri. 263—1

MAGNIFIQUE plain-pied No 884 St Denis, 7 pièces bien éclairées, gaz, électricité, bain émaillé, plomberie à jour, taxes d'eau payées pour cette année. S'adresser 884 Saint-Denis. 262—6

PLAIN-PIED à louer pour petite manufacture, avec logement en dessus, situé rue Saint-Laurent. Loyer modique. S'adresser L. Harris, 75 St Laurent. 258—6

PLAIN-PIEDS à louer, 888 rue Saint-Hubert, un magnifique plain-pied, en haut, 8 pièces. $22.00; toutes les accommodations modernes. John James Brown and Son, 207 rue Saint-Jacques. 258—6

PLAIN-PIEDS à louer, Nos 1530, 1538, 1542, 1544, rue Saint-Denis, et 310 Mont-Royal. S'adresser F. Tremblay et Cie 400 Williams. Phone Main 2012. 261—6

MAISONS DEMANDEES

MAISON DEMANDEE — On demande à louer une maison de 4 à 5 pièces, centre préféré. S'adresser J. A. L., 158 Ontario Est. 261—3

PLAIN-PIED DEMANDE — On demande à louer plain-pied de 4 à 5 pièces, avec améliorations modernes. S'adresser par téléphone. Main 5487. 262—6

PLAIN-PIED demandé, 6 pièces, y compris la cuisine et le bain. Loyer environ $25. Pas d'enfants. Si c'est chauffé on paiera plus. S'adresser à F., 573 "La Presse". 263—3

MAISONS MEUBLEES A LOUER

A LOUER maison toute meublée, gaz, etc., jusqu'au premier mai, possession immédiate. S'adresser 369 Charlevoix, Pointe Saint-Charles. 263—1

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER — Beau magasin neuf, justement fini, à louer, 300 Saint-Denis. S'adresser sur les lieux. 259—6

MAGASIN A LOUER, 1854 Sainte-Catherine Est, 26 x 60, grande cave. Possession immédiate. Bonne place pour marchandises sèches. N. Pageau, 257 Lagauchetière Est. Tél. Est 966. 260—6

MAGASIN A LOUER, 614 Sainte-Catherine, ville Maisonneuve, grand magasin avec cave cimentée, 7 pieds hauteur, bonne localité pour commerce marchandises sèches et merceries. Bon marché jusqu'au mois mai. S'adresser No 403 avenue Pie IX, Maisonneuve, Qué. 262—6

MAGASINS — A louer, 2 magasins, rue Notre-Dame, aussi stock de tapisserie et vaisselle à vendre. S'adresser au No 3293 rue Notre-Dame. 263—1

MAGNIFIQUES magasins et logements à louer, coin de la rue Notre Dame et du chemin de la Côte Saint-Paul, en face des usines du Grand-Tronc Pacifique. S'adresser à L. Desrochers, 4196 Notre-Dame ou Napoléon Vallée, Côteau du Lac. 262—6

AUTOMOBILES A LOUER

$8.00 par demi-journée, Bicycles à louer, après-midi, 25 cents; samedi après-midi, 50 cents. James M. Smith, marchand de bicycles, 370 rue Dorchester Ouest, près de la rue Université, en face du club St James. Up. 1249. Ouvert le soir. 242—26

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER — Une belle suite de bureaux garnis ou non garnis, dans l'édifice de la National Trust. S'adresser 151 rue Saint-Jacques. 261—6

BUREAUX à louer, étage entier ou partie d'étage, des divisions seront faites pour convenir aux locataires, centre de la ville, voûte attachée. S'adresser 63 Saint-Jacques. 261—6

ON DEMANDE A ACHETER

CHAUSSURES — On demande à acheter de nouveaux stocks de toutes sortes de bottines et chaussures. Les plus hauts prix payés au comptant. Ecrire à M. P., 892 Saint-Laurent. 262—8

ON DEMANDE A ACHETER un bon dynamo de 150 lumières. Adresser P. E. Bourassa et Fils, 1495 Notre-Dame Est, coin rue du Hâvre. 263—1

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00; érable scié, $3.00; blocs d'épinette, $2.00; blocs de moulin, $1.75 le voyage; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc. Universal Furniture Co, 53 Craig Ouest. 94—n

A VENDRE, à Saint-Vincent de Paul, boulangerie, maison, cottage, grand jardin, jolies dépendances, grosse clientèle. Cause de vente: maladie. Adressez: P. P. Gascon, Saint-Vincent de Paul, comté Laval. 259—6

A VENDRE — Chaudrons en acier émaillés, toutes dimensions pour confitures, marinades; fers à repasser, toutes espèces, cages d'oiseaux, moitié prix. Thomas Wilson et Co, Saint-Laurent, coin Dorchester. 260—6

A VENDRE — Fixtures d'épiceries à vendre, immédiatement, pour cause de départ. Glacières, balances, bidons à l'huile, vitrine d'étalage, comptoir, table, etc., ainsi que stock frais, à un bon escompte. S'adresser 356 Rachel. 262—2

A VENDRE, maison de pension, près de l'hôtel de ville, 20 pensionnaires, rapporte $90 par semaine, loyer $28, onze pièces, prix $325. A qui la chance? Magasin cigares, salle à manger, rue Sainte-Catherine, pas de loyer, échangera contre maison meublée, pour louer des chambres. Epicerie, un coin, échangera contre maison de pension. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel. 263—1

A VENDRE, bon bicycle, marque Eagle, un marché. S'adresser 853 Saint-Denis, excepté aux heures des repas. 263—1

A VENDRE à sacrifice, une bonne clientèle de sucrerie, bien payante. Avec cheval, voiture, agrès complet, etc. S'adresser le soir, à Léonidas Daignault, 15 Champagne, Montréal. 263—6

AYRSHIRES — A vendre, Edith de Spring Hill, No 11514; Libbie de Glenora, No 16737, d'un stock primé. Excellentes laitières. A. Haig Sims, ferme Beaurivage, Dorval, P. Q. 260—6

AMEUBLEMENTS — A vendre, ameublements de maison, comprenant deux étages, tout bien meublés pour maison de pension ou chambre, bail compris, aussi assurance du ménage. S'adresser 71 Hôtel de Ville. 263—1

BIBLIOTHEQUE en noyer noir, à vendre, ayant coûté $150.00, contenant à peu près 200 volumes reliés et brochures. Vendrait à très bon compte. Cause de départ. S'adresser 140 Saint-Denis. Téléphone Est 4022. 263—1

CLIENTELE DE LAIT à vendre à bon marché, vaches, voitures, harnais. Vend cause de maladie. S'adresser M. Dandurand, rue Eadie, Côte Saint-Paul, ou 725 Saint-André. 261—6

CLIENTELE DE LAITIER — A vendre, bonne clientèle, 8 vaches, 1 cheval, voitures d'été et d'hiver, bidons à lait et privilège de louer la maison avec écurie. S'adresser coin rue Mance et avenue Pacifique, Mile-End. 12,15

COMMERCE — A vendre, un bon fonds de commerce assortiment général, marchandises sèches, chaussures, hardes faites, vaisselle et épiceries, très bon logement à très bas prix. Ecrire Cam., 487 "La Presse". 258—6

CLOS DE BOIS à vendre, maison, remises, écurie et roulant en bloc ou séparément, une chance au premier acheteur. S'adresser 1007 rue Saint-André. 262—6

ETAL DE BOUCHER à vendre. Bonne place d'affaire, bonne clientèle, deux bateaux à servir. Licence payée. 1293 Ontario Est. 261—6

FOURRURE A VENDRE — A vendre, à sacrifice, un magnifique manteau en mouton de Perse; aussi un pardessus pour hommes en chat sauvage, et un autre doublé en fourrure. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Il faut vendre. 39 Saint-Hubert. 259—6

GRANDE BOUTIQUE de première classe à vendre, chance exceptionnelle à qui saura en profiter. Outillage complet pour couvertures, moulures, découpage, etc. Grande maison neuve, 2 étages, grand terrain et pouvoir d'eau. S'adresser chez Eli. Sasseville, Roxton Falls, Qué. 258—6

LANTERNE magique en bon état, avec vues, à vendre. 56 rue Cadieux, à midi et à 6 heures. 261—3

MAISON de pension à vendre, bien bon marché. Long bail, loyer bas, ménage fait revenu $29.00 par semaine. S'adresser immédiatement 113 Visitation. 261—6

MAISON de pension meublée à vendre, sur la rue Chatham, No 81. S'adresser entre 6 et 8 heures p.m. Vend pour cause de mortalité. 262—6

MAISON de pension à vendre, tout l'ameublement complet de première classe. S'adresser 74 Saint-Denis. 262—2

MEUBLES — Toutes sortes de meubles, poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts, vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis l'hôtel de ville. 263—6

MACHINE à laver — New Century — à vendre, valant sept piastres, pour quatre piastres. S'adresser 137 rue Amherst. 263—1

PIERRE cassée pour ouvrage en béton, toutes les dimensions, très convenable pour blocs artificiels, à vendre. S'adresser W. M. Hendershot. Phone Est 936. Carrières Limoges, avenue Laurier. 255—24

TUBES en caoutchouc à vendre. Grand assortiment de toutes sortes pour maison, jardin; tuyau pour vapeur ou feu, avec ou sans les appareils d'assemblage. A très bon marché. Dominion Machinery Co., — Mullins, — 37 square Papineau. 260—6

VOTRE crédit est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine angle Montcalm. 76—n

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, piano neuf, $10 comptant et $7.00 par mois. Leach Piano Co, 560 Sainte-Catherine Ouest; 266 Sainte-Catherine Est, magasin de musique de M. Yon. 260—6

A VENDRE, $165 comptant, beau piano droit, quelques mois d'usage seulement. S'adresser Leach Piano Co, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 260-6

A VENDRE, piano, table, chaise, moulin à coudre, ameublement de chambre, poêle, glacière, couchette en fer, le tout en parfait état. S'adresser à 438 Saint-André. 263—1

PIANO A VENDRE — Piano cottage en chêne doré, boîte musicale automatique, aussi un sofa couvert en velours. Vendra à sacrifice, cause de maladie. S'adresser 18 Cadieux. 258—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANOS — A vendre un piano droit Dominion dans une jolie caisse en acajou de 4 pieds, 4 pouces de haut; gamme complète et excellente tonalité. Très commode et parfaitement garanti. Seulement $165 à des conditions de paiement faciles. Layton Bros, 144 rue Peel. 7,10,12

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE un cheval noir, pesant 1350 livres. S'adresser 274 Saint-Paul. 260—6

A VENDRE, à grande réduction, 1 express à lait, 1 lorry simple 5 différentes grandeurs d'express de livraison, 1 boghei Runabout avec bandages caoutchouc, 1 gladstone et 2 boghei's concord, aussi 2 express de seconde main, dont un avec couverture, Jos. Bonhomme, 955 Saint-Jacques. 260—6

A VENDRE, un magnifique poney, jeune, harnais, voitures d'hiver et d'été. S'adresser chez J. Frankel, 330 Lagauchetière Est. 258—n

A VENDRE — Deux chevaux de travail, à bon marché, à un prompt acheteur. S'adresser au Parc Sohmer. 262—2

A VENDRE — Voitures neuves, victorias privées, rockaways, surreys, runabouts, voitures à deux sièges pour poney, express, etc. Aussi plusieurs voitures de seconde main. La Compagnie A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 262—6

A VENDRE, magnifique cheval, 5 ans, pesanteur 1,100 livres, bien sain et bien dompté. Vendra bon marché. S'adresser 1130 Saint-André. 263—1

A VENDRE, beau cheval de sang boghei double et simple, harnais, garniture d'écurie; le propriétaire n'en ayant plus besoin. A sacrifice, 1345 Sainte-Catherine Est. 263—2

A VENDRE — Barouche double, avec bandages en caoutchouc, en très bon ordre, aussi une charrette T., toutes deux nouvellement peinturées. Seront vendues à bon marché et sont visibles chez Ledoux. 263—2

CHEVAUX — Un char de chevaux à vendre; aussi une jolie paire de chevaux rouges, pesant 900 livres chacun. Hôtel Vandelac, 33 Place Jacques-Cartier. 261—6

CHEVAUX — A vendre, 3 chevaux, deux pesant 1,300 à 1,450, une jument pesant 1,100. Bons pour toutes sortes d'ouvrage. S'adresser entre midi et 1 heure, ou soir, 143 Murray. 262—6

CHEVAL à vendre, de 5 ans, garanti sans défaut, pesant à peu près 1075, pour 115 piastres. S'adresser 1900 Saint-Jacques, Saint-Henri. 263—1

EXPRESS couvert spécial pour Laundry, ou autres livraisons; autres pour épicier, jobbing pour meubles, etc., boghei, voitures de toutes sortes, charrette de poney. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 260—6

EQUIPAGE magnifique à vendre, comprenant poney Shetland brun, de race supérieure, 5 ans, pouvant être conduit par les enfants, sous selle ou harnais; aussi harnais roussâtre neuf, fait sur commande, et charrette à deux roues, presque neuve pour deux ou quatre personnes. A vendre sans faute, vendredi, 14 septembre, à 2.30 p. m., T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 263—2

JOBBING EXPRESS à vendre. Express de jardinier de seconde main, express de boucher et d'épicerie neufs et de seconde main. S'adresser 703 Lagauchetière, coin Visitation. 263—1

SLEIGHS à vendre, dix sleighs doubles, ainsi que 4 simples, — bob sleighs — 2 voitures basses — float, — S'adresser F. X. Durand, 364 Cadieux, près Ontario. 259—6

VICTORIA de charretier, bandage caoutchouc à vendre, de seconde main, en parfait état, à bon marché. S'adresser Denis Lebeau, coin Visitation et Logan. 263—6

VOITURES — A vendre, toutes les machines et outillage, voitures Gladstone d'été et d'hiver, express à trois sièges et un sleigh "Vulcana," beau harnais, carosse, express, etc., de la boutique de Joseph Leduc et fils, ferblantiers-plombiers-couvreurs, et appareils à eau chaude et à gaz, chez M. Napoléon Turcot, 558 Boulevard Saint-Laurent. 256-6

VOITURES — A vendre, toutes les machines et outillage, voitures Gladstone d'été et d'hiver, express à trois sièges et un sleigh "Vulcana," beau harnais, carrosse, express, etc., de la boutique de Joseph Leduc et Fils, ferblantiers-plombiers-couvreurs, et appareils à eau chaude et à gaz, chez M. Napoléon Turcot, 1558 Boulevard Saint-Laurent. 262—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS pour allumer le poêle à vendre, bonnes rognures sèches de boîtes, ce qu'il y a de mieux pour l'été, $1.75 le gros voyage, livré en ville. G. et G. Esplin, 126 rue Duke. Tél. 3647, 3648. 166—n

BOIS pour allumer le poêle, à vendre, 25 cents le voyage. 61 rue Saint-Alexandre. 263—1

COMBUSTIBLE—Voyage, $1.00; bois sec de moulin, scié; bois franc, $1.60. Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Bell Est. 4251. 227—60

SLABS sciées, $1.00 le voyage: bois franc, $1.00 demi-corde; blocs, $1.50 le voyage, P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est. Tél. Est 1288. 198—144

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, 811 à 831 Wellington, angle Liverpool, terrain 40,400 pieds. Revenu 10 pour cent, 11 logements. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, 274 à 280 rue Liverpool, en brique solide, quatre plain-pieds, pour $5,250. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Charron, maison à deux plain-pieds, brique solide, un logement, chauffé à l'eau chaude, $3,750. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Delisle, bloc façade pierre massive, 6 petits plain-pieds, loués $556. On vendra pour $4,750. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Chaussée, près Ontario, maison neuve, 3 plain-pieds, brique solide, façade brique pressée, $5,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Saint-Hubert, près rue Sherbrooke, maison trois plain-pieds, pierre et brique solide, $7,000. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, 244 Saint-Christophe, cottage bois et brique, 10 pièces, fournaise, très confortable, $2,850. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 258—6

A VENDRE, 590 avenue Esplanade, maison façade en pierre; fournaise à eau chaude, gaz, électricité, bains émaillés. S'adresser à L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques, Main 4086. 263—6

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir ou le dimanche chez J. P. Dupont, Bordeaux. 110-n F

MAISON à vendre, 6 plain-pieds, façade en pierre, 1250 à 1260, rue des Erables, ci-devant Chaussé, construite en 1904. Une aubaine. $1,140 de loyer par année. On vendra 3 logements séparément. S'adresser 1212 Delorimier. 257—Msn

BONNE maison neuve à vendre, 2 étages, façade en pierre, bien finie, 2 plain-pieds de 7 chambres, bain, w.c., aussi terrain 25 x 74. Belle localité, près des chars, église et écoles. S'adresser sur les lieux, 1022 Dorion. Conditions faciles. 260—7

COTTAGE moderne en brique à vendre à bon marché, à Longueuil, — avenue Quinn, — 9 pièces, cuisine à rallonge, plombage à découvert, terrain 100 x 150; possession si on le désire. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 261—6

MAISON A VENDRE, deux logements, façade en pierre. S'adresser 174 Gilford. 260—6

PROPRIETE à vendre, maison à vendre pour un prompt acheteur, conditions faciles. S'adresser sur les lieux, 581A Chambord. 260—6

PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE, Nos 2 à 8 rue Sainte-Elisabeth, près Dufresne, 8 logements, construction bois et brique, solage en pierre, couverture en tôle et ardoise, revenus $684, prix $6,500. Conditions faciles. E. Laliberté, notaire, 502 Sainte-Catherine Est. Bell Est 3307. 260—6

MAGNIFIQUE propriété de 3 étages, façade en pierre, 7 pièces, bain, gaz, loyer $540, prix $5,500. Conditions faciles, intérêts 5½ pour cent. S'adresser 1088 avenue des Erables, Delorimier. 258—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 141, 143 Laval, près église Saint-Louis de France, deux logements, avec écurie, etc. Pour détails, s'adresser No 141 Laval.

NOS 126, 128, 130 rue Dufferin, magasin et trois logements, terrain 50 x 80, $3,000 comptant seraient peut-être acceptées. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 258—6

A VENDRE — RUE BOYER, $125, $7 comptant et $1.83 par mois. G. W. Badgley, 124 rue Saint-Pierre.

A VENDRE—Rue SAINT-ANDRE, $130, $8.00 comptant, et $1.47 par mois, G. W. Badgley, 124 rue Saint-Pierre.

A VENDRE—RUE AMHERST, $300, $15 comptant et $3.36 par mois. G. W. Badgley, 124 rue Saint-Pierre.

A VENDRE — RUE DUFFERIN, $300, $15 comptant et $3.36 par mois. G. W. Badgley, 124 rue Saint-Pierre.

A VENDRE — RUE CHAMBORD, $130, $8 comptant et $1.47 par mois. G. W. Badgley, 124 rue Saint-Pierre.

A VENDRE — RUE PANET, $175, $10 comptant et $1.83 par mois, G. W. Badgley, 124 rue Saint-Pierre.

A VENDRE—AVE. SHERBROOKE, $175, $10 comptant, $1.83 par mois. G. W. Badgley, 124 rue Saint-Pierre.

A VENDRE — RUE CHAMPLAIN, $200, $10 comptant, $2.12 par mois. G. W. Badgley, 124 rue Saint-Pierre. 8,12,15

PROPRIETES à vendre, par L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques, Main 4086 — Rue Parthenais, près usines du Pacifique et manufacture McCready, maison en brique avec rallonge, bain émaillé, gaz, etc., loyer environ $900. Prix $8,500, $1,000 comptant, balance conditions extrêmement faciles.

RUE SAINT-URBAIN, coin de rue, propriété des mieux construites de l'Annexe, 3 maisons façade pierre, grande cave, double couverture, 7 logements, 3 logements avec fournaise à eau chaude, lumière électrique, gaz, bain émaillé. Loyer environ $1,500. Hypothèque 5 pour cent. Offerte pour quelques jours seulement à $14,500. L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques, Main 4086. 262—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 600-602-604-606 avenue Laval, trois étages, six logements, terrain 65 x 65 Prix $6,300, comptant $1,000. S'adresser L. Paquette, 367 Mont-Royal.

Nos 618-620 rue Saint-Timothée, près Sherbrooke, trois logements, loyer $294. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 263—6

$3,300 — Cottage à vendre, beau cottage, dernier goût, chauffé eau chaude, gaz et électricité, belle cour et écurie, près de l'église, rue Huntley. Conditions faciles. S'adresser 1017 Saint-Laurent. 262—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter propriété solide, bons revenus, avec facilités de paiement. Traiterait de préférence avec le propriétaire. L. Huard, 14 rue Notre-Dame Ouest. 11,13

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE, magnifiques terrains, 6 vergers, pied de la montagne de St Hilaire, 22 milles de Montréal, en lots de 90 arpents. Conditions des plus faciles. B. T. Campbell. 256—8

OCCASIONS D'AFFAIRES

O. JUTRAS

Agent d'immeubles, 705 rue Saint-Denis. Tél. Est 1643. Marchands, 639.

OCCASIONS D'AFFAIRES —A vendre ou à échanger contre terrain, une bonne propriété, située rue Villeneuve, 6 logements, louée $108 par mois. Prix, treize mille piastres. Pour informations, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.

A VENDRE, une bonne épicerie pas licenciée, vendra pour $500. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou votre commerce? Vous trouverez toujours des acheteurs en vous adressant immédiatement à O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.

A VENDRE, une bonne maison de pension, située rue Saint-Denis. Vendra à bon marché d'ici à trois jours. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.

DEUX PROPRIETES à vendre ou à échanger contre hôtel ou restaurant licencié. Si vous voulez faire un bon marché, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 261—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, restaurant licencié, coin, près Sainte-Catherine. Prix $8,000, conditions $4,000 comptant. Plusieurs autres hôtels et restaurants, depuis $2,000, aussi 5 magasins de cigares, bonbons, logement compris, $200 en montant. Maison meublée pour louer des chambres. Prix $500, $1,000 rapporte $150, et $110 par mois, loyer bas, épiceries, etc. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame Est, coin St Gabriel. Tél. Main 1519. 260—6

OCCASION EXCEPTIONNELLE — Epicerie licenciée, meilleur poste de l'Est; sera vendue ou échangée contre propriété, termes faciles. Voir immédiatement. J. F. Frédette, 457 Sanguinet, Bell Est 601. 262—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de tabac et librairie à vendre, pour cause de mortalité, commerce établi depuis 36 ans. 922 Sainte-Catherine Est. 260—6

MAGASIN de ferronneries à vendre, rue Sainte-Catherine Est. Bonne place d'affaires. Vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser 1395 rue Notre-Dame Est. Bell Est 1658. 260—6

MAGASIN général à vendre, à 35 milles de Montréal, faisant de bonnes affaires. Pour détails, écrire à R., 521 "La Presse." 261—6

MAGASIN de ferronnerie à vendre, peinture, poêles, etc. Bonne place d'affaires, établie depuis plusieurs années. S'adresser 410 Sainte-Catherine Est, entre rues Saint-Hubert et Saint-Christophe. 261—6

MAGASIN DE CIGARES

A vendre, le plus riche magasin de cigares du centre de la ville, près de la banque de Montréal. Clientèle établie depuis plusieurs années, environ $2,000 de stock et fixtures, à vendre pour $1,400, à un homme sérieux. Pour plus amples informations, s'adresser immédiatement chez Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 12,13,15 F

EPICERIES A VENDRE

BONNE épicerie à vendre, à Saint-Jean. Bonne place d'affaires, coin de rues, avec bonne clientèle. S'adresser à boîte 408 Saint-Jean, P. Q. 252—12

EPICERIE — A vendre, une épicerie licenciée, coin de rue, recettes de 300 à 400 dollars par semaine, place établie depuis 40 ans, bonne raison de vente. S'adresser immédiatement, par lettre, P. Thomas, 263 Amherst. 261—6

EPICERIE A VENDRE, non licenciée, établie depuis 25 ans, 14 piastres par mois. Logement de quatre pièces. Cause de maladie. Bonne place pour étal de boucher. S'adresser 765 Sainte-Catherine Est. 261—12

EPICERIE restaurant à vendre, bon centre d'affaire, stock frais, logement compris, loyer bas, bonne chance pour personne désirant s'établir, cause de vente: départ. 353 Logan, coin Panet. 262—6

FERMES A VENDRE

DEUX TERRES à vendre à Saint-Thomas de Joliette. L'une 6 par 22, 50 arpents en érables. Belles bâtisses. L'autre, 58 arpents plus une belle sucrerie et une grange. Bonnes conditions. S'adresser Trefflé Laplerre, chez Jos. Moreau, rang Saint-Charles, Saint-Thomas, comté Joliette. 261—6

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

FERMES A VENDRE — A Wickham, quelques unes des plus belles terres des Cantons de l'Est, ayant de 28 à 500 acres, avec stock ou séparément. Vente pour cause de décès. Conditions faciles. S'adresser J. T. Lafond, West Wickham, P. Q. 259—6

FERME à vendre à la Rivière des Prairies, très bien bâtie, avec beaucoup d'arbres fruitiers de toutes sortes, pour information, s'adresser Dame veuve Pepin, 353 Panet. 260—6

FERME A VENDRE dans le canton de Durham, à quatre milles du village de l'Avenir, comprenant 135 acres de bonne terre et bâtiments. S'adresser Gordon Atkinson, Ulverton, Qué. 262—6

TERRE à vendre par L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques, Main 4086 — Une des plus belles terres de la province de Québec, située environ 10 milles de Montréal, et 1¼ mille de l'église et station du chemin de fer. Grandeur 8 x 25 arpents. Sol, terre grise. Maison brique, bâtiments de toutes espèces, l'eau dans la maison, dans les bâtiments et sur la terre. Vendra à prix raisonnable. Possession au 29 septembre prochain. L. A. Cadieux, 62 Saint-Jacques. Main 4086. 262—6

280 ARPENTS de terre à vendre, pas de roches, terrain planche, 1 mille du village, bien bâtie, dernier goût, rien de mieux. Vendra $6,000 comptant. Assez grand pour garder 45 vaches et plus. Une terre de $10,000. Vous ne pouvez croire les chances que vous pouvez obtenir en vous adressant à Elz. Sasseville, Roxton Falls, Qué. 258—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 262—3

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 ouest Lagauchetière, angle Saint-Laurent. Tél. M. 2791. 235—n

POELES — FOURNAISES

POELE à vendre, un poêle en acier fait par la manufacture Hoolahan, bon marché, le propriétaire quittant la ville. S'adresser 451 Amherst. 258—6

GARNITURES DE VOITURES

GARNITURES, bourrures de voitures, couvertures pour automobiles et autres voitures. Harnais faits sur commande et réparés. D. Dewel et Cie, 102 rue Saint-Henri, coin Saint-Maurice. 257—24

PERSONNEL

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

JAMBONS

JAMBONS — Demandez à votre épicier et boucher, le jambon Brunswick, préparé avec les meilleures viandes fumées, spécialement pour lunch. Ce jambon porte un label enregistré. Méfiez-vous des imitations. V. Castonguay, seul propriétaire. 262—6

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 261—26

PECHE ET CHASSE

ARTICLES de sport: fusils, carabines, munitions, habits de chasse, attirail pour le fusil, coussins de nuit, articles sportifs. T. Costen and Co., 48 Notre-Dame Ouest. 250—24

PECHE, CHASSE — A vendre, minnows, articles divers pour pêche et chasse. S'adresser R. N. Sévigny, plombier, 514 Saint-Jacques, près gare Bonaventure. Tél. Bell Main 1624. 261—6

BOUCHERS

BOUCHER — A vendre, devant d'agneau, 8c 9c; derrière, 15c; veau extra, devant, 7c à 8c; derrière, 10c à 12½c; rôtis de boeuf, 8c, 9c, 10c, 12½c à 15c. Toutes sortes de légumes frais, prix du marché. Volailles, poissons, etc. Jos. Lévesque, 120 rue Bleury. Téléphone Main 1160. 258—6

REPARATION DE MONTRES

REPARATION DE MONTRE — Je fais une spécialité de montres et si vous avez une montre que d'autres n'ont pas réussi à mettre en ordre apportez-la moi, j'entreprendrai de la mettre en ordre et entière satisfaction vous est garantie. Mes prix sont très modérés. W. Legault, 779 Boulevard Saint-Laurent. 259—6

ASSURANCE

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE sur résidences, etc. Prime depuis $2.50 par $1,000.00. Conditions avantageuses. Ecrivez ou voyez Isidore Crépeau, agent d'assurance. Chambre 4, Bâtisse "New York Life" Phone Main 2867. 254—26

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD, électricien, 880 Sainte-Catherine Est, installation électrique et réparations de tous genres. Tél. Bell Est 4846. 260—6

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO, seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 256—26

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de camera, 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 258—24

STENOGRAPHIE EN 30 JOURS

Classes de sténographie de Boyd, le jour et le soir; le seul système de sténographie au monde pouvant s'apprendre en 30 jours; clavigraphie; comptabilité améliorée de Goodwin et télégraphie. Venez, écrivez ou téléphonez, Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest. Tél. Up. 3005. W. T. Moon, princ. 237—26

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES — Nous offrons des clavigraphes Remington garantis en parfait état à $25 comptant. United Typewriter Co, Ltd. Le Clavigraphe Underwood, 99 rue Saint-François-Xavier. 262-26

EXPOSITION A OTTAWA

OTTAWA — Temps de l'exposition. Pension et coucher, $1.25 par jour. 334 avenue Laurier Ouest, Ottawa. 261—3

POELES ACIER HOOLAHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieurs à tout autre en style et qualité, 689 rue Notre-Dame Ouest. 256—26

GAZOLINE

GAZOLINE pour automobiles, yachts, engins, par quart de 36 gallons, 22 cents; par 5 gallons, pris au magasin, 22 cents. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine Est. 262—6

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Pasow and Son, Chicago. T. Bardett 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

LAPRAIRIE BRICK

Nous pouvons maintenant fournir et livrer immédiatement, notre brique plastique en argyle à quelques-unes des nombreuses personnes qui désirent en avoir. Bureau, 26, édifice du Board of Trade, cité. 248—26

PERSONNEL

PERSONNEL — Essayez nos traitements pour toutes maladies de la peau, du cuir chevelu, poils, poils follets, verrues, môles enlevés permanemment. Pédicure, manicure—diplôme.— Satisfaction garantie. Miss Grant, 6 avenue du Collège McGill. Téléphone Up 3126. 260—Ms—n

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 261—6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale." Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français, habits des messieurs et dames, teints, nettoyés et pressés. 261—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissé soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti fait par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les derniers goûts. 382 Craig Est, gare Viger. 258—6

CADRES ET MIROIRS

CADRES ET MIROIRS — Gros et détail. Grand choix de moulures à cadres et la plus grande variété d'images au plus bas prix. Spécialité: cadres à portraits. 72 Boulevard Saint-Laurent. 253—26

SECRETS DE FAMILLE

SECRETS DE FAMILLE. — 1469 des Erables. Dr Soutiaux fait disparaître, sans opération, loupes, bosses ou tumeurs qui viennent sur la tête et sur toutes les parties du corps; kistes, verrues. Consultations gratuites. 254—26

PERDU

CHATEAUGUAY — Le 18 d'août, une chaloupe fut prise de la remise à chaloupes Denis, sur le quai de Lachine, et fut laissée à Châteauguay. Récompense pour toute information, par le capitaine Denis, à la remise à chaloupes du quai de Lachine. 262—6

JUMENT — Perdue mercredi dernier, une jument brune. Celui qui l'a en sa possession voudra bien en avertir H. Corbeil, coin Mont-Royal et Saint-Urbain. 262—2

PERDU — Manteau rouge, pour enfant, 7 ans, laissé dans les chars sur le train de Massena Spring, arrivant à Montréal à 4½ heures. Récompense libérale en remettant 256 Saint-Denis. 263—1

PERDUE, dimanche matin, le 9 septembre, entre Westmount et la cathédrale Christ Church, sur un tramway de la rue Sainte-Catherine, une broche croissant en or, avec trèfles — shamrocks. — Récompense à 4282 rue Sherbrooke. 263—2

PORTE-MONNAIE perdu, mardi soir, vers les sept heures, un porte-monnaie en cuir noir, contenant environ $60 et quelques billets de char et carte d'affaires du propriétaire. Récompense en rapportant 561 St André. 263—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, dimanche dernier, porte-monnaie contenant clefs, chapelet, etc., de l'église du Gésu, passant par Bleury, Dorchester, Saint-Urbain, jusqu'au coin Lagauchetière. Prière rapporter à 75 Saint-Urbain. 263—1

PORTRAITS — Perdus, dimanche soir, à partir de chez Ed. Lafond, fleuriste, rue Sainte-Catherine, aller à Saint-Christophe, deux petits portraits de cinq poses de buste différentes. S'il vous plait bien vouloir remettre à 409 rue Sainte-Catherine, 95 Saint-Christophe. Récompense. 263—1

VACHE — Perdue, dimanche dernier, vache blanche, oreilles noires, portant au moment de sa disparution carcan en bois. Prière de la ramener chez Mlle Hébert, Ahuntsic. 263—2

VOILE — Perdu, vendredi dernier, voile de première communion, sur la rue Saint-Denis, entre Duluth et Marie-Anne, et Saint-Denis à Rivard. Prière de rapporter à 371 Rivard. 263—1

A suivre sur la page 9

UN GROS LOT DE BOIS DE CHAUFFAGE

A Vendre Immédiatement

A SACRIFICE

E. LEMIRE, 367 Rue Richmond. Bell Tél. Main 3811. FF

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17972 — J. B. Mathieu et al., demandeurs, vs A. Tremblay défendeur. Le vingt et unième jour de septembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 34 rue Gain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 12 septembre 1906. 263—1

CORBILLARD

Un très joli corbillard neuf à vendre à très bonnes conditions. Termes très faciles pour fabriques désirant avoir leur propre corbillard. S'adresser 992 rue Ste Catherine Est. 258-n FF

J. J. GARLAND, ENTREPRENEUR

Couvertures en Ciment Garanties pour 7 ans, $3 du carré

— SPECIALITE: —

Planchers pour Endroits Humides

27-29 RUE ST JACQUES 12,15 FF TEL. MAIN 3861

LA RELIGION ET L'ART DIVIN

S'incarnent dans la personne du R. P. Hartmann,

CE PRETRE FRANCISCAIN

Est l'auteur d'oratoriós qui sont classés parmi les plus grands chefs-d'oeuvre artistiques.

New York, 11 Le R. P. Hartmann von an der Lau—Hochbrunn, de l'ordre des Frères Franciscains, auteur de plusieurs oratorios fameux, et qui a eu l'honneur d'être choisi le troisième pour être membre de l'Académie Italienne des Immortels, est arrivé de Palerme, samedi, à bord du steamer "Francisca".

Le distingué visiteur est actuellement l'hôte du curé de l'église de Saint-François d'Assises, 23ème rue, ouest, et il a l'intention de donner ses oratorios à New York et en d'autres villes.

Le R. P. Hartmann est natif de Salurne, Tyrol et il est le descendant d'une famille allemande anoblie par

Le R. P. Hartman Von an der Lan-Hechbrunn, de l'Ordre des Frères Franciscains, compositeur célèbre, arrivé récemment à New-York.

Léopold I, en 1694. Sans les règles de son ordre il aurait droit au titre de comte, héritage de ses ancêtres.

Comme musicien, il est considéré comme l'un des plus célèbres compositeurs européens, et ses oratorios, "Saint-Pierre", dédié au cardinal Parocchi, "Saint-François d'Assises", dédié à l'Empereur d'Autriche ; "Le Dernier Repas" et "La mort du Christ", dédiés au Kaiser, tiennent rang parmi les chefs-d'oeuvre de ce genre.

Le Père Hartmann reçut les enseignements de l'art divin au conservatoire de musique de Posen, sous Busch, Zipperle, Deluggi et Auzoletti.

Admis à faire partie de la grande famille franciscaine, il devint organiste d'une petite chapelle et attira aussitôt l'attention du Père Pierre Singer, un musicien de réputation européenne, qui se fit un devoir de lui faire étudier cet art.

En 1893, le Père Hartmann était organiste de l'église catholique à Jérusalem et dirigeait en cette ville une institution philarmonique. Appelé à Rome, en 1895, le Père Hartmann devint organiste à l'église de l'Ara Coeli et deux ans plus tard, il était nommé directeur du conservatoire de musique de Saint-Chiara, en cette même ville. Il était aussi intéressé dans la direction de l'Académie de Musique de Sainte-Cécile de Rome et dans celui d'Arcadie.

Ses triomphes artistiques lui ont valu de Sa Sainteté Léon XIII, la Croix d'Or, Ecclesia et Pontifice, décoration de grand mérite.

L'empereur d'Autriche a aussi conféré au père Hartmann l'Ordre de la Médaille d'Or du Mérite et l'a fait chevalier d'Autriche. Il est aussi décoré de l'Ordre de François-Joseph, fondé en 1848.

HEUREUX PROJET

Il est probable que Saint-Hyacinthe, aura ses expositions chaque année.

Du correspondant particulier de "La Presse"

Saint-Hyacinthe, Qué., 12 — Comme nous l'avons déjà publié, c'est jeudi prochain, le 13, que sera officiellement inaugurée l'école d'industrie laitière.

—L'honorable Jules Allard, ministre de l'agriculture à Québec, et probablement l'honorable Sydney Fisher, ministre de l'agriculture à Ottawa, y prendront part.

On annonce aussi la présence de plusieurs députés de la province et des hauts officiers du département de l'agriculture de Québec.

A dix heures du matin, ministres et députés se rendront à l'école de laiterie, où différentes adresses leur seront lues. Une sera lue par la Société d'Industrie Laitière ; une autre par la Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe.

Durant l'après-midi, ministres et députés assisteront à l'exposition du comté.

Cette exposition sera certainement la plus importante que nous ayons eue à Saint-Hyacinthe. Jusqu'ici les entrées sont plus nombreuses que jamais dans toutes les classes qui sont primées.

L'expoition aura lieu sur le terrain Laframboise, oT de vastes bâtiments ont été érigés.

A deux hèures, li y aura des courses ouvertes aux chevaux du comté. Les entrées sont nombreuses, et il est probable que ces courses seront très intéressantes.

Le soir il y aura un grand banquet, auquel l'honorable M. Jules Allard assistera.

Les discours qui y seront prononcés porteront sur la création d'une exposition régionale à Saint-Hyacinthe.

Ce projet, qui est à l'étude depuis assez longtemps, est sur le point de se réaliser. On dit que 7 sociétés d'agriculture des environs se sont prononcées en sa faveur.

GUERIT LES PETITS ENFANTS

Quand ils ont des crampes, une indigestion ou un dérangement d'intestins, donnez-leur Nerviline de Polson. La guérison est immédiate. Vendue partout en bouteille de 25c. (4) w

UNE GUERISON MIRACULEUSE

Vive émotion dans un des quartiers les plus populeux de Paris.

UNE JEUNE FILLE

Malade depuis cinq ans recouvre subitement la santé à Notre-Dame des Victoires.

Nous lisons dans le "Courrier des Etats-Unis":

Paris, 29. — Un cas de guérison subite, que beaucoup qualifient de miraculeuse, met dans une vive émotion en ce moment un des quartiers les plus populeux de Paris, le quartier Necker.

Une jeune fille de seize ans, Mlle Adda Condy, demeurant chez ses parents, rue Blomet, était depuis longtemps atteinte de coxalgie. Elle avait subi opérations et traitements inutilement. Elle ne marchait qu'à grand'peine et avec l'aide de béquilles.

Il y a deux jours, la jeune fille était à l'église Notre-Dame des Victoires. Au moment où l'"Ave Maria" faisait retentir, sous les voûtes de l'église, la supplication de la prière, elle se leva soudain seule et marcha sans béquilles.

Cette guérison a été confirmée par la mère de la jeune malade qui la raconte, des larmes de bonheur aux yeux.

Il y a cinq ans que sa fille était couchée incapable du moindre mouvement. Tout, dit-elle, fut tenté pour obtenir, sinon la guérison, du moins une amélioration dans son état général. Il y a un mois, la famille décida de conduire la jeune fille à Lourdes. Le pèlerinage fut fatigant et, hélas! sans résultat. Et l'on revint à Paris.

Mais l'enfant ne perdait pas courage. Rien n'ébranlait, sa foi, et elle gardait l'espoir. C'est, dans ces conditions, qu'au retour de Lourdes, elle voulut se rendre à la cérémonie de Notre-Dame des Victoires.

Tout à coup, elle sentit de vives secousses. Elle se leva, et se rendit aussitôt à la sacristie pour faire constater son état.

On juge du bonheur de la famille. Et Mme Condy ajoute que, chose extraordinaire, une plaie qui, malgré tous les soins, restait vive et ouverte, est complètement cicatrisée.

Un rédacteur du "Journal" est allé rue Blomet, voir la "miraculée".

"Nous tombons, raconte-t-il, dans une maison en fête, où l'on sent qu'un grand bonheur vient de passer. Des jeunes filles vont et viennent, joyeuses. On nous reçoit de façon si affable que, de suite, nous expliquons le but de notre visite.

"Mme Condy, mère de la jeune malade, nous conduit auprès de sa fille.

"Palotte, amaigrie par une trop longue souffrance, l'enfant est assise sur le bord de son lit. Ses yeux brillent étrangement.

"Comme nous la félicitons, elle nous dit :

"—Monsieur, il faut que je vous explique. Il y a cinq ans que je suis couchée et que je n'avais pas fait un mouvement. Le mois dernier, on m'a menée à Lourdes, dans le train blanc, et on m'a trempée dans la piscine, hélas! sans grand succès. Je suis revenue de là-bas très triste, mais pas découragée, car on m'avait dit que Notre-Dame des Victoires faisait parfois ce qu'on n'avait pu obtenir de Notre-Dame de Lourdes. Je me suis donc fait porter à l'église, avant-hier, et, pendant "l'Ave Maria", j'ai ressenti une secousse extraordinaire, comme si ma pauvre jambe n'avait jamais été malade.

"Et je me suis levée, monsieur, moi qui ne marchais plus depuis des années, et j'ai marché, toute seule, dans l'église. Du reste, tenez, vous allez voir..."

"Et l'enfant, légèrement appuyée sur sa mère, se lève et fait effectivement quelques pas dans la chambre, au milieu de l'admiration générale. Certes, la guérison n'est pas complète, la hanche est toujours énorme, défoncée par la coxalgie, mais, enfin, voilà une enfant qui, depuis cinq ans, n'avait pas bougé un membre et qui, du jour au lendemain, sans aucune intervention chirurgicale, se lève et marche.

"—Et tenez, monsieur, me dit le père, ceci est déjà bien beau, mais vous ne connaissez pas le plus extraordinaire. Les diverses opérations subies par ma fille avaient laissé à la hanche une plaie béante, suppurante et d'où le pus s'échappait continuellement. La plaie est cicatrisée, nette, plus d'humeur. Guérie du jour au lendemain. C'est à n'y rien comprendre !..."

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 12 Madame Henriette Lupien, veuve de feu l'avocat L. T. Polette, est morte, à l'hôpital Saint-Joseph, mercredi, à 8 heures du soir, à l'âge de 32 ans. La dépouille mortelle a été transportée, jeudi matin, à la demeure de son père, M. L. E. Lupien, grand constable, No 69 rue Bonaventure, en attendant les funérailles qui auront lieu à 9 heures a. m., samedi, le 8 du courant, à l'église paroissiale de cette ville.

—M. Joseph Lambert, marchand-tailleur, qui faisait une promenade en bicycle, jeudi soir, a été frappé par une voiture et jeté à bas de son véhicule. Heureusement qu'il s'en est tiré avec quelques contusions peu graves.

L'INSTITUT MACKAY A NOTRE-DAME DE GRACES

L'institut Mackay, pour les muets, les sourds et les aveugles protestants, à Notre-Dame de Grâces, fait aujourd'hui sa 37ième réouverture, avec un si grand nombre d'admissions que la direction se demande comment elle va pouvoir se rendre aux nouvelles demandes d'admisison.

Durant les vacances le vaste institut a subi de nombreuses améliorations qui avaient été suggérées par son président, M. David Morrice.

Un professeur a été ajouté au personel enseignant, Ce professeur enseignera spécialement la musique aux aveugles.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Jeudi, 13 septembre — Varennes.

Samedi, 15 septembre — L'Assomption.

Lundi, 17 septembre — Saint-Cyprien.

INGENIEUSE INVENTION

L'empaquetage mécanique des biscuits au moyen d'une machine inventée par M. A. Magnan, de la rue Wolfe.

L'empaqueteuse mécanique à biscuits, inventée par M. A. Magnan, domicilié rue Wolfe, 60, révolutionne actuellement le monde manufacturier par l'intelligence de son mécanisme, par son utilité et par son économie. Cette machine remplace facilement vingt-cinq ouvriers empaqueteurs par quatre et peut empaqueter cent-cinquante quarts de biscuits par jour.

Son mécanisme, fort simple, s'explique facilement. Il fonctionne avec une force de deux chevaux-vapeur. Une boîte reçoit les biscuits qui viennent passer dans une ouverture, à la partie inférieure, et tombent sur des courroies à échelons pour monter ensuite au point où ils glisseront dans les rainures du "redresseur". Les biscuits tombent sur les courroies dant toutes les positions possibles, naturellement, mais, à mesure qu'ils s'échappent dans le "redresseur" ils glissent dans les rainures et reprennent la position qu'ils doivent avoir à la prochaine étape, par la force même de leur propre poids qui les entraîne. Une fois sur la glissoire, les biscuits descendent sur une table ou des courroies les reprennent pour les apporter à une pente nouvelle. Arrivés ici, les

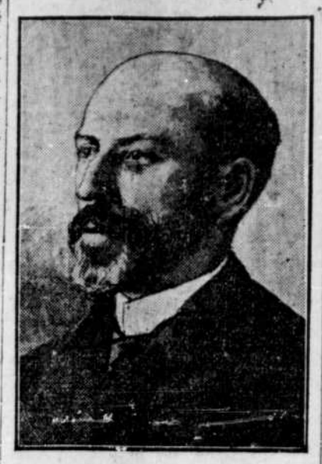

M. A. Magnan, de la rue Wolfe, l'inventeur de l'empaqueteuse mécanique à biscuits actuellement installée à la maison Viau et Frères, rue Notre-Dame.

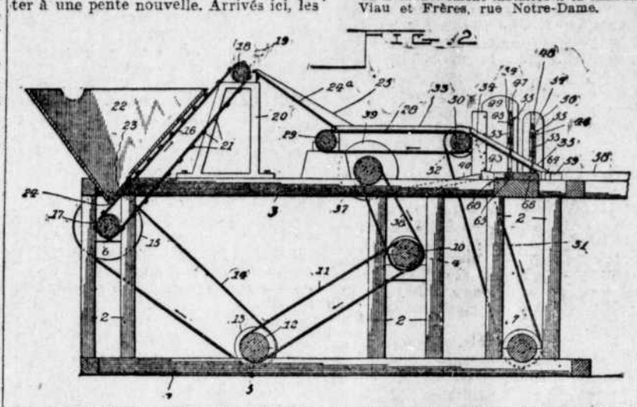

COUPE DE PROFIL DE L'EMPAQUETEUSE MECANIQUE A BISCUITS, INVENTEE PAR M. A. MAGNAN, DE LA RUE WOLFE

biscuits glissent jusqu'à un système de portes à coulisses fort ingénieux qui permet la chute des biscuits, un à un, dans une boîte où ils se placent debout.

Ces portes verticales fonctionnent alternativement. Quand la première lève, le biscuit glisse jusqu'à la seconde qui

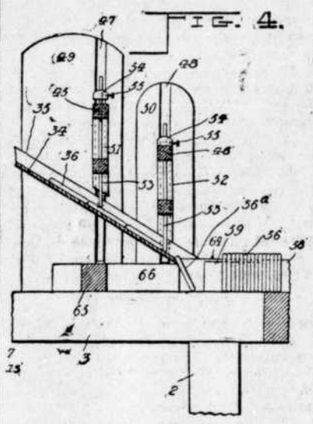

Coupe intérieure des portes à coulisse servant à la distribution des biscuits un à un dans la boîte du piston repousseur.

se trouve alors baissée; puis la seconde se lève et le biscuit qu'elle retenait tombe dans la boîte pendant que la première porte baisse et retient les autres biscuits engagés dans la rainure. Le mécanisme de ces portes à coulisses fonctionne au moyen d'une bielle qui met aussi en mouvement une pièce de bois servant à repousser les biscuits tombés dans la boîte à distribution, où les biscuits se tiennent debout par la force de ressorts latéraux s'ouvrant et se refermant sous l'action de la bielle qui fait fonctionner les portes à coulisses et le piston-repousseur.

Il ne reste plus qu'à prendre les biscuits dans la boîte à distribution pour les placer dans les boîtes de livraison ou dans les quarts.

Quatre personnes suffisent pour surveiller le fonctionnement de l'empaqueteuse et font le travail de vingt-cinq personnes.

La maison Viau et Frères, rue Notre-Dame, possède une de ces machines et s'en déclare absolument satisfaite.

L'empaqueteuse a quinze rangées de courroies à échelons. Les portes à coulisse les traversent dans toute leur largeur et qui donne quinze rangées de biscuits à prendre dans la boîte à distribution. La machine peut fournir un four, alors qu'avec l'ancien système, il fallait deux et trois empaqueteuses par four.

TELEGRAPHIE

Vers les Pôles.

Bruxelles, 12. — Le Dr Jean Charcot annonce qu'il prépare en ce moment une expédition au pôle sud, et M. Charles Bernard déclare que la société dont il est le président, travaille à en organiser une pour le pôle nord.

Officiers-cuisiniers.

New-York, 12. — D'après les ordres du bureau de la guerre, tous les officiers de l'armée devront à l'avenir être aussi bons cuisiniers que bons soldats. Tous auront à suivre des cours spéciaux à cet effet.

Victoires républicaines.

Portland, Maine, 12. — Le gouverneur William T. Cobb, qui a été élu il y a deux ans par 26,816 voix de pluralité, a été réélu lundi, mais d'après les derniers rapports, sa pluralité cette année ne dépassera pas 7,500 voix.

Les quatre candidats républicains au congrès ont été réélus, mais avec des pluralités considérablement réduites, excepté M. Burleigh, qui a conservé le terrain acquis. M. Littlefield, qui a été combattu par M. Samuel Gompers, président de l'American Federation of Labor, sort de la lutte avec à peu près 900 voix de plus que son adversaire démocrate. M. McGullicuddy, ancien maire de Lewiston. M. Littlefield avait été élu par 6,400 voix en 1902 et 5,500 en 1904. La demi victoire remportée par M. Gompers va sans doute encourager les chefs du parti ouvrier à faire de nouvelles combinaisons dans l'espérance d'élire une chambre des représentants démocratiques au mois de novembre.

La persécution en France.

Paris, 12. — L'assemblée plénière des archevêques et des évêques de France, pour discuter la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la récente encyclique papale, confirmera, croit-on, dans tous ses détails, l'opinion du pays sur la situation : c'est-à-dire qu'aucun compromis n'est possible entre l'Eglise catholique et le gouvernement français.

Dans ce cas, les évêques refuseront de payer aux autorités le loyer des cathédrales et des églises, ainsi que l'exigeait la loi de séparation, et celles-ci seront toutes fermées.

Les délibérations du congrès épiscopal ont été strictement secrètes. Cependant, on a appris qu'un de ces vénérables prélats, qui par son âge et son expérience, exerce une grande influence sur ses collègues, s'est déclaré pour cette solution intransigeante des difficultés actuelles et que selon toutes les probabilités, la majorité des membres du congrès a adopté ses conclusions. Dans ce cas, de nouvelles églises seront bâties à l'aide de souscriptions privées et elles deviendront ainsi la propriété absolue de l'Eglise.

Anglais et Ecossais.

Londres, 12 — Discutant les déclarations récentes de M. Ernest Terry, qui a observé que les Anglais d'Angleterre n'étaient pas, en général, aimés au Canada, l'"Aberdeen Daily Free Press" déclare, qu'au contraire, les Ecossais sont très estimés tant au Canada que dans les autres colonies. "L'Ecossais, dit le journal d'Aberdeen, s'adapte facilement aux milieux les plus divers. Il est cosmopolite et l'Anglais ne l'est point. L'Anglais, en général, est d'une suffisance regrettable. Il dédaigne, par principe, d'écouter des conseils des gens nés dans le pays où il se fixe. Il est "provincial" en ceci qu'il est toujours enclin à juger de toutes choses parce qu'il a vu en Angleterre et, imbu d'un chauvinisme outrancier, il ne sait point garder pour lui les comparaisons désobligeantes qu'il lui arrive de faire. L'Ecossais peut faire les mêmes comparaisons puérilles entre son pays et les autres, mais en règle générale, il a le bon esprit de ne point faire des observations fâcheuses. Il est aussi dépourvu de cet air de supériorité qui est agaçant pour ceux qu'il persiste à appeler des "coloniaux"."

Les Américains à Manille.

Manille, 12 — Le général J. T. Smith, vice-gouverneur des Philippines, qui doit succéder au gouverneur-général Ide, est arrivé ici lundi, à bord du transport "Logan". Il a été reçu avec enthousiasme.

Le gouverneur-général Ide partira le 22 septembre pour San Francisco en passant par le Japon, qu'il désire visiter.

—Le lieutenant R. E. Treadwell, appartenant au corps des éclaireurs, a été tué par les Pulajanes, à six milles au sud de Barmen, lundi soir. Il commandait un petit détachement d'éclaireurs dont le bivouac fut attaqué par 100 Pulajanes pendant la nuit. Le lieutenant Treadwell a été le seul atteint.

Cargaison d'or.

Liverpool, 12 — Le "Carmenia" est parti d'ici hier, avec un chargement d'or évalué à $10,000,000.

Les armées françaises.

Paris, 12 — Pendant les manoeuvres d'artillerie qui ont eu lieu à Langres, en présence du ministre de la guerre, le nouvel obusier de campagne de 155 millimètres, inventé par le commandant Rimailho, a été soumis à de rudes épreuves. De forts ouvrages en terre de 200 mètres de long furent bombardés d'une distance de deux milles et demi. En soixante-quinze secondes, quatre canons Rimailho envoyèrent seize projectiles chargés de mélinite et chacun d'un poids de cent livres, qui nivelèrent et détruisirent complètement les formidables ouvrages. Aucun officier étranger ne fut autorisé à assister à ces manoeuvres d'artillerie. Tous avaient été invités aux grandes manoeuvres qui se pratiquent autour de Compiègne, et où le général French et les autres officiers anglais sont l'objet d'attentions spéciales. Ces derniers sont même admis à assister à la critique du général en chef, privilège qui n'est accordé à aucun officier étranger, à l'exception des russes. Cette faveur ne fait qu'accentuer l'entente cordiale anglo-française.

Les officiers anglais et américains sont grandement impressionnés par l'excellence des chevaux de la cavalerie et de l'artillerie françaises.

Les animaux à fourrure.

Washington, 12 — Dans un rapport au département dont il réfère, le consul Gabriel Ravendal, de Dawson City, écrit ce qui suit :

On peut considérer, aujourd'hui, le Canada septentrional comme la dernière grande réserve de fourrures du monde. Bien que le commerce des fourrures se fasse avec activité depuis deux ans, dans le Canada Septentrional, il est permis de constater, par les rapports annuels de la Compagnie de la Baie d'Hudson, que, sauf deux ou trois espèces, comme le castor, la loutre de mer, et le renard argenté, la faune des pays de la fourrure est encore abondante.

Il est impossible de se procurer des statistiques complètes sur le commerce des fourrures au Canada, car la Compagnie de la Baie d'Hudson n'est pas seule à faire ce commerce, mais il est certain que d'immenses territoires peuplés de bêtes à fourrures sont encore inexplorés et on sait d'autre part que les Indiens font preuve d'une sagacité surprenante pour empêcher la dépopulation des forêts.

M. Root en voyage.

Lima, vià Galveston, Texas, 12, — M. Root, secrétaire d'Etat aux Etats-Unis, est arrivé, hier, en cette ville et a été reçu à la gare par le maire et plusieurs citoyens éminents de la ville.

Les rues par lesquelles passa la voiture présidentielle étaient bordées d'une foule de peuple qui ne cessa d'acclamer par de vives et joyeuses clameurs le distingué politicien.

La réception officielle eut lieu à l'Hôtel de Ville, où s'étaient assemblés les conseillers municipaux. Le maire souhaita une cordiale bienvenue au visiteur, puis lui remit une médaille d'or aux armes de la ville.

M. Root, accompagné des membres de sa suite a ensuite visité le président Pardo et le ministre des Affaires étrangères Prado.

Dans la soirée, M. Root a pris part à un dîner officiel, donné en son honneur dans les appartements du président.

Pêche macabre.

New-York, 12. — M. Samuel Young et l'un de ses amis, M. Harry Weber, demeurant à Brooklyn, pêchaient au pied du quai No 50, Bethume street, lorsque le premier dit au second, qui se trouvait à quelque mètres de distance: "Harry, un poisson énorme a mordu. Venez vite et aidez-moi à le retirer, car j'ai peur qu'il casse ma ligne et s'échappe."

Harry Weber ne se fit pas prier et, lâchant sa ligne, vint à l'aide de Samuel Young. Mais, presque aussitôt après, tous deux reculaient épouvantés et s'enfuyaient comme des fous. En effet, au bout de l'hameçon se trouvait, au lieu d'un poisson, la tête de l'un de leurs amis, Gustave Johnson, qui depuis plusieurs jours avait mystérieusement disparu de son domicile et s'était noyé sans que personne en eut la moindre connaissance.

Le premier moment de frayeur passé, ils revinrent sur leurs pas et donnèrent l'alarme, et le corps, après avoir été retiré de l'eau, fut transporté au poste de police le plus voisin.

La frayeur de Samuel Young a été telle qu'il a dû être transporté en voiture à son domicile où il a dû s'aliter. Aux dernières nouvelles, il avait le délire et on craint qu'il ne devienne fou.

En liberté.

Paris, 12 — Le Conseil des Ministres a autorisé M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, à faire remettre immédiatement en liberté Frédérick Humbert et sa femme, la "grande Thérèse."

LA C. M. B. A.

Convention du grand conseil de la province de Québec — Election des officiers.

La convention du grand conseil de la province de Québec de la C.M.B.A. d'Amérique qui a eu lieu ces deux derniers jours, à Montréal, s'est terminée hier après-midi par l'élection des officiers du prochain terme.

Sa Grandeur Mgr Bruchési, qui assistait à cette session, prononça un magnifique discours, et sa parole éloquente fut très applaudie.

Le colonel A. Evanturel, de Québec, présidait cette séance de la convention.

Le vote au scrutin a donné le résultat suivant:

Le Col. A. Evanturel, de Québec, chancelier; MM. H. Butler, président; Dr A. Ricard, 1er vice-président; C. J. O'Donnell, 2ème vice-président; tous trois de Montréal; P. Emile Bélanger, de Québec, secrétaire; A. R. Archambault, trésorier; F. C. Lawlor, commissaire-ordonnateur; J. Gallery, sentinelle, tous trois de Montréal; L. E. Choquette, de Farnham, J. E. Beaudry, J. Flannery, A. Duggan, de Montréal; A. Grenier, de Québec, syndics.

MM. P. A. Marcil, de Montréal; Dr Morin et le Col. A. Evanturel, de Québec, représentants au Conseil Suprême.

MM. C. Curran, A. B. Archambault, de Montréal; G. A. Paradis, de Québec, substituts. MM. M. Shea, J. C. Lamothe, de Montréal; J. A. Lussier, de St-Jean, membres du comité des lios. MM. G. A. Paradis, A. Talbot, de Québec; C J. Flannagan, de Montréal.

Parmi les autres congressistes, présents à cette session, nous avons remarqué les MM. C. E. Leclerc, et R. F. McCaffrey, de Montréal, tous deux chanceliers; J. U. Beaudry, L. Vinet, C. E. Rouleau, J. Picard, de Québec; J. D. Guérin, L. A. Bériau, de Farnham; W. J. Scullion et J. B. O'Hara, de Montréal.

A LOUISEVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Louiseville, 12 — L'exposition du comté de Maskinongé aura lieu à Louiseville le 18 du courant. Il y aura aussi dans l'après-midi des courses au trot sous les auspices du "Club de Courses de Louiseville". Nous comptons sur un grand nombre de visiteurs pour ce jour-là.

—Les scieries de "The Tourville Lumber Co." ont déjà fermé leurs portes. L'eau est tellement basse dans la Rivière-du-Loup que la compagnie s'est trouvée dans l'impossibilité d'opérer la descente d'environ soixante mille billots. C'est un dommage considérable pour la compagnie et pour nos journaliers.

Nous avons eu depuis une couple de semaines plusieurs encans. Comme les années passées, plusieurs familles nous quittent cet automne pour les Etats-Unis. La plus grande partie nous reviendront au printemps.

—Les récoltes sont à peu près terminées dans nos parages et nos cultivateurs semblent très satisfaits.

VENTE REMUNERATRICE DE PRODUITS LAITIERS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12 — Les affaires ont été exceptionnellement bonnes au comptoir de la Commission Laitière de Cowansville, à sa dernière séance. Trente-une beurreries et douze fromageries, représentant un actif de 1,694 boîtes de beurre et 405 boîtes de fromage y étaient représentées et disposèrent de leurs produits, aux différents prix suivants : beurre, 23½ cts; fromage, 12⅝ et 12 7-16 cts.

IL VOUS FAUT UN

SERVICE DE VAISSELLE

Quand votre mari aura décidé quel montant il a pour un Service à Diner, la maison où vous aurez le plus de choix est celle qui tient le stock le plus considérable. A nos magasins, nous offrons des services pour convenir à toutes les bourses et à tous les goûts et nos prix sont de 10 à 33 p.c. moins chers qu'ailleurs.

SERVICES DE $4.25 A $100.00 (à Diner)

$4.25 pour un service en couleur, 68 pièces, bleu, vert ou rose.
$5.00 pour un service en couleur, 93 pièces. Rose ou vert.
$6.50 pour un service en couleur, 94 pièces. Rose et anses dorées.
$8.50 pour un service en couleur, 100 pièces. Vert ou bleu tout doré.
$12 pour un service en couleur, 116 pièces. Bleu tout doré.
$15 pour un service en couleur, 108 pièces. Emaillé et filet or.
$18 pour un service, 108 pièces, émaillé, marguerites.
$20 pour un service, 108 pièces, imit. Crown Derby.
$22.50 pour un service, 114 pièces, bleu foncé enluminé or.
$25 pour un service, 112 pièces, bleu et rouge et or.
$40 pour un service, 112 pièces, porcelaine Limoges.
$40 pour un service, 112 pièces, dessin antique enluminé or.

NOS SERVICES DE CHAMBRE (pour toilette) $1.10 A $15.00

$1.10, service de 4 pièces, blanc.
$1.50, service de 4 pièces, bleu, vert, rose et brun.
$2.00, service de 10 pièces, bleu, vert et rose.
$3.50, service de 10 pièces, vert, bleu avec or.
$5.00 pour un service, 10 pièces, teinte rose, vert et or.
$8.50 pour un service, 10 pièces, dessin imit. Crown Derby.
$7.50 pour un service, 10 pièces, art nouveau, émaillé. Etc., etc.

LAMPES DE FANTAISIE $1.50 A $10.00

Lampe de passage rouge $2.00
Lampe de passage blanche $1.75
Lampe avec réflecteur . . . . . 60c et $1.00
Lampe en cristal 15c, 50c
Lampe suspendue pour salle à dîner . . . . $2.40 à $10
Lampe suspendue à deux branches. . . . . $9.00 et $19
Lampe suspendue pour salon. . . . . $7.50 à $12
Brûleurs, mèches, globes, lampes, etc.

Nos importations de vaisselles, verreries, sont les plus considérables du Canada pour le commerce de détail.

A NOS DEUX MAGASINS :

CIE CUDDY-BRODEUR

533 STE CATHERINF EST, PRES AMHERST.
327 SAINT-LAURENT, PRES STE CATHERINE.

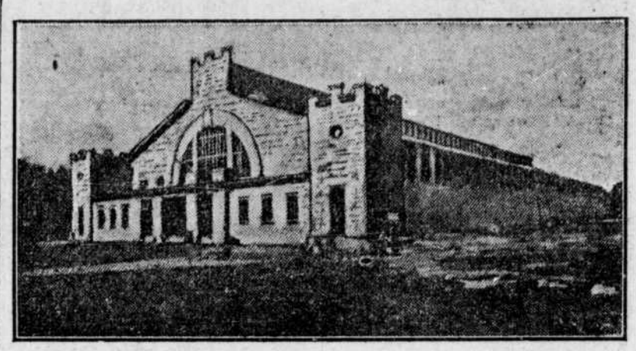

LE NOUVEL AUDITORIUM ERIGE DANS LE PARC LANSDOWNE, OTTAWA. LE PLUS GRAND THEATRE DU CANADA, OU SIR WILFRID LAURIER A ADRESSE LA PAROLE A L'OCCASION DE L'EXPOSITION ANNUELLE D'ONTARIO-EST.

LA FONDATION DE NOTRE PAYS

LES PROJETS DE CELEBRATION DES FETES DU TRICENTENAIRE DE QUEBEC.

Les corps publics commencent déjà à s'intéresser aux fêtes du tricentenaire de Québec. L'organisation de la première réunion du comité local, qui doit avoir lieu à l'Hôtel Windsor, à huit heures du soir, le mercredi 3 octobre prochain, se fait plus facilement qu'on ne pensait d'abord, car tous ceux à qui s'adresse le maréchal des blasons du collège héraldique du Canada, M. le vicomte de Fronsac, lui promettent leur concours dévoué.

Nous citons, entre plusieurs, l'opinion du président du "Board of Trade", M. L. H. Mathewson :

"Il faut insister pour que la célébration des fêtes du tricentenaire de Québec, en 1908, soit nommée: "La célébration de la fondation du Canada" afin qu'elle puisse devenir une oeuvre nationale où l'enthousiasme des masses aura sa part dans la réalisation des projets de célébration."

L'invitation envoyée au "Board of Trade", par les organisateurs de l'Assemblée du 3 octobre prochain, sera lue à la séance de cet après-midi.

Il est probable que les membres accepteront l'invitation de venir se joindre au comité local.

Il est question aussi de proposer qu'à cette occasion, une exposition canadienne soit faite à Québec, de tous les produits manufacturiers, industriels, ou autres comme la "Louisiana Purchase" en 1904. Les chambres de commerce du Canada seront invitées à donner leur opinion sur ce projet.

LA MORT A FAUCHE

La famille de M. Pierre Plante, de la rue Ontario, vient d'être plongée dans un deuil profond, par la mort d'un de ses membres, Mlle Yvonne, décédée lundi, à l'âge de 17 ans et 11 mois.

La défunte ne comptait que des amis et sa mort est vivement regrettée de tous qui avaient l'avantage de la connaître.

Les sympathies ne manquent pas à la famille éprouvée si cruellement.

Mlle Yvonne était la soeur de M. Albert Plante, de la maison Z. Lavoie.

Ses funérailles auront lieu demain matin à 7 heures, à l'église Saint-Jacques.

L'HON M. BRODEUR DANS ROUVILLE

Suite de la première page

DES COLLEGES CLASSIQUES

et commerciaux, il recommande de nouveau et fortement aux cultivateurs d'envoyer leurs enfants aux écoles industrielles et agricoles.

L'intérêt que M. Brodeur a apporté à la culture du tabac est bien connu, et l'hon. ministre promet de continuer à user de toute son influence, surtout de celle qu'il a acquise en parvenant au poste qu'il occupe maintenant, pour le succès de cette culture.

L'élevage du porc à Bacon doit aussi préoccuper beaucoup les cultivateurs. Le Canada en exporte pour plus de quinze millions de dollars et il est presque tout fourni par la province d'Ontario.

L'hon. M. Brodeur rappelle la loi qu'il a fait passer concernant les animaux atteints de maladies contagieuses.

En terminant, il encourage tous les cultivateurs à persister avec courage et tenacité dans leur belle et noble profession.

L'hon. M. Brodeur a été écouté par des centaines de cultivateurs qui s'intéressent vivement à leur état.

UN PRINCE A L'AGONIE

Berlin, 12. — La condition du prince Albrecht, régent du duché de Brunswick est pire aujourd'hui. On ne croit pas qu'il échappe à la mort. Le prince a été frappé d'apoplexie hier.

C'est un des plus riches financiers de l'Allemagne. Sa fortune n'est surpassée que par celle de Mlle Krupp.

On croit que son successeur sera le prince Eitel, second fils de l'empereur.

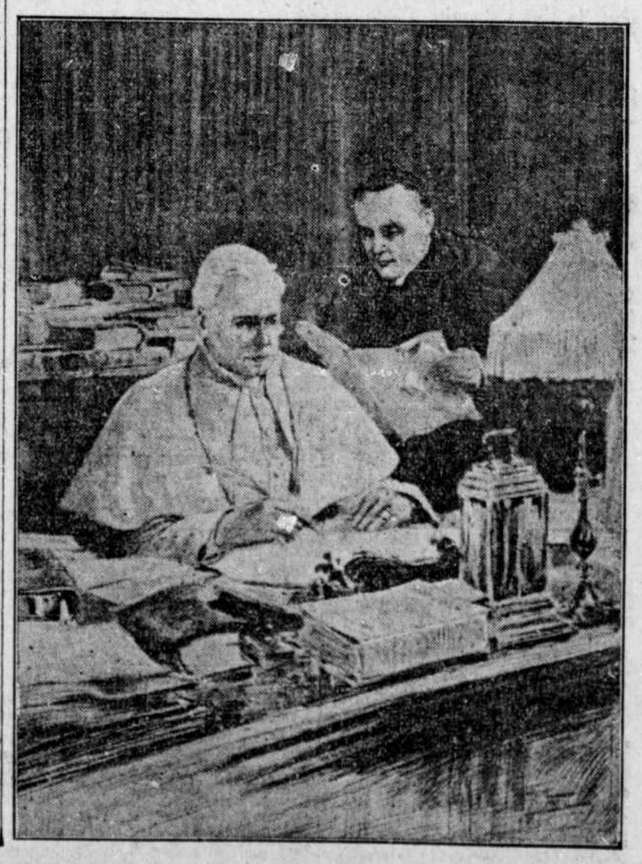

S. S. PIE X CORRIGEANT LES EPREUVES DE L'ENCYCLIQUE DANS SON CABINET DE TRAVAIL. (Dessin de M. Paul Thiriat).

PETITES ANNONCES

Suite des pages 6 et 7

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — 5% en ville, ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction, si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance, écrivez Osw. Chaput Cie. Edifice "La Presse." 262—26

ARGENT à prêter sur hypothèques, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862, Main 539. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 242—26

$15,000 à prêter par différents montants, première hypothèque, sur propriétés de la cité et banlieues environnantes. Romulus Lavallée, notaire, 17 Côte Place d'Armes. 260—6

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Bâtisse en construction, Corporations municipales et Religieuses, 4½, 5, 5¼ et 6 pour cent — suivant les garanties. — Isidore Crépeau, 4 Bâtisse "New York Life". 254—26

PRETS aux Corporations Municipales Scolaires, sur hypothèques, débentures ; intérêt relativement bas et à des conditions avantageuses. Oscar Hébert, notaire, 806, Bâtisse New York Life, Montréal. 252—24

PRETS sur hypothèques, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêt, 5, 5¼ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence 185 Drolet. Main 424. 256—27

DIVERS

AVIS — Après cet avis je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. J. S. Clunie. Montréal, 11 septembre 1906. 262—2

AVIS de brevet à tous ceux que la chose pourrait intéresser: Le détenteur des lettres patentes canadiennes No 88,449 accordées à Louis Ribourt le 26 juillet 1904, pour améliorations aux régulateurs de turbines hydrauliques, a commencé à manufacturer, et est depuis le 23ème jour de juillet 1906, prêt à fournir l'invention brevetée. Pour plus de détails s'adresser à L. Pageot, 309 édifice Coristine, cité. 262—3

MME BRISEBOIS est maintenant au No 1170 Saint-Hubert, avis aux dames et demoiselles d'en prendre note. 261—8

PRESCRIPTION pour fabriquer le vin, l'alcool, le whisky, sans mauvaise odeur. Aussi toutes sortes de liqueurs. S'adresser à Horner, 304 avenue Mont-Royal, Montréal, Can. 258—12

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour guérison obtenue. L. G. 255—26

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue. 263—1

CORS ENLEVES SANS DOULEURS—25 cents chacun, oignons, ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Main 2116. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 241—n

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St-Denis, Montréal. 163-1M-v-n

PRETS faits sur immeubles, pour un certain nombre d'années, si on l'exige, avec le droit de payer une certaine somme chaque année, réduisant ainsi l'intérêt annuel.
MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO
141 Notre-Dame Ouest, coin St Jean. 304-Mven FF

Tisseurs de Laine

20 tisseurs de laine, de première classe demandés immédiatement. Gages $1.50 par jour. Pensions à bon marché. Ecrivez ou télégraphiez-nous. Nous vous rencontrerons à la gare. Nous avons plusieurs positions pour servantes, journaliers, commerçants, ouvriers. Ecrivez-nous
THE EDMONTON EMPLOYMENT AGENCIES,
EDMONTON, ALBERTA 251-n-FF

FOURRURES Manteaux et Pardessus de fourrures vendus sur paiements faciles. Nous teignons, réparons et nettoyons les fourrures. Plus tôt vous viendrez mieux nous pourrons vous donner rapidement satisfaction. R. Turk & Co., 67 rue Prince Arthur, près Saint-Laurent. 261-5 FF

MEUBLES ET POELES
Fournaises, tapis, prélarts, rideaux, vendus à bon marché au comptant et par paiements faciles, chez
LANDE BROS, 234 Boulevard St Laurent Près Dorchester. 252—1mMjvn FF

On a besoin d'Opératrices pour le Département à Piqûre

Emploi permanent. Bons gages. La Cie James McCready Limitée, Avenue Mont-Royal. 259-6 FF

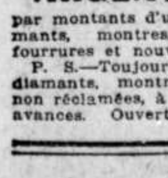

ARONSON & RUTENBERG
Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François - Xavier. (Etabli en 1878).
ARGENT A PRETER
par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés.
P. S.—Toujours en mains pour vendre, diamants, montres et autres bijouteries non réclamées, à bas prix, pour couvrir les avances. Ouvert de 8 a.m. à 8 p.m. 256—1mMjsn

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
196—1Mvn.

COLLISION DE $25,000

Un grave accident de chemin de fer s'est produit, hier, sur la voie du Grand Tronc, près de Renfrew, Ont. Une locomotive vint frapper l'arrière d'un train de fret qui stationnait sur la ligne principale. Douze wagons ont été fortement endommagés et la locomotive brisée. Les dommages s'élèvent à plus de $25,000. Le trafic a été interrompu pendant douze heures.

LA C. M. B. A.

SA CONVENTION SE TERMINE HIER PAR LES ELECTIONS.

La convention du grand conseil de la province de Québec de la Catholic Mutual Benefit Association s'est terminée hier par l'élection des officiers.

La votation a donné les résultats suivants :

Chancelier, Col. A. Eventurel, Québec ; président, M. Butler, Montréal; 1er vice-président, Dr A. Ricard, Montréal; 2ième vice-président, M. J. Donnell, Montréal; secrétaire, P. E. Emile Bélanger, Québec; trésorier, A. R. Archambault, Montréal ; commissaire, F. C. Lawlor, Montréal; garde, J. Gallery, Montréal; Fidei-commissaires, L. E. Choquette, Farnham ; N. J. E. Beaudry, Montréal; P. Flannary, Montréal; A. Duggan, Montréal ; A. Grenier, Québec. Représentants au Conseil Suprême : Col. A. Eventurel, Québec;; Dr A. Morin, Québec; P. A. Marnell, Montréal. Substituts: A. R. Archambault, Montréal ; G. A. Paradis, Québec ; C. Curran, Montréal. Comité des Lois : J. C. Lamothe, Montréal; M. Shea, Montréal; J. A. Lussier, St Jean. Comité des Finances : G. A. Paradis, Québec; C. J. Flanagan, Montréal; A. Talbot, Québec.

Mgr Bruchési a fait une intéressante allocution à la Convention sur les sociétés secrètes en général. Il a recommandé, comme moyen de propagande, que les membres donnent une faible somme par année pour des fins de charité.

COUR DE POLICE

Un chauffeur trop rapide est condamné à l'amende ou à la prison.

Le fameux Herbert Dalglish, qui a été arrêté au commencement de la semaine pour avoir été trop vite avec l'automobile de son patron, a été condamné ce matin à $20.00 d'amende et aux frais ou à un mois de prison. Le juge a bien voulu prendre en considération les prières de clémence du patron de Dalglish, qui a dit que son chauffeur était très prudent et que l'offense avait été commise à une heure du matin, alors que la circulation était nulle.

—Alex. Lafrance, accusé d'avoir volé 4 boîtes de cigares, avoue son crime et est condamné à $1.00 d'amende ou à 1 mois de prison, grâce à une défense habile de Mtre Têtreau.

—Joseph Moreau, un garçon de douze ans, dont les parents demeurent rue d'Argenson, a été trouvé coupable du vol d'une somme de vingt dollars, la propriété de son patron. Moreau n'était employé là que depuis une journée quand le vol a été commis. L'argent a été dépensé au Parc Dominion, c'est du moins la version de l'enfant. Le juge prononcera la sentence mercredi.

—Emile Aubin est accusé d'avoir mis en circulation un chèque qu'il savait faux. Ce chèque portait la signature de M. Boyer, fabricant de la rue Saint-André. L'accusé proteste de son innocence et il est défendu par Mtre Têtreau.

ENVOYES AUX ASSISES

Elisabeth Coyle et William Hill subiront leur procès.

Elizabeth Coyle, accusée d'avoir volé du linge chez sa maîtresse, Mme Standford, a été condamnée à subir son procès aux Assises par le juge enquêteur.

W. Hill, un voleur de bijoux actuellement en prison, a été aussi condamné à subir son procès. Il serait entré dans le magasin de M. H. Guérin, 587 rue Notre-Dame Est et, en examinant des bijoux, il aurait mis dans sa poche deux bagues de prix.

TROUTBECK GAGNE LE ST LEGER

Londres, 12 — Le St Léger Stakes, course de un mille, 6 furlongs et 132 verges, pour poulains de 3 ans, a été couru aujourd'hui, et a été gagné par Troutbeck au duc de Wesminster. Prince William, à J. B. Joels, est arrivé deuxième, et Beppo, à J. A. Rothschild, troisième. Il y avait 12 partants. Keystone, favori, piloté par Danny Maher, ne fut pas placé. Le prix est de 25 souverains.

AUTOUR DU CHATEAU FRONTENAC A SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 12. — Une rumeur qui semble s'accréditer veut que le magnifique hôtel Chateau-Frontenac, récemment vendu pour $60,000 par M. Achille Joncas à deux Américains, MM. Harvey et Durra, redevienne incessamment la propriété de M. Joncas, les acquéreurs ayant forfait aux conditions de l'acte de vente.

COUR DU RECORDER

Le nommé W. Neville, qui a été arrêté pour avoir frappé le constable Charland, la semaine passée, a été condamné à $10.00 d'amende ou à un mois de prison pour avoir battu le constable. La même sentence a été prononcée pour avoir déchiré les habits de l'homme de police.

J. B. Fortin, 1056 Saint-Dominique, Emery Sauriol, 65 rue Chambord, et Joseph Roy, rue Aqueduc ,ont été condamnés à $3.00 d'amende et aux frais ou à quinze jours de prison pour avoir fait travailler des chevaux qui étaient blessés.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Les permis de construction suivants ont été pris ce matin, à l'hôtel de ville pour une valeur totale de $70,000.

Patrick Dunn, 2 logements, rue Aylwin, $2,000.

Jenkins Bros., une fabrique, Côte St Paul, quartier Saint-Henri, $35,000 ; une fabrique, avenue Acorn, $30,000 ; un bureau, même endroit, $3,000.

D'ICI AU 15 SEPTEMBRE

Nous allouerons 25 pour cent d'escompte pour argent comptant et 20 pour cent à 30 jours, sur tous nos nouveaux Ameublements de Salon, Boudoir, Librairie, Salle à dîner et chambre à coucher. Mêmes réductions sur Tapis, Prélarts, Rideaux, Portières, Poêles, Voitures d'enfants, Sommiers, Matelas, Oreillers, Lits de plume, etc. F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 9 heures p. m.

LES RATS DE CALE

LE JUGE CHOQUET NE CROIT PAS DEVOIR LES ENVOYER EN PRISON.

Ce matin deux autres rats de cale sont venus devant le juge Choquet, accusés d'avoir volé leur passage à bord d'un navire de la ligne Allan.

Le juge a fait à ce sujet quelques remarques qui s'adressent aux compagnies de navigation. "Cette année a dit le savant magistrats, les plaintes de ce genre sont devenues très nombreuses. En général la classe d'individus qui viennent à bord des navires sans payer leur passage, ne sont pas ce que nous pourrions désirer comme immigrants. Mais j'ai vu plusieurs cas où il aurait été très avantageux pour le pays de conserver des citoyens qui désiraient tant le devenir."

"Je ne vois pas pourquoi le gouvernement paierait les frais d'emprisonnement de ces gens, et je suis disposé à les acquiter.'

"D'un autre côté, je pourrais suggérer que le gouvernement fédéral emploie un officier dont le devoir serait dexaminer ces gens et de renvoyer dans leur pays, aux frais des compagnies, ceux qui ne leur paraîtraient pas convenir. On ne peut faire déporter une personne qu'en intentant une poursuite selon la loi des aubains et cette poursuite doit être faite avec l'entente du Bureau du Travail, à Ottawa."

"Je crois que nous pourrions ainsi acquérir quelques bons citoyens à bon marché et aussi nous débarrasser de ceux qui sortent après avoir été condamnés au maximum de la peine, quatre semaines de prison.'

DU CAP AU CAIRE

On sait que feu M. Beit, le grand millionnaire sud-africain, a légué une somme de $5,000,000 à l'entreprise du chemin de fer du Cap au Caire. Cet hommage rendu à sa patrie d'adoption et à la mémoire de son ami Cecil Rhodes vaut la peine d'être relevé. M. Beit avait les moyens de faire de grandes largesses puisqu'il a laissé une fortune de plus de $40,000,000 ; mais rarement la munificence des millionnaires a pour objet une grande oeuvre d'intérêt public et d'orgueil national. Ce fut la noblesse particulière de Rhodes de mettre ses richesses au service de desseins politiques, dont la moralité était contestable, mais dont on ne pouvait s'empêcher d'admirer la grandeur. L'influence de cet homme remarquable a survécu à sa mort dans son entourage et elle s'est imposée avec une force singulière au financier, allemand et juif d'origine, qui fut le confident de ses plus chères ambitions.

Aujourd'hui, le chemin de fer du Cap au Caire qui paraissait, il y a dix ans, un rêve lointain a franchi le Zambèze; il atteint déjà le trois centième mille au nord des chutes Victoria et le deux millième mille depuis Capetown : il s'approche rapidement de la frontière de l'Etat libre du Congo et la question est maintenant de savoir si la voie ferrée empruntera le territoire congolais ou suivra la ligne télégraphique transafricaine à travers l'Afrique orientale allemande. La première alternative paraît plus probable, au grand désappointement et à l'irritation secrète des autorités allemandes, qui vont voir se détourner de leur territoire un élément considérable de prospérité.

Le chemin de fer est construit par sections, avec un capital particulier pour chacune des sections qui doivent se suffire à elles-mêmes, sans avoir recours aux autres portions de la ligne. Tant que le chemin de fer n'a pas dépassé le voisinage du Zambèze, il fut relativement très aisé de trouver les capitaux nécessaires, en raison des richesses minières du pays en or, en cuivre et en charbon dont la ligne devait précisément faciliter l'exploitation. Mais plus au nord du Zambèze on s'enfonce dans l'inconnu, et l'on pouvait craindre de trouver difficilement les fonds nécessaires à la construction de cette partie de la ligne. Le legs généreux de M. Beit tire pour quelque temps les entrepreneurs d'inquiétude : il est entendu qu'il sera consacré à la construction de la voie dans les territoires dont les maigres ressources et le trafic incertain n'offrent pas l'assurance d'une rémunération sérieuse aux capitalistes.

L'AUTOPARALYSIE

Un médecin anglais, le docteur B. J. Burroughs, vient de signaler une nouvelle maladie qu'on pourrait appeler l'"autoparalysie", et qui fait, paraît-il, de nombreuses victimes parmi les conducteurs d'"autobus", en Angleterre.

La nouvelle maladie se caractérise par la paralysie, partielle ou complète, de certains membres et par un ébranlement général du système nerveux.

La tension permanente de certains muscles des bras et des jambes, l'attention soutenue et le sentiment de la responsabilité que nécessite la profession de conducteur d'"autobus" sont, selon le docteur Burroughs, les facteurs déterminants de l'"autoparalysie".

Le médecin anglais a soigné un homme de 34 ans, atteint de la nouvelle maladie, et dont le rétablissement a nécessité plusieurs semaines.

Il résulte d'ailleurs d'une enquête ouverte par les "professionnels" de Londres, où, comme on sait, les "autobus" pullulent, que la plupart des conducteurs se plaignent qu'ils supportent difficilement leurs nouvelles fonctions, qui les épuisent au bout de très peu de temps et les obligent à des repos fréquents et prolongés.

AUX ASSISES

On a commencé, ce matin, le procès de Michel Gianautsos, restaurateur, accusé d'assaut criminel sur la jeune Rose Delima Parent. La plaignante, une de ses amies, Lucie Morin, ainsi que Mme Parent, ont été entendues pour la couronne, et Andrea Gianautsos, frère de l'accusé pour la défense, représentée par Mtre Walsh. La cause se continue cet après-midi.

LIQUEUR DES PERES CHARTREUX

Fabriquée à Tarragone (Espagne)

Un petit verre de cette délicieuse liqueur après le repas, assure une digestion parfaite.

Se méfier des contrefaçons. Voyez à ce qu'on vous donne la bouteille dont le facsimile ci-contre.

D. MASSON & CIE,
Seuls Agents.
MONTREAL. w

LE CONGRES DES AMERICANISTES

Suite de la dernière page

3o à l'histoire et à la géographie linguistique des régions ando-péruviennes :

L'influence péruvienne est-elle "historiquement" admissible ? En d'autres termes, les textes portent-ils trace d'une domination du Pérou antique sur la région diaguite ? L'affirmative n'est point douteuse, à ne consulter que Garcilasso et Montesinos. L'un et l'autre relatent les conquêtes des Incas dans la "province de Tucuman", expression qui désigne tout le pays des Diaguites, moins Sans Juan compris dans la province de Cuyo (Mendoza, San Juan et San Luis d'aujourd'hui). Montesinos donne même à soupçonner plusieurs périodes séparées et distinctes de cette conquête et de cette domination. D'autre part, le témoignage, fort intéressant également de Pachacuti, est formel, quant à une conquête du Tucuman par l'Inca Tupac Yupanqi. Avec ces trois historiens les écrivains postérieurs sont tout à fait d'accord, répétant, parfois mot à mot, leurs devanciers.

Conclusions ;

Elles peuvent se résumer ainsi :

1o. La culture dite "calchaquie" est, en réalité, quant aux peuples qui la représentent, une culture "diaguite."

2o. Archéologiquement, par presque tous ses détails, cette culture diaguite se rattache à la grande civilisation préhispanique qui, du Pérou, a irradié sur une si vaste étendue du monde andin.

Par rapport à la civilisation andopéruvienne, l'ethnographie des Diaguites n'est pas plus indépendante et isolée, que ne sont indépendantes et isolées les unes des autres l'ethnographie locale du Cuzco, celle du Chimu et celle des Yuncas. Soumise en différentes époques et pour des temps plus ou moins longs à la domination de Péruviens, la région des Diaguites a pu, en d'autres moments s'en détacher. Elle a été largement pénétrée d'influences péruviennes qui ont marqué des traces profondes, aussi bien dans les habitudes de langage, la toponymie et les traditions que dans le matériel des antiquités.

3o. Il est impossible, en l'état actuel de nos connaissances, d'assigner une date fixe aux vestiges de la culture calchaquie" ou diaguite et, par suite, d'affirmer si les vestiges appartiennent tous à la même période. Le contraire semble plus vraisemblable. En tous cas, on est obligé de repousser toutes les classifications ethniques plus ou moins récentes qui font état d'une prétendue "race Calchaquie"distincte. A ce point de vue de l'anthropologie physique, il paraît encore moins permis d'établir, comme un archéologue en a eu l'idée, une parenté d'origine ou une affinité quelconque entre les soi-disant "Calchaquis" et les races septentrionales du Mexique (Pueblos).

4o. Il reste d'ailleurs, que, par la complexité des éléments et des faits qu'elles permettent dès aujourd'hui, d'entrevoir, l'archéologie et l'histoire ancienne des pays andins de l'Argentine et spécialement, de la région des Diaguites intéressent l'Américanisme au plus haut degré, — et qu'une exploration méthodique complète de ces pays, tant au point de vue des antiquités que de la linguistique, du folk-lore et de la somatologie, est tout à fait désirable. Ajoutons qu'elle est rendue tout à fait urgente par les exploits de chercheurs de trésors et des trafiquants d'antiquités.

Le Dr Alexander T. Chamberlain a aussi lu un travail sur la linguistique sud-américaine.

LA JOURNEE DES DAMES

C'est aujourd'hui la journée des dames, au congrès des Américanistes. En effet, le programme de la séance de ce matin comprend plusieurs travaux présentés par des femmes. Madame Charlotte Osgood Masson a lu un travail intitulé : Une clef pour l'évolution sociale et industrielle des sauvages américains.

Mlle Angel De Cora a lu un travail sur l'art chez les sauvages ,mais le clou de la séance de ce matin a été sans aucun doute les chansons de Mlle Natalie Curtis qui ont fort intéressé les congressistes. Mlle Curtis a chanté des chansons sauvages très belles, les accompagnant des gestes nombreux dont les sauvages sont coutumiers. Ce sujet a amené une discussion à laquelle ont pris part le docteur Boas, de lew York, M. A. L. Chamberlain et le R. P. Morice, missionnaire. Ce dernier a chanté une chanson sauvage fort typique. Au cours de la discussion, M. Chamberlain a suggéré que, lors des fêtes du troisième centenaire de Québec, les sauvages viennent y donner un cachet particulier. Cette suggestion a été approuvée par Mgr Laflamme. M. Rivard a lu un excellent travail de M. E. Gagnon, intitulé: La Musique chez les Sauvages du Canada.

Cet après-midi, à quatre heures, a lieu le garden party donné à Spencerwood par Lady Jetté, en l'honneur des Américanistes.

LA CHASSE AU MARSOUIN DANS LE LAC ST PIERRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 12. — Le fameux marsouin qui a été l'objet d'une chasse si mouvementée à Montréal pendant quelque temps, a été vu lundi midi dans le lac Saint Pierre, vis-à-vis la rivière Nicolet, par MM. Evariste Duval, Edmond Duval, son fils, et Gédéon Blanchet, tous trois pêcheurs de profession. M. Evariste Duval et ses deux compagnons s'en allant visiter des lignes tendues, à bord d'un yacht à vapeur, firent la rencontre du marsouin vers midi au lac Saint-Pierre et lui donnèrent la chasse jusqu'au Port St-François. Dix coups de fusils comptés ont été tirés à bout portant sur le monstre marin, et le yacht fut lancé à toute vitesse sur l'animal, mais rien n'y fit, et le marsouin poursuivit sa course lentement vers le bas du fleuve.

L'EAU DE L'AQUEDUC

Depuis quelque temps les élèves du Collège Saint-François-Xavier, rue Parthenais, à Delorimier, trouvent des chenilles dans l'eau qu'ils versent pour boire. On ne sait trop comment ces chenilles ont pu se rendre dans les tuyaux de l'aqueduc. Hier encore, la jeune nièce de M. Desrosiers, le gardien du collège, a trouvé un centipède, en ouvrant la chantepleure.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r.

TRIPLE DEMONSTRATION HIER A SHERBROOKE

Suite de la première page

Coaticook; A. L. Dupuis, Dr Rioux, E. Rioux, Dolor Rousseau, B. Robert, T. V. Reed, J. P. Royer, Jos. Simoneau, W. L. Shurtleff, M. Stevens, Wilfrid Talbot, H. Vézina, J. N. Vincent, H. Verret, H. Vailleux, J. H. Walsh, T. D. Walsh, L. E. Panneton, A. J. Page, A Pelletier, A. Price, B. Pritchard, Capelton; L. H. Olivier, S. C. Nutter, A. E. Messier, Elie Lachance, C. A. Léger, M. Lamarche, Dr Ledoux, W. A. Morehouse, F. Millette, J. MacKinnno, A. C. Miquelon, Wm Morris et autres.

DISCOURS DU Dr PELLETIER

Il était plus de 11 heures p. m. lorsqu'on se leva pour boire à la santé du Roi. Après avoir proposé ce toast, M. le Dr Pelletier, président du banquet, prononça une courte allocution, à peu près dans ces termes :

Monsieur le Premier-Ministre,
Honorables Messieurs,
Mesdames et Messieurs,

Avant de vous procurer le plaisir d'entendre les éloquents discours que prononceront dans quelques instants les distingués visiteurs que nous avons l'honneur de recevoir ce soir, je vous demanderai le privilège de dire quelques mots.

C'est vraiment un grand honneur, et aussi un grand plaisir, pour moi, Mesdames et Messieurs, de souhaiter avec vous la bienvenue à tant d'hommes aussi distingués que ceux qui sont au milieu de nous ce soir.

Vous êtes venus de toutes les parties du district et de la province pour rendre hommage à l'hon. M. Gouin et à ses collègues. J'en suis fier, et je vous en remercie profondément ; mais je suis heureux de voir surtout, réunis autour de cette table, des hommes appartenant au parti conservateur aussi bien qu'au parti libéral, qui sont venus ici payer de leur présence un tribut de gratitude aux ministres du gouvernement de Québec pour le magnifique palais de justice dont ils ont gratifié le district de Saint-François.

L'orateur raconte les démarches qu'il a fallu faire, les efforts qu'il a fallu entreprendre, pour obtenir du gouvernement la construction de ce monument. Il en remercie sincèrement l'hon. M. Gouin, et il remercie aussi M. Peter McKenzie, député de Richmond, qui a prêté généreusement son concours ; il remercie aussi le maire et les échevins de Sherbrooke, qui ont fait leur part.

Après ces éloquentes paroles du Dr Pelletier, le secrétaire du banquet donna lecture des lettres d'excuses venant des personnes suivantes: Sir Wilfrid Laurier, Hon. A. B. Aylesworth, Hon. Sydney Fisher, Hon. L. P. Brodeur, Hon. Rodolphe Lemieux, M. le juge Langelier, M. le juge Lynch, Hon. M. Gilman, conseiller législatif, Hon. Adélard Turgeon, Hon. Jean Prévost; Hon. Sénateur Tessier; M. le juge Pelletier; M. le juge McCorkill, etc., etc.

M. Mackenzie, député de Richmond, à Québec, porta la santé du parlement fédéral. Il le fit en quelques mots bien choisis, qui furent applaudis.

M. le sénateur Mitchell répond à cette santé. Il exprime l'opinion que notre pays, avec ses institutions parlementaires, est destiné à devenir un des plus grands pays qui soient sous le soleil. L'orateur termine par un éloge du premier ministre de la province de Québec et par des félicitations au Dr Pelletier pour le succès de son banquet.

M. E. W. TOBIN,

député de Richmond et Wolfe, n'est pas venu pour faire un discours, mais pour en entendre. Il félicite les citoyens de Sherbrooke d'avoir construit le Monument National. Il parle ensuite de la prospérité du pays.

Chaque jour, par milliers, du vieux monde et de toutes les parties des Etats-Unis, des immigrants nous arrivent.

Selon M. Tobin, les provinces devraient recevoir plus d'argent d'Ottawa.

Le Dr Worthington, député de Sherbrooke à Ottawa, remercie le premier-ministre de sa visite, et félicite le Dr Pelletier du succès du banquet.

M. l'échevin McNammany propose la santé de la Législature Provinciale.

DISCOURS DE L'HON. M. GOUIN

L'hon. M. Gouin est longuement acclamé lorsqu'il se lève pour répondre à la santé de la Législature Provinciale. La première fois que l'orateur vint à Sherbrooke ce fut pour visiter l'ancien Palais de Justice. Il était alors ministre des Travaux Publics. Dès lors, il fut convaincu de la nécessité de donner un nouveau palais de justice au district de Saint-François. Ses efforts depuis, ont toujours tendu à ce but qu'il est parvenu à atteindre avec la dévouée collaboration du Dr Pelletier qui se calomnie lorsqu'il prétend ne pouvoir pas faire de discours. M. Gouin lui en a entendu faire de bons et de beaux. Mais les meilleurs discours sont encore les actes et, à ce titre, le député de Sherbrooke est vraiment un grand orateur. Le nouveau Palais de Justice est un discours extrêmement éloquent. Que chacun fasse pour son pays autant que le Dr Pelletier et nous serons assurés d'un grand avenir. Pour faire une nation, il faut des hommes et des patriotes. Le patriotisme se compose d'énergie, de persévérance et de constance. Le patriotisme doit être raisonnable, ferme, calme et circonspect. Il doit s'attacher non pas à détruire, mais à édifier. Nous vivons dans l'un des plus beaux coins de la terre, nous avons le caractère et les vertus civiques, les ambitions, qui font les grands citoyens. Il ne nous faut qu'une chose à part cela pour réussir c'est l'union. Par l'union, nous atteindrons les buts les plus ambitieux et nous ferons de notre pays l'un des plus grands et les plus beaux pays du monde.

Les honorables MM. Weir, Roy et Allard et M. Maurice Perreault prirent successivement la parole en réponse à la santé de la Législature Provinciale.

A la santé de la magistrature, proposée par le Dr Bachand, répondirent brièvement Sir Alex. Lacoste, puis Sir Melbourne Tait.

L'ECOLE POLYTECHNIQUE

L'ouverture des cours à l'école polytechnique a eu lieu ce matin. Cent vingt-cinq élèves se sont inscrits.

LE DEPARTEMENT DES IMMEUBLES de la maison N. G. Valiquette Ltée rapporte, qu'il y a actuellement des demandes considérables pour maisons vacantes dans toutes les parties de la ville.

Leur liste gratuite, de maison à louer contient des centaines d'adresses qui sont à la disposition du public à toute heure. C'est certainement une innovation très populaire qui deviendra vite une nécessité publique. r

Le Haut Commerce Bien Administré

Avis sur les Placements, Collection, Lettres de Crédit, Mandats d'Argent, Traites, Transferts dans tout l'Univers, Change Américain et à l'Etranger, etc.

Tout homme d'affaires devrait connaître notre système parfait, et en faire l'expérience.

Intérêts répartis 4 fois l'année sur les Dépôts d'Epargnes — $1.00 ouvre un compte.

THE SOVEREIGN BANK OF CANADA,
232-236 rue St Jacques.

Succursale de l'Ouest : 2608 rue Ste Catherine, Coin Guy. xa

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

J. A. BERTHIAUME & CIE.,
Terrebonne, Failli.

Des soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'au 17 septembre, 1906, à midi, pour l'achat des intérêts du failli, J. A. Berthiaume, dans The Louis Labelle Quarry Co., Ltd., consistant principalement en vingt-cinq parts de la valeur nominale de $100 chacune dans le capital-actions de ladite compagnie ; ledit achat sujet aux conditions de vente telles que préparées et déposées au bureau du curateur où les soumissionnaires pourront en prendre communication jusqu'à la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

Montréal, le 30 août, 1906.

A. LAMARCHE, Curateur.
1,8,12

COMMERCE DE NOUVEAUTES

Etabli depuis longtemps

A VENDRE

Le propriétaire actuel désirant se retirer des affaires, des soumissions seront reçues jusqu'à midi, le 18 septembre courant, pour le fonds de commerce de N. W. Thomas and Co, de Coaticook, P. Q. Le stock s'élève à environ $7,000, et est en bon état. C'est une bonne chance pour un homme actif, ayant un capital modique, d'acquérir un bon commerce payant. On aura du temps pour payer une partie du prix d'achat, pourvu que l'on fournisse des sécurités satisfaisantes. Les acheteurs peuvent obtenir le bail de l'établissement, qui est des plus convenables pour le commerce.

Le stock et l'inventaire sont visibles et tous les renseignements peuvent être obtenus sur les lieux, ainsi qu'au bureau du soussigné.

JOHN McD. HAINS
COMPTABLE,
43 rue Saint - Sacrement, MONTREAL.
6,8,10,12,14,15

SUCCESSION DAME A. G. LORD, née Josephine Ethier

Avis est par les présentes donné à tous ceux qui ont des réclamations contre ladite succession, soit comme héritiers ou autrement, d'avoir à communiquer immédiatement avec le notaire Eusèbe Laliberté, No 502 Sainte-Catherine Est, Montréal. 258-12

LE CANADIAN NORTHERN

M. D. B. Hanna, troisième vice-président du Canadian Northern, disait hier que les recettes du service des passagers avaient augmenté de soixante pour cent pendant l'année courante. Ces recettes sont déjà de $400,000 de plus que l'an dernier. La compagnie transporte cent mille minots de blé, tous les jours. Le service d'expédition se fait deux semaines plus tôt que l'an dernier, la compagnie ayant augmenté le nombre de ses chars et l'effectif de son personnel.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES. — Le marché à Chicago, est un peu plus ferme; et le blé a monté de ¼c. décembre, à 71 7-8c. Il en a été ainsi du maïs, qui a monté de ¼c, étant en clôture, 46¼c septembre, 42¾c et 42 7-8c décembre. L'avoine a également pris une hausse de 5-8c à 1¼c, étant en clôture, à 31¾c, septembre; 31¾c à 31 7-8c décembre.

A Winnipeg la fluctuation s'est ainsi fait sentir: Blé, ouverture 70½, septembre, 68¾c, octobre, 68 1-8 décembre; 72¾c mai. Fermeture, 71¼c septembre; 69½c, octobre, 68½c décembre, 73 5-8c mai.

A Montréal, le marché reste à peu près le même.

FARINE, de blé d'hiver, en baisse de 10c à 25c le baril, à $1.75 et $1.80 en sacs. La farine de blé du printemps, la situation est un peu meilleure. Nous cotons: Du Manitoba, blé du printemps, $4.40 à $4.50; forte à boulanger, $3.90 à $4.00; patente d'hiver, $4 à $4.10.

SON ET GRU. — Pas de changement; la demande est bonne et ce produit toujours rare.

VIANDES ET SALAISONS. — Reçu, 203 barils de porc; 81 de boeuf; 604 boîtes de jambon et bacon; 4,575 boîtes de saindoux et 1,027 boîtes de conserves. Prix fermes dans toutes les lignes; porcs, aux abattoirs, $9.75 à $10 le 100 lbs. Gros lard canadien, $33 à $24; en barils, $22.50 à $23; désossé, qualité spéciale, $23.50 à $24.

SAINDOUX. — Composé, par 375 lbs, 8c à 9 1-8c; en boîtes de 50 lbs, 8¼c à 9¼c; en seaux de 20 lbs, 8c à 9c.

VIANDE FUMEE. — Jambon, de 25 lbs et plus, 14½c à 14¾c; de 18 à 25 lbs, 15c à 15½c; de choix, de 12 à 15 lbs, 15¼c à 16c; désossés, de 8 à 12 lbs, 16c à 16½c; petits, de 17c à 17½c.

BEURRE ET FROMAGE. — Marché sans changement; peu de commandes, affaires tranquilles; les prix restent les mêmes. Quant au beurre, le marché local est assez actif, mais l'exportation est tranquille. Choix, de crêmerie, 23¾c à 24c; Québec, 23¼c à 23¼c; beurreries de l'ouest, à 19c et 19¼.

PRODUITS DE LA FERME. — Reçu, 673 boîtes d'oeufs, contre 1,942 caisses hier. Les prix restent fermes et sans changement. Par lots: 21c à 21¼c; No 1, mirés, 17½c à 18c; No 2, 15c à 15¼c.

Fèves, tranquilles; prix fermes, à $1.55 le bushel de choix.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE. — Pas de changement dans les prix; demande toujours tranquille. Nous cotons: sirop, 55c le gallon, mesure à vin, et 75c et 85c le gallon impérial. Sucre, 8½c à 9½c la lb.

LA BOURSE

New-York, 12 — L'ouverture fut active, mais à la baisse pendant la première demiheure sous l'influence des cours de Londres. Les baissiers se mirent à disséminer des nouvelles de désastres financiers à Chicago et à San Francisco, mais à part un peu de liquidation de la part des maisons à commission, ils n'obtinrent pas un grand succès. Après une baisse légère, les stocks devinrent rares et de suite reprirent de la fermeté.

A midi le marché est hésitant, mais la tendance est ferme.

Parmi les meilleurs gains de la matinée on remarque :

Smelters, 151¾ à 154 3-8 ; Atchison, 108 5-8 à 109¼ ; B. R. T., 80 à 81 ; C. F. I., 56¼ à 57 1-8 ; Erié, 2nd, 47¾ à 47 7-8 ; Missouri Pacific, 98 à 99¼ ; Norfolk and Western, 92 à 93 ; Lead, 78 à 80 1-8; Pensylvania, 139¾ à 140¾ ; Reading, 140 à 142. S. P., 91¼ à 92 3-8 ; U. P., 190¼ à 192¼.

A MONTREAL

Le marché est insignifiant. Personne ne veut de Power et il y a plusieurs centaines de parts qui traînent sur la place. Les autres titres sont aussi négligés, parce que tout le monde craint la rareté de l'argent. Le taux est déjà à 6¼, chose désagréable pour les spéculateurs et qui ne les encourage guère à se charger de titres à crédit.

PAR MARCOTTE FRERES

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

FRANK McCORRY
Restaurateur, de Montréal.

Les soussignés vendront à l'encan, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

MERCREDI, LE 19 SEPTEMBRE, 1906,
A 11 heures a.m.,

48 billets promissoires de $100 chacun, payables mensuellement, à compter du 20 octobre prochain, et portant intérêt à 6 pourcent par an, signés par John Kilbride, et étant la balnce du prix d'achat du restaurant No 473 de la rue Saint-Jacques, à Montréal, par ledit Kilbride, en vertu d'un acte de vente passé devant Mtre E. Biron, notaire, sous le No 928 de son répertoire ; l'acquéreur devant être subrogé dans tous les droits du failli en vertu de l'acte ci-haut relaté .

Un dépôt de dix pour cent sera exigé sur adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU, Curateur,
No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 11,13,15

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

" La Société de Crédit Hebdomadaire"
au No 107 rue Saint-Jacques, Montréal, En liquidation.

Les soussignés vendront à l'encan public, en détail, sur les lieux,

VENDREDI, LE 21 SEPTEMBRE, 1906,
A 11 heures a. m.,

l'actif de ladite société, consistant en pupitres, tables, clavigraphe, chaises, etc., etc.

Conditions : Comptant. Pour toute autre information, s'adresser à

NAPOLEON SAINT-AMOUR, Liquidateur,
11 Place d'Armes, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 12,15

Avis de Faillite

In Re

D. W. McCORMICK,
Hôtelier, Failli,
122 Saint-Jacques, Montréal.

Vente à l'encan public, VENDREDI, LE 21 SEPTEMBRE, 1906, à 11 heures a.m., au No 69 rue Saint-Jacques :

Licence du failli pour vente de liqueurs spiritueuses, avec garnitures de l'hôtel.

L'acquéreur devra payer 100 cents dans la piastre, toutes les marchandises en stock lors de la vente, et aussi assumer la responsabilité du bail, jusqu'au premier mai, 1907.

L'acquéreur devra faire un dépôt de $1,000 avant l'adjudication, qui sera confisqué à titre de dommages liquidés, s'il refuse de payer la balance au transfert de la licence.

Au cas où ledit transfert ne serait pas accordé, le dépôt fait sera remboursé, et la vente sera nulle.

L'hôtel est ouvert.

Pour autres informations, s'adresser aux curateurs soussignés.

P. J. CHARTRAND,
P. L. TURGEON,
Curateurs conjoints,
55 Saint-François-Xavier, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 12,13,15,18

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Ant. R. S. C	....	.....	B. Com.....	180	178¾
Bell Tél	..	143	B. Dom......	..	..
B.C.Pk A.A.	77	76¾	East Town.	163½	168
" B	77	76¾	Hamilton ..	.....	.....
Can-Pacific.	176¾	.76	B. Hoche....	152	150
New Pacific	.....	.....	B. Imperial.	.....	230
Det. E. R.	96	95¾	B. Merc.....	175	173
D. Coal Com	74	73	B. Molson..	230	228
" Pfd.....	.....	.....	B. Mont.....	....	252
D.I.&S.Com	29	28	B.Nationale	..	..
" Pfd.	77	76	B. N. Scot..	300	275
Duluth Com	....	20½	N. S. new...	....	276
" Pfd.	....	41¾	B. Ontario..	..	..
Hal R. R.	110	105	B. Ottawa..	..	..
Hav. E.R.	45	40	B. Québec..	145	140
" Pfd.	87	70	B. Royal..	248	246
Illinois Tr P	95	94¾	Royal New.	....	234
Int. C. Com.	.....	.....	B.Sovereing	139	137
" Pfd	.....	.....	B.Standard	..	..
L.Wds Pfd.	118	114	B. Toronto.	....	231
" Com.	99	98¾	B. Union ..	156	153
L. Paper..	..	..	COTTONS		
" Pfd.	111	106	Can. C.C.Co.	.....	53
Mack.Co C.	78¾	73¾	Mont. Cot..	133½	128¾
" Pfd.	72½	71¾	TextileCom	104	102½
Mex. L.&P.	57	56	BONDS		
MinnStPaul	160	150	Bell Tel...	109	105
M.L.H.& P	94¾	94¾	Can.Col. Cot	....	97¾
M.S.R.	290	273¾	D. Coal	....	....
Loan & M.	....	....	Dom. Cot...	97½	..
Mont. S. W.	....	....	Dom.I.Steel	84	83
" Pfd.	....	....	Halifax T..	110	102
M. Tél. Co.	180	170	Hav. E. Ry	94½	92
N. O. T. & L.	30	28	Lake W...	115	108
N.S.S.& Co	69	68	L. Paper....	....	105
" Pfd.	....	....	Mex.E.L.Co	76½	76
N.W. Land.	500	....	Mex.L.H.P.	81	..
Ogil. Mil.Co.	....	250	M. L.H. & P.	102½	99¾
Ogil. Pfd.	130	123	M. St Ry...	....	104½
R. & O. N.C.	84	81	N.S.S.	....	108¾
RioJan L. P	44	11	N. S. Con...	....	101
Sao Paulo..	138	137	Ogil. Mil. Co.	118	115
St John E.R	....	....	Price Bros.	106	....
Toledo E.R.	32	31	R. & O.N.C.	....	....
Tor. S. R....	119¾	117½	Rio de Jan	.78¾	76
Trinidad El	....	....	Sao Paulo..	96	94
T.C.E.R....	.16	114	Textile S. A	92	0
Win. E. R...	....	....	" " B.	92	90
West India	....	47	" " C.	....	80
W. Hotel.	....	109	" " D.	....	90
......			Win. E...	....	106
BANQUES					
B.B.N. Am.	....	145	......	..	...

VENTES D'HIER APRES-MIDI

L. of Wds. — 550 à 99.
Mackay Pfd. — 27 à 72, 50 à 71¾.
Power. — 25 à 94½, 10 à 94 1-8, 65 à 94¾.
Illinois Pfd. — 75 à 94½.
Toronto Bk. — 3 à 232.
Textile Pfd. — 25 à 103.
Iron. — 50 à 28.
Detroit. — 100 à 94.
Textile Bds. — $1,000 à 91C.
Scotia Bds. — $500 à 109½.
Mont. St. Ry. — 10 à 280, 100 à 281.
Mackay. — 10 à 73 7-8, 100 à 73½.
Mex. Elec. Bs. — $2,000 à 76¾.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Omis hier après midi : Rio Bds., $2,500 à 77.
Can. Pac. — 100 à 176, 50 à 175¾.
New Pacific — 2 à 174¾, 50 à 175 3-8.
Can. Con. — 75 à 68.
Mackay — 100 à 73¼.
Toronto Ry. — 23 à 118.
Power — 25 à 94¼.
Mexican — 55 à 56¼.
Mackay Pfd. — 25 à 72.
L. of W. Pfd. — 100 à 115.
Rio — 22 à 44¼.
Telephone — 30 à 147.
Ohio Trac. — 25 à 29.
Price Brs. Bds. — $2,000 à 104¾.
Win. Hotel — 4 à 100.
Illinois Pfd. — 21 à 94¾.
Scotia — 25 à 68, 5 à 67¾.
Scotia Con. Bs. — $4,000 à 102¼.
Bk. Mont. — 10 à 253.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car F.	39¾	40½	Kan & Tex	35¼	35¼
" prf.	.....	.....	" prf	70	70
Am. C. Oil.	.....	.....	Lsville & N	148¾	149¾
Am.Loc.Co.	71¾	71	Man. Elv...	....	....
A.L Copper	110¾	111¾	Missouri P.	98	99¾
Am. Smel.C	151¾	154¾	Metrop. Tr.	....	....
" prf.	.....	.....	Norf. & W.	92¾	93
A.Sug.R. Co	136¾	136¾	MStP&StM	....	....
A. T. & S. F.	108¾	109¾	" prf	....	....
" prf.	.....	.....	NYC&Hud	142¾	143¾
Balt. & Ohio	119¾	119¾	N.Y.O.& W	50	50
" prf.	....	....	Nat. Lead, c	78	80
C. R. T......	79¾	80¾	Pac. Mail..	37¾	37¾
C. & Al. Co.	....	....	Penn. R.R..	139¾	141
Can. Pac....	175¾	176¾	Pr. Steel, c.	52¾	53
Can. South.	....	....	People's G..	91	90
Ches.& Ohio	63¾	64	Ph. & Read	140	142
B. & N.W...	209¼	209¾	" I prf	....	....
C.M & St P	175¾	176¾	" II prf	....	....
C.R.I.& Pac	....	....	Rock Island	27¾	27¾
" prf.	....	....	South Ry, c	37¾	38¾
C. G. N. Y.	139	138¾	" prf	....	....
Col. F. & I.	56¼	57¾	South Pac.	91¾	92¾
C.C.C.&S.L.	....	....	Tenn. C. & I	....	....
D.Lack & W	....	....	Texas Pac..	33¾	34¾
Del. & Hud.	215¾	216¾	Twin City..	....	....
Det. U. Ry.	....	....	U.S. L. Com	....	....
D.&R.G.Co.	43	43	" prf	....	....
" prf.	....	....	U.S.S. Com	45¾	46¾
D.S.S. & At.	19¾	19¾	" prf	....	....
" prf.	....	....	U. S. Rub, c	48	49
Erie Rail..	47¾	48¾	" prf	....	....
" II prf	70	71	U. Pac. com	190¾	192¾
" I prf.	....	....	" prf	....	....
Great Wst..	17¾	17¾	Wabash	19¾	20¾
Gen. Elec...	....	....	" prf	45	45¾
Hoc. Valley	....	....	W. U. Tel. C	....	....
Ill. Cent.....	....	....	Wis. Co....	....	....

W. H. Scroggie
St. CATHERINE ST
UNIVERSITY ST
VICTORIA ST

Scroggie's THE STORE THAT GUARANTEES CUSTOMERS ABSOLUTE Satisfaction

CE MAGASIN OUVRE A 8. FERME A 6 P. M.

NOUVELLES ETOFFES A ROBES

Bien que les jours soient encore gais et ensoleillés, les femmes sages saisiront l'occasion par les cheveux, et se choisiront des étoffes pour costumes et robes d'automne, tandis que les assortiments sont des plus variés. Vous trouverez ici, presque tous les tissus et couleurs imaginables, sans parler de nombreuses occasions uniques obtenues grâce à la réputation que nous avons d'acheter en grandes quantités ; car bien peu de magasins consentiraient à acheter trois cents pièces de ce DRAP CHIFFON VENITIEN PURE LAINE, d'aussi bonne qualité. Mais nous comptions sur l'excellent jugement de nos clientes, et sur notre dévise : Ventes rapides à petits profits.

Le drap à 48 pouces de large et comprend une grande variété de couleurs. Il se vendrait facilement 85c, mais l'ayant acheté à un prix si avantageux, que nous pouvons le vendre. 69c

VENTE DE FLANELLE ET FLANELLETTE

Nous continuerons la vente demain. Les amies admettront que nous ne les avons pas oubliées et que nous leurs offrons des occasions rares. L'offre de jeudi égale toutes celles faites durant la vente.

Flanellette rayée à chemises, très résistante, 33 pouces de large, valant 10c. Jeudi, la verge. 7½c

VENTE DE TOILE ET DE COTON

Draps confectionnés, en bon coton anglais, double largeur, fini uni ou croisé ; avec ourlet de 1 pouce au bas, et ourlet de 2 pouces au bout. Jeudi, chacun. 59c

TOILE A ROULEAU — QUALITE DE 12½c POUR 8½c.

Environ 50 pièces de bonne grosse toile écossaire à essuie-mains avec bordure rouge, garantie pure toile, 18 pouces de large. Prix ordinaire, 12½c. Jeudi, la verge. 8½c

ELEGANTS ACCESSOIRES

Ces chiffons de fantaisie, noirs et blancs, constituent les garnitures de robes les plus jolies que l'on puisse imaginer, et les plus beaux accessoires de costumes.

Les styles de la saison abondent en chics dessins variés, convenables pour empiècements, blouses, poignets, etc. Prix variant de 89c à. $3.95

Nous offrons ces splendides chiffons à des prix excessivement bas.

UN DERNIER APPEL

Plusieurs magnifiques créations en fait de costumes lavables à notre rayon des manteaux.

Aux prix marqués, ils ne resteront pas longtemps en magasin. Des centaines de femmes profiteront volontiers de l'occasion et répareront les brèches faites à leur garde-robe.

Costumes lavables, convenables pour la rue ou la maison, dessin de fantaisie, en mousseline blanche et noire, et blanche et bleue, 32 à 42 pouces de buste. Prix régulier $2.75. A écouler à $1.98

Blouses en linon, plusieurs jolis styles, toutes les grandeurs dans le lot, mais non de chaque style. Prix réguliers $1.67 et $1.98, pour $1.25

Nouveaux manteaux d'automne, dos lâche, en tweed de fantaisie, empiècement et manches doublés, collet en velours, poignets retournés. Valeur spéciale à $9.50

Manteaux d'automne et d'hiver, longs dos lâche, empiècement et manches doublés, en tweed gris et blanc, pour demoiselles de 14, 16 et 18 ans. Prix $8.50

Costumes d'automne en jolis tissus effet tweed clair et foncé, grands et moyens carreaux, manteau semi-ajusté, jupe de style le plus nouveau. Prix $13.50

Blouses en sateen noire, devant et dos à plis. Prix $1.59

Blouses en sateen noir avec larges plis 98c

MALLES ET VALISES A HABILLEMENTS

L'excellente qualité des articles de ce rayon commence à être connue. Les ventes du rayon ouvert le dernier, de ce magasin, augemntent de jour en jour, car il est admis d'un grand nombre de gens que notre magasin est le meilleur endroit pour acheter les articles de voyage à des prix raisonnables.

Valises à vêtements en cuir massif, doublées de canevas, serrures et clous en cuivre, monture en acier $3.92

Valise à vêtements en imitation de cuir. Prix $1.50

Malles de grande dimension avec compartiment. Prix spécial, demain $2.86

TOUCHANTS ADIEUX

DU REVEREND PERE DION, QUI LAISSE LA CURE DE SAINT-LAURENT.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Laurent, 12 — Dimanche dernier, le Révérend Père Dion, curé de Saint-Laurent depuis dix ans, faisait ses adieux à ses paroissiens. D'une voix émue le Révérend Père retraça les oeuvres accomplies dans la paroisse, souhaitant à ses chères ouailles qu'il quittait de suivre le sentier de la vertu, d'être tempérants, et enfin de toujours vivre sous le regard de Dieu.

Lundi matin, à la messe de M. Dion le choeur des Enfants de Marie chanta de beaux cantiques, avec accompagnement d'orgue par Mlle Léonie Crevier. Les solistes étaient Mlles Trudeau, Viau, Meilleur et Lecavalier.

Hier soir, à sept heures, une foule de personnes se rendirent à l'église pour être témoins d'une belle cérémonie religieuse. L'église était tout illuminée, et le maître-autel était superbe. La cérémonie commença par le récit du chapelet, suivi d'un cantique. C'est alors que le Rév. Père Dion fit son entrée au choeur pour la bénédiction du Saint-Sacrement, ayant pour diacre le Rév. Père Crevier, son successeur, et le Rév. Père Guy, comme sous-diacre.

Le Révérend Père Dion, qui vient de laisser la cure de Saint-Laurent.

Assistaient au choeur, à part un nombreux clergé, les RR. Pères Groulx, vicaire ; Dumoulin, aumônier des Soeurs ; Clément et quelques autres religieux du collège.

Le chant à l'orgue, sous la direction de M. Azarie Chabot, fut magnifique, l'orgue étant tenu par Mlle Crevier.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, M. le curé s'avança à la balustrade où étaient déposés les cadeaux que les paroissiens de Saint-Laurent lui offraient, savoir : un calice en or et une superbe canne surmontée d'un magnifique bouquet. Un banc spécial et richement drapé avait été installé en bas de la balustrade pour les deux maires de la ville et de la paroisse. M. Philimon Cousineau, avocat, et maire de la ville, se leva et lut une touchante adresse.

La réponse de M. le curé ne fut pas très longue, mais elle fut très éloquente. Parlant de l'état financier de la Fabrique, quoique plusieurs restaurations aient été faites, ainsi que l'achat d'un orgue, etc., il dit qu'il le laisse satisfaisant. Il donne à tous l'espérance que bientôt une nouvelle cloche sera ajoutée à notre carillon. Il remercie tous les paroissiens du chaleureux accueil qu'il a reçu d'eux, particulièrement dans ses visites de paroisse.

En parlant des ligues de jeunes gens, Enfants de Marie, etc., auxquelles il s'est tant dévoué, il ne put retenir ses larmes. Mais refoulant son émotion, il remercia tous ses paroissiens des magnifiques souvenirs qu'ils lui offraient. Il se servira du calice pour offrir le saint sacrifice de la messe et il n'oubliera pas ses anciens paroissiens de Saint-Laurent. Il se servira du bâton qu'on lui donne pour s'acheminer vers l'éternité qui bientôt peut lui ouvrir ses portes. Enfin à tous il redit merci et adieu.

EXPOSITION A SAINTE-SCHOLASTIQUE

L'exposition annuelle du comté des Deux-Montagnes sera tenue à Sainte-Scholastique les 24 et 25 de septembre courant.

Maladies de la Peau de l'Enfance

ET COMMENT ELLES SONT GUERIES PROMPTEMENT PAR

L'Onguent du Dr Chase

Votre médecin de famille vous expliquera, si vous le lui demandez, les fonctions des pores de la peau et il vous dira combien il est dangereux d'employer, pour les démangeaisons et les irritations dont souffrent les enfants, des poudres qui bouchent les pores de la peau.

Toutes les mères qui ont employé l'onguent du Dr Chase pour ces maladies nous diront combien il tient la peau souple et comment il guérit très rapidement la démangeaison ou l'irritation.

C'est surtout à l'époque de la dentition que les enfants semblent le plus souffrir de l'eczéma et si on ne l'enraye immédiatement il y a danger qu'elle s'étende à d'autres parties du corps et qu'elle devienne chronique.

L'Onguent du Dr Chase est sans égal pour guérir l'eczéma des enfants, comme on l'appelle généralement et on peut l'employer avec l'assurance absolue qu'il n'irritera pas la peau la plus délicate, mais, bien, au contraire il la gardera souple et douce.

L'Onguent du Dr Chase est une nécessité dans toutes les maisons où ses mérites sont connus et il est indispensable pour les enfants; 60 cents la boîte, chez tous les marchands, ou de Edmanson, Bates & Co., Toronto.

Echos Mondains

On annonce pour lundi prochain, le 17 courant, le mariage de M. Arthur Fortin avec Mlle Marie-Blanche Leclaire, de la rue Saint-Hubert.

× × ×

M. et Mme Armand Gravel ainsi que M. et Mme Fotrunat Gravel sont revenus enchantés de leur voyage de huit jours à Beauharnois.

× × ×

Une très jolie démonstration fut faite samedi dernier à M. Paul Ouimet par ses patrons et ses camarades de la maison Eaves, à l'occasion de son départ. Une superbe chaîne et un médaillon en or lui furent présentés au nom du propriétaire et du personnel de la maison comme témoignage du bon souvenir qu'on gardera de lui.

× × ×

A l'occasion du 25ième anniversaire de leur mariage, M. et Mme Siméon Richard ont donné une réception à leur demeure de la rue Maisonneuve, le 6 septembre dernier.

× × ×

Le mariage de Mlle Marion Carlin à Monsieur Joseph Moisan aura lieu mardi le 18 septembre à 8.15, à l'église de Saint-Louis de France.

× × ×

M. et Mme J. P. Clermont dit Bergeron, (née Bonin) de Sturgeons Falls, sont de retour de leur voyage de noce à St Timothée. Ils ont été reçus chez M et Mme J. J. Robillard.

× × ×

Monsieur P. D. Gaulin, de la rue Mont-Royal, est allé conduire ses jeunes filles, Marie-Antoinette et Rose-Blanche, au couvent de St Césaire.

× × ×

On annonce pour le 18 courant le mariage de M. Aristide Blain, de St Henri, à Mlle Eugénie Raymond, de Ste Cunégonde.

Le mariage aura lieu à 7 heures, à l'église de St Henri.

× × ×

Mme veuve A. Cusson, de Longueuil, et sa belle-soeur, madame B. Brossard, de St Hubert, partent pour New-London, Holyoke, et autres endroits des Etats-Unis.

× × ×

Mlle Rose-Alba Meloche, d'Outremont, est allée passer une huitaine à St Laurent, où elle est l'hôte de sa cousine, Mlle Léonie Crevier.

× × ×

M. et Mme L. Boissonnault et leur fils, Charles, sont de retour d'une promenade à la Malbaie et à Trois-Pistoles.

× × ×

On annonce pour mardi, le 18 septembre, le mariage de Monsieur James Nurton, de St Albert, avec mademoiselle Eliza Raymond, de Plantagenet.

× × ×

Le mariage de M. Jules Raymond, de Plantagenet, Ont., avec Mlle Birdie St Denis, fille unique de M. Joseph St Denis, de Papineauville, aura lieu dans la première semaine d'octobre.

× × ×

Mme J. P. B. Casgrain et sa famille, de la rue Dorchester, sont de retour de Carleton, N. B., où ils ont passé l'été.

× × ×

Mlle Louise Boudreau, de Montréal, et J. Scott, de Richelieu, sont les hôtes de Mme Boudreau, à Lacolle.

× × ×

Le mariage de Mlle Yvonne Desaulniers, d'Ottawa, au docteur Manion, de Fort-Williams, aura lieu le 15 octobre.

× × ×

Egalement pour le mois d'octobre est annoncé le mariage de M. Antonio Tarte à Mlle Jeanne Grothé, de cette ville.

× × ×

Mlle Alexina Houle, de Cascades Pointes, comté de Soulanges, a dit adieu au monde pour entrer au monastère des Révérendes Soeurs du Très Saint Sacrement.

× × ×

Mme A. Ste Marie et Mme Ovila Ste Marie ainsi que Mlle Laura Montreuil, de la rue Plessis, sont parties pour Ste Martine.

× × ×

On annonce pour le 17 septembre le mariage de mademoiselle Blanche Bussières, No 13 Montée du Zouave, à Monsieur Ernest Taylor. La cérémonie nuptiale aura lieu à l'église St Patrice. Les nouveaux époux s'embarqueront pour un voyage à Toronto, Buffalo, Niagara Falls ; retour par les Mille Iles.

× × ×

Mardi, le 4 septembre, un groupe d'amis se réunissait chez Mme E. Bellenger, de la rue Edmonton, à Winnipeg. La musique, le chant, les cartes et les joyeux propos se partagèrent la soirée et ce fut à regret qu'on se sépara à une heure avancée. Messieurs Strauss et Duguay firent de la bonne musique, Mesdemoiselles Hurtubise, Brunelle et Blais, se firent entendre dans de jolies chansons, ainsi que M. A. Léveillé. Etaient présents : M. et Mme A. Bourbeau, M. et Mme Hurtubise, Mme Théroux, M. et Mme Duguay, M. et Mme A. Léveillé, Mlles Blais, Hurtubise et Brunelle, MM. Strauss, Nap. Léveillé, Rhéaume, M. Bélanger.

× × ×

Le mariage de M. R. A. Panneton avec Mlle Leclaire aura lieu lundi, le 17 courant, dans la chapelle de l'église St Jean-Baptiste, à 6.30 heures.

× × ×

A Turner's Falls, dimanche dernier, agréable pique-nique et très jolie soirée en l'honneur de Mlle Eva Cadorette, dont on célébrait le 18e anniversaire de naissance.

× × ×

M. et Mme J. Bellefleur, de Boston, étaient, la semaine dernière, les hôtes de mesdames J. W. J. Rice et J. Poithier, de la rue Berri.

× × ×

Samedi dernier, les amis de M. Alfred Hétu se sont réunis chez le notaire Bohémier, 736 Huntley, pour le fêter, à l'occasion de son prochain mariage. On lui présenta un magnifique service de porcelaine et plusieurs objets de fantaisie.

Au nombre des amis présents, on remarquait MM. Rodolphe Drainville, Edgard Bérard, D. Lortie, notaire Ulysse Bussière, Osiar Berthiaume, Gustave Beauchamp, Ubald L'Escarbeault, Israël Leblanc, Emile Bohémier, Adhémard Bourgeois, Paul Sears, Ovide Hétu, Arthur Hétu, Victor Bourgeois, Ernest Marier et Arthur Prévost.

SAINT-VALIER

Mardi soir, à 7 heures, s'est terminée une belle retraite prêchée par les RR. PP. Capucins. Comme toujours, la paroisse de Saint-Valier s'est montrée zélée à suivre les éloquents sermons de cette retraite.

Dans cette même semaine, nous avons eu les Quarante-Heures.

Nous avons été durant ces jours gratifiés d'une température idéale.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

Eclat et Clarté Parfaits

KINKORA I. P. E.

Mme Mary Jane Greenau, qui a fait usage des Toniques du Père Koenig pour les Nerfs, m'assure qu'elle en a retiré des avantages marquants. Elle était sujette à de fréquents évanouissements, mais depuis qu'elle fait usage de ce remède elle n'a pas eu une seule attaque depuis le printemps dernier. Elle a recouvré l'éclat et la clarté parfaits de son intelligence depuis qu'elle prend ce Tonique.

REV. J. J. MacDONALD.

M. Lanthier, du No 343 rue Papineau, Montréal, Can., nous écrit que depuis plus de sept ans il était affligé d'évanouissements. Il s'est mis sous les soins de médecins et aux hôpitaux, mais ne faisait qu'empirer, à tel point qu'il avait jusqu'à deux attaques par jour ; mais dès qu'il a commencé à faire usage des Toniques du Père Koenig pour les nerfs, il n'a eu qu'une seule attaque.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.

Ceremède est préparé parle REV. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00. (5) xk

UN ESSAI JUDICIEUX

de la Farine "Five Roses," la première journée que vous mettrez la main à la pâte, vous démontrera que nos avancés touchant sa qualité supérieure n'ont pas été exagérés et que c'est véritablement la farine la plus satisfaisante qui soit offerte en vente. Nous vous demandons de faire cet essai dans votre propre intérêt, aussi bien que dans le nôtre, car nous savons qu'il en résultera pour vous la résolution d'employer la "Five Roses" régulièrement, de préférence aux marques ordinaires. Demandez-en un paquet de 7 livres à votre épicier, aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co.

LIMITED.

10.12.14

Vous pensez quel chagrin ? On l'a privé de sa **"Phosphatine Falières"**

REMANIEMENTS JUDICIAIRES

L'HON. JUGE DOHERTY PRENDRAIT SA RETRAITE BIENTOT — PLUSIEURS AUTRES RUMEURS.

Depuis environ un an, l'on ne parle que de démissions et de retraite parmi les juges du district de Montréal. Les journaux, le public et le Barreau se sont faits tour à tour l'écho de ces rumeurs.

Quelqu'un de bien renseigné nous déclare que ces rumeurs sont pour le moins prématurées.

Ainsi l'on annonçait que l'hon. sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la Cour d'Appel, l'hon. juge Mathieu, l'hon. juge Loranger et l'hon. juge Doherty prendraient sous peu leur retraite.

Le Barreau voyait avec regret la prétendue décision du juge en chef de notre Cour d'Appel. Son prestige, sa science, et ses hautes connaissances légales sont, dit-on au Palais, trop précieuses pour le Banc dans cette provin-

Sa Seigneurie le juge Doherty, qui, d'après la rumeur, prendrait bientôt sa retraite.

ce et ce serait malheureux qu'une autre personne, qui n'aurait pas sa longue expérience, viendrait sitôt présider notre plus haute cour provinciale. Aussi l'affirmation que sir Alexandre Lacoste ne démissionnait pas, a-t-elle satisfait tout le monde.

Quant à l'honorable juge Mathieu, il a encore, aurait-il déclaré, deux ans et demi à faire pour avoir droit à sa pleine retraite, et il n'aurait pas l'intention de se retirer avant.

L'hon. juge Loranger ne se retire pas davantage. Il aime les importantes fonctions judiciaires qu'il remplies et il n'y a rien de fondé dans les rumeurs de sa prochaine retraite.

La retraite de l'honorable juge Doherty semble plus certaine; elle est même décidée, déclarent des personnes qui approchent le juge chaque jour. Et le jour où sonnera le quinzième anniversaire de son élévation sur le Banc, le gouvernement sera saisi d'une demande de retraite de la part du juge Doherty, qui aura alors droit aux deux tiers de son salaire.

Le juge Doherty se retirerait donc au mois d'octobre. Et l'on chuchote déjà le nom de son successeur qui ne serait autre que Mtre Edmund Guerin, Conseil du Roi, qui remplit actuellement avec tant de dignité et de courtoisie les délicates fonctions de substitut du Procureur-Général, à Montréal. Enfin, ces rumeur sont-elles vraies? Qui vivra verra.

Constipation

Constipation signifie attaques de bile, perte d'appétit, sang pauvre. Les Pilules d'Ayer sont un excellent laxatif, tout à fait végétales. Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes! J. C. AYER Co., Lowell, Mass.

Vous ne pouvez pas jouir d'une santé parfaite si vos intestins sont constipés. Les aliments non digérés, les matières de rebut, doivent être chassés du corps tous les jours, sinon il en résulte des maladies, indigestion, maux de tête, nausée, vertige, yw

TOUTE UNE NUIT

COMMENT UN EMPLOYE D'UN TRANSATLANTIQUE VIENT A ECHAPPER A LA MORT, EN NAGEANT.

New-York, 12 — Les passagers du steamer "Carpathia" arrivé ici hier de Naples, racontent une fort singulière histoire. Il s'agit d'un individu qui s'est jeté par-dessus bord et qui a passé huit heures à l'eau avant d'être sauvé, par l'équipage d'un autre vaisseau.

Le héros de cette aventure avait dit se nommer Paul Sidler. Il était monté à bord du navire comme interprète, offrant ses services en cette qualité afin de pouvoir faire la traversée jusqu'en Amérique.

Le 8 août, en présence de plusieurs passagers, il se jeta à la mer. On chercha à le sauver, mais à ceux qui allaient à son secours il cria : — "Laissez-moi, je veux mourir !" Comme il faisait nuit, on le perdit de vue.

Ce furent les matelots du steamer "Benshaw" qui le recueillirent, vers 3.30 heures du matin, le 10 août, alors que, complètement épuisé, il appelait au secours.

NORTH ATTLEBORO, MASS.

—Le club de Naturalisation franco-américain, de cette place, fait d'immenses progrès et, grâce au zèle de son digne président, M. Leblanc, du vice-président, M. Jos. Lecours ; du secrétaire, M. Elie Ringuette, et de M. Jos. Deblois, notre populaire épicier, cinquante de nos compatriotes de North Attleboro, prendront, cette semaine, leurs premiers et derniers papiers et deviendront citoyens américains. Si cet exemple avait été imité ailleurs, un plus grand nombre de nos compatriotes auraient bénéficié de la loi actuelle de naturalisation qui sera, comme on sait, grandement modifiée, à notre détriment, le 27 du mois courant.

—La succursale des Artisans Canadiens-français, organisée au milieu de nous dernièrement, compte déjà un grand nombre d'adhérents, et, pour stimuler le zèle des membres, M. Jos. Deblois a donné, à la dernière assemblée, une boîte de bons cigares qui sera tirée au sort, et le profit de ce concours sera versé au fonds de la succursale, le résultat de ce concours sera connue à la prochaine assemblée qui ne manquera pas d'intérêt.

ACTION EN DOMMAGES

Sous la présidence de l'hon. juge Tellier se plaide l'action en dommages de $3,900 de MM. Fraser et Viger, vs J. McGuire.

Le défendeur a installé dans la bâtisse de M. Sam. Nordheimer, achetée depuis par les demandeurs, un système d'appareils contre le feu "Sprinkling Apparatus". Ce système s'est, au mois de novembre 1903, détérioré et la bâtisse a été inondée.

FEU LOUIS E. REIPERT

Les restes mortels de M. Louis E. Reipert, autrefois marchand de fourrures à Montréal, et depuis quelques années établi à New-York, sont arrivés ici hier pour y être inhumés.

Le défunt était âgé de cinquante-trois ans et était le fils de feu William Reipert, qui vint s'établir à Montréal en 1837, venant d'Allemagne. Il était un des plus anciens marchands de fourrures de la province.

SUICIDE D'UNE ALIENEE

LE CADAVRE D'UNE DES PATIENTES DE L'ASILE DE VERDUN, EST DECOUVERT DANS LE CANAL DE L'AQUEDUC.

L'une des patientes de l'asile des aliénés à Verdun, c'est suicidée, lundi, matin, en se précipitant dans l'aqueduc.

La victime, une femme d'Ottawa arrivée tout dernièrement à cette institution, demanda la permission d'aller faire une promenade lundi avant-midi.

Comme la malade paraissait tranquille et inoffensive, on la laissa s'éloigner un peu en dehors des terrains de l'institution.

Profitant d'un moment où elle avait pu échapper à la surveillance des gardiennes, la malheureuse se dirigea vers l'aqueduc et s'y précipita.

Les autorités de l'institution ayant quelque temps après constaté la disparition de la malade ordonnèrent des recherches qui aboutirent à la découverte du cadavre.

Après avoir été mis au courant des faits, M. le coroner McMahon a disposé du cadavre sans jury.

EXPOSITION DE MALONE

L'exposition de Malone sera tenue, cette année, du 18 au 21 septembre et le chemin de fer New York Central vendra des billets de saison à prix réduits du 17 au 21 septembre, bons pour revenir jusqu'au 22 septembre inclusivement. Des billets à réduction spéciale pour un jour seront aussi vendus les 19, 20 et 21 septembre, bons pour revenir à la date de la vente seulement.

Cette exposition est une des meilleures du pays et les courses de chevaux sont d'un grand intérêt.

Passez chez l'agent des billets du New York Central pour plus amples détails. 12,15,18,20

PICKPOCKETS AU PARC DOMINION

George Monroe et J. O'Hara, tous deux venant de Toronto, selon leurs dires, ont été arrêtés hier soir au Parc Dominion, par le constable spécial Lafontaine, sous prévention de tentative de vol à la tire, au détriment des passagers des chars sur la Montagne Russe (Scenic Railway). Ils ont nié l'accusation et, ce matin, ont comparu devant le magistrat de police. Leur enquête est fixée à jeudi prochain. Il appert, d'après des renseignements pris aux sources autorisées qu'il existe une véritable association de pickpokets, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, et que ces gens voyagent dans les différentes villes où les foules se groupent dans les parcs ou dans les théâtres. Si l'un des membres est pris, l'association paye les frais de défense. Cest l'agent Pierre Trudel qui a donné la déposition contre les deux accusés, ce matin, au greffe de la cour de police. Les accusés sont connus de la police.

BOSTON, MASS.

Grève en perspective

Boston, 11 — Une grève générale des débardeurs de cette ville semble décidé. L'Assemblée No 30, des Chevaliers du Travail, à laquelle sont affiliées presque toutes les sociétés de débardeurs, ont voté d'ordonner une grève générale cette semaine à moins que la grève aux docks de la Metropolitan Steamship Company soit réglée.

On craint que tous les ouvriers du port ne suivent le mouvement et que les camionneurs et autres conducteurs de véhicules employés au transport des marchandises ne cessent le travail.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r.

ATTAQUE NOCTURNE

UN CITOYEN BIEN CONNU DU NORD DE LA VILLE RECOIT DES COUPS MAIS GARDE SON ARGENT.

Vers les onze heures et demie dimanche soir, M. Azarie Thibault, un voyageur de commerce bien connu, se rendait à sa pension, rue Saint-Hubert nord, quand à l'angle des rues Resther et Mont-Royal, il fut arrêté par deux inconnus. L'un d'eux lui demanda l'heure et M. Thibault la lui dit, sans même prendre la peine de référer à sa montre qu'il croyait plus prudent de laisser dans son gousset.

—Il est juste onze heures et demie, répondit-il.

Il avait à peine dit ces mots que le compère de son interlocuteur lui asséna sur la nuque un maître coup de poing.

Mais, M. Thibault s'y attendait et, ayant évité la force du coup donné, il frappa lui-même l'autre individu en pleine poitrine et l'envoya rouler sur le pavé.

Il se détourna vivement pour répéter la dose au compte de son assaillant, mais celui-ci avait cru plus prudent de prendre la poudre d'escampette dans la rue Resther.

Pour une fois, nos détrousseurs nocturnes qui infestent cette partie de la ville, ont trouvé chaussure à leur pied.

M. Thibault est un fervent disciple de l'art de la boxe et il a pu constater par lui-même que les leçons qu'il a payées le plein prix dans le temps peuvent lui rendre un service précieux dans certaines circonstances.

La police de la ville Saint-Louis qui est sur le qui-vive depuis quelques jours déjà, ayant reçu plusieurs rapports d'attaques nocturnes de ce genre, croit que M. Thibault a été victime de deux membres de la bande dont elle est à surveiller les agissements, mais qui semble vouloir étendre en dehors de Saint-Louis la sphère de ses opérations nocturnes.

L'AFFAIRE HAMEL

On disait hier que le procès intenté par la banque de Montréal à la ville au sujet de la défalcation d'Hamel se règlerait hors de cours.

Mtre Ethier, chef du bureau légal de la ville, dit qu'il n'en est rien du moins il n'avait hier soir reçu aucune instruction à ce sujet. Mtres Ethier et Atwater étaient prêts à procéder hier, mais Mtre Fleet, avocat de la banque, demanda du délai pour tâcher d'en arriver, si possible, à un arrangement.

FEU PIERRE ARCHAMBAULT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Antoine de Richelieu, 12. — Lundi matin ont eu lieu en cette paroisse, au milieu d'une assistance considérable les funérailles de M. Pierre Archambault, fils d'Herménégilde, décédé à l'âge de 24 ans. Le jeune homme, qui était très estimé, a succombé à l'impitoyable phtisie.

Tertiaire-Dominicain, il était le modèle de notre jeunesse.

Son frère Alphonse, maintenant, le Révérend Frère Dominique, de l'ordre des Frères Prêcheurs, a assisté aux derniers moments de celui qui lui était si cher. Nos condoléances à la famille en deuil.

MAUX DE TETE GUERIS POUR 25c

Non pas par des poudres, c'est dangereux, mais par les salutaires Pilules du Dr Hamilton. Tout mal de tête est guéri, et reste guéri, parce que la cause se trouve enrayée, 25c chez tous les marchands de remèdes. (4) w

AUX ASSISES CRIMINELLES

THOMAS KING EST TROUVE COUPABLE DE VOIES DE FAIT SIMPLE, ET LESAGE, COUPABLE DE VOL — ENCORE L'ALCOOL.

Thomas King a été trouvé coupable d'assaut simple sur la personne de E. C. Emmerson. Il était accusé de tentative de meurtre.

Le dernier témoin entendu pour la défense du prévenu qui avait négligé de retenir les services d'un avocat, a été son épouse.

Le président du tribunal a ensuite expliqué la distinction que fait la loi entre une accusation de tentative de meurtre, et celle d'assaut simple, et les condamnations que toutes deux entraînaient.

Les jurés, après quelques minutes de délibération, ons rapporté un verdict de coupable d'assaut simple, avec recommandation à la clémence de la cour.

Le plaidoyer de l'accusé a été une recommandation à la clémence de la cour, parce qu'il n'avait pas eu l'intention de faire du mal et qu'il était le soutien de six enfants.

Ce procès est l'épilogue d'une querelle où l'alcool a malheureusement joué un trop grand rôle. Mais comme l'a fait judicieusement remarqué l'honorable président du tribunal, la boisson ne peut être invoquée comme excuse absolu de la commission d'un acte criminel.

Napoléon Lesage, accusé d'avoir volé une pièce de machinerie d'une locomotive, a été ensuite appelé à la barre des accusés. Le procès a été des plus expéditifs. L'enquête la charge du juge et la décision des jurés ont occupé tout au plus trois heures.

Lesage avait préféré être son propre défenseur.

Le constable Brown, du poste No 9, a fait l'arrestation du prisonnier, et raconte à la cour dans quelles circonstances et de quelle manière il a opéré cette arrestation. Il avait vu l'accusé en compagnie de trois ou quatre autres copains, transportant une pièce de locomotive qu'ils avaient volée. Les compagnons de Lesage s'enfuirent à la vue du policier qui leur donna inutilement la chasse. Plus tard il arrêta l'accusé sur la rue Centre. Il ne s'était pas d'abord mis à sa poursuite parce qu'il le connaissait et savait où le trouver.

Lesage a fait entendre deux témoins pour sa défense, puis a donné sa déposition, laquelle a sans doute fait une impression défavorable sur les jurés comme le prouve le verdict spontané qu'ils ont donné.

L'acusé a dû avouer qu'il avait déjà purgé "seulement que deux condamnations" pour vol, et que son dossier judiciaire était marqué de quelqu'autres petites peccatilles. L'un de ses témoins a aussi avoué qu'il avait été condamné par les tribunaux, mais c'était pour des affaires de whiskey.

Les jurés, après deux minutes de délibération ont rendu un verdict de coupable.

Mtre Lafortune, substitut du procureur général, représentait la Couronne dans cette cause. Comme substitut, son "maiden process" a été couronné de succès.

LE PROFESSEUR WALTON DECORE

Le professeur Walton, doyen de la faculté de droit de l'Université McGill, est actuellement à Aberdeen où il recevra des titres honorifiques de l'université. Il partira le 26 du courant pour revenir au Canada.

CASTORIA.

Porte la Signature de La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Chas. H. Fletcher

CONDAMNE A MORT PAR LA TERREUR

Des assassins sont arrêtés au moment où ils vont attenter aux jours du Kaiser.

UN COMPLOT

L'intention des terroristes était de lancer une bombe au monarque allemand,

PENDANT LES MANOEUVRES

Berlin, 12. — Le "Tageblatt" dit que le "Kaiser" vient d'échapper à la mort grâce à la vigilance de la police, qui a opéré à Breslau, l'arrestation de trois étrangers chargés par l'organisation internationale des terroristes d'assassiner le souverain. Le meurtre devait être

L'empereur Guillaume II, condamné à mort par les terroristes

exécuté au cours des manoeuvres militaires qui ont lieu actuellement en Sibérie. Les prisonniers sont un Italien du nom de Matacci, un Autrichien du nom de Fliegner et un Polonais nommé Landesberg ou Landanberger.

Matacci a été expulsé d'Italie il y a deux ans. Depuis lors il s'est associé avec les terroristes russes de Genève. On l'a vu prendre part aux récents attentats commis en Pologne.

Lui et ses deux complices sont arrivés à Brèslau ces jours derniers, à des dates diverses. La police toutefois les surveillait de près, et des précautions minutieuses étaient prises pour la protection de la vie du Kaiser.

On se demande pourquoi ils n'ont pas été arrêtés sur-le-champ, vu qu'ils sont considérés comme des êtres plus dangereux que tous ceux qui ont été jusqu'ici chassés du pays.

Hier, une douzaine de policiers entrèrent dans la maison dont ils avaient fait leur rendez-vous, rue Posener, et ler mirent en état d'arrestation. Les trois bandits luttèrent en désespérés, armés de couteaux et de poignards, mais ils furent finalement ligottés solidement.

Des papiers trouvés dans leur chambre ont fait connaître le fait qu'ils se tenaient en constante communication avec le groupe des terroristes. Leur projet était de lancer une bombe à l'empereur pendant qu'il passerait en automobile sur le terrain des manoeuvres.

UNE EXPLICATION

En réponse à certaines critiques faites hier, du fait qu'un homme arrêté dans le Parc Mont-Royal pour mauvaise conduite n'aurait pas été condamné, l'échevin Leclaire dit qu'il avait intercédé pour cet homme, pour sauver l'honneur de sa famille.

L'homme a des grands enfants, dit-il, et l'humiliation qui les aurait frappés est telle que les autorités ont cru mieux de ne pas sévir. C'est pour cela que l'affaire n'est pas venue devant les tribunaux.

UNE EXPOSITION FLOTTANTE

A la réunion du conseil exécutif de l'association locale des manufacturiers canadiens de Montréal, qui a eu lieu hier, il a été décidé de prier les manufacturiers qui veulent exposer leurs produits à bord du "Cambroman", de faire connaître leur désir à l'association. Le "Cambroman" partira en novembre pour un voyage de douze mois à travers toutes les possessions britanniques, ayant à bord des échantillons de tous les produits manufacturiers des différentes parties de l'empire.

Un grand nombre de manufacturiers de Montréal prendront part à la convention qui aura lieu les 17, 18 et 19 du courant, à Winnipeg. La compagnie du Pacifique a gracieusement mis à la disposition des délégués le wagon particulier Ernscliffe.

CONCERT DES SECOND LIFE GUARDS CE SOIR A L'ARENA

Le premier des trois concerts que la fanfare des Second Life Guards donnera à Liverpool avant de partir samedi pour Liverpool aura lieu ce soir à l'Arena. Les deux autres sont fixés pour jeudi et vendredi soir. Le programme de ces concerts a été fait avec un soin spécial, et les amateurs de musique de Montréal auront le plaisir d'entendre un certain nombre de compositions classiques ainsi que plusieurs morceaux plus légers. La tournée de cette fanfare a remporté un grand succès en dépit de sa courte durée. La renommée des Second Life Guards est fermement établie à Toronto, Ottawa, Québec et Montréal.

L'INSPECTION DES GRAINS

Port Arthur, 12. — A la séance de la commission des grains, hier après-midi, MM. Keefer et King se sont plaints de certaines dispositions de la loi concernant l'inspection des grains. Ils ont prétendu que Port Arthur et Fort Williams se trouvaient sur un pied d'infériorité avec Winnipeg, quant à l'inspection des grains parce que le département ne faisait pas observer strictement la loi.

LES ACCIDENTS DE TRAMWAYS

Un nouvel appareil destiné à empêcher les femmes de descendre

A RECULONS.

De leur côté les hommes ne pourront plus sauter dans un tramway en marche,

SANS DANGER.

Columbus, Ohio, 12 — Un appareil destiné à empêcher les femmes de descendre à reculons et les hommes de sauter dans les tramways en marche vient d'être inventé par W. H. Bontins, commis en chef du bureau des pensions des Etats-Unis, en cette ville et a été expérimenté la semaine dernière sur le tramway 515, de la rue Oak.

Ce n'est pas ici seulement que les femmes descendent des tramways à reculons et l'expérience de la semaine dernière a démontré qu'à la vue de l'appareil, ces dames se tournaient vers l'avant de la voiture et descendaient désormais comme tout le monde. Les hommes habitués à prendre un tramway à la volée n'osent plus le faire à cause du danger de manquer un appui protégé par une armature éloignée de deux pouces à peine et trop considérable pour que la main ait prise.

Cependant les conducteurs s'en plaignent, car il leur est très difficile de se tenir pendant qu'ils perçoivent les billets le long du marche-pied. Il leur faut saisir l'appui en bois à bras tendu au dessus de l'amature.

Des femmes en très petit nombre sont descendues des tramways à reculons; les autres n'essayent même pas de le faire.

Dans le public, on approuve pleinement la nouvelle invention qui contribuera beaucoup à prévenir les accidents.

INAUGURATION D'UNE CHAPELLE TEMPORAIRE A NICOLET

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 12. — Dimanche dernier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle chapelle, érigée temporairement, en attendant la reconstruction de la cathédrale incendiée. Cette chapelle, bien qu'elle ait été bâtie promptement, est spacieuse. Elle renferme 438 bancs. C'est dire qu'elle peut contenir environ 1,500 personnes. A l'occasion de la célébration du sacrifice divins pour la première fois dans ce nouveau temple temporaire, M. l'abbé L. H. Lavallée, curé de la cathédrale, fit une éloquente allocution.

La vente des bancs de la nef a eu lieu immédiatement après la grand'messe.

Les 208 bancs de la nef ont rapporté, dit-on, la somme de $2,800. Pour peu que le reste des bancs se vendent bien dimanche prochain, il est à présumer que la vente totale rapportera certainement au-delà de $4,500.

BELLE EXCURSION DE L'ORPHEON DE ST JEAN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 12. — L'orphéon de Saint-Jean a fait, de samedi à dimanche, son excursion annuelle.

Les Mille-Iles ont été choisies, comme lieu de l'excursion. Partis de Saint-Jean samedi midi, les excursionnistes ont quitté le quai de la rue Colborne, à 2.15 heures p.m., à bord du vapeur "Prescott" qui fit correspondance avec le vapeur "Kingston", à Prescott.

Dans l'avant-midi, les orphéonistes chantèrent la messe à Prescott M. l'abbé Collin, curé de Saint-Jean, officiait.

Partis de Prescott, à 11.50, les excursionnistes débarquèrent à "Alexandria Bay" à 2.15.

A trois heures, ils s'embarquèrent à bord du "Constant", et firent une promenade qui dura jusqu'à 6.30, à travers les Mille-Iles. Dans la soirée, ils donnèrent un concert sous la véranda de l'hôtel.

Ils repartirent le lendemain, à 8 heures à bord du "Toronto", pour Prescott, où ils s'embarquèrent sur le "Brockville", en route pour Montréal.

Malheureusement, le bateau arriva trop tard à Lachine pour sauter les rapides. Les excursionnistes durent prendre un convoi du G. T. R., qui les attendait à Lachine.

Les orphéonistes sont revenus enchantés de leur voyage.

L'OLYMPE CANADIEN

Nous accusons réception d'un fort joli opuscule intitulé "The Flitting of the Gods", dû à la plume de M. Geo. H. Ham, l'annoncier du Pacifique-Canadien. C'est une fantaisie amusante sur le voyage des Dieux, de l'Olympe aux Montagnes-Rocheuses, de l'Antiquité mythologique au modernisme vingtième-siècle. Les Dieux ne sont pas morts. Chassés de la Grèce, ils habitent maintenant les montagnes canadiennes qu'ils ont transformées en des Champs Elysées enchanteurs. Illustrée de jolies gravures, cette plaquette aura un grand succès.

M. l'abbé Gagné, curé de Sainte-Angèle de Mérici, décédé ces jours derniers.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

La récolte dans l'ouest — $2,000 de dommages — Bravoure recompensée — Le Conseil d'Echiquer— Nos juges — Les élections partielles — Une sensation à la cour — Contrats pour huit ponts — Mouvements ecclésiastiques—Nos écoles catholiques — Le téléphone à Hull — La rivière Ottawa — Victime d'un pickpocket.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12 — Le sous-ministre d'Agriculture a reçu du Dr Saunders, en tournée d'inspection, une dépêche annonçant que la récolte du grain dans l'Ouest canadien est exceptionnellement bonne.

—M. Patrick Gallagher réclame $2,000 de dommages de la cité, alléguant que sa propriété de la rue Clarence a été inondée, par la négligence des employés municipaux.

—S. H. le maire Ellis a reçu de la Société Humanitaire du Canada, une médaille qu'il devra remettre au jeune Chs Flemming, de cette ville, qui a mérité cette décoration pour un acte de bravoure qui a déjà été relaté dans ce journal.

—La Cour d'Echiquer a repris ses travaux hier, après près de trois mois de vacance. La première cause sur le rôle est celle de la Cie "Union Steamship" contre Lathlaw and Co. Il s'agit d'un appel de la Colombie Anglaise.

—M. le juge MacTavish est parti pour Toronto où il présidera les séances de la Commission des Assurances. M. le juge O'Meara est de retour d'une tournée judiciaire dans le district.

—Les élections partielles dans les comtés Elgin-est et Renfrew-nord, pour la Chambre des Communes, auront lieu le 4 octobre, la nomination étant fixée au 27 septembre. L'élection partielle dans Queens-Shelbourne n'aura pas lieu de sitôt, à cause d'un appel à la Cour Suprême concernant la contestation de l'élection de l'hon. M. Fielding. Les autres élections partielles auront probablement lieu en même temps.

Hier, un témoin nommé W. J. Flynn a créé une vive sensation à la Cour de police, en déclarant que M. Félix Landry a voulu le corrompre pour ne pas rendre témoignage dans une cause du Revenu contre Henry Wilson, laquelle action a été renvoyée.

La Commission du Transcontinental Canadien a accordé des contrats pour la construction de huit ponts sur la ligne, soit quatre à la Dominion Bridge et les quatre autres à la Cie "Locomotive Machine". Le coût de ces ponts varie de $60,000 à $100,000.

—Les Révérends Pères Jeannotte et Leieune, O. M. I., sont de retour à Ottawa pour reprendre leurs travaux, le premier comme curé de la paroisse du Sacré-Coeur; le deuxième, comme professeur au Juvénat de l'université d'Ottawa. M. l'abbé Lebel est aussi de retour d'un voyage en France; il continuera à donner le cours littéraire à l'université d'Ottawa, et à donner des conférences publiques.

—A l'église Saint-Patrice, dimanche dernier, le curé Whelan a parlé du manque d'accommodation à l'école St Patrice. Il critiqua vertement l'action de la commission scolaire qui, dit-il, construit des écoles là où il n'est pas certain qu'on en ait besoin et néglige de faire ailleurs les améliorations et les arrangements nécessaires.

—Il est question de solliciter de la Cie du Téléphone Bell, un bureau central pour Hull, à cause de l'incommodité pour les souscripteurs de Hull qui sont obligés de s'adresser au bureau central d'Ottawa pour avoir la communication avec leurs propres voisins. La Chambre de Commerce de Hull s'occupe de cette question.

—Le niveau de la rivière Ottawa est plus bas qu'il n'a jamais été. Les glissoires du gouvernement, du côté de Hull, pour livrer passage aux billots, ne contiennent pas assez d'eau pour assurer la flotte du bois. Une escouade d'hommes sous la direction de M. Soulières, contremaître pour le ministère des Travaux Publics, a passé la journée d'hier à creuser la glissoire à une profondeur suffisante.

—M. Henry Dutey, d'origine française, débarqué à Ottawa il y a quelques jours, a perdu son portefeuille contenant $30 en argent canadien, et un montant considérable, (2000 francs, dit-on), en monnaie française. D'après toutes les apparences, M. Dutey a été victime d'un pickpocket. M. Dutey trouve étrange que dans la capitale canadienne, où tout le monde arrive bien pourvu d'argent, il n'y ait pas d'agent de police secrète aux gares.

—Les rapports reçus au département de la police montée indiquent une grande rareté de gibier dans la Colombie Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest. Les sauvages qui comptent sur le gibier pour leur nourriture ne savent trop quoi faire.

L'IVRESSE DES INDIENS

Un cadavre retrouvé et un homme arrêté pour meurtre.

Buffalo, 12 — La police croit qu'un meurtre a été commis par un Indien de la réserve de Seneca, près d'ici. Harry Two Guns, Harrison Crowse, et William Reynolds, trois Indiens, se rendaient à Gowanda, samedi soir dernier, et s'enivraient. Vers une heure du matin, ils se mettaient en route pour revenir à la réserve. A deux heures de la nuit, un cultivateur entendit un coup de feu, retentissant près d'un bosquet où, le lendemain, on ramassait le cadavre de Crowse, la tête percée d'une balle. La blessure était du côté droit. Au côté gauche du mort, un revolver gisait dans l'herbe. Two Guns fut arrêté. Il protesta de son innocence; mais la police l'accuse aujourd'hui d'avoir assassiné Crowse à la suite d'une querelle d'ivrogne.

CHAUFFEUR ET MILLIONNAIRE

Milwaukee, Wis., 12. — James F. Devlin, anciennement chauffeur du chemin de fer North Western, au salaire de $60.00 par mois, vient de recevoir un chèque de $975,000, de la compagnie de transatlantiques North German Lloyd, pour la patente d'une turbine à vapeur qu'il travaillait depuis trois ans.

Devlin obtint sa patente en juin dernier. Il doit recevoir cent dollars par jour pour présider la construction et l'installation de la première turbine de ce genre. Le fait de devenir millionnaire du jour au lendemain n'a pas changé les habitudes de Devlin.

L'AFFAIRE DAIGNEAULT

L'ENQUETE CONTRE L'HOTELIER ACCUSE DE TENTATIVE D'INCENDIE, ET SA PRETENDUE COMPLICE, EST COMMENCEE.

L'enquête dans l'affaire de Daigneault et de la femme Perron, accusés du crime d'incendie, a été tenue ce matin par le juge Choquet. Les témoignages des témoins de la poursuite semblent très forts contre les deux accusés.

Le constable Gratton, le premier, dit qu'il a vu Daigneault et la femme Perron sortir de la maison dont la porte était restée ouverte. En voyant le constable, Daigneault prit la fuite. Le témoin Gratton, en pénétrant dans la maison, vit une toile saturée d'huile et des petits bouts de chadelle étaient placés sur cette toile. Le constable, après avoir prévenu les personnes qui se trouvaient dans la maison, se lança à la poursuite des deux accusés et les rejoignit rue Maisonneuve. Il les amena au poste avec l'aide du constable Boisclair. Celui-ci a visité la maison et il a constaté que le plancher avait été imbibé d'un liquide semblable à l'huile de pétrole.

Le capitaine Bellefleur a fait une visite approfondie des lieux et il a constaté une forte odeur de pétrole brûlé. Il a aussi remarqué que les tablettes de l'hôtel étaient sans bouteilles, celles qui s'y trouvaient avaient été vidées soigneusement. Il n'y avait pas pour $50.00 de marchandises dans toute la maison.

L'enquête a été ajournée à mardi, alors que d'autres témoins de la poursuite seront entendus.

MORT DE M. A. HUBERT

L'Association de Bienfaisance des Employés de Tramways vient de perdre un de ses membres les plus actifs, dans la personne de M. Arthur Hubert, conducteur, décédé hier matin, à sa demeure, 782 rue Demontigny, après trois jours de maladie seulement. Une péritonite aiguë l'a emporté.

M. Hubert était âgé de vingt-cinq ans, et travaillait à l'emploi de la

M. Arthur Hubert, de la Société de Bienfaisance des Tramways, décédé hier, à l'âge de 25 ans.

compagnie des Chars urbains depuis quatre ans. Il se maria en 1903, le 24 juin, avec Mlle Clara Turcot, qui lui survit avec un bébé d'un an. Il était le beau-frère de M. A. Meunier, de la "Presse". Les funérailles auront lieu demain matin, à l'église Sainte-Brigide, à huit heures. M. Hubert était membre de l'Ordre des Forestiers Canadiens.

UN ETUDIANT CHINOIS

L'Université McGill compte, au nombre de ses étudiants en Droit, un Chinois dont le père est missionnaire à Victoria, Colombie Anglaise. M. Peter Hing est un jeune homme ardent au travail qui reçut son éducation primaire et élémentaire aux écoles et aux lycées de Victoria. Il vient tenter ici d'obtenir son admission au barreau, afin de pouvoir être admis dans le corps diplomatique. M. Hing est interprète à la Cour Suprême de Victoria. S'il réussit ici, il sera le premier Chinois diplômé dans une université canadienne.

LE MILLIARDAIRE MORGAN

Bruxelles, 12. — On affirme que le Trust du caoutchouc anglo-belge a décidé de discontinuer ses opérations au Congo, et que J. Pierpont Morgan serait disposé à former un syndicat pour reprendre les affaires de la compagnie.

MORT HORRIBLE

Barre, Vt., 12 — Guy Boyce, employé aux ateliers des tailleurs de granit Abbiati, a trouvé une mort horrible, hier après-midi, en se faisant attraper la jambe dans l'engrenage d'un cric mécanique. Boyce tournoya violemment dans l'air puis son corps alla retomber lourdement sur la rocaille de l'atelier, la jambe s'étant séparée du tronc. Le malheureux n'était plus qu'une masse de chairs meurtries et ensanglantées. Il était âgé de 35 ans. Il laisse une veuve, mais pas d'enfant.

L'OR A MONTREAL

Les consignations d'or européen, par voie de New York et de Québec, ont recommencé en prévision d'une grosse saison de commerce pour l'automne, et des règlements entre les banques du pays. Depuis une semaine les institutions financières de la ville n'ont pas reçu moins de cinq millions en or.

CHEVAL ABATTU

Le constable J. D. Fournier, de Saint-Louis du Mile-End, a dû abattre, hier soir vers 8 heures, le cheval de M. O. Lafortune demeurant au No 890 de la rue Beaubien.

Comme l'animal passait sur la rue Saint-Laurent, vis-à-vis l'église de Saint Louis, il tomba, et dans sa chute, se fractura une patte de devant. Cet accident attira une grande foule de curieux.

Le chef Clermont prévenu dépêcha le constable Fournier sur les lieux, et celui-ci eut vite fait de mettre un terme aux souffrances du cheval.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Bell. Main 2813. n

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. v.

A QUEBEC

POUR EMBELLIR QUEBEC — L'HOPITAL JEFFERY HALE— LA SAINT-JEAN-BAPTISTE — RESULTATS D'UNE DEMANDE DE CESSION, ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12 — Son Honneur le maire J. G. Garneau a été informé que, se rendant aux instances qu'il a récemment faites à sir Wilfrid Laurier et à l'hon. Rodolphe Lemieux, le gouvernement fédéral a décidé de dépenser $4,000 pour réparer les propriétés qu'il a à Québec, et ce avant l'hiver. Ceci comprendra la réparation des murs, des fortifications, des trottoirs en général des propriétés sous le contrôle du gouvernement fédéral.

—La date de l'ouverture officielle de la nouvelle aile de l'hospice Jeffery Hale, aile appelée Mackenzie, a été fixée au 24 du courant. Un comité a été nommé pour voir aux préparatifs de la cérémonie qui aura lieu à cette occasion La construction de cet édifice est entièrement terminée, ainsi que l'ameublement.

—L'Association Saint-Jean-Baptiste a fait l'élection annuelle de ses officiers. Voici le résultat: Chapelain, Mgr C. O. Gagnon, réélu; président-général, Dr Ed. Morin, réélu; président adjoint, l'hon. Adélard Turgeon, réélu; secrétaire-général, Dr Alph. Lessard, réélu; assistant-secrétaire, J. E. A. Pin; trésorier, Cyrille F. Delâge, réélu; assistant-secrétaire-général, J. C. Lacroix, réélu; commissaire ordonnateur, L. A. Hudon, réélu; assistant-commissaire-ordonnateur, Achille Dugal, réélu. Les différentes sections ont aussi élu les officiers suivants:

Section Notre-Dame: Mgr F. X. Faguy; premier vice-président, Cyrille Duquet; 2e vice-président, J. E. Prince; secrétaire, C. A. Chauveau; assistant-secrétaire, P. Paradis; trésorier, Jos. Savard; auditeurs, A. Drolet, J. Hone; percepteurs, C. Flamand, A. A. Saint-Michel, H. Têtu; commissaire-ordonnateur, R. E. Boisseau; assistant commissaire-ordonnateur, A. Marmette. Comité de régie: Hon. T. Chapais, Hon. Alex. Chauveau, MM. A. Pouliot, J. Lesage, M. Thibaudeau.

Section St Jean-Baptiste: Chapelain, M. l'abbé D. Beaudoin; 1er vice-président, Art. Lachance; 2e vice-président, Et. Dussault; secrétaire, A. Marcoux; assistant-secrétaire, L. U. Gauvin; trésorier, L. U. Renaud; commissaire-ordonnateur, J. Rochette; ass.-comm.-ord., E. Trudel, fils; auditeurs, Eug. Leclerc, L. Bourbon; percepteurs, L. A. Lemoine, Dr E. St Hilaire, B. Roudeau. Comité de régie: A. Voyer, N. E. Papillon, A. Frédéric, T. Béland, F. DeVarennes.

Section Saint-Roch: Chapelain, Mgr Ant. Gauvreau; 1er vice-président, notaire Alph. Huard; 2e vice-président, J. E. Dion; secrétaire, A. P. Robitaille; ass.-sec., A. Lacasse; trésorier, notaire J. E. Piamondon; commissaire-ordonnateur, J. A. Mercier; ass.-com.-ord., J. A. Soulard; auditeurs, O. Pouliot, F. X. J. Dorion; percepteurs, E. Saint-Pierre, L. P. Laliberté, P. L. Emond. Comité de régie: W. Beaulé, Dr Alp. Jobin, J. Huard, J. Nadeau, G. E. Sauviat.

—Mgr Bégin, archevêque de Québec, a administré lundi le sacrement de la confirmation à M. Jean-Marie Gros, autrefois de Genève et maintenant établi à Beauceville, et qui a abjuré solennellement le protestantisme, samedi dernier, devant M. le curé Lambert, de Beauceville.

—Le capitaine Emile Trudel, chef de la police de Québec, a passé en revue hier la première division de la force municipale de Québec. Nos policemen ont fait bonne figure.

—Une grosse action en dommages vient d'être instituée en Cour Supérieure. La maison Carrier, Lainé et Cie, de Lévis, réclame $500,000 de la Banque de Montréal, à titre de dommages résultant de la demande de cession faite contre cette maison depuis près d'un an, demande dont les procédures n'ont jamais été continuées. La maison Carrier Lainé et Cie prétend que cette demande de cession n'était pas justifiée.

Les usines de cette fabrique sont fermées depuis cette demande de cession.

—Le pique-nique annuel des employés du tramway de Québec a lieu aujourd'hui, pour la première division, et la seconde division aura son tour mardi de la semaine prochaine. Le pique-nique se fait aux chutes Montmorency.

—Le major Hethrington, vice-président de la succursale de Québec, de l'Association des Manufacturiers Canadiens, est parti pour Winnipeg, afin d'assister à l'assemblée annuelle de cette association, qui commence le 17 du courant.

—Il y a foule tous les soirs à l'Auditorium depuis l'arrivée des petits comédiens de la Compagnie Lilliputienne, d'opéra-comique qui, réellement, valent la peine, sinon d'être entendus, du moins d'être vus.

—Un constable a arrêté, rue de l'Esplanade, un individu qui, un couteau à la main, n'avait pas l'air rassurant. Sommé de s'expliquer, il a prétendu avoir été attaqué par des jeunes gens qui étaient près de lui. Comme la chose paraissait plutôt invraisemblable, le constable a conduit au poste de police cet individu qui aura à répondre de sa conduite en correctionnelle.

—A l'assemblée annuelle des directeurs de la Quebec Railway, Light and Power Co., tenue hier après-midi, M. Rodolphe Forget a été élu directeur en remplacement de l'hon. S. N. Parent, qui a démissionné.

—Depuis jeudi dernier, Mlle Pelletier, institutrice catholique à l'école de la Grosse-Isle, a disparu et l'on croit généralement qu'elle s'est noyée. La dernière fois que Mlle Pelletier a été vue, elle causait avec Mlle Bélanger, fille du capitaine Bélanger. Jeudi soir, Mlle Pelletier ne rentra pas chez elle. C'est alors qu'on apprit qu'elle n'était sortie de l'île ni par le bateau régulier, ni à bord d'une des chaloupes qui firent la traversée jeudi et vendredi. L'inquiétude s'empara des amis de Mlle Pelletier et l'on fit une battue générale à travers l'île pour découvrir s'il ne lui était pas arrivé malheur dans les bois. On ne trouve aucun indice de son passage. C'est alors que la pensée vint à tous qu'elle s'était noyée. Cependant les recherches qu'on fit sur la plage n'ont pas réussi à expliquer le mystère qui enveloppe cette disparition. Mlle Pelletier était âgée de 23 ans. Elle occupait la position d'institutrice à la Grosse-Ile depuis 3 ans. Elle est fille d'un de nos plus braves cultivateurs du comté et appartient à une bonne famille de Berthier.

—On affirme que la construction du chemin de fer Québec et Charlevoix vient d'être définitivement décidée. La localisation de la nouvelle voie ferrée sera commencée très prochainement par M. J. F. Guay, l'ingénieur en chef de la compagnie, aidé de deux assistants ingénieurs. Cette nouvelle voie ferrée s'étendra depuis Québec jusqu'à la Malbaie d'abord et sera plus tard prolongée davantage. Elle suivra autant que possible le fleuve Saint-Laurent.

The John Murphy Company Limited

Mercredi, 12 Sept. 1906.
Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

NOUS annonçons notre Exposition de CHAPEAUX et de MANTEAUX D'AUTOMNE pour Jeudi, Vendredi et Samedi, les

13, 14 ET 15 SEPTEMBRE.

VOTRE PRESENCE SERA TRES APPRECIEE.

The John Murphy Company Limited

L'ASSISTANCE MUNICIPALE

LA COMMISSION SPECIALE PREND CONNAISSANCE DE PLUS DE CENT CAS DE DESTITUTION SUPPOSEE OU VRAIE.

La commission spéciale de l'assistance municipale a repris ses séances hier après-midi et a disposé de plus d'une centaine de cas, ainsi répartis: demandes d'envoi à des écoles industrielles, 49; demandes d'internement aux asiles d'aliénés, 44; demandes de secours, 22; demande d'hopitalisation aux incurables, 1; total, 116 cas.

Le rapport du secrétaire indique que sur les 44 cas d'aliénation rapportés depuis la séance du 20 juillet, 31 attendent l'enquête, 6 malades ont guéri et ont été relâchés; 2 ont été refusés, dans un cas les parents ayant les moyens de supporter les frais de l'internement, l'autre ne souffrant que de débilité sénile, 1 malade échappé de Verdun y a été renvoyé, 1 autre est mort en prison avant son internement à l'asile, et les 3 derniers sont encore sous l'examen médical.

Des 49 demandes d'envoi aux écoles industrielles, 7 sont des demandes renouvelées, 42 sont des cas nouveaux.

Quant aux 22 demandes de secours, elles sont étudiées, comme d'habitude, par la Société de Charité Organisée. Quatre pauvres ont été envoyés à l'Assistance Publique, trois à l'hôpital, un à la Brewery Mission, une vieille a été confiée à la Société Protectrice des Femmes et des Enfants.

Le rapport du secrétaire fait remarquer que la moitié des gens qui demandent des secours à la ville ne se rendent pas aux bureaux de la Société de Charité, à qui on les renvoie; car ils ont souvent peur d'une enquête trop approfondie dans leur cas. Sur 22 personnes, 12 seulement se sont soumises à l'enquête et sur ces 12, 9 ont été reconnues comme vraiment pauvres.

Dans plusieurs cas la ville a pu se débarrasser de l'obligation de payer pour des étrangers. Une malade qui venait de Roberval a été renvoyée là-bas et Montréal se fera rembourser ce qu'il a payé.

Depuis la séance de juillet quatorze malades ont été envoyés aux écoles et la ville paiera de ce chef $112 par mois.

Des nombreux cas soumis hier, la ville paiera pour 55 pauvres, 21 enfants et 34 aliénés; 12 autres aliénés paieront une fraction des dépenses, quatre cas sont encore sous observation et deux malades ont été renvoyés dans leur pays d'origine.

La personne qui demandait à être envoyée aux Incurables, ne souffrant pas d'une maladie incurable a été renvoyée.

EN FAVEUR DE LA TEMPERANCE A ST JEAN D'IBERVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 12 — La société de Tempérance de Saint-Jean a entrepris de faire respecter les lois concernant la tenue des hôtels dans la ville de Saint-Jean.

Elle s'attaque d'abord à ce qu'elle considère être le plus grave des abus, la vente des boissons le dimanche.

Pour étudier les causes de cet abus, et mieux voir les moyens à prendre pour l'enrayer, elle a décidé de convoquer une assemblée conjointe des hôteliers et du conseil de la Société de Tempérance pour dimanche prochain au bureau de MM. Deland et Brassard, notaires de cette ville.

TOUT DESIR DE BOIRE DETRUIT

Le meilleur moyen de guérir un ivrogne de sa funeste passion, c'est de renforcer son système nerveux délabré et de faire disparaître tout désir de boire.

Nous croyons que tout homme qui veut réellement se guérir de l'ivrognerie peut se guérir lui-même en faisant usage d'Orrine. Cette découverte remarquable a accompli un si grand nombre de guérisons chez nos clients que nous sommes heureux de le vendre avec une garantie absolue de remettre l'argent s'il échoue.

Il est sous deux formes: No 1 que l'on peut donner secrètement, et le No 2 pour ceux qui veulent se guérir. Non seulement il est le meilleur traitement connu, mais il est aussi le plus économique car il ne coûte que $1.00 la botte, il n'empêche aucunement de travailler. S'il ne guérit pas, il ne coûte absolument rien. Nous prenons des commandes par la poste. The Orrine Co., Washington, D. C.,

Orrine est vendu par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est; 691 rue Sainte-Catherine; 1393 rue Ontario; 397 rue Saint-Antoine; 701 rue Notre-Dame-Ouest; 1634 rue Saint-Laurent. (12) k

R R R
RADWAY'S READY RELIEF

GUERIT LE RHUMATISME

Il ne manque jamais de soulager même les attaques les plus opiniâtres de Rhumatisme, Névralgie, Sciatique, Lumbago, Douleurs dans la poitrine ou aux reins, Douleurs musculaires, Entorses et Efforts, et chassera toute trace de raideur ou douleur, qu'elle soit causée par un exercice violent, un excès de travail ou par des attaques d'douloureuses et incommodantes des maladies inflammatoires. k

PETITES ANNONCES

CHANCE D'AFFAIRE — Pour être vendu le 18 septembre courant, à Newport, Vt. Une boulangerie avec gros four en briques, avec un lot de terre adjoignant, bonne chance pour boulanger canadien-français, au-dessus de 400 familles Canadiennes, le tout pour être vendu à 2 heures p. m. S'adresser à John Harper, Newport, Vt. 49—3

IDENTITE ETABLIE

L'identité de l'individu qui s'est noyé hier avant-midi, au pied de l'élévateur de la Commsion du Port, a été établie, hier soir.

C'est un nommé J. William Stimpson, âgé de 58 ans, un Anglais récemment arrivé au pays.

Le défunt était à l'emploi de Peter Lyall, en qualité de gardien.

CONFISCATIONS ALIMENTAIRES

Les confiscations suivantes ont été faites la semaine dernière par les inspecteurs municipaux des aliments.

Aux abattoirs: 1 boeuf, 5 veaux, 3 moutons, 27 foies.

Aux marchés: boeuf, 516 livres; veau, 429 livres; porc, 244 livres; mouton, 176 livres; volailles, 80 livres; saucisses, 141 livres; boudin, 25 livres; foies, 45 livres; rognon, 54 livres.

Aux magasins: poisson, 43 livres; divers, 680 livres.

LA REINE S'ATTRISTE

A PROPOS DES REVELATIONS FAITES SUR LA CONDUITE DE LA HAUTE SOCIETE ANGLAISE.

Londres, 12 — La croisade du R. P. Vaughan, contre la dissolution des moeurs, dans la société de Londres, continue, malgré les protestations, malgré les rires et malgré les menaces. Les excès dans le boire et le manger, dans le jeu, dans les fêtes nocturnes ou les bals ont, une fois révélés, profondément affligé la gracieuse souveraine.

On dit que la reine Alexandra est très peinée de certaines révélations faites sur la conduite de personnes haut placées. Comme la reine Victoria, son plus grand désir est de conserver sa cour, de même que son peuple, pure et sans tache.

UNE NOUVELLE PROIE DE L'ONDE

UN JOURNALIER DU PORT SE NOIE HIER AVANT-MIDI, AU PIED DU QUAI ROI EDOUARD.

Le cadavre d'un inconnu qui s'est noyé dans le port vers onze heures, a été repêché quelques minutes après et transporté à la morgue, par les employés de la maison Dumaine et Cie.

L'inconnu, dont l'identité sera probablement établie cet après-midi, travaillait aux élévateurs à grain, près du quai Roi Edouard.

Vers onze heures, M. James Donoghue qui habite au No 268 rue Lagauchetière, et le capitaine Boucher, de l'élévateur à grain No 16, aperçurent le défunt qui marchait le long du quai en comptant son argent. Quelques minutes plus tard, ils le virent tituber et tomber à l'eau.

Les efforts pour lui porter secours furent infructueux car le cadavre ne reparut pas à la surface.

On croit que le défunt a été pris tout à coup d'une faiblesse et qu'il est tombé à l'eau.

LE NOUVEAU PROTONOTAIRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Arthabaska, 12 — Mtre P.H. Côté, avocat, C. R., de cette ville, vient d'être nommé protonotaire, greffier de la Cour de Circuit et greffier de la Couronne pour le district d'Arthabaska, en remplacement de feu et regretté Henri Laurier.

Notre nouveau protonotaire est né en cette localité. Son père était feu le notaire T. Côté, et sa mère, qui vit encore, est la soeur de Mgr Suzor, de Nicolet.

Cette nomination est des plus populaires et sera bien vue de toute la population de ce district et d'une manière spéciale par le barreau d'Arthabaska dont il était un des membres les plus distingués.

M. Côté reçut son éducation classique au séminaire de Nicolet; il étudia le droit au bureau de Laurier et Lavergne; en 1885 il fut admis au Barreau.

Depuis il pratiqua le droit en cette ville, d'abord avec Laurier et Lavergne sous la raison de Laurier, Lavergne et Côté, puis il fut membre des bureaux Lavergne et Côté, Côté et Girouard, et depuis le départ de M. Girouard pour Dawson City, il pratique seul. Ces jours derniers, il formait société avec M. L.-R. Lavergne, jeune avocat qui vient d'être admis au Barreau.

Il fut créé Conseil du Roi en 1898.

M. Côté a épousé Mlle Adrienne Plamondon, fille de feu M. le juge Plamondon.

COURRIER D'ORMSTOWN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ormstown, 12 — La maison de M Césaire Poissant, sur le chemin conduisant du village d'Ormstown à Saint-Antoine Abbé, dans la quatrième concession de Jamestown, a été consumée entièrement par le feu dans la journée du 5 du courant.

Le feu s'est déclaré à l'extérieure, près de la cheminée qui reçoit le tuyau du poêle de cuisine et si ce n'eut été la voix d'un passant criant: "Au feu, au feu", nous aurions peut-être eu à enrégistrer quatre pertes de vie, car Madame Poissant était enfermée dans sa maison avec ses trois jeunes enfants, et le toit, un instant plus tard, se serait effondré sur leurs têtes. Le mari était absent, occupé à colporter une charge de fruits dans une paroisse voisine.

Pertes, environ $800, en partie couvertes par une assurance.

—Le bois disparait de notre localité: aussi a-t-on commencé, cet été, la construction de trottoirs en ciment dans le village.

—La Banque "Eastern Townships" est entrée dans le nouvel édifice commencé l'an dernier et terminé cet été seulement.

—MM. James McGerrigle Maheu et Fontaine, deux de nos principaux marchands, viennent de faire des réparations très importantes à leurs magasins en construisant de grandes vitrines aux façades.

—La saison a été exceptionnellement favorable aux briqueteries d'Ormstown. Les gages sont plus élevés que les années dernières.

—M. l'abbé J. A. Quesnel, curé de la paroisse, est en voyage à la Gaspésie, et le bas du fleuve, depuis une quinzaine, sur l'ordonnance de son médecin qui lui a prescrit un repos d'un mois. M. l'abbé Goyette, du collège Saint-Thomas de Valleyfield, dessert la paroisse durant cette absence.

—Les écoles sont rouvertes depuis le 4 du courant.

CHEZ LES MILLIONNAIRES

La veuve de Wm. Ziegler attaque le testament de ce dernier.

New-York, 12 — Le "Sun" dit:

"Lorsqu'on ouvrit le testament de Wm. Ziegler, en mai dernier, on découvrit qu'il avait donné presque toute sa fortune à son fils adoptif, n'accordant à sa femme qu'une pension de $50,000 par an et sa maison de la 5ème avenue.

La veuve, mécontente de ces dispositions les attaqua devant les tribunaux, prétendant que Ziegler ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales lorsqu'il rédigea ce testament.

L'affaire vient toutefois de s'arranger, la veuve recevant pour legs une somme de $2,185,080. La part du fils de Ziegler est de $13,831,785. Il n'en pourra jouir qu'à l'âge de 40 ans.

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. r.

ILS SERONT POURSUIVIS

LES LAITIERS QUI SE PLAIENT LE LUXE D'UN MILLION ET PLUS DE BACTERIES PAR CENTIMETRE CUBE AURONT A DIRE POURQUOI AU TRIBUNAL.

Le bureau d'hygiène fait poursuivre pour infraction au règlement du lait huit laitiers que le Dr Louis Laberge décrit pittoresquement comme les laitiers millionnaires, à cause des millions de bactéries découverts dans leur lait par l'analyse bactériologique.

Les lecteurs de "La Presse" se rappellent que la semaine dernière, le Dr J. E. Laberge, chef du laboratoire de bactériologie de l'hôtel de ville, découvrit dans un échantillon de lait le joli nombre de 11,080,000 de bactéries par centimètre cube. Ce laitier et les sept autres dont le lait compte au moins son million par centimètre cube seront arrêtés pour avoir vendu du lait malpropre. Parmi les causes attribuées à cette saleté microbienne, mentionnons le fait qu'un de ces laitiers laisse ses canistres de lait dans son étable après la traite.

"C'est le plus sûr moyen de contagion, disait ce matin un bactériologiste éminent. Les bactéries provenant du fumier desséché sont en suspension dans l'air et trouvant un milieu favorable à leur éclosion dans le lait, vous pensez si elles tardent à s'y loger. Supposez que le coli-bacille de l'infection intestinale s'y trouve et ce doit toujours être le cas et vous vous ferez une idée des terribles ravages que peut exercer, non seulement chez l'enfant, mais aussi chez l'adulte, un lait qui compte, je ne dis pas onze millions, mais seulement un million et même cinq cent mille bactéries par centimètre cube. Si ces laitiers peu scrupuleux sont condamnés, ils ne l'auront pas volé."

UN ARBRE QUI SUINTE L'ALCOOL

ON DECOUVRE EN AUSTRALIE UN ARBRE DONT LA SEVE EST DE L'ALCOOL PUR.

Melbourne, 12 — Une nouvelle source de richesse a été découverte dans l'ouest de l'Australie; on a découvert un arbre dont la sève est de l'alcool pur. L'arbre qui le produit est tellement répandu dans cette partie du pays qu'il était un véritable ennui pour le cultivateur.

Le ministre de l'Agriculture, en Australie, croit que cette découverte est d'une grande valeur commerciale; car chaque arbre produit de ½ gallon à un gallon et quart d'alcool.

Les anciens du pays se souviennent que les pionniers que l'Angleterre dirigeait vers l'Australie, se faisaient une boisson avec la sève d'un certain arbre. Nos pères de 37-38 auraient-ils bu de cet alcool naturel?

FEMME BRAVE

Mme du Gast entreprend, seule, l'exploration du centre du Maroc.

Paris, 12 — Le gouvernement français a autorisé Mme du Gast, veuve du millionnaire Crespin à faire certaines explorations au coeur du Maroc. Elle ne sera accompagnée que de quelques compatriotes et d'une petite garde que mettra à sa disposition le sultan du Maroc. Quand on se rappelle la dernière aventure arrivée à cette même madame du Gast, dans le même Maroc, au commencement de cette année, on considère sa nouvelle tentative comme très osée. Elle traversait alors le district de Ceuta, presque seule, quand elle fut enlevée par la fameuse bande de brigands d'El Valiente. On l'avait prévenue du danger qu'elle courait, mais elle s'entêta, fut capturée, gardée prisonnière dans les montagnes jusqu'à ce que le gouvernement français s'occupât de la chose. Cette expérience ne l'a guère dégoutée du Maroc. Elle aime tellement ce pays et ses aventures périlleuses qu'elle a obtenu l'autorisation de faire une expédition d'étude de moeurs et de recherches scientifiques, dans une des régions les plus inaccessibles de ce sauvage pays.

L'EXPOSITION DE TORONTO

PLUS DE 800,000 PERSONNES L'ONT VISITEE — IL N'Y A PAS EU UN SEUL ACCIDENT.

Toronto, 12 — L'exposition qui s'est fermée samedi soir, a eu un succès marqué. La température magnifique des deux semaines de l'exposition a contribué pour beaucoup à son succès et plus de 800,000 personnes ont été visiter le terrain.

Un fait remarquable, c'est que malgré la foule, pas un accident ne s'est produit.

FEUX DE PRAIRIE

Les incendies font des dommages dans le Saskatchewan.

Lumsden, Sask., 12 — Des feux de prairie ravagent la localité et causent de grands dommages.

Les frères Johnson et M. Kitteson ont vu leurs récoltes et tous leurs instruments aratoires brûlés. Au sud de la ville, Wallace et Page ont perdu 15 acres de blé et un fermier Autrichien a vu brûler ses 200 acres de récoltes.

Plusieurs chevaux ont été victimes de l'incendie et des fermiers ont perdu leurs bâtiments.

Cinquante hommes combattent les flammes en creusant des tranchées.

WAGON EN FEU

Le train de Minneapolis est arrivé en retard ce matin à cause d'un essieu échauffé à l'une des voitures Pullman. Le char a pris feu et l'équipage du train a passé une demi-heure à jeter de l'eau sur les flammes.

HENRYVILLE

M. et Mme Ovila Ledoux, mariés récemment, de Saint-Edouard de Knowlton, étaient les hôtes de M. André Lestage, la semaine dernière.

— M. et Mme Pierre Bélanger, de Napierreville, étaient en promenade chez M. Arcade Coupal, dimanche dernier.

VISITE A UN DEPOTOIR

LE QUARTIER SAINT-DENIS SE PLAINT DES MAUVAISES ODEURS DU DEPOTOIR DE LA PARTIE NORD.

Plusieurs échevins sont allés hier soir, à la prière des échevins Duquette et Houlé, visiter le dépotoir du quartier Saint-Denis. Depuis longtemps, des plaintes nombreuses se font jour. Ce dépotoir qui est immense occupe le terrain où sera le parc Crémazie. Une partie en est trop basse et pour l'exhausser, on y jette tout ce qu'on peut trouver. Il paraît que les fruits gâtés apportés par les transatlantiques y sont transportés. Quand le vent souffle le quartier Saint-Denis et les quartiers environnants souffrent tous de l'odeur pestilentielle qui se dégage de toute cette pourriture.

Comme remède, il a été suggéré de faire passer au feu toute la matière organique qu'on transporte maintenant là, et de ne se servir que des cendres et des matières inorganiques pour niveler le terrain.

L'échevin Duquette fera un rapport à la prochaine séance de la commission d'hygiène.

A OTTAWA ET A HULL

CONDAMNES

Ottawa, Ont., 12 — L. S. Charette, ancien hôtelier de La Pointe Gatineau, a été condamné, hier matin, par le magistrat Goyette de Hull, à cent piastres d'amende pour vente de boissons sans licence, et à cinquante piastres pour avoir tenu une maison de jeu. En outre les citoyens Charette perd pour $200.00 de boisson qui ont été saisies chez lui.

NOUVELLE LIGNE

—John Henderson, greffier de la cité, a reçu de la compagnie du chemin de fer Kingston, Smiths Falls et Ottawa, une demande pour le paiement d'un subside de $50,000 voté en 1893 pour la construction d'une ligne entre Ottawa et Kingston.

DELEGUES PAR LE GOUVERNEMENT

—Le lieutenant-colonel G. Parke, C. M. G. et le major Delaney, A.M.C., tous deux de Québec, ont été délégués, par le ministre de la milice, à la convention des chirurgiens militaires des Etats-Unis, qui s'ouvre aujourd'hui, à Buffalo, N.-Y.

—Le Lieutenant-Colonel G. Hunter Ogilvie a obtenu son congé du 24 du courant au 23 octobre.

—Le quartier-maître G. J. Butler remplira les fonctions d'adjudant des ingénieurs royaux jusqu'à nouvel ordre.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12 — Dix Chinois ont été arrêtés la nuit dernière dans un bouge de la rue Wellington en train de jouer au Fan-tan. Leur procès est remis à huitaine.

—Un commencement d'incendie hier matin a causé pour environ $500 de dommages à l'atelier de M. Giraid, peintre décorateur, rue Church; les dommages sont couverts par les assurances. Le feu a été causé par la combustion spontanée dans le département des huiles.

—Une circulaire du département de la milice annonce la retraite du capitaine Mashall, adjudant pour le district militaire No 8, Paul Emile Mercier est nommé lieutenant du corps d'éclaireurs de Québec, et Albert, Roch Décary lieutenant dans le corps ambulancier de Québec. M. F. X. Gauthier est nommé lieutenant du 86e régiment de Trois-Rivières; le capitaine de Blois, du 87ème régiment de Québec, est transféré dans le corps des éclaireurs, comme lieutenant. Le cabinet fédéral ne se réunira que demain.

NOUVELLES MARITIMES

Le "Lake Michigan" de la compagnie du Pacifique est entré dans notre port, hier soir. Il venait de Londres et d'Anvers. Le "Mount Temple" a quitté le port de Montréal, ce matin. Le "Panthenia" de la ligne Donaldson est attendu à Montréal, cet après-midi.

Pour la deuxième fois, cette saison, la Compagnie de navigation Allan a cinq de ses navires ensemble dans notre port. Ce sont le "Victorian," le "Sarmation," le "Pretorian," le "Carthaginian," et le "Sicilian." Ce sont tous des navires portant des passagers.

Le "Sokoto" le nouveau vapeur à passagers de la ligne Elder-Dempster, qui fera le service de Cuba et du Mexique est attendu prochainement dans notre port. Il doit entreprendre son premier voyage le 20 du mois courant.

Le "Carthaginian" quitte le port de Montréal cet après-midi à 2 heures. Il se rend à Liverpool et Glasgow.

Tout le monde n'a pu trouver place hier soir, à l'Institut des Matelots, pour le concert hebdomadaire qui a été donné à cette institution. Un très joli programme a été rendu.

Il y aura ce soir, concert au Club des Matelots Catholiques, donné par la "Young Irishmen's Literary and Benefit Association."

L' "Empress of Britain" a été rapporté à 60 milles du détroit de Belle-Isle, à 5 heures 40, ce matin.

Le vapeur "Athenian," de la ligne du Pacifique Canadien, a quitté Hong-Kong à 12 heures 30, aujourd'hui pour Vancouver.

FEU MOISE BROSSARD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Chrysostôme, 12.—Comme "La Presse", l'a déjà brièvement annoncé, la mort vient d'enlever à Saint-Chrysostôme, l'un de ses citoyens des plus influents, et des plus estimés dans la personne de M. Moïse Brossard, marchand.

M. Brassard était un "self made man" dans la force du mot. D'abord, pauvre, il a su par son énergie, son travail, et sa probité acquérir une jolie aisance, et surtout l'estime de tous ses concitoyens. Membre de l'Union de prières, membre de la Confrérie du Tiers Oordre de Saint-François, partout, il donna l'exemple des plus hautes vertus.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin. Elles furent imposantes.

M. Brossard laisse une femme et un fils. Malade depuis longtemps, il vaqua à ses affaires jusqu'au mois de juin dernier.

Nos sympathies à la famille en deuil.

ACCUSEE D'ESCROQUERIE

Le grand connétable assistant Lambert a arrêté dame Virginie Roy, de la rue Victoria, pour escroquerie, au détriment de l'épicier Raymond, de la rue Saint-Laurent. L'accusée se dit innocente. Enquête plus tard.

MINCE ENTHOUSIASME

LES ECHEVINS SE MONTRENT SCEPTIQUES A L'ENDROIT DE LA COMPAGNIE PROJETEE DE GAZ ET D'ELECTRICITE.

L'offre faite au conseil au nom d'un certain nombre de citoyens de fournir le gaz et l'électricité à bon marché laisse assez perplexe un grand nombre d'échevins.

L'incertitude où l'on est quant à la composition de la compagnie projetée, et au chiffre du capital fait qu'on ne semble pas prêt à prendre la question bien au sérieux.

"Je ne crois pas, disait ce matin l'échevin Larivière au représentant de "La Presse", que l'offre vaille la peine qu'on s'en occupe tant que cela. Pour ma part, je n'aime pas à traiter avec des gens que je ne connais pas. Quelles garanties pouvons-nous exiger, quand nous ne savons pas, autrement que par d'affirmation des tiers, ce que vaut la compagnie. Vous remarquerez d'ailleurs que les deux lettres ne disent pas du tout la même chose. La première lettre de MM. Vipond parlaient d'une compagnie, la seconde nous fait savoir qu'elle n'est pas encore formée. Puis je trouve drôle qu'on nous demande de garantir des privilèges avant que nous puissions avoir les noms".

L'échevin J. B. A. Martin n'est pas non plus bien enthousiaste. Il croit qu'il vaut mieux continuer les pourparlers déjà engagés avec la Cie du Gaz. Si la ville échoue, il faudrait alors obtenir de la législature l'autorisation de fonder une usine municipale qu'on affermerait au plus offrent.

L'échevin Gadbois nous disait ce matin:

"Il est remarquable que l'on n'ait pas discuté le mérite de l'offre. Dans ma motion, je proposais de la laisser sur la table, ce qui était une façon de montrer le peu de cas que j'en faisais. Je ne sais pas s'il ne vaudrait pas mieux maintenant que la commission spéciale interrompit ses travaux jusqu'à ce que soit connu le résultat des délibérations de la commission des incendies".

OU MENE L'ALCOOL?

Il y a quelques jours, un jeune homme appartenant à une bonne famille montréalaise, volait une montre chez des amis de sa famille, la vendait pour une somme infime et dépensait l'argent pour de l'alcool.

Hier le juge Choquet l'a condamné à cinq jours de prison pour avoir plus tard un dossier contre lui et lui a fait quelques sages remarques pour l'exorter à se réformer.

"L'alcool mène au vol et le vol à tous les crimes, dit le juge. C'est une vieille histoire qui se répète malheureusement tous les jours. Les cours de police sont encombrées de ces précoces voleurs qui se sont laissés aller au crime simplement par un abus des liqueurs enivrantes. Si plus tard, vous vous conduisez bien, la prison aura servi à vous montrer les dangers du vice, si, au contraire, vous vous laissez aller et que l'alcool vous fasse de nouveau voler, cette condamnation première me servira à vous envoyer au bagne. J'espère que vous suivrez mes avis et que je ne vous reverrai plus devant moi".

Ces sages remarques du juge pourraient s'adresser à une grande partie de notre jeunesse. L'alcool ne pousse pas seulement au vol, mais à d'autres crimes. Combien de jeunes gens n'ont-ils pas succombé au vice parce qu'ils abusaient des liqueurs? Nombreuses sont les familles qui ont vu leurs enfants déchoir par ce moyen. Nous avons vu devant les Tribunaux de Police des jeunes gens de vingt ans à peine que l'alcool seul avait amené là. Ils avaient eu tous les bienfaits d'une solide instruction et d'une bonne éducation, mais la boisson avait fait oublier tout cela et, le jour où il n'y avait plus d'argent pour boire, on volait. Il est à espérer que la campagne de Tempérance entreprise par Nos Seigneurs les Evêques sera comprise de la jeunesse qui en suivra les préceptes.

A SAINTE-SCHOLASTIQUE

Une délégation importante de cette paroisse obtient des autorités du Pacifique et de la Cie Bell Téléphone l'octroi de la requête des citoyens.

Une délégation envoyée par les citoyens de Sainte-Scholastique, chef lieu du district de Terrebonne, composée de MM. J. A. Ethier, et Hector Champagne, députés; de MM. Félix Raymond, maire du village, et J. H. Langlois, marchand, est venue à Montréal, hier, et s'est rendue auprès des autorités du C. P. R, pour demander à cette compagnie de bien vouloir maintenir dans son horaire, le train de Lachute, passant à Sainte-Scholastique vers les 7 heures p. m., et arrivant à Montréal vers les 8 heures et demie.

M. Ussher a déclaré à la délégation que le C.P.R. allait continuer jusqu'à nouvel ordre son service actuel.

La même délégation s'est ensuite rendue auprès de la Bell Telephone Co., qui est à étendre son réseau dans le comté des Deux-Montagnes. La délégation a demandé que Sainte-Scholastique fut constituée bureau central pour les communications téléphoniques entre Saint-Augustin, Ste-Monique, Saint-Canut, Saint-Hermas, Saint-Placide, Saint-Benoit et Sainte-Scholastique; on laisserait ainsi à Saint-Eustache, les communications pour Saint-Joseph du Lac, La Trappe et Oka. La compagnie Bell a fait droit aux démarches de la délégation.

LES "PANAMAS"

New-York, 12. — Juan B. Flores, qui est arrivé depuis quelques jours de l'Equateur, dit que lors du dernier tremblement de terre dans le sud de l'Amérique, les champs de paille du district de Maiglar Celton ont été détruits. L'industrie des chapeaux "Panama" se trouve par conséquent presqu'anéantie.

On craint que les Indiens se portent à des actes de violence pour s'assurer des moyens d'existence.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

—Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. r.

La Valeur Nutritive d'Orange Meat

La Céréale la plus Choisie du Canada — Du Blé Fur.

Orange Meat est la nourriture combinée de la façon la plus parfaite du monde entier.

Tout le gluten fortifiant, toute la matière saccharine qui forme la chair, et que contient le grain de blé, se trouvent dans Orange Meat.

C'est un aliment délicieux pour les gens délicats. Il n'est jamais touché par aucune main, depuis le moment ou le blé entre dans les élévateurs, jusqu'à ce que le paquet soit ouvert sur la table.

Il est MALTE, ce qui le rend doublement facile à digérer.

Rien d'étonnant que les enfants maigres deviennent dodus, que les gens épuisés se remettent lorsqu'ils commencent à manger Orange Meat.

Une mère satisfaite, de Montréal, écrit: "Pendant trois ans j'eus de la difficulté à faire manger ma petite fille. Le matin, principalement, elle ne voulait rien prendre. Nous commençâmes à faire usage d'Orange Meat. Depuis, sa condition s'est améliorée sensiblement. Les gens remarquent ce changement que j'attribue à Orange Meat."

Des centaines de primes de prix sont données à ceux qui emploient Orange Meat.
Chaque coupon de 15c contient un coupon de prime.
Ecrivez pour avoir la liste de primes, à "Orange Meat, Kingston".
Orange Meat est vendu par tous les épiciers par paquets de 15c et 25c.
Les paquets de 25c contiennent 2½ fois plus que ceux de 15c. 29

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

SAINT-BENOIT

La corporation du village de Saint-Benoit est à faire nettoyer les fosses qui logent la rue principale. Chaque année, à la fonte des neiges l'eau devenue abondante, s'écoulait difficilement. Voulant remédier à cet état de choses, les conseillers ont résolu de faire exécuter ces travaux dès l'été, à la grande satisfaction de tous les citoyens.

—On annonce pour le 18 du courant le mariage de M. Victor Corbeil, fils de feu Félix Corbeil, avec Mlle Anna Lanthier, fille de M. Dalma Lanthier, tous deux de Saint-Benoit.

—La récolte dans Saint-Benoit est presque finie; plusieurs nous font remarquer qu'elle est au-dessous de la moyenne.

—La semaine dernière a eu lieu l'ouverture des classes.

—Dimanche dernier, M. Henri Fauteux, E.E.L., était en promenade chez son père, avec son confrère, M. Benjamin Latour, E.E.L. Ils nous ont quittés pour reprendre leurs études.

PORTNEUF

La société d'agriculture du comté de Portneuf tiendra une exposition à Cap Santé, le 25ème jour de septembre courant.

Le bureau de direction se compose comme suit: Camille Germain, président; Grégoire Paquin, vice-président; Samuel Delisle, secrétaire-trésorier.

BRYSON

M. J. B. A. Tison, député-protonotaire de Montréal, et M. A. Scott, professeur de gymnastique, étaient de passage à Bryson, la semaine dernière, revenant d'une excursion de pêche à l'Ile du Calumet.

BERTHIERVILLE

Au prône de dimanche dernier, Monsieur le curé Pelletier nous a annoncé que la prière des Quarante-Heures aura lieu en notre église, les 16, 17 et 18 du courant.

—Le terme régulier de la Cour de Circuit pour le comté de Berthier, aura lieu mardi, 18 septembre prochain, sous la présidence de M. le juge C. C. De Lorimier. Plusieurs causes sont sur le rôle et promettent d'être intéressantes.

—La prochaine exposition agricole pour notre comté, aura lieu le mardi 25 de septembre courant.

PIKE RIVER

Mme Joseph Gareau, de Montréal, était ici, ces jours derniers, en visite chez son oncle M. Alfred Dupuis.

—Dimanche dernier, M. Léonard Landry, de Stanbridge Station, était en visite avec sa femme chez son beau-père M. Emery Lusignan.

VILLAGE DES AULNAIES

Grâce à la température idéale que nous avons eue, les récoltes sont terminées.

La récolte des céréales est inférieure à celle de l'année dernière.

La récolte des pommes et des prunes est au-dessous de la moyenne.

Nous espérons que les dernières pluies que nous avons eues nous donneront des pommes de terre en abondance.

—Un bon nombre de nos jeunes gens sont partis pour aller faire la moisson au Nord-Ouest.

BAIE SAINT-PAUL

La première automobile qui a fait son apparition dans nos parages est celle de M. Rodolphe Forget. Ce monsieur, accompagné de Mme Forget, de son architecte et des deux filles de M. le juge Routhier est arrivé par le bateau de la Cie Richelieu.

Le docteur Guillemette, les a accompagnés jusqu'à Saint-Urbain.

M. Forget a l'intention de faire construire sur sa ferme à la Baie Saint-Paul, des bâtiments modèles. Les travaux doivent commencer bientôt.

—Un nouveau câble télégraphique a été installé dans le fleuve Saint-Laurent, depuis Saint-François, Ile Dorléans jusqu'à Baie Saint-Paul. Cette ligne reliera les lignes télégraphiques de la côte nord avec celles de l'Ile d'Orléans et de Québec.

SAINT-TELESPHORE

Jeudi, le 6 septembre 1906, après une longue maladie, supportée avec une résignation vraiment chrétienne, s'éteignait à Saint-Télesphore, l'épouse de feu Louis Pilon, née Quesnel (Hermine), âgée de 72 ans. Femme dévouée et charitable, elle fut un modèle de piété pour tous ceux qui l'ont connue. Elle laisse pour déplorer sa perte une famille de sept enfants dont cinq garçons et deux filles: Télesphore, Adélard, Lous, Victor, Georges, Mmes Lauzon et Campeau.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin, à neuf heures, à l'église paroissiale avec grande pompe.

M. Louis Pilon, son petit-fils, a chanté le service funèbre, assisté de MM. Laberge et Miron, comme diacre et sousdiacre.

Le deuil fut conduit par son frère Joseph Quesnel et son beau-frère, B. Bourbonnais. Les porteurs étaient ses fils et ses gendres.

Une foule nombreuse, tant de parents que d'amis accompagnaient la dépouille mortelle.

STE CLAIRE, DORCHESTER

M. l'abbé Alfred Langlois, professeur de dogme au séminaire de Québec, l'an dernier, vient de partir pour Rome, où il doit passer deux années d'études. Son départ est sincèrement regretté ici, de notre curé, de sa famille et de la paroisse, dont il est l'enfant.

—La famille de l'avocat Rouleau est retournée en ville, après avoir passé deux mois parmi nous.

—Le docteur Morrisset, M. P., et Mme Morrisset étaient de passage ici, hier.

L'ISLET

—La rentrée des élèves au collège et au couvent a eu lieu lundi, le 3 du courant. Bon nombre de pensionnaires de Québec et des Etats-Unis suivront les cours de ces deux institutions.

STE ANNE DE LA PERADE

Samedi matin avaient lieu les funérailles d'Alexandre L. Dusablon, monagénaire dont "La Presse" a annoncé la mort, ces jours derniers. Le service, très impressionnant, a été célébré par M. l'abbé J. L. C. Carbonneau, vicaire à Sainte-Anne, assisté de MM. les abbés Télesphore Laflèche, curé de Sainte-Anne, et Edouard Laflèche chapelain des soeurs de la Congrégation Notre-Dame de cette paroisse. Les porteurs des coins du poêle étaient: MM. Eric De Lachevrotière, Raysenne Mailhot, Prosper Dusablon et Eugène Dusablon, neveu du défunt.

M. Octave De Lachevrotière portait la croix. Conduisaient le deuil: Philippe Dusablon, petits-fils du défunt; Achille Dusablon, Edmond Perreault, Théophile Mailhot, Oscar Mailhot, petit neveu du défunt. On remarquait dans le nombreux cortège: MM. J. A. Rousseau, M. P.; B. E. Lahaye, M. D.; J. A. Mousseau, N. P., Hercule Proteau, Herménégilde Leduc, Joseph Charest, Adolphe Leduc, Alfred Leduc, Marcel Trudel, Célestin Dumas, Alp. Douville, Ludger Leboeuf, Désiré Laganière, J. A. Frechette, etc.

SAINT-GUILLAUME

Dimanche dernier le club de base-ball de Saint-Eugène de Grantham s'est réuni au collège de notre village et engagea une partie avec le club du village Saint-Guillaume. Notre club a été victorieux par un score de 8 à 2.

— Nos deux vicaires MM. les abbés Mondou et Pitt nous quitteront définitivement le 18 du courant. M. Mondou prendra la cure de Saint-Majoric, et M. l'abbé Pitt prendra le vicariat de Saint-Cyrille. MM. les abbés Leblanc et Richard seront nos nouveaux vicaires.

— Mme Cartier, épouse de M. J. A. Cartier, comptable, est présentement en visite à Drummondville chez M. Pepin, son père. Nous apprenons avec plaisir le parfait rétablissement de Mme Cartier.

— L'ouverture des classes de nos deux institutions a eu lieu le 5 du courant. Au collège le nombre d'élèves est considérablement augmenté. Notre couvent compte aussi un nombre d'élèves satisfaisant. Les travaux à notre couvent sont en pleine activité. Nous espérons que d'ici à deux mois tout sera à peu près terminé.

ST CAMILLE, CO. WOLFE

Le Dr Antonio Pelletier, de Saint-Camille a acheté la magnifique propriété du Dr Parrot de Saint-Jean Des Chaillons.

LE SOUS-SOL DE LA RUE WELLINGTON

La compagnie des Tramways se plaint que l'eau qui coule du bain Gallery a tellement détrempé le sous-sol de la rue Wellington, que la pose des rails neufs en est devenue très difficile. Renseignements pris, on pense que l'eau pourrait tout aussi bien venir du canal. Aux bureaux de l'aqueduc, on croit que le bain Gallery n'a rien à faire avec cela. Les fissures du fond ne seraient pas assez considérables pour que l'eau s'en échappe en quantité et la différence de niveau rendrait cela fort problématique.

Une demande d'argent faite vendredi à la Commission des finances, pour réparer le bain Gallery, a été renvoyée au printemps, le président faisant remarquer que l'ouvrage serait alors à recommencer si on le faisait maintenant.

CRIMINELLEMENT RESPONSABLE

(Par dépêche spéciale à "La Presse.")

New-York, 12. — John Hamel, mécanicien de tramways, a été arrêté ici, hier. Il est accusé d'avoir écrasé à mort un enfant de huit ans nommé Frank Burns. Il a été admis à caution moyennant $2,000. Hamel prétend que l'enfant a été tué par le tramway qui précédait le sien.

FATAL PLONGEON

Fall River, Mas., 12. — Arthur Pelletier, âgé de 21 ans et demeurant au No 418 rue Main Est, s'est noyé, hier après-midi, dans la rivière Taunton.

Il était à bord du vapeur "Dot", en compagnie de quelques amis, lorsqu'il perdit l'équilibre, et tomba pardessus bord. Le corps n'a pas encore été repêché.

Joli Tablier

Le tablier est toujours commode et même nécessaire à la maison, soit lorsque l'on est occupée à coudre, à servir le thé ou à d'autres travaux d'intérieur. L'ancienne façon n'est plus de mise et le patron d'aujourd'hui est bien préférable. La devanture est unique et de beaucoup plus gracieuse. Les poches sont à la surface. Pour grandeur moyenne il faut 1¼ verge d'un tissu de 36 pouces.

6750. — Une seule grandeur.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ces patrons aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 6750

Département des Patrons, à "LA PRESSE."
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

POUR CE PATRON SEULEMENT

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents, et le patron 6750 vous sera adressé quelques jours après.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

CHAPLEAU — A Montréal, le 9 septembre 1906, au No 19 ruelle Saint-André, l'épouse de M. Emile Chapleau, barbier, un fils, baptisé Joseph-Norbert-Gérard.
Parrain et marraine, M. et Mme David Chapleau, grands-parents de l'enfant.

GAGNE — A Montréal, le 11 septembre 1906, au No 797 rue Sanguinet, l'épouse de M. Arthur Gagné, un fils, baptisé Paul-Emile-Ferdinand-Arthur-Joseph.
Parrain et marraine, M. Ferdinand Gadbois et Mlle Flore Masson.

HANDFIELD — A Montréal, le 2 septembre 1906, au No 705 rue Huntly, l'épouse de M. Wilfrid A. Handfield, avocat, (née Ludivine) Beaudoin), un fils, Beaudoin Handfield.
Parrain et marraine, M. et Mme J. E. Beaudoin, de la rue Saint-Denis.

LECLAIRE — A Montréal, le 10 septembre, au No 1397 Saint-André, l'épouse de M. Alfred Leclaire, une fille, baptisée Marie-Ozéma-Germaine-Elodie.
Parrain et marraine, M. Armand Leclaire et Mlle Ozéma Séguin.

RAYMOND — A la Pointe Saint-Charles, le 10 du courant, au No 131 rue du Grand-Tronc, l'épouse de M. E. Raymond, un fils, baptisé Joseph-Charles-Edouard.
Parrain et marraine, M. Ernest Raymond, frère de l'enfant, et Mlle Eugénie Roy.

ST LOUIS — A Montréal, le 9 septembre 1906, au No 658 avenue de l'Hôtel de Ville, l'épouse de M. Arthur St Louis, architecte un fils, baptisé Joseph-Arthur-Jean-René.
Parrain et marraine, M. et Mme J. Bte St Louis, grands-parents de l'enfant.

MARIAGES

DUSSAULT-DUSSAULT — Mardi, le 11 septembre, à l'église Saint-Charles, M. Adélard Dussault conduisait à l'autel Mlle Odélie Dussault.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. J. Bonin, curé.
L'heureux couple est parti pour voyage à Québec et places environnantes.
Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.
Pas de cartes.
Cadeaux riches et nombreux.

DECES

BERTHELOT — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 49 ans, Louis-Henri Berthelot, Ecr., fils de feu l'hon. juge Berthelot.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à neuf heures. Le convoi funèbre partira du domicile du défunt, No 137A Berri, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 262—2

COLLETTE — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 14 ans, 5 mois et 17 jours Eva Collette, enfant bien-aimée de Joseph Colette, négociant.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 410 rue Chambord, à 7½ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 2 mois, Victoria-Henrietta-Marie-Anna, enfant d'Albert Charbonneau, 2619 Notre-Dame.
Funérailles privées.

DUBUC — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 79 ans, Madame veuve Toussaint Dubuc, née Elise Huet dit Duludo.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu, M. A. Normandin, No 59 rue Saint-Hubert, à 7¼ heures précises pour se rendre au vapeur "Longueuil". Le service sera chanté à 8 heures à l'église de Longueuil.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS — A Sainte-Anne de Bellevue, le 10 septembre, est décédée Mlle Georgianna Dubois, fille de feu François Dubois, en son vivant marchand de Saint-Aimé et nièce de feu M. le curé Chèvrefils.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant, après l'arrivée du train de 9.30 heures.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 262—2

GRANGER — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 35 ans et 2 mois, Adiana Séguin, épouse d'Odilon Granger.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 809 rue Lafontaine, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 68 ans, Godefroi-Alfred Houlé, ancien marchand de la rue Saint-Laurent.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Jos. Galarneau, No 750 Boulevard-Saint-Laurent, à 7 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 261—3

HUBERT — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 25 ans et 1 mois, Arthur Hubert, époux de Clara Turcot.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 782 rue Demontigny Est, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 6 mois, Donat, enfant bien-aimé d'Alderic Lanthier, 678 Champlain.
Funérailles privées.

LONGPRE — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 5 ans et 6 mois, Alexandra, enfant bien-aimée de Féréol Longpré.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 409 rue Parthenais, à 9 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON — A Lachute, le 11 du courant, à l'âge de 26 ans et 2 mois, Laura, fille d'Isaïe Masson, entrepreneur.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 262—2

PRECOURT — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 41 ans, M. J. B. L. Précourt, entrepreneur.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 247 rue Sainte-Elisabeth, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église St Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 262—2

PAPINEAU — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 22 ans et 5 mois, Alvina Papineau, fille de Joseph Papineau, boucher.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 76 rue Fullum, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE — A L'Epiphanie, le 11 du courant, à l'âge de 58 ans et 5 mois, Dame Onézime Pauzé, née Amanda Leblanc.
Les funérailles auront lieu vendredi le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 9½ heures, après l'arrivée du train, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE — En cette ville, le 10 du courant, à l'âge de 17 ans, 11 mois et 7 jours, Yvonne, fille bien-aimée de Pierre Plante.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 347 rue Ontario Est, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 262—2

Cristaux propres, secs—qui sont absolument purs—qui ne prendront pas en pain—c'est le SEL DE TABLE WINDSOR. Le meilleur pour la table.

J'AI ETE LONGTEMPS DESESPEREE AVANT DE CONNAITRE LES PILULES ROUGES QUI M'ONT DONNE LE SANG LE PLUS PUR ET LE PLUS RICHE

VOUS POUVEZ AJOUTER MON NOM A LA LISTE DE CELLES QUE LES PILULES ROUGES ONT SAUVEES DU CHAGRIN ET DU DESESPOIR.

LETTRE DE MELLE M. L. CLOUTIER, DE MONT ST PIERRE, Co. GASPE, QUE.

On dit souvent d'une femme que l'on voit passer dans l'éclat d'une beauté orgueilleuse : "Elle a du sang aristocratique dans les veines."

Croit-on que ce sang soit d'une meilleure qualité que celle de l'ouvrière, de la femme de l'ouvrier ?

Pas du tout.

Une grande liste d'ancêtres n'est pas à préférer à une pinte de bon sang.

Le sang le plus humble des ouvriers, de la plus humble des ménagères peut être plus riche, plus pur que le sang de la plus noble des aristocrates.

Riches et pauvres, bourgeoises et paysannes sont égales sous ce rapport.

Elles ne se portent bien qu'autant qu'elles ont, les unes comme les autres, un sang riche et pur.

Si elles ne l'ont pas, ce sang pur et riche, les Pilules Rouges le leur donneront aux unes comme aux autres, car les Pilules Rouges donnent du sang avec chaque dose.

Enrichissant le sang, tonifiant les nerfs, elles guérissent l'anémie, les faiblesses et les irrégularités.

Ceci est le cas de Mlle Cloutier, du Mont Saint-Pierre, Co. de Gaspé, dont nous publions la lettre.

Suivez le conseil que vous donne Mlle Cloutier et vous qui souffrez du sang ou de l'estomac, qui manquez d'appétit, qui digérez mal, qui avez mauvaise haleine, qui êtes mal à l'aise après chacun de vos repas, qui à chacune de vos périodes êtes tourmentées par des maux de tête, des maux de ventre, des vertiges, des éblouissements, des nausées, des migraines, des suffocations, des palpitations, des battements de coeur, vous qui êtes devenues tristes, pâles, anémiques, souffreteuses, qui avez des boutons, des rougeurs, le teint jaune, les formes amaigries et peu développées, prenez les Pilules Rouges.

Prenez-les sans tarder, elles supprimeront immédiatement toutes vos souffrances, toutes vos douleurs et vous donneront par surcroît un sang bien riche, bien pur, un teint bien frais et un bon appétit, gage de santé et de beauté absolue.

C'est bien joli de se résigner et de dire avec les poètes :

Humble dans mes soupirs, soumis dans [ma souffrance,
Je ne m'élève pas contre la Providence.

Mais alors autant vaut se laisser mourir tout de suite.

Non, il faut réagir et chercher le remède qui vous guérira de vos souffrances.

C'est ce qu'a fait Mlle Cloutier et cela lui a bien réussi.

Voilà l'exemple qu'il faut suivre.

Lisez bien sa lettre qui est une leçon pour toutes les personnes faibles et pâles :

Mont Saint-Pierre, Co. Gaspé, Qué.
15 Novembre 1905.

Messieurs,

C'est avec joie que je vous écris aujourd'hui pour vous remercier de ma guérison que je dois à vos bons conseils et à vos bonnes Pilules Rouges.

Vous pouvez ajouter mon nom à la liste de celles que vous avez sauvées du chagrin et du désespoir.

J'ai été longtemps désespérée avant de vous connaître et d'avoir goûté vos merveilleuses Pilules qui m'ont donné le sang le plus pur et le plus riche.

Si j'avais connu plus tôt les Pilules Rouges, j'aurais beaucoup moins dépensé d'argent et j'aurais eu ma jeunesse moins malheureuse, car j'ai été si longtemps malade. L'anémie et les irrégularités m'avaient beaucoup éprouvée. J'étais devenue désolément maigre. Ma faiblesse était très grande et souvent mes jambes pouvaient à peine me porter. Mon estomac s'était délabré petit à petit et dans ces derniers temps il ne pouvait plus supporter les aliments solides. Je ne pouvais plus travailler et mon caractère était devenu si irritable que j'évitais de voir le monde. On m'a fait suivre plusieurs traitements, on a essayé de diverses façons de me faire retrouver la bonne santé perdue, mais sans résultat.

J'étais bien anéantie. Enfin j'ai pris les Pilules Rouges sans lesquelles je ne me serais certainement jamais rétablie. Ces Pilules ont une action merveilleuse. A mesure que je les prenais, je sentais que je revenais à la santé. Je mangeais avec appétit. Il me semblait qu'un sang plus chaud coulait dans mes veines. J'ai repris très rapidement mes forces, mes couleurs sont bientôt revenues et j'ai été très vite guérie.

Je conseille à toutes les jeunes filles de faire comme moi, mais sans attendre aussi longtemps. Que mon exemple leur serve de leçon. Aussitôt que les couleurs pâlissent, que l'estomac faiblit, que le sang circule moins fort, vite prenez les Pilules Rouges." — Mlle M. L. Cloutier, Mont Saint-Pierre, Co. de Gaspé, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi tous les traitements nécessaires à votre guérison.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîte de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges, que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

BOULANGERIE MODERNE

Des échevins et des minotiers visitent le nouvel établissement de M. M. Robichaud, rue des Carrières. hier après-midi.

Un groupe d'échevins, de journalistes, et d'employés supérieurs des grandes minoteries avaient accepté l'invitation de visiter, hier, la boulangerie moderne de M. M. Robichaud, 228 rue des Carrières.

M. Robichaud, pour faire honneur à ses visiteurs, avait décoré de petits drapeaux la façade de son établissement; tout était, comme toujours d'ailleurs, d'une propreté méticuleuse, le pain chaud fleurait bon et tous n'eurent que des éloges à adresser au propriétaire.

La cour aux voitures est pavée en pente avec un dalot mitoyen qui recueille l'eau quand on lave les voitures. L'écurie qui renferme une douzaine de chevaux est aussi propre que possible et séparée de la boulangerie par un mur assez épais pour empêcher toute odeur de passer. Dans la salle des pétrins se trouvent les fours qui contenaient à l'heure de la visite une fournée de pains.

Le rendement de la boulangerie est de 700 à 800 pains par jour, soit 4,800 gros pains ou 9,030 petits pains par semaine.

Au nom des visiteurs, les échevins Duquette, Houlé, Lévesque et Gadbois, félicitèrent M. Robichaud de son esprit d'initiative et lui souhaitèrent succès et prospérité.

Au moment du départ, M. Robichaud présenta un délicieux petit pain à chacun de ses invités.

Remarqués parmi les personnes présentes, les échevins Duquette, Gadbois, Houlé, Marin, Lévesque, les Drs S. L. Laberge, J. E. Laberge et McCarrey, MM. le lieutenant-colonel A. E. Labelle, gérant local de la minoterie Ogilvie, B. S. Sharing, gérant de la "Western Canada Flour Mills Co.", Robert, inspecteur municipal du pain, etc., etc.

SIR WILLIAM VAN HORNE

Sir William Van Horne est parti ce matin pour les côtes du Pacifique, à bord de son wagon particulier, le "Saskatchewan".

ALLIANCE NATIONALE

Concours

Il nous fait plaisir d'annoncer que cette florissante société vient de décider un grand concours de recrutement qui commencera le 15 du mois courant pour se terminer le 31 octobre prochain.

Les cercles pourront réduire leur droit d'entrée à $2.50 pour les certificats de $500.00 et $1,000.00.

Les conditions de ce concours seront publiées dans le numéro de septembre de la Revue de la société ainsi que dans des lettres circulaires à cette fin qui seront expédiées ces jours-ci à tous les cercles et bureaux de perception.

Le rénovateur du sang "SWISS FOOD" est une véritable médecine — donne de la force, du sang, de la graisse—facile à digérer. 15 cents la paquet de 3 livres. 14

L'ACHAT DE L'ILE SAINTE-HELENE

CE QUE PENSE L'ECHEVIN ROBILLARD DE LA DECISION PRISE HIER PAR LE CONSEIL.

L'échevin Robillard, rencontré ce matin dans les corridors de l'hôtel de ville, se montre très surpris que le conseil ait de nouveau ouvert la question de l'achat de l'île Sainte-Hélène.

"Je ne suis pas loin de croire, dit-il, que c'est une affaire organisée pour faire manquer l'achat de l'île.

Je sais qu'il y a dans le conseil une tendance à l'économie chaque fois qu'il s'agit du bien-être des ouvriers."

NOMME CURE DU CAP D'ESPOIR

Rimouski, 12 — M. l'abbé A. A. Poirier vient d'être nommé curé du Cap d'Espoir.

En 1888, Sa Grandeur Mgr Langevin, connaissant la lucidité d'esprit et le dévouement de M. Poirier à la cause de l'éducation, lui confiait les intérêts du Séminaire en le nommant Procureur et

M. l'abbé Antoine Poirier, nommé curé du Cap d'Espoir.

Econome. M. Poirier n'était alors que simple ecclésiastique.

Durant dix-huit ans il a sagement administré la maison dont il était chargé de protéger les intérêts, ce qui a admirablement justifié le choix de feu Mgr Langevin.

AUTOUR D'UN HERITAGE

DEUX PRETENDANTS SURGISSENT POUR RECLAMER LA FORTUNE LAISSEE PAR ETIENNE SURPRENANT DIT LAFONTAINE.

Il y a deux semaines, "La Presse" publiait un long article, au sujet d'une fortune immense, laissée à ses héritiers, par un célibataire, du nom d'Etienne Surprenant, dit Lafontaine. On sait que M. Narcisse Lacoste qui habite au No 6 rue Lalonde, est l'un des prétendants à cet héritage. Nous recevons cependant de l'un de nos lecteurs de Duncan Station, Qué., la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur
de "La Presse",

Je viens de lire dans votre édition hebdomadaire du 22 août dernier, qu'un héritage assez important a été laissé par un nommé Etienne Surprenant dit Lafontaine.

Voici quelques notes concernant ma famille :

Mon père se nommait Joseph Surprenant dit Lafontaine. Il a demeuré successivement à Saint-Jacques le Mineur et à Plattsburg, N. Y., et il est décédé à Montréal.

Quant à moi, je suis né à Plattsburg. J'ai tout lieu de croire que ce Surprenant, dont il est question dans votre journal, est de mes parents.

Votre dévoué,
François Surprenant dit Lafontaine.

LES TROUBLES EN RUSSIE

LA POLICE OPERE DES ARRESTATIONS EN MASSE, A VARSOVIE.

Varsovie, 12 — La police a opéré plus de 1,000 arrestations durant la nuit de lundi à mardi. Plusieurs prisonniers ne sont que des enfants.

LE SANG A COULE

Kamyshin, 12 — L'arrivée du gouverneur accompagné d'un fort détachement de troupes a eu pour effet de mettre fin au soulèvement.

Pendant deux jours la ville a été le théâtre d'une bataille ininterrompue entre la police et la populace.

Profitant de l'absence de la garnison appelé à Nicholaïska pour y réprimer des désordres, les révolutionnaires organisèrent un soulèvement, qui éclata, dimanche. Ils ouvrirent les prisons, rendirent la liberté à plusieurs condamnés politiques, élevèrent des barricades dans les rues et tinrent la police en échec.

On n'a pu établir le nombre de personnes tuées ou blessées dans ces bagarres. Dans un seul hôpital il y a vingt blessés. A l'arrivée des soldats tout est rentré dans l'ordre.

La paix est aussi revenue à Nicholaïska.

DES MASSACRES

Kharbine, 12 — Cinq prisonniers politiques ont été tués et quatorze blessés dans une bataille avec les gardes de la prison où ils étaient internés.

Les prisonniers avaient réussi à se procurer des revolvers et à se rendre maîtres des tourne-clefs. Mais au moment où ils sortaient de la prison une patrouille tira sur eux. Ils ripostèrent et la fusillade ne cessa que lorsque tous les prisonniers furent tombés, tués ou blessés.

VILLAGES BOMBARDES

Stavropol, 12 — Des dépêches annoncent que le village de Shulguti a été bombardé à la suite de désordres qui ont commencé lors de l'arrestation de M. Obipko, chef du parti des paysans que les autorités accusent d'avoir fomenté la mutinerie de Cronstadt.

Les habitants du village se sont enfuis et leurs maisons ont été détruites. On rapporte que l'artillerie se dirige maintenant contre le village de Petroffskaïa.

Faibles et épuisés recouvrent la force avec Salsepareille de Hood. (5)

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Les principales questions qui seront débattues à la vingt-deuxième convention du Congrès des Métiers et du Travail du Canada — Détails intéressants sur le travail des prisons aux Etats-Unis —Les travailleurs en buanderie et la concurrence qui leur est faite par certaines communautés — Ce soir chez les valisiers, les tailleurs de pierre, les tailleurs-couturiers, les travailleurs en chaussures du local 266 et au Conseil de District des charpentiers — Le salaire des mineurs de charbon anthracite dans la Pennsylvanie — Faits divers.

La vingt-deuxième réunion annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, la plus puissante organisation centrale ouvrière du pays, qui s'ouvrira lundi prochain à Victoria, C.A., promet de faire époque dans le monde ouvrier par la nature des questions qui y seront traitées et des décisions importantes qui y seront prises.

L'action politique, ou la part que devront prendre à l'avenir les organisations ouvrières dans les affaires publiques, donnera lieu à une intéressante et longue discussion, mais sera tout probablement décidée, car ce projet est fortement recommandé par la Fédération Américaine du Travail et semble aussi rencontrer l'approbation générale des unionistes de tout le pays.

Or il est entendu qu'à partir de ce moment, les ouvriers participeront à toutes les luttes politiques et qu'ils mettront des candidats en lice partout où il y aura possibilité. Le parti ouvrier une fois organisé solidement et ayant derrière lui la masse des travailleurs, portera certainement des coups terribles aux partis politiques qui jusqu'à présent ont eu la gouverne des affaires.

Il se pourrait fort bien qu'avant peu d'années, on voit au parlement d'Ottawa, ce que l'on constate aujourd'hui aux Communes Anglaises : un groupe de députés franchement ouvriers et assez fort pour imposer ses volontés au gouvernement.

Au cours de cette grande convention on discutera aussi les questions suivantes :

Instruction gratuite et obligatoire.

Jour ouvrier légal de huit heures, et six jours par semaine.

Inspection de toutes les industries par le gouvernement.

Abolition du système de contrats pour toutes les entreprises publiques.

Minimum de gages assurant la subsistance basée sur les conditions locales.

Propriété publique de tous travaux publics, tels que chemins de fer, télégraphes, aqueducs, systèmes d'éclairage, etc.

Réforme de la taxation, en diminuant les taxes imposées sur les industries et en augmentant celles imposées sur les propriétés foncières.

Abolition du Sénat du Canada.

Exclusion des Chinois.

L'étiquette de l'Union devant être placée sur tous les articles fabriqués si la chose est possible, et sur toutes les fourniture de l'Etat et des municipalités.

Abolition du travail pour les enfants au-dessous de quatorze ans, et pour les femmes, dans toutes les branches d'industries, telles que mines, ateliers, fabriques.

Abolition du cens d'éligibilité basé sur la propriété pour toutes les charges publiques.

Décision par voie d'arbitrage volontaire des différends ouvriers.

Représentation proportionnelle des circonscriptions électorales réunies et abolition des arrondissements municipaux.

Législation directe par l'initiative et le referendum.

Interdiction du travail des prisonniers en concurrence avec le travail libre.

× × ×

M. Wm V. Todd, de Toronto, le délégué Fraternel auprès de la Fédération Américaine du Travail, présentera un très intéressant rapport de la convention de cette grande organisation, la plus puissante et la plus influente de toute l'Amérique du Nord.

× × ×

Le dernier rapport du Bureau du Travail aux Etats-Unis pour 1905, contient le résultat d'une enquête en rapport au travail des prisonniers aux Etats-Unis. Le même sujet avait été traité dans le deuxième rapport annuel publié en 1886, et aussi dans le "Bulletin" No 5 juillet 1896. L'investigation et le rapport de 1905 furent commencés de bonne heure l'année précédente et dans le but d'obtenir des renseignements à ce sujet, des lettres furent envoyées à chaque prison, maison de réforme et geôle des Etats-Unis, et des agents furent envoyés à chaque institution de ce genre, dans laquelle la valeur produite pendant l'année n'était pas inférieure à $1,000.

Des détails furent reçus de 296 institutions ayant une moyenne journalière de 86,036 prisonniers détenus pendant l'année. De ce nombre, 51,172 étaient employés au travail productif, 21,403 étaient au travail de la prison et 10,686 étaient sans ouvrage.

Voici les six genres d'ouvrages des prisons des Etats-Unis, savoir: le système à bail, le système au contrat, celui à la pièce, celui du compte public, système de l'Etat des travaux et des voies publics.

Dans le système à bail, l'Etat prend un contrat avec le locataire qui consent à prendre le prisonnier à ses charges, à le garder et le tenir au travail et à payer à l'Etat le montant convenu pour son ouvrage. Dans le système à contrat, l'Etat nourrit, habille, loge et garde le prisonnier, et l'entrepreneur paie à l'Etat le montant per capita fixé pour les services du prisonnier. Le système à la pièce est à peu de chose près le même que le précédent, mais, au lieu de payer à l'Etat le montant per capita, l'entrepreneur lui paie un montant convenu pour l'ouvrage fait d'après chaque pièce ou article manufacturé. Dans le système du compte public, l'Etat dirige toutes les opérations et assume tous les risques. Il a, alors, la charge entière et le contrôle absolu des prisonniers et avec leur concours, il dirige les manufactures ordinaires. Dans le système de l'Etat, les affaires de la manufacture ou de la production sont sous le ressort de l'Etat, mais les marchandises produites sont pour l'usage exclusif des institutions. Dans le système des travaux publics, les prisonniers sont employés dans les constructions, les réparations des édifices publics, les routes, les parcs, etc.

× × ×

Le montant total des marchandises produites par les prisonniers pendant l'année des investigations, s'est élevé à $33,280,940. La principale industrie est la manufacture de chaussures, dont la valeur est évaluée à $8,527,599. Les autres industries sont la ferme, rapportant $2,983,875 ; l'habillement, $2,644,511 ; les chemins, $1,637,170, et le travail des mines de charbon, $1,631,346.

× × ×

Ce soir, il y aura à la salle Empire, assemblée régulière de l'union No 36, des valisiers et faiseurs de sacs. Des questions très importantes seront discutées et de plus plusieurs nouveaux membres seront initiés. C'est pourquoi la présence de tous les membres est absolument nécessaire.

× × ×

A son assemblée de lundi dernier, l'union locale No 69, des travailleurs en buanderie, a longuement discuté la concurrence ruineuse que font aux ouvriers du métier certaines communautés religieuses, en envoyant par toute la ville et même dans les campagnes, des voitures, chercher le linge à domicile. On a protesté violemment contre cet état de choses et un comité spécial a été nommé avec mission de s'informer si ces congrégations payaient licences et taxes à la ville, pour faire leur commerce.

Ce comité devra faire rapport à la prochaine séance et l'on avisera alors aux meilleurs moyens à prendre pour se protéger contre cette concurrence très dommageable aux gens des métiers de la buanderie.

× × ×

Grande assemblée ce soir chez les tailleurs de pierre, à la salle Saint-Joseph, pour la discussion de plusieurs sujets nouveaux et qui demandent une solution immédiate. Avis donc à tous les membres d'être présents sans faute.

× × ×

Le commission du travail Neill, des Etats-Unis, a donné avis aux propriétaires de mines ainsi qu'aux officiers de l'Union des Mineurs que d'après le prix de vente réalisé durant le mois d'août, soit $4.68 par tonne, la proportions des salaires serait de 3 pour cent au-dessus de la base ordinaire, durant le mois de septembre, ce qui équivaut à 1 pour cent d'augmentation sur le mois précédent.

× × ×

Le conseil de District de la Fraternité des charpentiers-menuisiers tiendra ce soir à la salle Saint-Joseph, une importante assemblée, à laquelle tous les délégués des unions affiliées devraient se faire un devoir d'assister.

× × ×

Tous les travailleurs en chaussures, du local No 266, sont priés d'assister sans faute à l'assemblée qui aura lieu ce soir à la salle Dionne. Le comité chargé d'organiser la jolie soirée artistique de samedi dernier présentera son rapport et plusieurs autres questions seront discutées.

× × ×

Ce soir, il y aura au No 25 rue Saint-Jacques, une très intéressante assemblée de l'union No 317 des tailleurs-couturiers. Prière à tous les membres d'être présents à 8 heures précises.

LES REVES HORRIBLES

Ne se réalisent pas toujours, heureusement.

Que les rêves soient le résultat de choses auxquelles l'on a pensé dans le cours de la journée, ou qu'ils soient le fait de la digestion, la question est parfois difficile à résoudre.

Une femme de Penna, a observé que les rêves horribles viennent de l'abus du café. Voici ce qu'elle écrit:

"J'ai été pendant vingt ans une buveuse de café, et je souffrais alors de maux de tête plus ou moins nerveux, ma respiration était embarrassée, je faisais des rêves horribles et j'avais des palpitations.

"Le médecin me dit qu'il fallait renoncer au café—je souffrais, disait-il, de ce que l'on appelle l'affection du coeur causée par le café. J'essayais de me guérir, mais le mal reprenait plus fort encore.

"Un jour je lus une annonce de Postum que je décidai d'essayer. L'effet fut tout simplement merveilleux. J'abandonnai l'usage du café et je pris, chaque jour du Postum avec le résultat qu'au bout d'une semaine je commençai à me sentir plus forte et moins nerveuse, et le mieux continua à tel point que je me sens aujourd'hui une toute autre femme. Aux amis qui me demandent la cause de ce changement en si peu de temps je dis c'est Postum.

"Il y a maintenant deux mois et demi que je fais usage de Postum et n'éprouve plus le moindre désir pour le café. Je préfère Postum mis à l'eau froide et venant lentement au point d'ébullition à Postum bouilli en 25 minutes." Nom donné par Postum Co., Battle Creek, Mich. Lisez le petit livre "The Road to Wellville" dans les paquets. "Il y a une raison."

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Si vous allez à cheval ou en voiture, en automobile ou en bateau — si vous jouez au golf ou au tennis, à la balle ou tout autre jeu, un *Chiclet* vous tiendra attentif — et — préviendra la soif.

Chiclets

GOMME À MÂCHER
À l'essence de Menthe recouverte de Sucre
VRAIMENT DÉLICIEUSE.

Les marchands de détail seront approvisionnés par n'importe quel droguiste ou confiseur en gros.

Spéculateurs approvisionnés par Frank H. Fleer and Company, Inc. 40-42 rue Lombard, Toronto, Ont.

INCENDIE A SAINT-LOUIS

Le feu a causé pour $2,000 de dommages, hier après-midi — Pression insuffisante.

Un incendie qui s'est déclaré un peu avant deux heures, hier après-midi, à Saint-Louis a causé pour environ deux mille dollars de dommages. L'alarme a été donnée à l'avertisseur placé à l'angle des rues Saint-Viateur et Clark. Le feu faisait rage dans l'édifice portant les nos 548, 550, 552 et 554 de la rue Clark. En arrivant sur les lieux, le capitaine Gravel vit que la pression de l'eau n'était pas suffisante pour que l'on put se servir de simples boyaux à incendie, et il téléphona au département du feu, à Montréal, pour en obtenir des secours. Le chef Benoit dépêcha la pompe à vapeur de la caserne No 16 sur les lieux du sinistre.

Il fallut combattre plus de deux heures pour se rendre maître de l'incendie.

Le feu après avoir dévoré les hangars s'était attaqué aux cuisines et à la couverture.

Le chef de St-Louis se plaint que l'eau était loin d'avoir la pression voulue hier, ce qui aurait pu être cause d'une conflagration, dit-il.

EMPOISONEMENT

Kalamazoo, 12 — Dix personnes sont mourantes, à la suite d'un empoisonnement causé par du boeuf séché ; en conserves. Ce boeuf a été vendu par une des plus importantes manufactures de boeuf en conserves.

PRIS SUR LE FAIT

Le constable Charlebois, du poste No 3, coin Ontario et Beaudry, a arrêté, hier soir, un nommé Arthur Lafrance, âgé de 25 ans, pris en flagrant délit de vol, à l'hôtel de M. Omer Pouliot, rue Ontario.

En fouillant le prisonnier, le constable Charlebois découvrit une botte de cigares que Lafrance avait maladroitement filouté dans le bar.

NOUVEL EVEQUE A TERRENEUVE

Saint-Jean, N. B., 12. — M. l'abbé John March, curé de la cathédrale catholique de Harbor Grace, Terreneuve, a été nommé évêque du diocèse de Harbor Grace. Il succède à Sa Grandeur, Mgr MacDonald qui a dû abandonner son poste dernièrement, à cause du mauvais état de sa santé.

Mgr March est le deuxième prêtre de Terreneuve, nommé évêque. Celui qui le premier a eu cet honneur est Mgr Howley, archevêque actuel de Saint-Jean.

PLUSIEURS CONVOIS EN RETARD

Plusieurs trains sont arrivés en retard hier soir et ce matin à la gare Windsor. Les officiers de la compagnie ne peuvent donner la raison de ces retards.

Le convoi du "Boston and Maine" qui devait entrer en gare à 6 heures p.m., est arrivé à 10 heures. Tous les autres convois venant du sud étaient aussi en retard. Le convoi express du Delaware and Hudson était en retard de deux heures et celui de Vancouver, six heures.

TEMPERATURE

Beau et chaud, orage électrique ce soir.

Jeudi, variable et frais.

AFFREUX SINISTRE

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons qu'une collision a eu lieu entre deux trains de passagers sur le Pacifique à l'ouest de Sudbury et que quatorze personnes ont été tuées et plusieurs blessées. Impossible d'obtenir d'autres détails, la ligne du télégraphe étant momentanément interrompue par suite de l'accident.

NOS MINISTRES

Une trentaine d'amis de l'honorable M. Jean Prévost ont offert dimanche soir dernier, un dîner intime au ministre, à l'hôtel Langlois, à Saint-Jérôme.

—L'honorable M. Lemieux est parti ce matin pour Ottawa.

—L'honorable M. Turgeon est allé à Beaumont, comté de Belechasse, pour assister aux funérailles de sa tante, Mme Maxime Labrecque. La défunte était âgée de 87 ans.

Il est à peu près certain que Sir Wilfrid Laurier partira ce soir d'Ottawa, pour Québec.

—L'honorable M. W. A. Weir, ministre des travaux publics, à la législature de Québec, qui a assisté au banquet donné en l'honneur de l'honorable M. Gouin, hier soir, à Sherbrooke, est revenu, cette nuit, à Montréal.

L'hon. M. Weir était aux bureaux du gouvernement cet avant-midi.

L'honorable ministre des travaux publics, partira demain soir, pour Coba't, et il en reviendra par la région du Lac Témiscamingue.

Il sera accompagné de M. J. Armitage Ewing, B. C. L., et sera de retour au commencement de la semaine prochaine.

—Les honorables MM. Gouin et Allard sont arrivés de Sherbrooke à une heure, et seront aux bureaux du gouvernement cet après-midi.

L'hon. M. Roy qui était sur le même convoi, a continué sa route jusqu'à Québec.

LA PUBLICITE DE "LA PRESSE"

Hier soir "La Presse" annonçait qu'un bréviaire avait été trouvé à la gare Bonaventure, et remis entre les mains du chef du département des bagages qui en cherchait le possesseur.

Or, dès quatre heures, hier, M. Leslie Grahall, de la gare Bonaventure, recevait la visite d'un messager de Notre-Dame qui lui remit une lettre à laquelle était attaché le petit article de "La Presse."

Cette lettre était de M. l'abbé Filiatrault, P.S.S., qui rentra immédiatement en possession de son bréviaire.

M. W. S. VILAS EST ELU DEPUTE PAR ACCLAMATION

Knowlton, 12 — Monsieur Westover, candidat libéral indépendant, ayant retiré sa candidature à l'élection du comté de Brome, pour la Législature, M. W. S. Vilas se trouve par là même élu député par acclamation.

M. W. S. Vilas, qui vient d'être élu par acclamation député de Brome, à la Législature de Québec. M. Westover ayant abandonné la candidature.

UN CHINOIS A L'UNIVERSITE McGILL

La Faculté de Droit de l'Université McGill compte un Chinois parmi ses élèves, M. Peter King, fils d'un missionnaire chinois, à Victoria, C. B. M. King se prépare à la carrière diplomatique.

L'EGLISE ET LA FRANCE

Paris, 12 — Le cabinet s'est assemblé hier, à Rambouillet, et s'est occupé de la loi de séparation. Il a été résolu d'en faire l'application avec rigueur, tout en respectant le plus possible la conscience publique.

Aucune église ne sera fermée avant décembre 1907.

Les ministres sont d'avis que l'opposition faite à la loi ne sera pas de longue durée.

MGR BERNARD A NICOLET

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, 12. — Mgr F. X. Bernard, de Saint-Hyacinthe, était à Nicolet, lundi soir et hier, en visite chez Mgr. J. S. H. Brunault.

Mgr Bernard est reparti hier soir pour Saint-Hyacinthe.

COLONISATION ET CHEMINS DE FER

Important projet de résolutions soumis à la Chambre de Commerce

LES COLONS

S'affirment en faveur de chemins de fer nouveaux et de constructions de route

DANS LE NORD

La Chambre de Commerce discute, cet après-midi, à son assemblée régulière, outre les graves sujets dont elle s'occupe habituellement, les importantes questions que l'on trouvera exposées plus bas. M. l'abbé Corbeil, curé de l'Ascension ; le Rév. P. André Mouttet, curé de Nominingue ; C. B. Boileau, de l'Annonciation, et M. J. A. Denault, rédacteur-gérant de "L'Ami du Colon," tous quatre directeurs de la Coopérative des Colons du Nord, sont arrivés ce midi en ville, et soumettent, à quatre heures, à la Chambre, dont ils seront les hôtes, la résolution qui suit :

"Attendu que la Coopérative des Colons du Nord — une association des colons de la région Labelle dans les Laurentides, au nord-ouest de Montréal, et ayant son siège à Nominingue — est venue, par ses délégués autorisés, tenir une conférence avec la Chambre de Commerce de Montréal et du district ;

"Attendu que cette conférence a eu pour résultat de faire ressortir l'intérêt considérable que doit prendre Montréal dans le développement des ressources de la région Labelle et dans la nécessité de drainer autant que possible vers la métropole le commerce grandissant de cette riche contrée ;

"Attendu que la Coopérative des Colons du Nord a sollicité le concours d'influences, de prestige et d'action de la Chambre de Commerce, dans le travail que poursuit cette association coloniale pour réaliser les fins susdites, et qu'il paraît opportun de déférer à sa requête ;

"Attendu que la Coopérative a démontré, à l'entière satisfaction de la Chambre, la justesse et la légitimité d'un certain nombre de revendications pour le succès desquelles la Coopérative réclame l'appui de la Chambre ;

"Attendu que la Chambre de Commerce de Montréal et du district estime de son devoir, comme l'un des corps représentatifs de la finance et du commerce montréalais, de ne point refuser son patronage à un client aussi intéressant et aussi profitable que la population croissante de cet immense "arrière-pays" de la métropole qu'est la région Labelle ;

"Attendu que la Chambre de Commerce approuve et fait siennes les suivantes suggestions et propositions, faites par la Coopérative, et que la Chambre croit être dans l'intérêt général de la province et du pays, mais plus particulièrement pour le mutuel avantage de la métropole et de la région Labelle :

"Il est proposé par M. , appuyé par M. , et

"RESOLU :

"Que, de concert avec la Coopérative des Colons du Nord, la Chambre de Commerce de Montréal et du district suggère aux autorités compétentes et réclame de qui de droit :

COLONISATION

"1o. Concession de lots libres, en nombre voulu, aux colons, à leur choix, dans les cantons annoncés en vente ;

"2o. Abolition du double droit de coupe exigé des colons ;

"3o. Développement des subventions aux écoles des colons, aide plus efficace à l'industrie laitière et à celle de l'élevage ;

"4o. Subvention du gouvernement provincial au recrutement des colons à même le trop plein des vieilles paroisses et parmi les ruraux récemment immigrés dans les villes ;

ORGANISATION

"5o Création d'un district judiciaire nouveau, avec bureau d'enregistrement — district formé de la région Labelle — pour tout de suite, et subséquemment, dès que faire se pourra, constitution de la même région en un comté spécial de colonisation, comme celui du Lac Saint-Jean, et comprenant exclusivement tout le nord de l'actuel comté de Labelle ;

"6o Réforme à la loi des licences, réduisant absolument à la proportion de "une par mille âmes", pour chaque paroisse, le nombre des licences qui pourront être accordées dans les régions de colonisation ;

MOYENS DE COMMUNICATION

"7o Développement le plus rapide possible, dans toute la mesure des ressources à la disposition du ministère de la colonisation, du réseau des chemins de roulage, dans la vaste région Labelle ;

"8o Extension immédiate du Chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal, depuis Nominingue jusqu'au Rapide de l'Original sur la Lièvre, puis de là le plus tôt et le plus directement possible, vers la chûte des Quinze, à la tête du lac Témiscamingue, à travers la superbe contrée de colonisation qui sépare la région Labelle de celle du Témiscamingue, deux des sections les plus d'avenir, dans le Nouveau Québec ;

"9o Etablissement d'une ligne courte de raccordement, à travers la région Labelle, entre Montréal et le Transcontinental en construction, par l'extension du tronçon actuel Montfort et Huberdeau, du "Nord Canadien de Québec", suivant la vallée de la rivière Nation, touchant Nominingue, puis atteignant Ferme Neuve et les puissants pouvoirs hydrauliques que fournit la rivière du Lièvre, à quelques milles au-dessus de ce dernier village, remontant la vallée de la rivière Tapani, pour aller se souder à la ligne principale, vers la hauteur des fourches de la Gatineau ;

"10o Diminution des taux de fret que charge le Pacifique Canadien pour l'expédition vers Montréal des produits de la région Labelle, et concession de facilités plus grandes pour l'envoi autrement que par lots de char des pommes de terre, par exemple, et des légumes, deux des principaux articles d'exportation de la région, présentement ; organisation d'un service plus commode pour les voyageurs, notamment l'hiver, et émission de "billets d'accomodation" — séries à prix réduits — jusqu'à Nominingue, la tête de ligne, à 124 milles de Montréal, comme on les émet déjà jusqu'à Mont Tremblant, 91 milles de la métropole ;

"11o Extension du réseau téléphonique de la compagnie Bell jusqu'à Nominingue, puis à la Lièvre, avec le chemin de fer, ou subventions par l'Etat pour aider à la création d'un réseau local ;

"12o Subventions spéciales, du gouvernement fédéral, suffisantes pour répondre seules aux exigences de la construction, afin de n'échorger d'autant l'échiquier provincial en faveur des chemins de fer de développement colonial, reconnus d'utilité publique, dans la région Labelle et dans toute la province de Québec, ce nouveau régime devant être inauguré comme alternative, si le pouvoir central croit devoir se refuser à l'augmentation des subventions en argent."

LE GAZ A BON MARCHE

LA COMMISSION DES INCENDIES S'OCCUPE CET APRES-MIDI DE L'OFFRE DES MM. VIPOND.

La commission des incendies se réunit cet après-midi pour mettre à l'étude les lettres de MM. Vipond offrant à la ville de fournir le gaz et l'électricité à bon marché.

L'échevin Yates, président de la commission, croit que les lettres auraient dû simplement être renvoyées à MM. Vipond :

"Elles ne valent pas la peine qu'on s'en occupe, disait-il ce matin au reporter de "La Presse." Ce n'est pas bien malin d'ailleurs de former une compagnie avec un privilège de trente ans. Que la ville me donne ce privilège et demain la compagnie sera formée avec tout le capital requis. Quant à un privilège exclusif, c'est une impossibilité. On ne pourrait empêcher les gens d'acheter leur gaz de la Montreal Light, Heat and Power Co., s'ils le voulaient, ni celle-ci de vendre son gaz, car son installation est toute faite."

LE CREDIT HEBDOMADAIRE

M. Napoléon Saint-Amour est définitivement nommé seul liquidateur

DE CETTE SOCIETE

L'examen sommaire des livres révèle un état de choses des plus intéressants.

TACHE DE GEANT

M. Napoléon Saint-Amour, comptable et curateur bien connu de cette ville, a été nommé définitivement, samedi dernier, par l'honorable juge Robidoux seul et véritable liquidateur des affaires de la Société du Crédit Hebdomadaire, dans lesquelles un si grand nombre de personnes, tant de Montréal, que des autres parties du pays sont intéressées. On peut donc compter dès maintenant que, grâce à la vigilance et à la compétence du nouveau curateur, toutes les transactions de la fameuse compagnie seront éclaircies d'ici à peu de temps, et complètement mises à jour.

Il appert, d'après le relevé fait jusqu'à présent par M. Saint-Amour, que cette compagnie avait en caisse, le 24 août dernier, la somme de $13.22.

Le 25 mai 1906, la compagnie en question entrait en possession du Parc Fletcher, à la Longue-Pointe, au moyen d'une promesse de vente consentie par la succession Fletcher, et le 13 août dernier, elle rétrocédait tous ses droits à son secrétaire, M. Pierre Bilodeau, et cela quelques jours avant la cession de ses biens.

On constate, d'après les livres de la dite compagnie, qu'avant la rétrocession à M. Bilodeau, 415 lots représentant une somme de $92,922 avaient été vendus aux porteurs de contrats et sur lesquels, ces derniers doivent encore la bagatelle de $42,498.25. Ces paiements qui restent dûs se font encore actuellement, nous dit-on, entre les mains de M. Bilodeau.

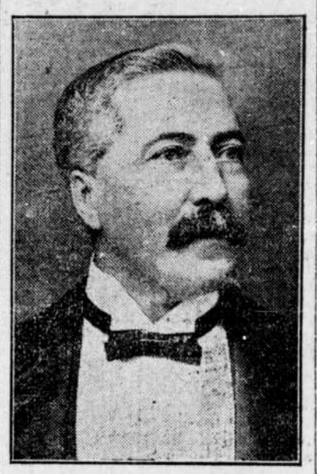

M. Napoléon Saint-Amour, nommé définitivement curateur à la faillite de la Société de Crédit Hebdomadaire.

Il reste encore à vendre au Parc Fletcher, 813 terrains ou lots qui sont évalués à plus de $40,000.

Il appert que la compagnie a perçu des citoyens sur ses contrats, à partir du mois de janvier 1904, au 11 août 1906, la jolie somme de $231,310.08 et qu'il a été payé aux souscripteurs de contrats, durant la même période, un total de $107,432.37. Dans les dépenses, les salaires de l'administration y comptent pour $16,438.30 ; les gages des agents pour $3,941.13 et la commission aux agents y figure pour $44,845.29, formant un total de dépenses de $172,657.09, laissant une différence avec les revenus ou un gain d'environ $58,652.99.

Les livres font voir que la Société de Crédit Hebdomadaire possède 15,000 parts dans la "North Eastern Oil Co.", dont on estime la valeur à 5 centins chacune et sur lesquelles il revient à la compagnie la somme de $375.

M. Saint-Amour, s'occupe en ce moment de faire un relevé complet des affaires de la dite compagnie depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis 1902, et on nous promet de l'intéressant.

AFFREUX ACCIDENT

UN PERE ET SON FILS ONT LES JAMBES FRACTUREES — SIR WILFRID LAURIER A L'EXPOSITION D'OTTAWA.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 12 — M. William Royer, cultivateur de East-Templeton, et son jeune fils, ont été victimes d'un accident de voiture. M. Royer eut les deux jambes fracturées et son fils une jambe fracturée en deux endroits. Les blessés ont été transportés à l'hôpital de la rue Water.

—William Webster, récidiviste, a été condamné à dix-huit mois de prison commune pour avoir soulagé le gousset d'un voyageur nommé McGee, à la gare centrale, d'une somme de $18.00.

—Grâce au beau temps, l'exposition d'Ottawa marche de succès en succès. Hier, les recettes ont été de $5,433.00, soit une augmentation considérable sur la deuxième journée de la dernière exposition. Seize mille personnes ont visité l'exposition hier. Sir Wilfrid Laurier qui, lundi, a présidé l'ouverture officielle a visité hier après-midi les troupeaux, et le palais des industries. Il s'est particulièrement intéressé aux courses de chevaux. La course sans harnais, classe 2.35 a été gagnée par "Little Clint", d'Ottawa et la course au galop d'un demi-mille par "Healing Salve", de Québec.

—A une heure cet après-midi, M. R. L. Borden, chef de l'opposition, l'hon. M. S. N. Parent, et plusieurs autres personnalités ont lunché avec les directeurs de l'exposition.

—On estime à cinq mille le nombre des étrangers arrivés dans la capitale de 8 heures à midi aujourd'hui, venant visiter l'exposition.

LE SOL A TREMBLE

New-York, 12 — On mande de Valparaiso au "Herald" qu'un nouveau tremblement de terre s'est fait sentir vers 8 heures, hier soir, à cet endroit. La panique règne au sein de la population, qui a passé la nuit dans les parcs.

ENTRE PATRONS ET OUVRIERS

Les scieries et la pulperie McLaren, à Buckingham ne fonctionnent pas

DEPUIS CE MATIN

Les ouvriers demandent une augmentation de salaire qui leur est refusée.

GREVISTES PAISIBLES.

Buckingham, 12. — Les ouvriers des scieries et de la pulperie de la compagnie MacLaren, au nombre de trois cent cinquante, sont en grève depuis ce matin. Ils ont demandé une augmentation de gages de deux cents et demi de l'heure, mais n'ont pas encore reçu de réponse du gérant, M. Vallilée; tous les grévistes sont paisibles.

La compagnie MacLaren est peut-être la plus importante de toutes celles qui s'occupent du commerce de bois, dans notre pays. Elle possède d'immenses réserves de bois sur les rivières Rouge, Nation, Gatineau et surtout Lièvre. C'est par milliers que se comptent le nombre de ses employés de toutes les catégories et par millions qu'elle encaisse ses revenus annuels. Il va sans dire que la grande majorité des bûcherons qu'elle emploie n'appartiennent à aucune union.

UNE INVENTION HYGIENIQUE

LA MOUSSE DE TOURBIERE REMPLACANT LA TERRE SECHE COMME ABSORBANT ET DESODORISANT.

La commission des parcs s'occupera à la prochaine séance d'une amélioration aux latrines des parcs. Se basant sur les propriétés absorbandes de la mousse de tourbière, qu'on appelle, à Saint-Hyacinthe, éponge jaune, M. Thomas Macfarlane a inventé une latrine avec laquelle la mousse, employée comme absorbant et désodorisant, peut servir jusqu'à 30 fois de suite. La mousse séchée en poudre est enfermée dans une boîte à l'arrière du siège et descend sur une tablette inclinée. Cette tablette communique par une pédale extérieure qui la fait basculer. La mousse tombe dans un puits mêlée aux matières fécales qui sont désodorisées et absorbées. On peut remettre avec une pelle la mousse du puits dans la boîte et s'en servir ainsi jusqu'à 30 fois. La quantité de mousse qu'il faudrait à une famille ordinaire reviendrait à environ 50 cents par année, soit au prix de $5 la tonne, 200 livres de mousse.

La mousse de tourbe est bonne, elle a la propriété d'absorber et de désodoriser dans la proportion de 1 partie de mousse pour 6 parties de matières fécales.

On emploie beaucoup cette mousse en Allemagne et en Angleterre pour les litières des chevaux.

M. Pinoteau, jardinier en chef de la ville, est d'avis que cette mousse devrait remplacer la terre sèche, partout où on n'a pas de système d'eau sous pression.

"Dans nos parcs, dit-il, ce serait d'une utilité incontestable, car à part le parc Lafontaine où nous avons de l'eau, il nous faut souvent fermer ailleurs les latrines à cause de la mauvaise odeur qu'elles répandent."

LA TEMPERATURE

Vers 5 heures ce matin un orage électrique a éclaté sur la ville et nous a ramené la chaleur humide des beaux jours de l'année.

Le pourcentage d'humidité qui était de 52 hier après-midi était de 97 à 7 heures ce matin et le termomètre monte toujours.

Voici l'enregistrement de l'hôtel de ville :

Mardi.	Thermo.	Hygro.
3 p. m.	76	52 p.c.
7 p. m.	73	71 p.c.
11 p. m.	69	85 p.c.
Mercredi.		
3 a. m.	67	89 p.c.
7 a. m.	68	95 p.c.
11 a. m.	80	78 p.c.

BONNE CAPTURE

L'UN DES CHEFS TERRORISTES RUSSES EST LOGE SOUS VERROUS.

Moscou, 12 — Vladimir Mazury, chef des terroristes de Moscou, et l'un de ses principaux lieutenants ont été arrêtés après une chasse à l'homme des plus mouvementées. Mazury a été blessé. Il a demandé aux policiers de l'achever sur place, se disant certain d'être tôt ou tard exécuté.

On l'accuse du meurtre du colonel Von Loshinikoff. On considère sa capture comme fort importante.

A MAISONNEUVE

Le maire W. Reed refuse de signer un chèque de $1,084.

Il règne une profonde émotion, depuis lundi, parmi les employés de la corporation de la ville de Maisonneuve.

Lundi, jour de la paye, le maire Walter Reed a refusé de signer un chèque de $1,084 pour retirer de la banque le montant d'argent nécessaire pour payer les salaires de fonctionnaires civiques. Le maire a allégué que le montant dépensé pour les travaux de la rue Pie IX dépassait le crédit affecté légalement à cette fin.

M. Alex. Michaud, pro-maire, a signé le chèque ; l'argent a été retiré et les ouvriers et les autres employés seront payés cet après-midi.

CAUSE REMISE

La cause de la Cité de Montréal contre la Banque de Montréal, à propos des faux de l'ex-employé de la corporation Hamel, est remise au 18 septembre, pour permettre un règlement.

TROIS INCONNUS A LA MORGUE

Un inconnu, sur lequel on a trouvé une somme de $55, sera inhumé

CET APRES-MIDI

Un autre cadavre a été découvert, ce matin sur le quai Victoria, près du vapeur Chambly.

UN HOMME BROYE A MORT

Depuis hier soir, deux cadavres dont l'identité n'a pas encore été pratiquement établie, ont été transportés à la morgue.

Le premier, celui d'une jeune homme, âgé d'environ 25 ans, a été tué, vers dix heures, hier soir, par un tramway du "Terminal", près de la ferme Quinn, à la Longue-Pointe.

Croquis fait à la morgue, ce matin, de l'inconnu, dont le cadavre a été découvert sur le quai Victoria, ce matin.

Vers onze heures cet avant-midi, M. Lebert, assistant-surintendant de la compagnie du "Terminal" a déclaré au coroner que la victime de l'accident d'hier soir était l'une des frères Buchanan, Eddie ou Georges, dont la famille habite une petite île baptisée en son nom et située entre Charlemagne, et le Bout-de-l'Ile.

Le cadavre sera tout probablement reconnu par l'un des membres de la famille, cet après-midi.

× × ×

En faisant sa ronde, sur les quais ce matin, le constable John Carruthers du poste central a découvert, sur le quai Victoria, près du vapeur "Chambly", le cadavre d'un inconnu, sur lequel une autopsie sera pratiquée, cet après-midi, par le docteur MacTaggart.

Le jeune homme qui a été broyé à mort par un tramway du Terminal, hier soir, et qu'on croit l'un des frères Buchanan, de "Buchanan's Island."

On croit que le défunt qui paraît être un travailleur, a succombé à une syncope de coeur.

L'autopsie révèlera d'ailleurs les causes de cette mort.

Voici, cependant, la description du cadavre; âge probable, 40 ans; taille, 5 pieds 8 pouces, grosse moustaches à crocs; cheveux bruns. Le défunt était vêtu d'un complet noir.

× × ×

M. le coroner McMahon a ordonné ce matin l'inhumation de cet inconnu qui a été écrasé par une locomotive du Grand-Tronc, à la gare Bonaventure, le 6 septembre dernier.

Jusqu'ici, on n'a pu établir l'identité du malheureux.

Le défunt portait sur lui, au moment de l'accident une somme de $55, dont une partie servira à défrayer le coût de l'inhumation.

LA COTE NORD

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC, PASSE UNE IMPORTANTE RESOLUTION, A PROPOS DU SERVICE D'HIVER — VERDICT SUR LA MORT DES FRERES POULIN.

Québec, 12. — La question des communications en hiver avec la côte nord a été mise devant la chambre de commerce de Québec qui a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'envoyer le brise glaces "Montcalm" au moins une fois par mois à Tadousac, aux Sept-Isles et à la Pointe-Aux-Esquimaux. La chambre de commerce a aussi adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de faire disparaître les obstacles causés à la navigation par le défaut de profondeur deau en bas de Québec.

Le coroner Jolicoeur est revenu de Saint-Edouard de Lotbinière où il était allé tenir une enquête sur l'accident tragique qui a coûté la vie aux fils de M. E. Poulin, verdict: mort accidentelle.

—Les actionnaires de la compagnie Québec Railway Light and Power ont tenu hier, leur assemblée annuelle. Les directeurs suivants ont été élus MM. Andrew Thomson, Frank Ross., Hon. John Sharples, G. H. Thomson, F. W. Methot, Wm Hanson, Wm Shaw, et Rodolphe Forget. M. Andrew Thompson a été élu président, et M. Frank Ross vice-président.

LE CONGRES DES AMERICANISTES

Lecture d'un intéressant travail du R. P. Jetté, S. J.

AUTRES TRAVAUX

La question Calchaquie est traitée par M. Léon Lejéal, délégué du gouvernement français.

LES AMUSEMENTS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 12 — Notre ville doit s'enorgueillir de recevoir dans son sein une réunion aussi distinguée de savants du monde entier. Les séances du quinzième congrès international des Américanistes deviennent de plus en plus intéressantes. Ce qu'il y a de regrettable, c'est que le public québecois ne semble pas y prendre beaucoup d'intérêt, car les galeries de l'Assemblée Législative, où se tient le congrès, sont à peu près vides. Peut-être ne sait-on pas que le public est admis sans cartes aux séances.

Sir L. A. Jetté, Lady Jetté et Mademoiselle Jetté étaient parmi ceux qui assistaient à la séance d'hier après-midi. C'est qu'en effet, à cette séance, lecture a été faite, par le R. P. Turgeon, S.J., d'un travail du R. P. Julius Jetté, S.J., missionnaire dans l'Alaska, fils de notre lieutenant-gouverneur.

Le R. P. Jetté a étudié la condition sociale et les moeurs des sauvages appelés Ten'a, tribu d'environ deux mille qui vint sur la rivière Yukon, et alliée au groupe des Athabaska.

La caractéristique des sauvages de cette tribu, c'est qu'ils n'ont pas de chefs. Ils ne reconnoissent aucune autorité. Leur langue n'a pas de mot qui correspond à celui de chef, ni à celui d'autorité, ou à celui de famille. Ils ont bien un mot qui signifie "dominateur", mais ce terme est synonyme d'être insupportable. L'autorité d'un individu, sous quelque forme que ce soit, ne peut être tolérée dans la tribu.

Les Ten 'as ne pensent pas par eux-mêmes ; ils ne semblent pas savoir qu'ils y ont droit. C'est la communauté qui pense pour les individus, et ceux-ci se soumettent à la décision de la communauté. La société civile y est contrôlée par l'opinion publique.

Les Ten 'as disent que ces conditions ont existé depuis des siècles, mais ils ne peuvent pas justifier cette prétention, car leurs traditions ne remontent pas à plus de soixante ou soixante-dix ans.

Leur état social est celui de l'anarchie absolue et du communisme, chaque individu ayant égale part d'autorité, le riche pas plus que le pauvre, et le père pas plus que le fils. La richesse et l'influence font de ceux qui les possèdent les aviseurs naturels de la tribu, mais leur richesse ni leur influence ne leur donnent plus d'autorité qu'aux autres.

Etant sous l'influence de l'opinion publique, les Ten'as n'agissent pas spontanément ; ils obéissent à l'opinion publique. On ne peut aucunement se fier à eux. Ils n'ont ni parole, ni honneur.

Leur code criminel punit certains crimes, tels que le vol, le meurtre, l'adultère. Mais les crimes moindres trouvent surtout leur punition dans la réprobation publique.

Celui qui meurt n'a pas le droit de léguer sa fortune à sa famille. Ses héritiers sont ceux qui se chargent de sa sépulture. Les accumulations de fortune y sont donc impossibles.

L'oeuvre des missionnaires y est très difficile, et le sera tant que l'opinion publique ne sera pas favorable à une conversion en masse au catholicisme.

L travail du R. P. Jetté a été fort écouté et applaudi.

LA QUESTION CALCHAQUIE

a été le sujet d'un beau et intéressant travail de MM. Léon Lejéal, professeur au Collège de France, délégué du gouvernement français au 15e congrès international des Américanistes, et Eric Boman, membre de la Mission Scientifique Française dans l'Amérique du Sud, membre de la Société des Américanistes de Paris.

Ce travail a été lu par M. Lejéal. En voici un bien bref résumé :

Les explorations effectuées depuis une vingtaine d'années sur le territoire de la République Argentine par les archéologues locaux et les écrits qui ont révélé ces explorations au monde savant, ont donné droit de cité dans les études américaines à une civilisation supposée spéciale que ses inventeurs désignent sous le nom de "civilisation calchaquie". L'autonomie de cette civilisation paraît aujourd'hui acceptée en Europe et en Amérique, par nombre d'américanistes, d'une manière, cependant, toute provisoire et sans doute, en attendant l'examen scientifique du sujet qui, en réalité, n'a pas encore été entrepris. C'est cet examen que MM. Lejéal et Boman ont abordé, soit par des recherches historiographiques, soit par des recherches "in the field" (ces dernières oeuvres, oeuvre propre de M. Boman). MM. Lejéal et Boman sont arrivés à cette conviction commune que loin d'être indépendante et distincte, l'archéologie dite "calchaquie" doit être considérée comme une province annexe et vassale de l'archéologie ando-péruvienne.

Le présent mémoire a pour but de justifier cette conclusion. Il offre donc, d'abord, une synthèse, ensuite une critique des divers travaux publiés jusqu'ici sur la "Question calchaquie". Les principaux points développés dans leur travail se réfèrent :

1o à la géographie historique et authentique; les données de la géographie historique et ethnique semblent imposer cette première conclusion qu'en tout état de cause et quoi qu'il en soit de ses origines, de ses caractères propres ou de ses affinités, la "civilisation dit "Calchaquie" ne peut être, au vrai, qu'une civilisation diaguite."

2o à l'étude des monuments et du matériel ethnographique de la région "calchiquie" : ce second chapitre du mémoire s'ouvre par un rapide résumé des principales explorations et découvertes réalisées en pays diaguite, dit "calchaqui", sur l'initiative très méritoire du Dr Francisco P. Moreno. On trouvera donc ici la synthèse sommaire des travaux de Lafone-Quevedo, Ten Kate, Juan-B. Ambrosetti, Adan Quiroga, R. Lehmann-Nitsche, Carlos Bruch, etc.

A suivre sur la page 9

ARRESTATIONS EN PERSPECTIVE

Le recorder Weir veut tirer au clair l'affaire du parc Mont-Royal.

L'INTERVENTION

D'un échevin aurait soustrait les prévenus au châtiment que mérite leur conduite.

DEUX MANDATS

Tout un scandale a été créé dans les cercles de la Police par cette mise en liberté des plus mystérieuses dont la "Presse" parlait hier. Voici les faits tels qu'ils ont été mis au jour par le Recorder Weir.

Dimanche dernier, le sergent Dettmers arrêtait dans le Parc Mont-Royal un nommé L....., demeurant rue Cadieux, ainsi qu'une femme qui l'accompagnait. Plusieurs femmes qui furent témoins de la scandaleuse conduite de ces individus demandèrent au sergent de les arrêter.

Conduits au poste, l'homme et la femme furent amenés le lendemain au poste central pour entendre leur comparution devant le Recorder. Par un mystère inexplicable, ni l'un ni l'autre ne fut appelé, et l'affaire sembla classée. Le Recorder, entendant parler de cette subite mise en liberté, s'informa et apprit qu'un échevin du nord de la ville s'était servi de son influence pour obtenir cette mise en liberté.

La-dessus, le recorder a fait signer un affidavit par le sergent Dettmers et il a lui-même signé un mandat pour l'arrestation des deux personnes en question.

L'offense dont se sont rendues coupables ces deux personnes, a fait remarquer le recorder est très grave; mais celle qui aurait été commise par l'échevin en question ne l'est pas moins, et peut exposer son auteur à deux ans de prison. L'article 168 du Code Criminel est précis à ce sujet.

Article 168. — Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans, quiconque, sciemment et illégalement, sous prétexte de quelque prétendue autorisation, ordonne ou obtient l'élargissement d'un prisonnier n'ayant pas droit d'être libéré — et la personne ainsi libérée est réputée évadée."

Le Recorder est décidé à conduire cette affaire jusqu'au bout, et il est probable que des arrestations auront lieu aujourd'hui .

DU HAUT DU TROISIEME ETAGE

UN PETIT ORPHELIN SE TUE CE MATIN, A L'ORPHELINAT DES SOEURS GRISES, RUE GUY.

Eustache Saint-Ours, âgé de huit ans, a fait une chute de la troisième galerie de l'orphelinat des Soeurs Grises, coin des rues Saint-Mathieu et Dorchester, vers neuf heures, cet avant-midi.

Une voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée, mais le médecin ayant constaté que l'enfant était à la dernière extrémité ne crut pas prudent de le faire transporter à l'hôpital.

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons que le pauvre petit est décédé.

LE NIVEAU DE L'EAU

Il y avait 26 pieds 9 pouces d'eau dans le port de Montréal, hier. Aujourd'hui le niveau est à 26 pieds 7 pouces.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.

NAISSANCES

DANSEREAU — A Montréal, le 11 septembre 1906, rue Huntly, l'épouse de M. Esma Dansereau, un fils, baptisé sous le nom de Joseph-Marc-Edouard.

Parrain et marraine, M. et Mme Marc Dansereau, grands-parents de l'enfant.

LESPERANCE — A Montréal, le 11 septembre 1906, au No 78 rue Letourneaux, un fils, baptisé au nom de Isidore-Wilfrid-Roger.

Parrain et marraine, M. et Mme I. O. Labelle, manufacturier de chaussures.

MALO — A Verdun, le 1er septembre 1906, au No 51 rue Mullarkey, l'épouse de M. Nolanaque Malo, deux filles.

Parrains et marraines, M. et Mme Julien Bazinet et M. et Mme Joseph Limoges.

SAUVAGEAU — A Montréal, au No 63 Champlain, l'épouse de M. Alphonse Sauvageau, un fils: Joseph-Arsène-Armand.

Parrain et marraine M. Arsène Sauvageau, grand oncle, et Mme Alphonse Sauvageau, grand'mère de l'enfant

DECES

GOSSELIN — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 69 ans, 1 mois, et 19 jours, Pierre Gosselin, voiturier.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 865 rue Chaussé, à 8½ heudes, pour se rendre à l'église Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 97 ans, 6 mois, et 6 jours, Marie-Louise Jarrie, épouse de feu Basile Lapierre de Saint-Roch de L'Achigan.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Joseph Desjardins, No 315 rue Lalonde, à 7 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME — En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 44 ans, 5 mois, et 7 jours, Angeline Guérin, épouse de Pierre Laflamme, autrefois de la Pointe Saint-Charles.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1311 rue Ontario Est, à 7 heures, pour se rendre à l'église St Eusèbe, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE — En cette ville, au No 1345 Boulevard Saint-Laurent, le 17 du courant, à l'âge de 48 ans et 4 mois, Zelthire Charbonneau, épouse d Honoré Paquette, marchand.

Avis des funérailles plus tard.

ROY — En cette ville, le 11 du courant, à l'Hospice Gamelin, à l'âge de 38 ans, 17 jours, Mlle Marguerite Roy.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 du courant, à l'Hospice même, à 8½ heures, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.